ÉVANGILES
APOCRYPHES

TOME PREMIER

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET C[ie]. — MESNIL (EURE).

TEXTES ET DOCUMENTS
POUR L'ÉTUDE HISTORIQUE DU CHRISTIANISME
PUBLIÉS SOUS LA DIRECTION DE
HIPPOLYTE HEMMER ET PAUL LEJAY

ÉVANGILES APOCRYPHES

I

PROTÉVANGILE DE JACQUES, PSEUDO-MATTHIEU
ÉVANGILE DE THOMAS

TEXTES ANNOTÉS ET TRADUITS

PAR

CHARLES MICHEL
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÉGE

HISTOIRE DE JOSEPH LE CHARPENTIER

RÉDACTIONS COPTE ET ARABE TRADUITES ET ANNOTÉES

PAR

P. PEETERS
BOLLANDISTE

PARIS
LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS
82, RUE BONAPARTE, 82
1911

13

Ce volume contient quelques-uns des textes publiés par Tischendorf. La collaboration du R. P. Peeters nous a permis d'y joindre des traductions de documents fort intéressants.

M. J. Hardy, professeur au collège communal de Bouillon, avait bien voulu se charger de traduire le Protévangile de Jacques, le Pseudo-Matthieu et l'Évangile de Thomas. Il nous a remis un travail de tous points excellent. Mais, comme nous avons cru devoir adopter un autre système pour cette traduction, nous avons dû la refaire, en profitant d'ailleurs largement du manuscrit de M. J. Hardy. Nous tenons à le remercier de la peine qu'il a prise et des soins qu'il a donnés à la correction des secondes épreuves.

Ch. M.

TEXTES ET DOCUMENTS

POUR

L'ÉTUDE HISTORIQUE

DU CHRISTIANISME

Publiés sous la direction de

HIPPOLYTE HEMMER et PAUL LEJAY

Depuis une vingtaine d'années, l'attention des hommes instruits se porte vers les études religieuses. L'histoire du christianisme, surtout celle des premiers siècles, est l'objet d'une curiosité toujours en éveil et forme la matière de travaux innombrables. Le développement des sciences historiques et des exercices pratiques rend de plus en plus habituel le maniement des textes. Dans les Facultés de l'État, à l'École pratique des Hautes Études, dans les séminaires catholiques, on recourt sans cesse, pour éclairer les origines chrétiennes, à l'interprétation des documents de la tradition. Malheureusement les collections patristiques sont difficilement abordables aux étudiants, aux érudits, aux prêtres laborieux, en dehors des grandes villes; le format des collections n'en permet guère l'usage dans les cours et conférences. Les textes grecs sont souvent difficiles à comprendre, et la traduction latine qui les accompagne d'ordinaire ne les éclaircit pas toujours.

Afin d'obvier à ces divers inconvénients, nous avons entrepris de publier une collection de *Textes et documents pour l'étude historique du christianisme.* Elle comprendra les œuvres les plus utiles pour l'histoire proprement dite du christianisme, pour celle de ses institutions et de son dogme. Les ouvrages trop longs seront présentés dans leurs parties essentielles, reliées par des analyses.

La collection a pour but de mettre sous les yeux les textes originaux auxquels il faut toujours revenir quand on veut faire un travail solide. Toutefois ils seront accompagnés d'une traduction française.

Des introductions précises fourniront les données indispensables sur la biographie de l'auteur et sur les circonstances où furent composés ses écrits, les renseignements utiles à l'intelligence d'un ouvrage et à l'appréciation de sa valeur historique. Chaque volume est muni d'un index détaillé des matières, comprenant les noms propres, les ouvrages cités par l'auteur, les faits principaux, les termes philosophiques et théologiques pouvant aider à une recherche ou à une comparaison.

Les directeurs de la collection s'interdisent de faire un travail critique. Ils reproduiront le meilleur texte connu, en l'accompagnant d'indications sur l'état de la science et sur les progrès qui peuvent rester à accomplir. Ils refusent de se mêler à aucune polémique religieuse, voulant se renfermer dans le rôle modeste qu'ils ont défini et ne présenter aux lecteurs que des textes sûrs et des traductions exactes, des faits et des documents.

Nous espérons que MM. les professeurs de Facultés, les directeurs des Ecoles de Théologie, les chefs des établissements d'études supérieures accueilleront cette collection avec bienveillance et lui accorderont leur faveur.

Hippolyte HEMMER,

Paul LEJAY.

Les volumes de cette collection paraissent à intervalle rapproché, dans le format in-12, et sont d'un prix extrêmement modique, les plus gros volumes de 500 pages ne devant pas dépasser 4 francs. Nous désirons ainsi mettre à la portée de tous des textes si importants à connaître.

Volumes parus :

1. JUSTIN, *Apologies*, publié par Louis PAUTIGNY. Prix : 2 fr. 50.
2. EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, livres I-IV, publié par E. GRAPIN. Prix : 4 fr.
3. TERTULLIEN, *De pænitentia, de pudicitia,* publié par P. DE LABRIOLLE. Prix : 3 fr.
4. TERTULLIEN, *De Præscriptione Hæreticorum,* publié par P. DE LABRIOLLE. Prix : 2 fr.
5. LES PÈRES APOSTOLIQUES. I : *Doctrine des Apôtres. Epître de Barnabé*, publié par Hipp. HEMMER, G. OGER et A. LAURENT. Prix : 2 fr. 50.
6. GRÉGOIRE DE NAZIANZE. *Discours funèbres en l'honneur de son frère Césaire et de Basile de Césarée*, publié par Fernand

BOULENGER, maître de conférences à la faculté libre des lettres de Lille. Prix : 3 fr.

7. GRÉGOIRE DE NYSSE, *Discours catéchétique*, publié par Louis MÉRIDIER, docteur ès lettres, professeur agrégé des lettres au lycée de Sens. Prix : 3 fr.

8 et 11. JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, publié par Georges ARCHAMBAULT, directeur à l'École Fénelon. 2 vol. Prix : 7 fr.

9. PHILON, *Commentaire allégorique des Saintes Lois*, publié par E. BRÉHIER, maître de conférences à l'Université de Rennes. Prix : 3 fr. 50.

10. Les PÈRES APOSTOLIQUES, II : CLÉMENT DE ROME : *Épître aux Corinthiens, Homélie du IIe siècle*, publié par Hippolyte HEMMER, Prix : 3 fr.

12. LES PÈRES APOSTOLIQUES, III : IGNACE D'ANTIOCHE ET POLYCARPE DE SMYRNE : *Épitres — Martyre de Polycarpe*, publiés par Aug. LELONG, agrégé de l'Université. Prix : 3 fr.

13. ÉVANGILES APOCRYPHES, I : *Protévangile de Jacques. — Pseudo-Matthieu.— Évangile de Thomas*, textes annotés et traduits par Charles MICHEL, professeur à l'Université de Liége. — *Histoire de Joseph le Charpentier*, rédactions copte et arabe traduites et annotées par P. PEETERS, Bollandiste.

14. EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, t. II, liv. V-VIII, par E. GRAPIN.

Sous presse :

EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, t. III et dernier.

Pour paraître en 1911 :

ÉVANGILES APOCRYPHES, II : *Évangile de l'Enfance, etc.*

PALLADIUS, *Histoire lausiaque.*

PÈRES APOSTOLIQUES, IV : *Le Pasteur d'Hermas.*

En préparation prochaine :

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates.*

Conciles grecs.
Conciles d'Afrique.
Conciles mérovingiens.

EPIPHANE, *Panarium* ou *Hérésies.*

CYPRIEN (saint), *Lettres.*

ORIGÈNE, *De Principiis.*

Pour paraître ultérieurement :

Les Apologistes du IIe siècle autres que S. Justin et Athénagore. 1904

S. IRÉNÉE. — *Adversus Hæreses.*

CLÉMENT D'ALEXANDRIE. — *Protreptique.*

Les Constitutions apostoliques.

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE. — Épître canonique.

TERTULLIEN. — Apologétique; *ad Scapulam.*

S. CYPRIEN. — *De catholicæ ecclesiæ unitate ; De lapsis.*

ARNOBE. — Extraits.

PAPES. — Lettres.

EMPEREURS. — Constitutions et Lettres relatives à l'Église.

ATHANASE. — Œuvres historiques; Extraits des œuvres théologiques.

BASILE DE CÉSARÉE. — Correspondances; Extraits des œuvres mystiques et théologiques.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE. — Discours; Lettres.

GRÉGOIRE DE NYSSE. — Dialogue sur l'âme et la résurrection.

CYRILLE DE JÉRUSALEM. — Catéchèses.

CHRYSOSTOME. — Œuvres choisies et extraits.

AMBROISE. — *De mysteriis* (avec Extraits du *De sacramentis*) Lettres choisies.

AUGUSTIN. — Lettres choisies; La Cité de Dieu ; Choix de sermons; Extraits des principaux ouvrages théologiques.

JÉROME. — *De viris illustribus ;* Correspondance.

LÉON LE GRAND. — Choix de Lettres et Sermons.

GRÉGOIRE LE GRAND. — *Regula pastoralis* : Choix des *Morales* et des Lettres.

Recueil d'inscriptions chrétiennes.

Textes liturgiques.

INTRODUCTION

PROTÉVANGILE DE JACQUES

I. Éditions et Manuscrits. — Le texte du *Protévangile* a été rapporté de Constantinople par le célèbre orientaliste français Guillaume Postel (1506-1581). Celui-ci en fit une traduction latine [1] qui fut éditée par Théodore Bibliander (Buchmann) sous le titre de : *Protevangelion, sive de natalibus Jesu Christi et ipsius matris Virginis Mariae, sermo historicus divi Jacobi minoris* (*e gr. in lat. transl. a G. Postello*), etc. Bâle, chez J. Oporinus, 1552.

En 1564, Michel Neander (Neumann) donna, aussi à Bâle, et chez le même imprimeur, l'édition *princeps* du texte grec, d'après un manuscrit qui a disparu, en l'accompagnant de la traduction latine de Postel [2]. C'est exclusivement sur ce texte que

1. Le manuscrit dont s'est servi Postel est perdu.

2. Une nouvelle édition de ce livre parut à Strasbourg, en 1570.

sont fondées les éditions de Gryneus (Bâle, 1569), de J.-A. Fabricius (Hambourg, 1703), de J. Jones (Londres, 1726), et de A. Birch (Copenhague, 1804)[1]. Mais en 1832, J.-C. Thilo fit paraître dans son *Codex Apocryphus Novi Testamenti*[2] une nouvelle édition d'après un excellent manuscrit de Paris (Bibl. Nat. 1454) datant du xe siècle. Il donnait en note les variantes principales de sept mss. de Paris et de deux *Vaticani*, avec celles du texte de Neander.

En 1840, C.-A. Suckow donna à Breslau une édition du *Protévangile*, d'après un bon ms. de Venise, mais sans améliorer notablement le texte.

Vint enfin l'édition fondamentale de C. Tischendorf[3], qui est aussi la dernière en date[4].

1. Cf. [DELEHAYE] *Bibliotheca hagiographica graeca*, 2e éd. (Bruxelles, 1909), n° 1056.

2. *Codex apocryphus Novi Testamenti, e libris editis et manuscriptis, maxime gallicanis, germanicis et italicis, collectus, recensitus notisque et prolegomenis illustratus opera et studio* J.-C. THILO. I. Leipzig, 1832. Le tome II n'a jamais paru.

3. *Evangelia Apocrypha, adhibitis plurimis codicibus graecis et latinis maximam partem nunc primum consultis atque ineditorum copia insignibus, collegit atque recensuit* CONSTANTINUS DE TISCHENDORF. Leipzig, 1852 (2e édit. 1876). Le *Protévangile* occupe les pp. 1-50.

4. G. RAUSCHEN a publié des chapitres choisis (I, IV, V, VII-XI) du Protévangile dans son *Florilegium Patristicum*, III (Bonn, 1905), pp. 59-68, et M. E. AMANN a réimprimé tout récemment le texte de Tischendorf, avec une traduction et un commentaire

Tischendorf a utilisé pour établir son texte de dix-sept mss., sans compter ceux dont se sont servis Postel pour sa traduction et Neander pour son édition.

M. A. Ehrhard[1] en a signalé encore une quinzaine, mais ils n'ont pas été étudiés. Tischendorf estimait à cinquante environ le nombre de ceux que contenaient les bibliothèques[2].

Le plus ancien[3] est le *Parisinus* Coisl. 152 (*K* de Tischendorf), il semble être du IXe siècle, mais ce n'est qu'un fragment qui va de VI, 3 à XII, 2. Puis viennent le *Parisinus* 1454 (*A* de Thilo, *C* de Tischendorf); le *Marcianus*, class. II, n° 42 (*A* de Tischendorf), le *Vaticanus* 455 (F^b de Tischendorf), tous les trois du Xe siècle, le *Parisinus* 1215 (*B* de Thilo, *D* de Tischendorf), daté de l'année 1068, le *Parisinus* 1468 (*C* de Thilo,

(*Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins*, Paris, 1910).

1. *Die altchristliche Litteratur und ihre Erforschung von 1884-1900,* I (Fribourg, 1900), p. 143.

2. *Evangelia Apocrypha*, p. XIV.

3. M. Grenfell a publié récemment un court fragment de parchemin très mutilé, qui contient une partie (VII, 2 — X, I) du Protévangile (*An Alexandrian erotic fragment and other greek papyri*, Oxford, 1896, pp. 13-19). On peut dater ce fragment du VIe siècle et le texte ne diffère guère de celui des plus anciens manuscrits de Tischendorf, sans être identique cependant à aucun d'entre eux.

E de Tischendorf) et l'*Ambrosianus* A 63 (*O* de Tischendorf), tous trois du XIe siècle. Mais on est loin encore d'avoir classé tous les mss. de façon à en dresser l'arbre généalogique. A cette tâche devront concourir les anciennes versions qui sont assez nombreuses. C'est d'abord le fragm. *syriaque,* publié par W. Wright [1], qui commence au chap. XVII, et qui peut dater du VIe siècle; puis le texte complet qu'a publié Mme A. S. Lewis et qui semble être de la même époque [2].

Outre les fragments d'une traduction *copte* mentionnés par Thilo [3], d'après Zoega, M. J. Leipoldt [4] a signalé un fragment saïdique qui se trouve à la Bibliothèque Nationale. Le morceau, qui contient le début du chap. XXIV du *Protévangile* et presque tout le chap. XXV et dernier, est trop mutilé pour permettre de fixer la place de la tradition saïdique dans l'histoire du texte.

Thilo [5] a fait connaître des versions *arabes,* et le

1. *Contributions to the apocryphal literature of the N. T.* (Londres, 1865), p. 1 et suiv.
2. *Studia Sinaïtica,* XI, *Apocrypha Syriaca. The Protevangelium Jacobi and Transitus Mariae, etc.* (Cambridge, 1902), pp. 1-22. Cf. [P. Peeters] *Bibliotheca Hagiographica orientalis,* Bruxelles, 1910, n° 612.
3. *Codex Apocryphus N. T.*, p. LXVIII et suiv.
4. *Zeitschrift für N. T. Wissenschaft,* VI (1905), p. 106 et suiv.
5. *Codex Apocryphus*, p. LXVII et suiv.

P. Peeters, des traductions et des remaniements en *arménien*[1]. M. Fr. Conybeare[2] a publié la traduction anglaise d'un texte arménien de la bibliothèque des Mékhitaristes à Venise et M. Chaine la traduction d'un texte *éthiopien*[3]. Enfin, M. N. Bonwetsch[4] a énuméré des traductions en anciens dialectes slaves[5].

1. *Bibliotheca Hagiographica Orientalis*, nos 611, 613, 614.
2. *American Journal of theology*, I (1897), p. 424 et suiv.
3. *Corpus Script. Christ. orient.*, script. Aethiop., 1re série, VII (1909), p. 3-19; cf. *Bibl. Hagiogr. Orient.*, n° 616.
4. Dans Harnack, *Gesch. der altchristl Litteratur* (Leipzig, 1893), p. 909 et suiv. — Cf. aussi Krumbacher, *Byzant. Zeitschr.*, VIII (1899), p. 568 et suiv.
5. Nous noterons seulement quelques-unes des plus connues parmi les traductions en langues modernes : G. Brunet, *Les Évangiles apocryphes traduits et annotés d'après l'édition de J.-C. Thilo,* 2e édit. (Paris, 1863), p. 111 et suiv. Le texte de la 1re édit. (1849) a été reproduit dans Migne, *Dictionnaire des Apocryphes,* I (Paris, 1856), col. 1013 et suiv. — En anglais, on cite B. H. Cowper, *The apocryphal Gospels and other documents relating to the history of Christ. Translated from the originals*, 4e édit., Londres, 1878, et A. Walker, *Apocryphal Gospels Acts and Revelations*, Édimbourg, 1890 (Ante-Nicene Christian Library, t. XVI). En allemand, Borberg, *Die apocryphischen Evangelien und Apostelgeschichten,* Stuttgart, 1841; Lützelberger, *Das Protevangelium Jacobi, zwei Evangelien der Kindheit Jesu und die Akten des Pilatus,* Nuremberg, 1842; E. Hennfcke, *Neutestamentliche Apokryphen*, 2 volumes, Tubingue, 1904. Cet ouvrage, dans lequel M. Hennecke, aidé d'un grand nombre de collaborateurs, a réuni des traductions savamment commentées des principaux apocryphes, est maintenant l'ouvrage fondamental. La traduction et les notes du

II. Titre de l'ouvrage. — Le titre que nous avons placé en tête de notre texte : Γέννησις Μαρίας τῆς ἁγίας θεοτόκου καὶ ὑπερενδόξου μητρὸς Ἰησοῦ Χριστοῦ, est celui que donne le *Parisinus* 1468 et que Tischendorf a adopté. Mais il faut remarquer que chaque manuscrit en a une rédaction différente. Ainsi *Parisinus* 1454 : Διήγησις καὶ ἱστορία πῶς ἐγεννήθη ἡ ὑπεραγία θεοτόκος εἰς ἡμῶν σωτηρίαν ; *Marcianus* class. II, n. 42 : Τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Ἰακώβου ἀρχιεπισκόπου Ἱεροσολύμων τοῦ ἀδελφοθέου διήγησις περὶ τῆς γεννήσεως τῆς παναγίας θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας ; *Parisinus* 1215 : Ἱστορία Ἰακώβου τοῦ ἀδελφοθέου εἰς τὴν γέννησιν τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου. C'est encore Ἱστορία qui reparaît à la fin du livre même, quand l'auteur fait connaître son nom : Ἐγὼ δὲ Ἰάκωβος ὁ γράψας τὴν ἱστορίαν ταύτην [1], et, comme nous le verrons plus loin, c'est le même mot qu'emploient les plus anciennes citations. Celui d'εὐαγγέλιον n'est donné par aucun manuscrit et cependant la *Notitia librorum apocryphorum qui nullatenus a nobis recipi debent,* figurant dans le décret de Gélase [2], men-

Protévangile, dues à M. Meyer, professeur à l'université de Zurich, nous ont été d'un grand secours.

1. Voir plus loin, p. 48.

2. Voir le texte dans Preuschen, *Analecta,* Fribourg, 1893, p. 152 et suiv.; cf. M. Nicolas, *Études sur les Évangiles apocryphes* (Paris, 1866), p. 428. Th. Zahn, *Gesch. des neutestament-*

tionne un *Evangelium Jacobi minoris* qui semble bien devoir être notre texte. Quant au titre de *Protévangile*, on ne le rencontre pas avant Postel. Bibliander, qui a placé ce nom en tête de sa publication, l'a emprunté à l'orientaliste dont il reproduit la traduction, et qui semble l'avoir trouvé en usage chez les Grecs d'Orient, car il est peu vraisemblable que Postel l'ait inventé [1].

III. COMPOSITION ET DATE. — Le *Protévangile*, pour lui laisser le nom sous lequel il est connu en Occident depuis plus de trois siècles, raconte la naissance de Marie, son enfance, ses fiançailles avec Joseph, l'Annonciation, la Nativité, le massacre des Innocents et le meurtre de Zacharie dans le temple. Il se donne comme l'œuvre de Jacques le Mineur, « frère du Sauveur » et premier évêque de Jérusalem. Mais, ainsi que l'a reconnu Hilgenfeld [2], dès 1850, il est manifeste que le texte, tel que le présentent nos manuscrits, est fait de pièces

lichen Kanons, II (Leipzig, 1890), p. 265. Cette *Notitia* paraît bien être postérieure à Gélase; on en fixe ordinairement la date au début du VIe siècle, cf. H. GRISAR, *Geschichte Roms und der Pæpste,* I (Fribourg, 1901), p. 736.

1. Quel que soit le titre qu'il ait porté, il est certain que, dans plusieurs églises grecques, on lisait au XVIe siècle des passages de notre texte, à la fête de S. Joachim (9 septembre) et à d'autres encore. Cf. THILO, *Codex Apocryphus*, p. LVIII et suiv.; M. NICOLAS, *op. cit.*, p. 429.

2. *Kritische Untersuchungen* (Leipzig, 1850), p. 154.

de rapport assez maladroitement juxtaposées.

Tout d'abord on distingue, dans le récit de la Nativité (chapitres XVII-XX) [1], qui se détache nettement du reste, un morceau qui va du chap. XVIII, 2 au chapitre XIX, 1 et dans lequel Joseph commence, à la première personne, le récit de la naissance de Jésus[2]. M. Ad. Harnack a reconnu ici avec beaucoup de vraisemblance ce qu'il appelle un *Apocryphum Josephi*[3], qui a dû avoir d'abord une existence indépendante et qui semble avoir été composé pour affirmer énergiquement la virginité de Marie *in partu*. L'œuvre primitive peut être assez ancienne, quoiqu'elle connaisse déjà le quatrième Évangile, et quelques-uns ont songé à lui attribuer une origine gnostique[4].

Les derniers chapitres (XXI-XXIV), contenant le récit de l'adoration des Mages, du massacre des Innocents, de la fuite d'Élisabeth avec Jean et du meurtre de Zacharie, forment aussi un morceau qui

1. Le chapitre XVII forme l'introduction naturelle de cette partie, et ne paraît pas pouvoir en être détaché.

2. Quand le narrateur reprend le fil de son récit, les mots τοὺς ὀφθαλμοὺς ἡμῶν (XIX, 2) indiquent que tout l'épisode a sans doute été rédigé primitivement à la première personne.

3. C'est à cet *Apocryphum Josephi* qu'il faut faire remonter sans doute le lointain original de l'*Histoire de Joseph le Charpentier*, dont le P. PEETERS publie ci-après une traduction.

4. *Die Chronologie der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*, I (Leipzig, 1897), p. 600 et suiv.

se détache très facilement[1]. M. A. Berendts, qui l'a étudié avec beaucoup de soin et de perspicacité[2], a montré que l'on n'avait pas dans ces chapitres la forme la plus ancienne de l'histoire de Zacharie, mais que le rédacteur devait avoir utilisé ce que M. Harnack[3] appelle un *Apocryphum Zachariae*, qui peut remonter jusqu'au IIe siècle[4].

Si l'on détache ces deux morceaux, il reste les seize premiers chapitres[5], qui forment proprement l'histoire de Marie. A eux seuls convient le titre qui est donné parfois à tout l'ouvrage : *Naissance de Marie, la glorieuse mère de Dieu*.

Non seulement ces trois parties se distinguent nettement l'une de l'autre, mais on peut montrer qu'elles ont dû être rédigées à des époques différentes. M. Harnack[6] a insisté sur une contradiction très frappante. L'auteur des seize premiers

1. Il semble bien, quoiqu'on ne compose ordinairement cette troisième partie que des chapitres XXII-XXIV, qu'il faut y joindre le chapitre XXI, qui sert d'introduction.

2. *Studien über Zacharias-Apokryphen und Zacharias-Legenden*, Leipzig, 1895. Cf. A. EHRHARD, *Die altchristliche Litteratur* (Fribourg, 1900), p. 144; BARDENHEWER, *Gesch. der altkirchlichen Litteratur,* I (Fribourg, 1902), p. 405.

3. *Chronologie der altchristl. Litt.*, p. 600.

4. HARNACK, *op. cit.*, p. 579.

5. Il faut noter qu'au milieu de cette première partie (chap. x, 2) on trouve une trace de l'*Apocryphum Zachariae,* qui a tout à fait l'air d'une interpolation; voir plus loin, p. 22.

6. *Op. cit.*, p. 599.

chapitres fait preuve de la plus complète ignorance en ce qui touche à la vie juive et même à la géographie de la Palestine; il n'en connaît que ce qu'il a pu en apprendre par les Évangiles canoniques et par des allusions de l'Ancien Testament; il est impossible d'en faire un Judéo-Chrétien. Mais il a pour le Judaïsme un respect sans bornes; tout lui en paraît saint et vénérable, et il se figure les prêtres juifs, à l'époque de la jeunesse de Marie, s'inclinant pleins de déférence devant la Révélation. Et c'est là — M. Harnack le fait remarquer — une attitude inconcevable chez un chrétien non juif, au moins pendant les deux premiers siècles. Au contraire, l'auteur du chapitre XVII trahit des préoccupations toutes différentes en faisant dire à Marie : « Je vois de mes yeux deux peuples, l'un qui pleure et se frappe la poitrine, et l'autre qui se réjouit et bondit d'allégresse ». Cette allusion très claire aux Gentils, qui accueilleront avec joie la bonne nouvelle, trahit une mentalité très différente.

De ces observations, il résulte naturellement que la question de la date du *Protévangile* se pose tout autrement que celle de la date de chaque partie. Il est facile de voir que l'on ne peut considérer comme un témoignage en faveur de l'ensemble, une cita-

tion qui ne se rapporte qu'à l'un de ces morceaux [1]. Nous nous contenterons d'examiner les rapprochements les plus frappants qui ont été relevés.

On fait remonter à Jústin les plus anciens témoignages en faveur du *Protévangile* [2], et on signale, par exemple, l'insertion de MATTH., I, 21 dans un passage emprunté à LUC, I, 31-32, qui se retrouve d'une part dans JUSTIN [3] et d'autre part dans le *Protévangile* [4]; l'expression χαρὰν λαβοῦσα, que présentent à la fois, en l'appliquant à Marie après l'Annonciation, et JUSTIN [5] et le *Protévangile* [6]. Mais en y joignant même la mention de la nais-

1. On a souvent groupé les passages du Protévangile auxquels semblent faire allusion les anciens écrivains chrétiens. Cf. outre les éditions de THILO et de TISCHENDORF, LIPSIUS, *Dictionary of Christian Biography,* II (Londres, 1880), p. 703; TH. ZAHN, *Gesch. des N. T. Kanons*, II, p. 776 et suiv.; HARNACK, *Gesch. der altchristl. Litteratur,* I, p. 20 et s.; *Chronologie der altchr. Litt.,* I, p. 601 et s.; HASTINGS, *Dictionary of the Bible*, t. V (Édimbourg, 1904), p. 429 et s. (J. G. Tasker).

2. ZAHN, *loc. cit.,* les trouve si concluants qu'il n'hésite pas à faire remonter notre texte au IIe siècle. C'est aussi l'opinion à laquelle s'est rallié M. E. AMANN, dans son édition citée plus haut. Il me semble n'avoir pas vu toute la portée des arguments de MM. HARNACK et BERENDTS, pour ne citer que ceux-là, qu'il résume cependant très exactement.

3. *Apologie,* I, 33 (éd. PAUTIGNY, p. 68).

4. *Protév.*, XI, 3 (voir plus loin, p. 24); cf. ZAHN, *Gesch. des Kanons,* I, p. 485 et suiv.; BERENDTS, *Zacharias-Apokryphen*, p. 37.

5. *Dial. av. Tryphon,* C, 5 (éd. ARCHAMBAULT, II, p. 121 et s.).

6. *Protév.,* XII, 2.

sance de Jésus dans une grotte, qu'on trouve chez l'un et chez l'autre [1], ces coïncidences, il est aisé de le voir, ne prouvent guère que l'existence, à l'époque de Justin, des récits qui ont servi de source au *Protévangile,* et il serait téméraire d'en conclure que notre texte était connu à cette époque et surtout qu'il comprenait déjà les trois parties maintenant réunies.

Le premier qui nomme le « Livre de Jacques », βίβλος Ἰακώβου, est ORIGÈNE, dans un passage souvent cité [2]. Mentionnant l'opinion de ceux qui tiennent les frères de Jésus, dont parle S. Matthieu (XIII, 55), pour les fils de Joseph, issus d'un premier mariage, il croit devoir la faire remonter à l'*Évangile de Pierre* ou au « *Livre de Jacques* ». En effet, notre *Protévangile* parle à plusieurs reprises de ces fils de Joseph [3]. Mais remarquons que, dans le même ouvrage, au chapitre suivant immédiatement, Origène montre, par la façon dont il parle de la mort de Zacharie, qu'il n'a pas eu

1. Voir plus loin, p. 36.

2. *Comm. in Evang. Matth.,* t. X, c. 17 : τοὺς δὲ ἀδελφοὺς Ἰησοῦ φασί τινες εἶναι ἐκ παραδόσεως ὁρμώμενοι τοῦ ἐπιγεγραμμένου κατὰ Πέτρον εὐαγγελίου ἢ τῆς βίβλου Ἰακώβου υἱοὺς Ἰωσὴφ ἐκ προτέρας γυναικὸς συνῳκηκυίας αὐτῷ πρὸ τῆς Μαρίας. Cf. HARNACK, *Gesch. der altchr. Litt.*, I, p. 21.

3. *Protév.,* IX, 2 ; XVII, 1, 2 ; XVIII, 1, justement dans les deux premières parties du livre.

sous les yeux la version actuellement insérée dans le *Protévangile*. Celle qu'il donne est, en effet, notablement différente, et il ne fait aucune allusion à l'existence de notre récit [1]. N'est-il pas vraisemblable de conclure qu'à l'époque d'Origène, le « Livre de Jacques » ne contenait pas encore les chapitres XXI-XXIV qui sont étroitement liés et qui en font partie actuellement [2] ?

C'est dans le même sens que témoigne une homélie ordinairement attribuée à Grégoire de Nysse et intitulée : Λόγος εἰς τὴν γέννησιν τοῦ Χριστοῦ καὶ εἰς τὰ νήπια τὰ ἐν Βηθλεὲμ ἀναιρεθέντα ὑπὸ Ἡρώδου [3]. L'auteur connaît très bien le contenu des deux premières parties du *Protévangile*, qu'il appelle simplement, notons-le, ἀπόκρυφός τις ἱστορία, et il a même des réflexions sur la naissance du Christ dans une grotte [4]. Mais quand il en vient à l'adoration des Mages et au massacre des Innocents, il s'écarte nettement de l'apocryphe, il raconte la mort de Zacharie d'après la version que connaît Origène, et la façon dont il s'exprime

1. BERENDTS, *Zacharias-Apokryphen*, p. 26 et p. 38.

2. C'est la conclusion de M. HARNACK (*Chron. der altchr. Litt.*, I, p. 601), qui suppose que la Γέννησις Μαρίας, première partie du *Protévangile*, a pu être rédigée (sans doute en Égypte) peu de temps avant Origène.

3. *P. G.*, t. XLVI, col. 1127.

4. *Loc. cit.*, col. 1141.

semble impliquer que tout autre récit lui est inconnu[1]. Au moment où cette homélie a été composée, on n'avait certainement pas encore tiré nos chapitres XXI-XXIV de l'*Apocryphum Zachariae*.

Jusqu'à quelle date faut-il donc descendre pour trouver nos trois parties réunies ?

M. Berendts[2] considère que le plus ancien témoignage est fourni par une chronique rédigée peut-être au VIe siècle[3], dont on n'a plus qu'une traduction latine, et qui est connue depuis Scaliger sous le nom d'*Excerpta Barbari*[4]. Cette chronique contient, il est vrai, une version de la mort de Zacharie qui est très semblable à celle du *Protévangile*, et, d'autre part, le récit qu'elle fait de la Visitation rappelle celui que donne notre apocryphe. Faut-il conclure de là avec M. Berendts que la Γέννησις Μαρίας était réunie à l'*Apocryphum Zachariae* avant la rédaction de la chronique et, par conséquent, dès le Ve siècle ? Ce serait peut-

1. BERENDTS, *op. cit.*, p. 40.
2. *Op. cit.*, p. 44.
3. C'est la date que proposent MOMMSEN (*Chronica Minora*, I [Berlin, 1892], p. 272) et WACHSMUTH (*Einleit. in die alte Gesch.* [Leipzig, 1895], p. 180 et suiv.). JACOBY propose le début du IVe siècle (*Pauly-Wissowa Real-Encycl.*, VI [Stuttgart, 1909], col. 1567), mais cette date est certainement trop haute.
4. C. FRICK, *Chronica Minora*, I (Leipzig, 1892), p. 184 et suiv. Cf. H. GELZER, *Sextus Julius Africanus*, II (Leipzig, 1885), p. 326 et s.

être téméraire. La chronique a pu prendre ces deux récits à deux livres distincts ; et la preuve qu'elle compile en cet endroit des ouvrages différents, c'est qu'elle emprunte à un livre qui n'est pas le *Protévangile*, les noms des trois rois Mages [1]. La conclusion de M. Berendts ne nous paraît donc pas évidente [2].

Nous aurions, il est vrai, une preuve de l'existence de notre Protévangile dès le début du IVe siècle, si, comme l'a soutenu M. Conrady [3], le *Commentaire sur l'Hexaemeron* d'EUSTATHE D'ANTIOCHE [4] était authentique. Cet ouvrage, en effet, analyse notre texte avec une grande précision et le connaît tout entier. Mais l'authenticité du com-

1. FRICK, *Chron. Min.*, I, p. 338. C'est, pour le noter en passant, un des plus anciens documents qui fournissent ces noms.

2. Le P. PEETERS vient de montrer que les *Excerpta Barbari* ont très probablement emprunté ce qu'ils ont de commun avec le *Protévangile* à un autre texte dont on a conservé des fragments coptes. Cf. *Acta Sanctorum Novembris*, t. III (Bruxelles, 1910), p. 15 et suiv.

3. *Theolog. Studien und Kritiken*, LXII (1889), p. 776. CONRADY défend d'ailleurs l'ancienneté du *Protévangile*, dont il va jusqu'à faire la source de *Matthieu* et de *Luc* pour les récits relatifs à l'enfance de Jésus (*Die Quelle der kanonischen Kindheitsgeschichte Jesus*. Goettingue, 1900, p. 135 et s.).

4. *P. G.*, t. XVIII, col. 707-1066. Depuis TILLEMONT, on a coutume de tenir ce *Commentaire* pour pseudépigraphe et M. BERENDTS (*op. cit.*, p. 43) a ajouté des raisons nouvelles à celles que l'on avait de le placer après Eustathe d'Antioche.

mentaire en question n'est admise par personne, sauf par M. Conrady.

Il nous faut donc arriver à la *Notitia librorum apocryphorum*, déjà citée, qui mentionne simplement l'« Évangile de Jacques ». Peut-être le titre nouveau — on ne dit plus l'« histoire de Jacques » — s'appliqua-t-il au texte où étaient désormais réunis la Γέννησις Μαρίας, l'*Apocryphum Josephi* et l'*Apocryphum Zachariae,* et que nous appelons le *Protévangile*.

En tout cas, nous sommes très près, avec le décret de Gélase, de l'époque à laquelle remontent nos plus anciens manuscrits syriaques, qui nous présentent un texte complet, peu différent de celui de nos manuscrits grecs.

S'il était besoin d'une autre preuve encore de la date récente de notre texte, il suffirait de renvoyer au chapitre suivant de cette introduction. On verra, en effet, que quand l'Occident voulut avoir, vers le v[e] siècle, un récit de la naissance de Marie et plus de détails sur son mariage et sur la naissance de Jésus, on remania en latin des extraits de la Γέννησις Μαρίας et de l'*Apocryphum Josephi* qui avaient sans doute été déjà réunis en grec, et ce fut l'*Évangile du Pseudo-Matthieu*. Mais on n'y joignit pas l'*Apocryphum Zachariae,* parce que

le texte grec ne le comprenait pas encore. Et c'est ce qui explique, à n'en pas douter, que l'on n'ait point de traductions latines du *Protévangile* : quand il reçut sa forme actuelle, sa place était prise en Occident par le *Pseudo-Matthieu*.

Pour la rédaction des diverses parties, on peut se rallier à l'hypothèse de M. A. Harnack, d'après lequel la première, que nous avons appelée Γέννησις Μαρίας, a dû être rédigée tout à la fin du IIe siècle, peu de temps avant Origène [1], que l'*Apocryphum Josephi* a pu l'être au IIe siècle, et que l'*Apocryphum Zachariae*, sous la forme que lui donne le *Protévangile*, doit être postérieur au IIe siècle, et, ajouterons-nous avec le P. Peeters, de peu antérieur au VIe siècle.

IV. Auteur de l'ouvrage. — Nous avons indiqué déjà que l'auteur du *Protévangile* fait preuve de la plus grande ignorance en tout ce qui touche à la religion juive. Bien loin donc de songer à Jacques le Mineur, « le frère du Sauveur », il ne paraît pas possible de faire du rédacteur du livre un Judéo-Chrétien. Le *Commentaire sur*

1. Peut-être n'est-ce qu'une forme orthodoxe du livre gnostique, intitulé Γέννα Μαρίας, dont parle S. Épiphane, *Haeres.*, XXVI, 12 (éd. Otto, II, p. 118). Cf. Renan, *L'Église chrétienne*, p. 509 ; Berendts, *Zacharias-Apocryphen*, p. 32 ; Harnack, *Chronologie der altchr. Litt.*, p. 539 et 579.

l'Hexaemeron, attribué à Eustathe d'Antioche, l'appelle Ἰάκωβός τις, c'est une désignation que nous pouvons adopter, puisque, comme nous l'avons vu, on n'a commencé à parler que très tard de *Jacobus minor*. Faut-il attribuer à ce « certain Jacques » la Γέννησις Μαρίας seulement, ou le livre dans lequel celle-ci a été réunie à l'*Apocryphum Josephi*, seconde partie du Protévangile ? C'est ce qu'il paraît bien difficile de décider.

EVANGILE DU PSEUDO-MATTHIEU

On a vu qu'il n'y a pas de traductions latines du Protévangile. Ce qui en tient lieu en Occident, c'est l'*Évangile du Pseudo-Matthieu*, ainsi qu'on l'appelle ordinairement, qui, à son tour, ne paraît pas avoir été connu en Orient.

Cet évangile est soi-disant une traduction latine, faite par S. Jérôme, d'un évangile hébreu de saint Matthieu. Il comprend d'abord un récit qui a de grandes affinités avec le Protévangile. Mais il n'en dérive d'ailleurs aucunement, et doit avoir été composé indépendamment à l'aide de documents très semblables à ceux utilisés par lui[1].

Sous le titre de *Historia de Nativitate Mariae et Infantia Salvatoris*, cette première partie a été éditée par Thilo[2], d'après un manuscrit de Paris,

1. Il est le seul qui raconte les miracles accomplis en Égypte et pendant le voyage qui y a conduit la sainte Famille. Dans les récits où il se rencontre avec le Protévangile, il développe avec une complaisance marquée les incidents merveilleux.

2. *Codex Apocryphus*, p. 337 et suiv. Ce texte a été traduit par Brunet, *Les Évangiles apocryphes*, 2e éd., p. 173 et suiv.

que Cotelier avait déjà signalé, puis par O. Schade, d'après un manuscrit de Stuttgart [1].

Thilo, dans sa préface, avait mentionné un autre manuscrit de Paris, qui contenait, à la suite d'un texte semblable au sien, une seconde partie intitulée : *De Miraculis infantiae domini Jesu Christi*, et qui relatait les miracles recueillis dans l'*Évangile de Thomas*.

Tischendorf, ayant trouvé en Italie plusieurs manuscrits de cette rédaction développée, publia ces deux parties réunies [2], en les faisant précéder de deux lettres, l'une adressée à S. Jérôme par deux évêques Chromatius et Héliodore, l'autre formant la réponse de S. Jérôme [3]. Ces documents, évidemment apocryphes, avaient pour but de recommander l'*Évangile du Pseudo-Matthieu* à la piété des fidèles, en lui donnant un certificat d'au-

1. *Liber de infantia Mariae et Christi Salvatoris*, Halle, 1869.

2. *Evangelia Apocrypha*, 2e édit., p. 51 et suiv. Il s'est servi des manuscrits suivants : *Vaticanus* (A), *Laurentianus* (B), *Parisinus* n° 5559, du XIVe siècle (C), *Parisinus*, n° 1652, du XVe siècle (D); cf. *op. cit.*, p. XXVI. — Le texte de TISCHENDORF a été traduit par WALKER, *Apocryphal Gospels*, p. 16 et suiv.

3. Comme celui de THILO, certains manuscrits, ne contiennent pas cette correspondance, et attribuent le texte à Jacques le Mineur. — M. BANNISTER (*Journ. of theolog. Studies*, IX [1908], p. 413 et suiv.) a signalé parmi des fragments liturgiques irlandais, contenus dans le manuscrit lat. 3325 de la Vaticane, un

thenticité. Les lettres, dénuées de toute valeur historique, peuvent au moins servir à fixer approximativement l'époque à laquelle a été composé notre texte. Il ne peut être antérieur à la fin du IVe siècle, mais il est probable qu'il est postérieur et qu'on peut le faire descendre jusqu'au VIe siècle, époque à laquelle les préventions des Latins pour les Évangiles apocryphes avaient commencé à se dissiper[1], et où le nom de S. Jérôme avait une très grande autorité[2].

On n'a pas cru devoir joindre ici au *Pseudo-Matthieu* l'*Évangile de la Nativité de Marie* que Thilo et Tischendorf en ont rapproché[3]. Ce texte, qui figure parmi les œuvres de S. Jérôme, n'est guère qu'une révision orthodoxe de la première partie du *Pseudo-Matthieu*. Il raconte, en dix cha-

Évangile de la Circoncision qui n'est emprunté à aucun des évangiles canoniques, mais qui se donne comme un extrait de l'Évangile de Jacques, fils d'Alphée. Comme le texte rappelle de près le chapitre XIII de notre Pseudo-Matthieu, il n'est pas impossible de supposer que l'évangile irlandais a été emprunté à un manuscrit du Pseudo-Matthieu qui portait le nom de Jacques.

1. M. NICOLAS, *Études sur les Évangiles apocryphes*, p. 345. — LIPSIUS (*Dict. of christ. Biogr.*, II, p. 702) le place à la fin du Ve siècle.

2. J. VARIOT, *Les Évangiles apocryphes*, p. 52.

3. Il a été traduit par BRUNET, *op. cit.*, p. 157 et suiv. et par WALKER, *op. cit.*, p. 53 et suiv.

pitres, les premières années de la Vierge, jusqu'à la naissance de Jésus, avec quelques divergences que nous avons signalées dans les notes du *Protévangile*. « Il est dfficile, dit Variot[1], de ne pas voir dans ce document un écrit bien supérieur par le goût, la mesure, l'harmonie des détails, à toutes les productions du même genre qui se rapportent aux parents de Notre-Seigneur. »

Ce remaniement est sans doute beaucoup plus récent que le Pseudo-Matthieu, mais on n'a aucun renseignement sur sa date[2]. Il a passé presque intégralement dans la *Légende Dorée*.

1. *Les Évangiles Apocryphes*, p. 61.

2. Le plus ancien manuscrit qu'on en connaisse est un *Laurentianus* du xe siècle. Cf. Lipsius, *Dict. of christ. Biogr.*, II, p. 702.

EVANGILE DE THOMAS

I. Manuscrits et éditions. — Les *Récits de l'Enfance* (ῥητὰ εἰς τὰ παιδικά), que l'on appelle ordinairement l'*Évangile de Thomas*, nous sont parvenus en quatre rédactions, deux grecques, une latine et une syriaque.

La première rédaction grecque (*A*), qui est la plus longue, et que l'on considère comme la plus ancienne, a été éditée d'abord par Mingarelli[1], d'après un manuscrit de Bologne (xve s.), puis par Thilo[2], qui se servit en outre d'un manuscrit de Dresde A, 187 (xvie s.), extrêmement semblable au premier. Ce sont là les seuls manuscrits complets[3] de cette première rédaction que l'on ait utilisés

1. *Nuova Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, t. XII (Venise, 1764), p. 73 et suiv.

2. *Codex apocryphus N. T.*, p. 275 et suiv.

3. M. A. Meyer en a signalé naguère à Lipsius un troisième manuscrit qui se trouve au Mont Athos et qui diffère sensiblement des premiers. C'est le Cod. Vatop. 37 (xive-xve s.). Cf. Lipsius, *Apokryphe Apostelgesch.*, Ergaenzungsheft (Brunswick, 1890), p. 24.

jusqu'à présent et ce sont aussi ceux qui ont servi de base à l'édition de Tischendorf[1]. Mais on connaît de plus deux fragments de ce même texte. D'abord le *Parisinus* 239 (XV[e] s.) qui contient les six premiers chapitres, et qui a été édité par Cotelier[2], puis un fragment de Vienne, actuellement perdu, dont Thilo a pu utiliser une copie des deux premiers chapitres.

La seconde rédaction grecque (*B*), beaucoup plus courte, n'est connue que par un manuscrit que Tischendorf a copié au Sinaï[3]. Elle n'a été publiée que par lui[4].

En voici le début : Ἀναγκαῖον ἡγησάμην ἐγὼ Θωμᾶς ὁ Ἰσραηλίτης γνωρίσαι πᾶσι τοῖς ἐξ ἔθνους ἀδελφοῖς τὰ παιδικὰ μεγαλεῖα ὅσα ἐποίησεν ὁ κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς ἀναστρεφόμενος σωματικῶς ἐν πόλει Ναζαρέτ, ἐλθὼν ἐν πέμπτῳ ἔτει τῆς αὐτοῦ ἡλικίας. Après cette introduction, sont racontés les miracles que *A* donne aux chapitres II et III, mais dans l'ordre inverse. Puis viennent successivement le récit du chapitre IV — l'histoire du premier maître d'école,

1. *Evangelia Apocrypha*, 2[e] éd., p. 140 et suiv.

2. *SS. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt opera*, I (Anvers, 1700), p. 347 et suiv. Le texte est publié dans une note aux *Constit. Apost.*, VI, ch. 16.

3. *Evangelia Apocrypha*, p. XLIV. Le manuscrit a paru à Tischendorf être du XIV[e] ou du XV[e] siècle.

4. *Op. cit.*, p. 158 et suiv.

mais dans une forme qui se rapproche du *Pseudo-Matthieu,* XXX — la leçon sur l'alphabet (*A* chap. VI) dans une rédaction courte et défectueuse — un résumé en trois lignes de *A* chapitre VII — l'histoire de l'enfant tombé de la plate-forme (ch. IX) — celle de l'homme qui s'est fendu le pied d'un coup de hache (ch. X)[1] — le miracle de l'eau emportée dans le manteau (ch. XI) — enfin celui de la planche étirée (ch. XIII), après quoi l'auteur termine ainsi : Ἀπελθόντων δὲ ἐν τῇ πόλει διηγήσατο τῇ Μαριὰμ ὁ Ἰωσήφ. Ἐκείνη δὲ ἀκούσασά τε καὶ βλέπουσα τὰ παράδοξα μεγαλεῖα τοῦ υἱοῦ αὐτῆς ἔχαιρεν, δοξάζουσα αὐτὸν σὺν τῷ πατρὶ καὶ τῷ ἁγίῳ πνεύματι νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

En somme, *B* omet une partie de *A*, en suit souvent le texte mot à mot, et l'abrège quelquefois en le résumant. Par endroits, il se rapproche du Pseudo-Matthieu et a, en fait, peu de chose en propre.

La rédaction latine (*Lat.*) a été publiée, d'après un ms. du Vatican, par Tischendorf[2], qui en a aussi trouvé à Vienne un texte mutilé très ancien, palimpseste du Vᵉ siècle. Tischendorf n'en a lu que des fragments, à cause de la difficulté du déchiffrement, mais il a pu reconnaître sa très grande valeur[2].

1. *Op. cit.*, p. 164 et suiv.
2. *Op. cit.*, p. XLIV.

Dans cette rédaction, le Pseudo-Thomas est précédé d'une introduction destinée à le rattacher à l'Évangile, et qui narre la fuite en Égypte, le séjour en Égypte et le retour en Judée. Jésus arrive en Égypte à l'âge de deux ans. La Sainte Famille séjourne un an chez une veuve. Mais voici que Jésus inaugure la série de ses prouesses qui tiennent souvent plus de l'espièglerie que du miracle; il fait revivre un poisson qu'on tenait conservé dans du sel. La brave femme qui héberge les fugitifs, croyant sans doute à de la sorcellerie, les met dehors. Tandis que Jésus traverse la place publique avec Marie, il trouve moyen d'exciter la fureur d'un grave magister qui les fait expulser de la ville. Sur l'avertissement de l'ange, on rentre à Nazareth.

Alors seulement commence le récit correspondant à *A*; il porte en tête : Gloriosum est enarrare Thomam Israelitam et apostolum Domini et de operibus Jesu postquam egressus est de Egypto in Nazareth. Intelligite omnes, fratres carissimi, quae fecit Dominus Jesus quando fuit in civitate Nazareth : quod in primo capitulo. Nous retrouvons, dans leur ordre, nos chapitres II, III, IV, V, VI, IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XIX, 4-5. Entre VI et IX une version des légendes sur Jésus écolier identique pour le fond au Pseudo-Matthieu XXXI et

XXXII, mais différente dans la forme. Enfin, en appendice : Post haec omnia Thomas Israelita : Scripsi quae vidi et recordatus sum gentibus et fratribus nostris, et multa alia quae fecit Jesus, qui natus est in terris Judae. Ecce omnia vidit domus Israel a primo usque ad novissimum, quanta signa et mirabilia fecit Jesus in ipsis valde bona et invisibilia patri suo, quomodo enarrat scriptura sancta et profetae testificati sunt opera ejus in omnibus populis Israel. Et ipse est qui debet judicare mundum secundum voluntatem immortalitatis, quoniam ipse est filius Dei in universo orbe terrae. Ipsum decet omnis gloria et honor in sempiternum, qui vivit et regnat Deus per omnia secula seculorum, amen.

Pour la rédaction syriaque, on n'en connaît jusqu'à présent qu'un seul ms. qui est du ve siècle et appartient au British Museum. Wright l'a publié avec une traduction anglaise[1]. Le texte se rapproche de A, particulièrement du *Parisinus* 239, édité par Cotelier, et aussi du palimpseste latin de Vienne.

C'est la première rédaction grecque (*A*) qui a servi de base aux traductions de Brunet[2], de Bor-

1. *Contributions to the apocryphal Literature of the N. T.* (Londres, 1865), p. 6 et suiv.

2. *Les Évangiles Apocryphes*, 2e éd., p. 141 et suiv. ; MIGNE, *Dict. des Apocr.*, I, col. 1141 et s.

berg[1], de Meyer[2], de Cowper[3], et de Walker[4]. C'est celle que nous publions plus loin.

II. Titre du livre. — Nous avons placé en tête de notre édition le titre que fournissent les mss. de Bologne et de Dresde et qu'ont adopté aussi Thilo et Tischendorf : Θωμᾶ Ἰσραηλίτου φιλοσόφου ῥητὰ εἰς τὰ παιδικὰ τοῦ κυρίου. Le *Parisinus*, édité par Cotelier, donne : Λόγος εἰς τὰ παιδικὰ τοῦ κυρίου καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, celui de Vienne : Παιδικὰ τοῦ κυρίου καὶ θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, et le ms. du Sinaï (recension *B*) : Σύγγραμμα τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Θωμᾶ περὶ τῆς παιδικῆς ἀναστροφῆς τοῦ κυρίου. Le texte latin a pour titre : *Incipit tractatus de pueritia Jesu secundum Thomam*. On voit que le nom d'*Évangile*, que les éditions et les traductions modernes donnent à notre texte, ne figure dans aucun manuscrit. Il provient d'un livre plus ancien qui a porté ce titre et qui, comme nous allons le voir, est sans doute la source du nôtre.

1. *Apocr. Evang.*, p. 57 et s.

2. Hennecke, *Neutestamentl. Apokr.*, I, p. 67 et s. — M. A. Meyer a inséré dans sa traduction des rapprochements avec d'autres rédactions.

3. *The apocryphal Gospels*, p. 128 et s.

4. *Apocryphal Gospels*, p. 78 et s. L'auteur a joint à sa traduction de A, celle de B (p. 86 et s.) et de Lat. (p. 90 et s.).

III. COMPOSITION. — Hippolyte[1] a trouvé en usage chez les Naassènes un *Évangile de Thomas*, dont il cite un passage[2]; Origène a lu un évangile de ce nom et lui dénie toute autorité[3]. Eusèbe le place parmi les ouvrages hérétiques[4]. D'autre part, Cyrille de Jérusalem signale un *Évangile de Thomas* en usage chez les Manichéens et rédigé par un des trois disciples de Mani[5]. Mais comme nous ne savons pas autre chose de ce texte, il est impossible de dire dans quel rapport il se trouve avec celui des Naassènes.

Dans quelle mesure le texte qui nous est parvenu sous le nom de Thomas, peut-il être rapproché de cet évangile qu'ont connu Hippolyte, Origène et Eusèbe? Tout d'abord il est facile de voir qu'il n'est pas identique à celui-ci, car il ne contient pas le passage cité par Hippolyte, et les traces

1. *Philosophumena*, V, 7 (éd. Cruice [Paris, 1860], p. 148); cf. HENNECKE, *Neutest Apokr.*, I, p. 64.

2. Ἐμὲ ὁ ζητῶν εὑρήσει ἐν παιδίοις ἀπὸ ἐτῶν ἑπτά· ἐκεῖ γὰρ ἐν τῷ τεσσαρεσκαιδεκάτῳ αἰῶνι κρυβόμενος φανεροῦμαι : « Celui qui me cherche me trouvera parmi les enfants de sept ans; car c'est là que, caché dans le quatorzième éon, je me manifesterai. »

3. *Hom.* I *in Lucam;* cf. ZAHN, *Gesch. des N. T. Kanons*, II, p. 626 et suiv.

4. *Hist. Ecclés.*, III, XXV, 6 (éd. GRAPIN, I, p. 310).

5. *Catéchèses*, IV, 36, et VI, 31; cf. ZAHN, *Gesch. des N. T. Kanons*, II, p. 179. ZAHN croit avec RENAN (*L'Église Chrétienne*, p. 515) qu'il y a là une erreur de Cyrille, et que l'Évangile de Thomas a été emprunté aux Gnostiques par les Manichéens.

de gnosticisme et de docétisme qu'il révèle sont assez atténuées pour qu'on ne puisse y voir l'ouvrage si sévèrement censuré. Et cependant nous sommes obligés d'admettre qu'il y a eu quelque rapport entre les deux œuvres, car Irénée[1], d'après un écrit employé dans une secte valentinienne, nous fait connaître un récit relatif à l'enfance de Jésus, qui rappelle de très près, mais avec une couleur gnostique beaucoup plus marquée, l'histoire, contenue dans notre chapitre VI, de l'enfant chez le maître Zachée. Il semble impossible que le livre usité par les Valentiniens et racontant l'enfance de Jésus ne soit pas l'*Évangile de Thomas* qu'a lu Hippolyte et qu'a condamné Eusèbe.

Ce qui prouve encore l'existence ancienne d'un *Évangile de Thomas* différent du nôtre, c'est le fait que la *Stichométrie*, attribuée au patriarche Nicéphore[2], mentionne un Εὐαγγέλιον κατὰ Θωμᾶν de 1.300 stiques, c'est-à-dire plus que le double de notre recension la plus longue. Il est peu probable d'ailleurs que ce soit là le vieil évangile gnostique, et s'il a été inséré dans la *Stichométrie*, c'est qu'il n'était pas absolument hérétique. Mais sans doute

1. *Adv. Haeres.*, I, XX, 1 (éd. HARVEY, I [Cambridge, 1857], p. 177 et suiv.).

2. *Nicephori Opuscula historica*, éd. DE BOOR (Leipzig, 1880), p. 135; ZAHN, *op. cit.*, II, p. 300; PREUSCHEN, *Analecta*, p. 158.

est-ce un premier remaniement orthodoxe de l'*Évangile de Thomas*, dont nos manuscrits nous ont conservé des abrégés plus ou moins réduits[1].

Il est très vraisemblable, en effet, que « les Enfances du Seigneur par Thomas le philosophe israélite », ainsi que les appellent nos meilleurs manuscrits, ont voulu conserver pour les lecteurs orthodoxes les récits les plus intéressants du vieux livre hérétique. Ce n'est pas que le travail d'expurgation ait été fait de façon bien satisfaisante. L'esprit ancien en a pu difficilement être expulsé complètement. Non seulement la science de Jésus est universelle, et, sans même jeter les yeux sur le livre saint, il est capable de l'interpréter merveilleusement, mais ses moindres paroles s'accomplissent, et il se sert de ce pouvoir pour faire autant de mal que de bien ; de sorte qu'on a pu dire que dans l'Évangile de Thomas il « figure comme une sorte d'enfant terrible, méchant, rancunier, faisant peur à ses camarades et à tout le monde[2] ». A ce contenu déplaisant, répond une forme barbare et un langage presque trivial[3].

1. La version syriaque, qui est du VIe siècle, nous fournit le *terminus ante quem* pour fixer la date de nos textes. Il est probable que notre rédaction *A*, qui est la plus ancienne, est de peu antérieure à cette version.

2. E. Renan, *L'Église Chrétienne* (Paris, 1879), p. 513.

3. Bardenhewer, *Gesch. der altkirchl. Litter.*, I, p. 402.

III. Auteur du livre. — L'auteur, que toute la tradition appelle Thomas, ne se donne pas pour l'apôtre de ce nom, et rien dans l'ouvrage ne rappelle le personnage que font connaître les *Acta Thomae* [1]. L'insistance qu'il met à se déclarer israélite paraît à Zahn la preuve que c'est là un masque pris pour donner de l'autorité à des récits qui sont censés se passer en Palestine [2]. Il est naturellement impossible de retrouver maintenant la personnalité qui se cache sous ce nom. On n'a pu songer à l'apôtre Thomas qu'assez longtemps après la rédaction, au moment où le culte de ce missionnaire avait pris un certain développement en Orient, c'est-à-dire sans doute après le IIIe siècle [3].

Charles Michel.

1. Max Bonnet, *Acta Thomae,* Leipzig, 1883 (2e éd., 1903): trad. allem. par Raabe, dans Hennecke, *Neutestamentl. Apokryphen,* I, p. 480 et suiv.

2. Zahn, *Gesch. des N. T. Kanons*, II, p. 772. M. Harnack croit que l'attribution à l'apôtre est la plus ancienne et que c'est postérieurement qu'on lui a substitué Thomas, le philosophe israélite (*Chron. der altchristl. Litt.,* I, p. 593). On remarquera que la mention de l'apôtre n'apparaît que dans le très récent manuscrit de la rédaction *B* et dans la rédaction latine. La version syriaque ne donne pas de nom d'auteur.

3. Bardenhewer, *Gesch. der altkirchl. Litt.*, I, p. 446.

HISTOIRE DE JOSEPH LE CHARPENTIER

Le récit de la mort de saint Joseph existe en deux, ou plutôt en trois rédactions distinctes.

La recension copte bohaïrique est, à n'en pas douter, une traduction du grec. Sans parler des raisons générales qui portent à lui supposer cette origine, elle renferme plusieurs non-sens qui s'expliquent par des hellénismes mal compris, ou par des mots grecs lus de travers.

La version saïdique n'a, en tant que version, aucun rapport avec la précédente[1]. La pensée et l'expression de l'original y sont rendues tantôt mieux, tantôt plus mal; mais ses leçons bonnes ou mauvaises lui appartiennent en propre et ne lui ont pas été empruntées par l'autre traducteur. Elle est malheureusement incomplète. Les fragments qu'on en possède proviennent de manuscrits différents. En un passage, où ils font double emploi, ils ne se correspondent pas avec une entière exactitude.

1. Cf. L. Stern, *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, t. XXVI (1883), p. 269.

Il semble donc que cette version ait été retouchée ou remaniée.

On se saurait indiquer avec certitude l'origine immédiate du texte arabe. Il ne présente aucun indice qui rappelle distinctement le grec. M. Stern a émis l'idée que cette version pourrait refléter une recension syriaque, faute peut-être d'une raison décisive pour la croire dérivée du copte[1]. En effet, cette dernière hypothèse ne s'impose pas. Mais elle ressort avant toute autre de la nature des choses. Elle s'appuie sur de nombreuses analogies. Le texte lui-même contient plusieurs indices qui paraissent la confirmer, et la provenance du manuscrit où il nous a été conservé, parle plutôt dans le même sens[2].

Ces trois versions, bohaïrique, saïdique et arabe, se complètent l'une par l'autre. A voir comment elles s'accordent et se séparent tour à tour sur ces leçons additionnelles, on peut conclure, en toute assurance, qu'elles proviennent d'un original plus détaillé, sinon plus développé. Par quelle voie et après quels détours? Rien ne permet de le de-

1. *Ibid.*

2. STERN, p. 268-69. Voir la préface de WALLIN, l'éditeur du texte arabe, reproduite dans TISCHENDORF, *Evangelia apocrypha*, 2e éd. (Leipzig, 1876), p. XXXIV-XXXV. Le manuscrit, d'après lequel a été publiée l'*Histoire de Joseph*, est certainement de provenance égyptienne.

viner. On a émis l'idée qu'elles reproduiraient trois textes grecs différents[1], mais cette hypothèse échappe à la discussion. Dans l'insuffisance complète de la tradition manuscrite, il serait vain de prétendre rechercher si les variantes propres à chacune de ces trois recensions sont le fait d'un copiste qui aurait, après coup, remanié la traduction, ou du traducteur lui-même, ou du rédacteur grec dont le texte a servi de modèle à ce dernier. Toutefois, pour la recension arabe qui semble de beaucoup postérieure aux deux autres, il est assez clair que la responsabilité de certaines variantes ne remonte pas plus haut que l'interprète.

Même incertitude quant à l'âge du document primitif. D'après M. Stern, dont l'autorité mérite une sérieuse considération, l'original grec de la mort de saint Joseph pourrait remonter au IVe siècle[2]. A parler franc, cette date nous paraît un peu haute. Notre apocryphe contient au chapitre XVII une allusion claire à une anecdote de l'Évangile de l'Enfance[3], lequel ne semble pas à beaucoup près aussi ancien. Les traces d'idées gnostiques, qui éclatent çà et là sur le ton neutre du récit, ressemblent peut-être plus à des rémi-

1. STERN, p. 269. — 2. *Ibid.*
3. Ch. XLII. Voir TISCHENDORF, *op. cit.*, p. 203.

niscences littéraires, qu'à l'expression d'une doctrine encore vivante. On remarquera que ces traces sont plus accusées dans la version saïdique que dans la bohaïrique, qui doit être présumée la plus conforme au texte officiel ou quasi officiel, employé dans la liturgie.

Voici les éditions complètes ou partielles des documents qui nous occupent :

I. Récit bohaïrique, É. REVILLOUT, *Études égyptologiques*, fasc. 7. *Apocryphes coptes du Nouveau Testament* (Paris, 1876, autographie), p. 43-70 (71). — D'après le manuscrit du Musée Borgia, Memphitique XXV (cf. ZOEGA, *Catalogus codicum copticorum qui in Museo Borgiano Velitris asservantur,* p. 33). — P. DE LAGARDE, *Aegyptiaca* (Goettingue, 1883). Manuscrit du Vatican, Memphitique LXVI, daté de l'année 1068, duquel dérive la copie du Musée Borgia (cf. ZOEGA, *loc. cit.*).

Corrections au texte de la première édition, L. STERN, *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, t. XXVI (1883), p. 269-70. — Variantes, J. ARMITAGE ROBINSON, *Coptic Apocryphal Gospels,* dans *Texts and Studies. Contributions to Biblical and Patristic Literature*, t. IV, 2 (Cambridge, 1896), p. 221-29.

II. Fragments saïdiques.

a) Du chap. IV (incomplet) au commencement du chap. VIII, REVILLOUT, p. 28-29. Manuscrit du Musée Borgia, CXVI. — ROBINSON, p. 146-48. Même manuscrit.

b) Du chap. XIII (incomplet) au commencement du chap. XV, ROBINSON, 648-50. Manuscrit *British Museum*, Orient 3581 b (11) (cf. W. E. CRUM, *Catalogue of the Coptic Manuscripts in the British Museum*, Londres, 1905, p. 130).

c) Du chap. XIII (incomplet) au commencement du ch. XXIV, REVILLOUT, p. 30-42. Manuscrit du Musée Borgia, Saïdique CXXI (cf. ZOEGA, p. 225-27, où sont donnés quelques extraits du même texte). — LAGARDE, p. 9-21. Même manuscrit.

III. Texte arabe, G. WALLIN, *Qiṣṣat Yūsef an-naǧǧār, sive*

historia Iosephi fabri lignarii (Leipzig, 1722), p. 4-106. Manuscrit de la Bibliothèque Royale de Suède, arabe CCCCXXXII. — E. Rödiger, dans Thilo, *Codex apocryphus Novi Testamenti* (Leipzig, 1832), p. 6-60. D'après l'édition de Wallin. — P. de Lagarde, *op. cit.*, 1-37. D'après l'édition de Wallin.

Corrections au texte de Wallin dans Lagarde, p. 68.

Le texte bohaïrique avec les variantes du texte arabe et des fragments saïdiques[1] ont été excellemment traduits en allemand par M. Stern, d'après l'édition de M. Revillout, dans l'article qui vient d'être rappelé. J. Armitage Robinson a minutieusement confronté cette version avec le texte publié dans l'intervalle par de Lagarde. Sa traduction anglaise, refaite directement sur le copte, comprend de plus tous les fragments saïdiques précédemment connus et quelques passages inédits, dont le texte s'y trouve joint. Nous n'aurions pas songé un instant à reprendre en sous-œuvre, même par acquit de conscience, le travail de ces excellents interprètes, s'il était jamais admissible de traduire d'après une version un document dont l'original existe encore. Quelques menus détails,

1. Une partie de ces derniers avait déjà été analysée en latin par Zoega (op. cit., p. 225-26). Ed. Dulaurier en a cité de larges extraits en traduction française dans son ouvrage intitulé : *Fragment des révélations apocryphes de saint Barthélemy et de l'histoire des communautés religieuses fondées par saint Pachome* (Paris, 1835), p. 23-29. Sa version est reproduite avec le sommaire de Zoega, dans l'annotation des *Evangelia apocrypha* de Tischendorf (2e éd., p. 128-34).

où nous avons cru devoir nous séparer de nos devanciers, seraient un bien mince résultat d'un effort bien présomptueux.

Il restait peut-être davantage à faire pour l'intelligence du texte arabe. La traduction latine de WALLIN a été revisée par E. RÖDIGER pour le *Codex apocryphus* de THILO, et une seconde fois par H. J. FLEISCHER pour la collection des évangiles apocryphes de TISCHENDORF[1]. Malgré ces corrections réitérées, elle contient encore un trop grand nombre de non-sens, qui tiennent en partie au mauvais état du texte ou de l'édition et peut-être aussi au respect un peu superstitieux de ces distingués orientalistes pour la syntaxe de l'arabe classique. Cette raison et la difficulté pratique de raccorder les variantes de la recension arabe au texte bohaïrique, nous ont déterminé à la retraduire en entier, en la corrigeant dans la mesure de nos moyens[2]. Le lecteur non initié voudra bien nous faire crédit pour ces conjectures, dont le degré de vraisemblance ne peut être apprécié d'après l'aspect des mots transcrits en caractères latins.

Quant au texte saïdique, il a fallu se contenter d'en extraire les principales variantes d'après un

1. *Op. cit.*, p. 122-39.

2. Nous aurions voulu pouvoir la collationner, par ex., sur les mss. Bibl. Nat., arabes 69, 177, 275.

procédé qu'on trouvera sans doute entaché d'éclectisme. Mais comment faire paraître dans une traduction des divergences de rédaction qui n'intéressent pas le sens : jeux de synonymes, inversions, dédoublements d'expressions, etc.? On ne peut demander à une version annotée les services d'une édition critique. D'après ce principe, nous avons cru légitime de nous borner à signaler les leçons significatives[1]. Le chapitre XXIII de texte saïdique, dont la rédaction échappe à tout parallélisme, a été traduit intégralement en appendice.

Nous nous sommes laissé entraîner par l'exemple de ROBINSON à serrer la phrase originale de plus près que nous ne l'aurions fait par conviction. Nous ne l'avons pourtant pas suivi jusqu'au bout dans cette méthode moins prudente qu'il ne paraît. Sauf meilleur avis, il nous semble qu'une traduction est surtout faite pour ceux qui en ont besoin et non pour les spécialistes qui sont en mesure de l'interpréter elle-même à l'aide du parler dont elle imite les allures. En voulant être rigoureusement littérale, elle risque toujours de tromper, par des

1. Ces variantes sont désignées par la lettre S (saïdique). Nous mettons entre <   > les mots qui ne se trouvent que dans la version saïdique; entre [   ] les mots qui y manquent; entre (   ), d'après le contexte, les mots explicatifs ou les mots sur lesquels porte la différence de lecture.

équivalents approximatifs, le lecteur qui ne connaît pas les idiotismes qu'elle vise à reproduire. Quoi qu'elle tente d'ailleurs, elle sera toujours criblée d'inconséquences, qui peuvent la rendre décevante si elle affiche la prétention de ne rien changer à son modèle. A force de chercher l'exactitude du menu détail, elle devient fausse dans l'ensemble. Par le tour insolite qu'un traducteur servile donne à sa propre langue, il se rend illisible, sinon incompréhensible, sans autre résultat que de prêter à l'original lui-même un air barbare qu'il n'a pas ou qui affecte un aspect tout différent. D'autre part, notre apocryphe étant ce qu'il est, nous n'avons pas cru permis de le rendre plus présentable en atténuant les trivialités, les non-sens, les redites, les incohérences et autres défauts qui complètent trop bien sa physionomie suspecte.

Pour des raisons d'ordre pratique, il n'a pas été possible de signaler toutes les expressions empruntées au langage biblique. Outre les citations proprement dites, on n'a relevé que les allusions qui peuvent servir, soit à préciser la pensée, soit à éclairer une locution ambiguë. Celles qui se retrouvent dans les deux textes, n'ont pas été indiquées dans le texte arabe.

P. Peeters.

PROTÉVANGILE DE JACQUES

TEXTE GREC ET TRADUCTION FRANÇAISE

PAR CHARLES MICHEL

ΓΕΝΝΗΣΙΣ ΜΑΡΙΑΣ ΤΗΣ ΑΓΙΑΣ ΘΕΟΤΟΚΟΥ ΚΑΙ ΥΠΕΡΕΝΔΟΞΟΥ ΜΗΤΡΟΣ ΙΗΣΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ.

I

1. Ἐν ταῖς ἱστορίαις τῶν δώδεκα φυλῶν τοῦ Ἰσραὴλ ἦν Ἰωακεὶμ πλούσιος σφόδρα [*Suz.*, 4 (Dan., xiii, 4)] καὶ προσέφερε τὰ δῶρα αὐτοῦ διπλᾶ, λέγων· Ἔσται τὸ τῆς περιουσίας μου παντὶ τῷ λαῷ, καὶ τὸ τῆς ἀφέσεώς μου κυρίῳ εἰς ἱλασμὸν ἐμοί.

2. Ἤγγικεν δὲ ἡ ἡμέρα κυρίου ἡ μεγάλη, καὶ προσέφερον οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τὰ δῶρα αὐτῶν. Καὶ ἔστη κατενώπιον αὐτοῦ Ῥουβὶμ λέγων· Οὐκ ἔξεστίν σοι πρῶτον προσενεγκεῖν τὰ δῶρά σου, καθότι σπέρμα οὐκ ἐποίησας ἐν τῷ Ἰσραήλ.

3. Καὶ ἐλυπήθη Ἰωακεὶμ σφόδρα, καὶ ἀπίει εἰς τὴν

I. — 1. Le récit commence par le début traditionnel : « Dans les histoires, il y avait une fois Joachim, etc. » Mais il a été impossible de garder exactement le tour grec dans la traduction. — Ἐν ταῖς ἱστορίαις : il n'y a pas à se demander ce que c'était que ces « histoires des douze tribus d'Israël », l'auteur, qui ne connaît guère les institutions des Juifs, a voulu sans doute affirmer seulement que Joachim était bien un Israélite. — ἔσται τὸ τῆς περιουσίας μου : Tischendorf a cru, à tort, pouvoir supprimer τό avec quelques mss. — 2. ἡ ἡμέρα κυρίου ἡ μεγάλη :

NAISSANCE DE MARIE
LA SAINTE MÈRE DE DIEU
LA TRÈS GLORIEUSE MÈRE DE JÉSUS-CHRIST

I

1. On lit dans les histoires des douze tribus d'Israël, que Joachim était un homme très riche et qu'il apportait des offrandes doubles, disant : « L'excédent de mon offrande sera pour tout le peuple et ce que je donne en expiation de mes fautes ira au Seigneur en propitiation pour moi ».

2. Or le grand jour du Seigneur arriva et les fils d'Israël apportaient leurs offrandes. Et Ruben se dressa devant Joachim, disant : « Il ne t'est pas permis d'apporter le premier tes offrandes, parce que tu n'as pas engendré de rejeton en Israël ».

3. Et Joachim fut fort affligé, et il se rendit aux archives des douze tribus du peuple, disant : « Je ver-

l'expression revient plus loin, II, 2, mais ne correspond à aucune fête déterminée; l'auteur l'a peut-être empruntée aux *Actes,* II, 20; cf. *Isaïe*, I, 13. L'*Év. de la Nativité de Marie* (II, 1) précise et appelle cette fête *Encaeniorum festivitas.* — σπέρμα οὐκ ἐποίησας : la stérilité était considérée comme un opprobre chez les anciens Hébreux; cf. *Gen.*, XXX, 23. — 3. εἰς τὴν δωδεκάφυλον τοῦ λαοῦ : Postel et Thilo supposent qu'il s'agit ici de l'ἀναγραφή des listes généalogiques.

δωδεκάφυλον τοῦ λαοῦ λέγων· Θεάσομαι τὴν δωδεκάφυλον τοῦ Ἰσραήλ, εἰ ἐγὼ μόνος οὐκ ἐποίησα σπέρμα ἐν τῷ Ἰσραήλ. Καὶ ἠρεύνησε, καὶ εὗρε πάντας τοὺς δικαίους ὅτι σπέρμα ἀνέστησαν ἐν τῷ Ἰσραήλ· καὶ ἐμνήσθη τοῦ πατριάρχου Ἀβραάμ, ὅτι ἐν τῇ ἐσχάτῃ ἡμέρᾳ ἔδωκεν αὐτῷ ὁ θεὸς υἱὸν τὸν Ἰσαάκ.

4. Καὶ ἐλυπήθη Ἰωακεὶμ σφόδρα, καὶ οὐκ ἐφάνη τῇ γυναικὶ αὐτοῦ· ἀλλ' ἔδωκεν ἑαυτὸν εἰς τὴν ἔρημον κἀκεῖ ἔπηξε τὴν σκηνὴν αὐτοῦ, καὶ ἐνήστευσεν ἡμέρας τεσσαράκοντα καὶ νύκτας τεσσαράκοντα, λέγων ἐν ἑαυτῷ· Οὐ καταβήσομαι οὔτε ἐπὶ βρωτὸν οὔτε ἐπὶ ποτὸν ἕως οὗ ἐπισκέψεταί με κύριος ὁ θεός μου, καὶ ἔσται μου ἡ εὐχὴ βρῶμα καὶ πόμα.

II

1. Ἡ δὲ γυνὴ αὐτοῦ Ἄννα δύο θρήνους ἐθρήνει καὶ δύο κοπετοὺς ἐκόπτετο, λέγουσα· Κόψομαι τὴν χηρείαν μου, κόψομαι καὶ τὴν ἀτεκνίαν μου.

2. Ἤγγισεν δὲ ἡ ἡμέρα κυρίου ἡ μεγάλη, καὶ εἶπεν Ἰουδὶθ ἡ παιδίσκη αὐτῆς· Ἕως πότε ταπεινοῖς τὴν ψυχήν σου; ἰδοὺ ἤγγικεν ἡ ἡμέρα κυρίου ἡ μεγάλη, καὶ οὐκ ἔξεστίν σοι πενθεῖν [cf. *Ps.* CXVII (CXVIII), **24**].

4. ἡμέρας τεσσαράκοντα : c'est le nombre traditionnel: Moïse, Élie, Jésus jeûnent quarante jours, *Exode,* XXIV, 18; XXXIV, 28; *Deuter.*, IX, 9; III *Rois*, XIX, 8; *Matth.*, IV, 2; cf. ROSCHER, *Die Zahl 40 in Glauben, Brauch und Schrifttum der Semiten*

rai dans les archives des douze tribus d'Israël si je suis seul à n'avoir pas engendré de rejeton en Israël ». Et il fit des recherches et il trouva que tous les justes avaient procréé de la descendance en Israël; et il se souvint du patriarche Abraham, se rappelant qu'à son dernier jour Dieu lui avait donné pour fils Isaac.

4. Et Joachim fut fort affligé et il ne se montra pas à sa femme; mais il se rendit dans le désert et là il planta sa tente, et il jeûna quarante jours et quarante nuits, disant en lui-même : « Je ne descendrai ni pour manger ni pour boire jusqu'à ce que le Seigneur, mon Dieu, me visite, et la prière sera ma nourriture et ma boisson ».

II

1. Mais sa femme Anne pleurait et se lamentait doublement, disant : « Je veux me lamenter sur mon veuvage, et me lamenter aussi sur ma stérilité ».

2. Or le grand jour du Seigneur arriva, et Judith, sa servante, lui dit : « Jusques à quand cet abattement de ton âme? Voici venu le grand jour du Seigneur, et il ne t'est pas permis de pleurer; mais prends ce bandeau que m'a donné la maîtresse de mon travail; je ne

(Abh. der philol.-hist. Klasse der königl. sächs. Ges. der Wiss., XXVII [Leipzig, 1909], p. 106), p. 16.

II. — 1. Ἄννα : la mère de Marie a ici le nom et les traits d'Anne, l'une des deux femmes d'Elcana, et la mère de Samuel, I *Rois*, ch. I. — 2. Ἰουδίθ : le nom a dans les mss. des formes assez différentes. — ἡ κυρία τοῦ ἔργου : il s'agit peut-être de l'ancienne maîtresse de Judith. — χαρακτῆρα ἔχει βασιλικόν : Postel et Thilo lisent, avec plusieurs mss., ἔχεις.

ἀλλὰ λάβε τοῦτο τὸ κεφαλοδέσμιον, ὃ ἔδωκέν μοι ἡ κυρία τοῦ ἔργου, καὶ οὐκ ἔξεστίν μοι ἀναδήσασθαι αὐτό, καθότι παιδίσκη εἰμί, καὶ χαρακτῆρα ἔχει βασιλικόν.

3. Καὶ εἶπεν Ἄννα· Ἀπόστηθι ἀπ' ἐμοῦ, καὶ ταῦτα οὐκ ἐποίησα, καὶ κύριος ἐταπείνωσέν με σφόδρα· μήπως πανοῦργος ἔδωκέν σοι τοῦτο, καὶ ἦλθες κοινωνῆσαί με τῇ ἁμαρτίᾳ σου. Καὶ εἶπεν Ἰουδίθ· Τί ἀράσομαί σοι, καθότι κύριος ἀπέκλεισε τὴν μήτραν σου [I *Rois*, I, 6] τοῦ μὴ δοῦναί σοι καρπὸν ἐν τῷ Ἰσραήλ.

4. Καὶ ἐλυπήθη Ἄννα σφόδρα, καὶ περιείλατο τὰ ἱμάτια αὐτῆς τὰ πενθικά, καὶ ἀπεσμήξατο τὴν κεφαλὴν αὐτῆς καὶ ἐνεδύσατο τὰ ἱμάτια αὐτῆς νυμφικά [cf. *Judith*, X, 3], καὶ περὶ ὥραν ἐνάτην κατέβη εἰς τὸν παράδεισον τοῦ περιπατῆσαι. Καὶ εἶδε δαφνηδαίαν, καὶ ἐκάθισεν ὑποκάτω αὐτῆς, καὶ ἐλιτάνευσεν τὸν δεσπότην λέγουσα· Ὁ θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν, εὐλόγησόν με καὶ ἐπάκουσον τῆς δεήσεώς μου, καθὼς εὐλόγησας τὴν μήτραν Σάρρας καὶ ἔδωκας αὐτῇ υἱὸν τὸν Ἰσαάκ [*Gen.*, XXI, 1-3].

III

1. Καὶ ἀτενίσασα εἰς τὸν οὐρανὸν εἶδε καλιὰν στρουθίων ἐν τῇ δαφνηδαίᾳ, καὶ ἐποίησε θρῆνον ἐν ἑαυτῇ λέγουσα·

Οἴ μοι, τίς με ἐγέννησεν; ποία δὲ μήτρα ἐξέφυσέ με; ὅτι κατάρα ἐγεννήθην ἐγὼ ἐνώπιον τῶν υἱῶν Ἰσ-

3. οὐκ ἐποίησα : il semble que l'on ait ici un cas d'aoriste gnomique, cf. *Jean*, XV, 6; *Apoc.*, X, 7 (Blass, *Gramm. des N. T. Griech.* [Gœttingue, 1896], p. 189), quoique cette forme soit bien rare à cette époque. — τί ἀράσομαί σοι : la servante emprunte

puis pas le porter, parce que je suis servante et qu'il a le signe royal ».

3. Et Anne dit : « Éloigne-toi de moi; je ne fais pas cela, car le Seigneur m'a fort humiliée; sans doute, quelque méchant t'a donné ce bandeau et tu es venue pour m'associer à ta faute ». Et Judith dit : « Quel mal pourrais-je te souhaiter, puisque le Seigneur a fermé ton sein pour qu'il ne te donne pas de postérité en Israël ? »

4. Et Anne fut fort affligée, et elle ôta ses habits de deuil et elle se lava la tête et revêtit ses habits de noce, et vers la neuvième heure, elle descendit dans son jardin, pour se promener. Et elle vit un laurier, et elle s'assit dessous et elle pria le Seigneur, disant : « Dieu de mes pères, bénis-moi et exauce ma prière, ainsi que tu as béni les entrailles de Sarah et que tu lui as donné son fils Isaac ».

III

1. Et levant les yeux au ciel, elle vit un nid de passereaux dans le laurier, et elle se mit à gémir, disant en elle-même :

« Hélas! qui m'a engendrée, et quelles entrailles m'ont enfantée, pour que je sois devenue un objet de malédiction pour les fils d'Israël, et qu'ils m'aient

ici des traits à la seconde femme d'Elcana, I *Rois*, I, 6. — 4. ὥραν ἐνάτην : vers trois heures de l'après-midi.

III. — 1. ἐκ ναοῦ κυρίου : Anna s'identifie avec Joachim, dans la personne de qui elle a été outragée.

ραήλ, καὶ ὠνειδίσθην, καὶ ἐξεμυκτήρισάν με ἐκ ναοῦ κυρίου.

2. Οἴ μοι, τίνι ὡμοιώθην ἐγώ; οὐχ ὡμοιώθην ἐγὼ τοῖς πετεινοῖς τοῦ οὐρανοῦ, ὅτι καὶ τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ γόνιμά εἰσιν ἐνώπιόν σου, κύριε.

Οἴ μοι, τίνι ὡμοιώθην ἐγώ; οὐχ ὡμοιώθην ἐγὼ τοῖς θηρίοις τῆς γῆς, ὅτι καὶ τὰ θηρία τῆς γῆς γόνιμά εἰσιν ἐνώπιόν σου, κύριε.

3. Οἴ μοι, τίνι ὡμοιώθην ἐγώ; οὐχ ὡμοιώθην τοῖς ὕδασιν τούτοις, ὅτι καὶ τὰ ὕδατα ταῦτα γόνιμά εἰσιν ἐνώπιόν σου, κύριε.

Οἴ μοι, τίνι ὡμοιώθην ἐγώ; οὐχ ὡμοιώθην ἐγὼ τῇ γῇ ταύτῃ, ὅτι καὶ ἡ γῆ αὕτη προσφέρει τοὺς καρποὺς αὐτῆς κατὰ καιρόν [cf. *Ps.* I, 3], καὶ σὲ εὐλογεῖ, κύριε·

IV

1. Καὶ ἰδοὺ ἄγγελος κυρίου ἐπέστη λέγων αὐτῇ· Ἄννα, Ἄννα, ἐπήκουσε κύριος τῆς δεήσεώς σου, καὶ συλλήψει καὶ γεννήσεις [cf. LUC, I, 13; *Gen.*, XVI, 11; *Juges,* XIII, 3-7; I *Rois,* I, 20], καὶ λαληθήσεται τὸ σπέρμα σου ἐν ὅλῃ τῇ οἰκουμένῃ. Καὶ εἶπεν Ἄννα· Ζῇ κύριος ὁ θεός μου, ἐὰν γεννήσω εἴτε ἄρρεν εἴτε θῆλυ, προσάξω αὐτὸ δῶρον κυρίῳ τῷ θεῷ μου, καὶ ἔσται λειτουργοῦν αὐτῷ πάσας τὰς ἡμέρας τῆς ζωῆς αὐτοῦ [cf. I *Rois,* I, 11,28; II, 11].

2. Καὶ ἰδοὺ ἦλθον ἄγγελοι δύο λέγοντες αὐτῇ· Ἰδοὺ

2. τίνι ὡμοιώθην : cf. τίνι με ὡμοιώσατε, *Isaïe*, XL, 25; XLVI, 5; καὶ ὡμοιώθη λέοντι, I *Macch.*, III, 4.

IV. — 1. Ζῇ κύριος ὁ θεός μου : cette formule, empruntée à la version des Septante (*Juges*, VIII, 19; *Ruth*, III, 13; cf. κύριε,

outragée et chassée avec dérision du temple du Seigneur?

2. Hélas! à qui ai-je été assimilée? Ce n'est pas aux oiseaux du ciel; car même les oiseaux du ciel sont féconds devant vous, Seigneur.

Hélas! à qui ai-je été assimilée? Ce n'est pas aux bêtes sauvages de la terre; car même les bêtes sauvages de la terre sont fécondes devant vous, Seigneur.

3. Hélas! à qui ai-je été assimilée? Ce n'est pas à ces eaux; car même ces eaux sont fécondes devant vous, Seigneur.

Hélas! à qui ai-je été assimilée? Ce n'est pas à cette terre; car même cette terre porte ses fruits en leur temps, et vous bénit, Seigneur. »

IV

1. Et voici qu'un ange du Seigneur apparut et lui dit : « Anne, Anne, le Seigneur a écouté ta prière : tu concevras et tu enfanteras, et on parlera de ta progéniture sur toute la terre ». Et Anne dit : « Par la vie du Seigneur, mon Dieu, si j'enfante soit un fils, soit une fille, je l'amènerai comme offrande au Seigneur, mon Dieu, et il sera à son service tous les jours de sa vie ».

2. Et alors deux messagers vinrent à elle et lui dirent : « Voici que Joachim ton époux arrive avec ses

ζῇ ἡ ψυχή σου, I *Rois*, I, 26), reparaît souvent plus loin; elle signifie à peu près : « Aussi vrai que vit le Seigneur, mon Dieu ». — 2. ἐν γαστρὶ λήψεται : le ms. B a εἴληφε; on retrouve ce parfait dans le récit d'ÉPIPHANE, *Haeres.*, LXXIX, 5 : ἡ γυνή σου συνειληφυῖα.

Ἰωακεὶμ ὁ ἀνήρ σου ἔρχεται μετὰ τῶν ποιμνίων αὐτοῦ. Ἄγγελος γὰρ κυρίου κατέβη πρὸς αὐτὸν λέγων· Ἰωακείμ, Ἰωακείμ, ἐπήκουσε κύριος ὁ θεὸς τῆς δεήσεώς σου [Luc, I, 13], κατάβηθι ἐντεῦθεν· ἰδοὺ γὰρ ἡ γυνή σου Ἄννα ἐν γαστρὶ λήψεται [Luc, I, 31].

3. Καὶ κατέβη Ἰωακείμ, καὶ ἐκάλεσεν τοὺς ποιμένας αὐτοῦ λέγων· Φέρετέ μοι ὧδε δέκα ἀμνάδας ἀσπίλους καὶ ἀμώμους, καὶ ἔσονται κυρίῳ τῷ θεῷ μου· καὶ φέρετέ μοι δεκαδύο μόσχους ἁπαλούς, καὶ ἔσονται τοῖς ἱερεῦσι καὶ τῇ γερουσίᾳ· καὶ ἑκατὸν χιμάρους παντὶ τῷ λαῷ.

4. Καὶ ἰδοὺ Ἰωακεὶμ ἧκε μετὰ τῶν ποιμνίων αὐτοῦ, καὶ ἔστη Ἄννα πρὸς τὴν πύλην καὶ εἶδε τὸν Ἰωακεὶμ ἐρχόμενον, καὶ δραμοῦσα ἐκρεμάσθη εἰς τὸν τράχηλον αὐτοῦ λέγουσα· Νῦν οἶδα ὅτι κύριος ὁ θεὸς εὐλόγησέ με σφόδρα· ἰδοὺ γὰρ ἡ χήρα οὐκέτι χήρα, καὶ ἡ ἄτεκνος ἐν γαστρὶ λήψομαι. Καὶ ἀνεπαύσατο Ἰωακεὶμ τὴν πρώτην ἡμέραν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ.

V

1. Τῇ δὲ ἐπαύριον προσέφερε τὰ δῶρα αὐτοῦ λέγων ἐν ἑαυτῷ· Ἐὰν κύριος ὁ θεὸς ἱλασθῇ μοι, τὸ πέταλον τοῦ ἱερέως φανερόν μοι ποιήσει. Καὶ προσέφερεν τὰ δῶρα αὐτοῦ Ἰωακεὶμ καὶ προσεῖχεν τῷ πετάλῳ τοῦ ἱερέως, ὡς ἐπέβη ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον κυρίου, καὶ οὐκ εἶδεν ἁμαρτίαν ἐν ἑαυτῷ. Καὶ εἶπεν Ἰωακείμ· Νῦν οἶδα ὅτι κύριος

V. — 1. τὸ πέταλον : c'est le disque d'or porté par le grand prêtre (*Exode,* XXVIII, 32-34 ; *Lév.,* VIII, 9) ; on semble avoir cru

troupeaux; car un ange du Seigneur est descendu vers lui, disant : « Joachim, Joachim, le Seigneur Dieu a « écouté ta prière; descends d'ici, car voici que ta « femme Anne concevra dans ses entrailles ».

3. Et Joachim descendit, et il appela ses bergers, disant : « Apportez-moi ici dix agneaux sans tache et irréprochables, et ils seront pour le Seigneur mon Dieu; apportez-moi aussi douze veaux de chair tendre et ils seront pour les prêtres et le conseil des Anciens; et cent chevreaux pour tout le peuple ».

4. Et voici que Joachim arriva avec ses troupeaux, et Anne, se tenant debout près de la porte, vit venir Joachim, et courant à lui, elle se suspendit à son cou, disant : « Maintenant je sais que le Seigneur Dieu m'a comblée de bénédictions; car voici que j'étais veuve et je ne le suis plus, j'étais sans enfant, et je vais concevoir dans mes entrailles ». Et Joachim se reposa le premier jour dans sa maison.

V

1. Or le lendemain il présenta ses offrandes, disant en lui-même : « Si le Seigneur Dieu m'est propice, il m'accordera de voir le disque d'or du prêtre ». Et Joachim présenta ses offrandes et il fixa ses regards sur le disque du prêtre, lorsque celui-ci monta à l'autel du Seigneur, et il n'aperçut pas de faute en soi. Et Joachim dit : « Maintenant je sais que le Seigneur

que saint Jacques et saint Jean l'avaient porté aussi : cf. Eusèbe, *H. E.*, III, xxxi, 3 = V, xxiv, 3; Épiph., *Haeres.*, xxix, 4.

ἱλάσθη μοι καὶ ἀφῆκεν πάντα τὰ ἁμαρτήματά μου. Καὶ κατέβη ἐκ ναοῦ κυρίου δεδικαιωμένος, καὶ ἀπῆλθεν ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ [cf. Luc, xviii, 14].

2. Ἐπληρώθησαν δὲ οἱ μῆνες αὐτῆς· ἐν δὲ τῷ ἐνάτῳ μηνὶ ἐγέννησεν Ἄννα. Καὶ εἶπεν τῇ μαίᾳ· Τί ἐγέννησα; Ἡ δὲ εἶπεν· Θῆλυ. Καὶ εἶπεν Ἄννα· Ἐμεγαλύνθη ἡ ψυχή μου ἐν τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ [Luc, i, 46]· καὶ ἀνέκλινεν αὐτήν. Πληρωθεισῶν δὲ τῶν ἡμερῶν ἀπεσμήξατο Ἄννα, καὶ ἔδωκεν μασθὸν τῇ παιδί, καὶ ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα αὐτῆς Μαριάμ.

VI

1. Ἡμέρᾳ δὲ καὶ ἡμέρᾳ ἐκραταιοῦτο ἡ παῖς· γενομένης δὲ αὐτῆς ἑξαμηνιαίου ἔστησεν ἡ μήτηρ αὐτῆς χαμαί, τοῦ διαπειράσαι εἰ ἵσταται. Καὶ ἑπτὰ βήματα περιπατήσασα ἦλθεν εἰς τὸν κόλπον αὐτῆς. Καὶ ἀνήρπασεν αὐτὴν λέγουσα· Ζῇ κύριος ὁ θεός μου, οὐ μὴ περιπατήσῃς ἐν τῇ γῇ ταύτῃ, ἕως ἂν ἀπάξω σε ἐν τῷ ναῷ κυρίου. Καὶ ἐποίησεν ἁγίασμα ἐν τῷ κοιτῶνι αὐτῆς, καὶ πᾶν κοινὸν καὶ ἀκάθαρτον οὐκ εἴα διέρχεσθαι δι' αὐτῆς· καὶ ἐκάλεσε τὰς θυγατέρας τῶν Ἑβραίων τὰς ἀμιάντους, καὶ διεπλάνων αὐτήν.

2. Ἐγένετο δὲ πρῶτος ἐνιαυτὸς τῇ παιδί, καὶ ἐποίησεν Ἰωακεὶμ δοχὴν μεγάλην [cf. *Gen.*, xxi, 8], καὶ ἐκά-

2. ἀπεσμήξατο : au bout de quatorze jours, ainsi que l'indique le *Lévit.*, xii, 5. — Μαριάμ : certains mss. donnent quelquefois dans la suite la forme Μαρία; nous avons gardé partout la forme hébraïque, qui est d'ailleurs la plus fréquente.

VI. — 1. διεπλάνων αὐτήν : διαπλανάω, que donnent les meilleurs

m'est propice et qu'il m'a remis toutes mes fautes ». Et il descendit justifié du temple du Seigneur et il retourna dans sa maison.

2. Or les mois d'Anne s'accomplirent : le neuvième, elle enfanta. Et elle dit à la sage-femme : « Qu'ai-je enfanté? » Celle-ci dit : « Une fille ». Et Anne reprit : « Mon âme a été glorifiée en ce jour » : et elle coucha l'enfant. Les jours étant accomplis, Anne se lava, elle donna le sein à l'enfant, et elle l'appela Marie.

VI

1. De jour en jour l'enfant se fortifiait; lorsqu'elle eut six mois, sa mère la mit à terre, pour voir si elle se tiendrait debout. Elle fit sept pas et s'en vint dans le giron de sa mère. Et celle-ci la souleva disant : « Par la vie du Seigneur mon Dieu, tu ne fouleras plus ce sol jusqu'au jour où je t'emmènerai dans le temple du Seigneur ». Et elle établit un sanctuaire dans la chambre de l'enfant, à qui elle ne laissa prendre comme nourriture rien de vil ni d'impur. Et elle appela les filles des Hébreux qui étaient sans tache et celles-ci divertirent l'enfant.

2. La petite fille arriva à l'âge d'un an, et Joachim donna un grand festin, et il invita les prêtres et les scribes et le conseil des Anciens et tout le peuple d'Is-

mss., ne peut guère avoir ici que le sens de *divertir, distraire*; certains copistes ne comprenant pas l'expression ont corrigé de diverses manières. — 2. δοχὴν μεγάλην : les Juifs ne célébraient pas l'anniversaire de la naissance. Ici cette fête remplace celle par laquelle on célébrait le sevrage de l'enfant, ainsi que l'avait fait Abraham, *Gen.*, XXI, 8.

λεσε τοὺς ἱερεῖς καὶ τοὺς γραμματεῖς καὶ τὴν γερουσίαν καὶ πάντα τὸν λαὸν τοῦ Ἰσραήλ. Καὶ προσήνεγκεν Ἰωακεὶμ τὴν παῖδα τοῖς ἱερεῦσι, καὶ εὐλόγησαν αὐτὴν λέγοντες· Ὁ θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν, εὐλόγησον τὴν παῖδα ταύτην καὶ δὸς αὐτῇ ὄνομα ὀνομαστὸν αἰώνιον ἐν πάσαις ταῖς γενεαῖς [cf. Luc, I, 48]. Καὶ εἶπε πᾶς ὁ λαός· Γένοιτο, γένοιτο, ἀμήν. Καὶ προσήνεγκεν αὐτὴν τοῖς ἀρχιερεῦσι, καὶ εὐλόγησαν αὐτὴν λέγοντες· Ὁ θεὸς τῶν ὑψωμάτων, ἐπίβλεψον ἐπὶ τὴν παῖδα ταύτην καὶ εὐλόγησον αὐτὴν ἐσχάτην εὐλογίαν, ἥτις διαδοχὴν οὐκ ἔχει.

3. Καὶ ἀνήρπασεν αὐτὴν ἡ μήτηρ αὐτῆς ἐν τῷ ἁγιάσματι τοῦ κοιτῶνος αὐτῆς, καὶ ἔδωκεν αὐτῇ μασθόν. Καὶ ἐποίησεν Ἄννα ᾆσμα κυρίῳ τῷ θεῷ λέγουσα· Ἄσω ᾠδὴν κυρίῳ τῷ θεῷ μου, ὅτι ἐπεσκέψατό με καὶ ἀφείλατο ἀπ' ἐμοῦ τὸ ὄνειδος τῶν ἐχθρῶν μου [*Gen.*, XXX, 23; cf. Luc, I, 25]· καὶ ἔδωκέν μοι κύριος καρπὸν δικαιοσύνης αὐτοῦ, μονοούσιον πολυπλάσιον ἐνώπιον αὐτοῦ. Τίς ἀναγγελεῖ τοῖς υἱοῖς Ῥουβὶμ ὅτι Ἄννα θηλάζει [*Gen.*, XXI, 7]; ἀκούσατε, ἀκούσατε, αἱ δώδεκα φυλαὶ τοῦ Ἰσραήλ, ὅτι Ἄννα θηλάζει. Καὶ ἀνέπαυσεν αὐτὴν ἐν τῷ κοιτῶνι τοῦ ἁγιάσματος αὐτῆς, καὶ ἐξῆλθεν καὶ διηκόνει αὐτοῖς. Τελεσθέντος δὲ τοῦ δείπνου κατέβησαν εὐφραινόμενοι καὶ δοξάζοντες τὸν θεὸν Ἰσραήλ.

VII

1. Τῇ δὲ παιδὶ προσετίθεντο οἱ μῆνες αὐτῆς. Ἐγένετο δὲ διετὴς ἡ παῖς, καὶ εἶπεν Ἰωακείμ· Ἀνάξωμεν αὐτὴν ἐν τῷ ναῷ κυρίου, ὅπως ἀποδῶμεν τὴν ἐπαγγελίαν ἣν

raël. Et Joachim présenta l'enfant aux prêtres, et ceux-ci la bénirent, disant : « Dieu de nos pères, bénis cette enfant et donne-lui un nom qui soit répété jusqu'à la fin des siècles à travers toutes les générations ». Et tout le peuple dit : « Ainsi soit-il, ainsi soit-il, amen ». Et Joachim la présenta aux princes des prêtres, et ceux-ci la bénirent, disant : « Dieu des hauteurs du ciel, abaisse tes regards sur cette enfant et donne-lui une bénédiction suprême, une bénédiction sans seconde ».

3. Et sa mère l'emporta dans le sanctuaire de sa chambre, et elle lui donna le sein. Et Anne adressa un hymne au Seigneur Dieu, disant : « Je veux chanter un hymne au Seigneur mon Dieu, parce qu'il m'a visitée et qu'il a écarté de moi l'outrage de mes ennemis; et le Seigneur m'a donné un fruit de sa justice à la fois un et multiple devant sa face. Qui annoncera aux fils de Ruben qu'Anne allaite un enfant? Apprenez, apprenez, vous les douze tribus d'Israël, qu'Anne allaite un enfant ». Et elle la déposa dans la chambre au sanctuaire et elle sortit et elle servit les invités. Le repas achevé, ils descendirent pleins d'allégresse et glorifiant le Dieu d'Israël.

VII

1. Or les mois se succédaient pour l'enfant. Elle atteignit l'âge de deux ans, et Joachim dit : « Conduisons-la au temple du Seigneur pour accomplir la pro-

VII. — 1. εἶπεν Ἰωακείμ : réminiscence du dialogue entre Elcana et Anna, au livre de Samuel (I *Rois*, I, 21-23).

ἐπηγγειλάμεθα, μήπως ἀποστείλῃ ὁ δεσπότης ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἀπρόσδεκτον γένηται τὸ δῶρον ἡμῶν. Καὶ εἶπεν Ἄννα· Ἀναμείνωμεν τὸ τρίτον ἔτος, ὅπως μὴ ζητήσει ἡ παῖς πατέρα ἢ μητέρα. Καὶ εἶπεν Ἰωακείμ· Ἀναμείνωμεν.

2. Καὶ ἐγένετο τριετὴς ἡ παῖς, καὶ εἶπεν Ἰωακείμ· Καλέσατε τὰς θυγατέρας τῶν Ἑβραίων τὰς ἀμιάντους καὶ λαβέτωσαν ἀνὰ λαμπάδα, καὶ ἔστωσαν καιόμεναι, ἵνα μὴ στραφῇ ἡ παῖς εἰς τὰ ὀπίσω καὶ αἰχμαλωτισθῇ ἡ καρδία αὐτῆς ἐκ ναοῦ κυρίου. Καὶ ἐποίησαν οὕτως ἕως ἀνέβησαν ἐν τῷ ναῷ κυρίου. Καὶ ἐδέξατο αὐτὴν ὁ ἱερεύς, καὶ φιλήσας εὐλόγησεν αὐτὴν καὶ εἶπεν· Ἐμεγάλυνεν κύριος τὸ ὄνομά σου ἐν πάσαις ταῖς γενεαῖς· ἐπὶ σοὶ ἐπ' ἐσχάτου τῶν ἡμερῶν φανερώσει κύριος τὸ λύτρον αὐτοῦ τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ [cf. I Pierre, i, 20].

3. Καὶ ἐκάθισεν αὐτὴν ἐπὶ τρίτου βαθμοῦ τοῦ θυσιαστηρίου, καὶ ἐπέβαλεν κύριος ὁ θεὸς χάριν ἐπ' αὐτήν, καὶ κατεχόρευσεν τοῖς ποσὶν αὐτῆς, καὶ ἠγάπησεν αὐτὴν πᾶς οἶκος Ἰσραήλ [cf. I *Rois*, xviii, 16].

VIII

1. Καὶ κατέβησαν οἱ γονεῖς αὐτῆς θαυμάζοντες καὶ αἰνοῦντες τὸν δεσπότην θεόν, ὅτι οὐκ ἐπεστράφη ἡ παῖς εἰς τὰ ὀπίσω. Ἦν δὲ Μαριὰμ ἐν τῷ ναῷ κυρίου ὡς περι-

2. ἀνὰ λαμπάδα : sens distributif assez rare, cf. viii, 3, ἀνὰ ῥάβδον, et *Matth.*, xx, 9, ἀνὰ δηνάριον ἔλαβον. — ἐδέξατο αὐτὴν ὁ ἱερεύς : Épiphane (*Ancor.*, lx) dit que les premiers-nés de-

messe que nous avons faite, de peur que le Tout-Puissant ne nous envoie un messager et qu'il ne rejette notre offrande ». Et Anne dit : « Attendons la troisième année pour que l'enfant ne cherche pas son père et sa mère ». Et Joachim dit : « Attendons ».

2. Et l'enfant atteignit l'âge de trois ans, et Joachim dit : « Appelez les filles des Hébreux qui sont sans tache, et qu'elles prennent chacune un flambeau et que ceux-ci restent allumés de peur que l'enfant ne se retourne en arrière et que son cœur ne se fixe en dehors du temple du Seigneur ». Elles firent ce qui leur était commandé, jusqu'au moment où elles montèrent au temple du Seigneur. Et le prêtre reçut l'enfant, et l'ayant embrassée il la bénit et il dit : « Le Seigneur a glorifié ton nom dans toutes les générations. En toi, au dernier jour, le Seigneur fera voir la rédemption par lui accordée aux fils d'Israël ».

3. Et il fit asseoir l'enfant sur la troisième marche de l'autel, et le Seigneur Dieu fit descendre sa grâce sur elle, et elle dansa sur ses pieds et toute la maison d'Israël la chérit.

VIII

1. Et ses parents descendirent remplis d'admiration et louant le Dieu Puissant parce que l'enfant ne s'était pas retournée en arrière. Et Marie était dans le temple

vaient être consacrés dans le temple et y être élevés. C'est peut-être une conclusion déduite de l'histoire de Samuel (I *Rois*, I) et de notre texte.

2

στερὰ νεμομένη, καὶ ἐλάμβανεν τροφὴν ἐκ χειρὸς ἀγγέλου.

2. Γενομένης δὲ αὐτῆς δωδεκαετοῦς, συμβούλιον ἐγένετο τῶν ἱερέων λεγόντων· Ἰδοὺ ἡ Μαριὰμ γέγονεν δωδεκαετὴς ἐν τῷ ναῷ κυρίου· τί οὖν αὐτὴν ποιήσωμεν, μήπως μιάνῃ τὸ ἁγίασμα κυρίου; Καὶ εἶπον τῷ ἀρχιερεῖ· Σὺ ἕστηκας ἐπὶ τὸ θυσιαστήριον κυρίου, εἴσελθε καὶ πρόσευξαι περὶ αὐτῆς, καὶ ὃ ἐὰν φανερώσει σοι κύριος, τοῦτο καὶ ποιήσωμεν.

3. Καὶ εἰσῆλθεν ὁ ἀρχιερεὺς λαβὼν τὸν δωδεκακώδωνα εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων, καὶ ηὔξατο περὶ αὐτῆς. Καὶ ἰδοὺ ἄγγελος κυρίου ἐπέστη λέγων αὐτῷ· Ζαχαρία, Ζαχαρία, ἔξελθε καὶ ἐκκλησίασον τοὺς χηρεύοντας τοῦ λαοῦ, καὶ ἐνεγκάτωσαν ἀνὰ ῥάβδον, καὶ ᾧ ἐὰν ἐπιδείξῃ κύριος σημεῖον, τούτου ἔσται γυνή [cf. *Nombres*, XVII, 16-24]. Ἐξῆλθον δὲ οἱ κήρυκες καθ' ὅλης τῆς περιχώρου τῆς Ἰουδαίας, καὶ ἤχησεν ἡ σάλπιγξ κυρίου, καὶ ἔδραμον πάντες.

IX

1. Ἰωσὴφ δὲ ῥίψας τὸ σκέπαρνον ἐξῆλθεν εἰς συνάν-

VIII. — 2. δωδεκαετής : certains mss. ainsi que l'*Évangile de la Nativité de Marie* (VII, 2) disent quatorze ans. — 3. τὸν δωδεκακώδωνα : la robe magnifique, décrite dans l'*Exode* (XXVIII, 31-35), que revêtait le grand prêtre pour entrer dans le sanctuaire. Elle était ornée dans le bas de grenades de pourpre mêlées à des clochettes d'or. Le nombre de douze clochettes que donne aussi Justin (*Dial. avec Tryphon*, XLII, 1, éd. Archam-

du Seigneur, se nourrissant comme une colombe, et elle recevait sa nourriture de la main d'un ange.

2. Or lorsqu'elle atteignit l'âge de douze ans, les prêtres se réunirent et dirent : « Voici que Marie a atteint l'âge de douze ans dans le temple du Seigneur; quelle mesure prendrons-nous envers elle pour qu'elle ne souille pas le sanctuaire du Seigneur? » Et ils dirent au grand prêtre : « C'est toi qui as été préposé à l'autel du Seigneur, entre et prie au sujet de Marie, et faisons ce que te révélera le Seigneur ».

3. Et le grand prêtre, prenant le vêtement aux douze clochettes, entra dans le Saint des Saints et il pria pour Marie. Et voici qu'un ange du Seigneur apparut, lui disant : « Zacharie, Zacharie, sors et rassemble ceux du peuple qui sont veufs, et qu'ils apportent chacun une baguette, et celui à qui le Seigneur enverra un prodige, de celui-là elle sera la femme ». Les hérauts sortirent et parcoururent tout le pays de Judée, et la trompette du Seigneur retentit et tous accoururent.

IX

1. Or Joseph, ayant jeté sa hache, sortit pour se joindre à eux; et s'étant réunis, ils allèrent avec leurs baguettes trouver le grand prêtre. Celui-ci prit les

bault) n'est pas mentionné dans la Bible; il provient peut-être d'une confusion avec les douze pierres de la tunique du grand prêtre (*Exode*, XXVIII, 17-21).

IX. — 1. **περιστερά** : l'*Évangile de la Nativité de Marie* (ch. VII) dit que, pour accomplir la prophétie d'Isaïe (XI, 1, 2), la baguette doit produire une fleur sur laquelle se posera l'esprit de Dieu.

τησιν αὐτῶν· καὶ συναχθέντες ἀπῆλθον πρὸς τὸν ἀρχιερέα, λαβόντες τὰς ῥάβδους. Λαβὼν δὲ ἁπάντων τὰς ῥάβδους εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἱερὸν καὶ ηὔξατο. Τελέσας δὲ τὴν εὐχὴν ἔλαβε τὰς ῥάβδους καὶ ἐξῆλθε καὶ ἐπέδωκεν αὐτοῖς· καὶ σημεῖον οὐκ ἦν ἐν αὐταῖς. Τὴν δὲ ἐσχάτην ῥάβδον ἔλαβεν Ἰωσήφ· καὶ ἰδοὺ περιστερὰ ἐξῆλθεν ἐκ τῆς ῥάβδου καὶ ἐπετάσθη ἐπὶ τὴν κεφαλὴν Ἰωσήφ. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεὺς τῷ Ἰωσήφ· Σὺ κεκλήρωσαι τὴν παρθένον κυρίου παραλαβεῖν εἰς τήρησιν ἑαυτῷ.

2. Καὶ ἀντεῖπεν Ἰωσὴφ λέγων· Υἱοὺς ἔχω καὶ πρεσβύτης εἰμί, αὕτη δὲ νεᾶνις· μήπως περίγελως γένωμαι θοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεὺς τῷ Ἰωσήφ· Φοβήθητι κύριον τὸν θεόν σου, καὶ μνήσθητι ὅσα ἐποίησεν ὁ θεὸς Δαθὰν καὶ Ἀβειρὼν καὶ Κορέ, πῶς ἐδιχάσθη ἡ γῆ καὶ κατεπόθησαν διὰ τὴν ἀντιλογίαν αὐτῶν [*Nombres*, XVI, 1 sqq.]. Καὶ νῦν φοβήθητι, Ἰωσήφ, μήπως ἔσται ταῦτα ἐν τῷ οἴκῳ σου.

3. Καὶ φοβηθεὶς Ἰωσὴφ παρέλαβεν αὐτὴν εἰς τήρησιν ἑαυτῷ. Καὶ εἶπεν Ἰωσὴφ τῇ Μαριάμ· Ἰδοὺ παρέλαβόν σε ἐκ ναοῦ κυρίου, καὶ νῦν καταλείπω σε ἐν τῷ οἴκῳ μου καὶ ἀπέρχομαι οἰκοδομῆσαι τὰς οἰκοδομάς μου, καὶ ἥξω πρὸς σέ· κύριός σε διαφυλάξει.

X

1. Ἐγένετο δὲ συμβούλιον τῶν ἱερέων λεγόντων·

2. υἱοὺς ἔχω : l'*Évangile de Pierre* mentionnait déjà un premier mariage de Joseph (cf. ORIG., *Comm. in Matth.*, X, 17) et S. ÉPIPHANE (*Haeres.*, LI, 10 et LXXVIII, 7 sq.) cite les six enfants nés de ce mariage (cf. plus loin, XVII, 1 et XVIII, 1). — πρεσβύτης : S. ÉPIPHANE (*Haeres.*, LI, 10) savait que Joseph avait plus de quatre vingts ans quand Marie lui fut confiée, qu'il

baguettes de chacun, entra dans le temple et pria. Et lorsqu'il eut terminé sa prière, il reprit les baguettes, sortit et les leur rendit, et on n'y remarquait pas de prodige. Or Joseph prit la dernière, et voici qu'une colombe en sortit et vola sur la tête de Joseph. Et le prêtre dit à Joseph : « C'est à toi qu'il est échu de prendre sous ta garde la Vierge du Seigneur ».

2. Et Joseph lui objecta : « J'ai des fils et je suis vieux, tandis qu'elle est jeune : il ne faut pas que je devienne un objet de risée pour les fils d'Israël ». Et le grand prêtre répondit à Joseph : « Crains le Seigneur ton Dieu et rappelle-toi ce que Dieu a fait à Dathan, à Abiron et à Coré, comment, la terre s'étant entr'ouverte, ils ont été engloutis à cause de leur désobéissance. Maintenant crains, Joseph, que la même chose n'arrive en ta maison ».

3. Et Joseph, rempli de crainte, la reçut en sa garde. Et il dit à Marie : « Voici que je t'ai reçue du temple du Seigneur, et maintenant je te laisse en ma demeure et je m'en vais construire mes maisons, et je reviendrai près de toi ; le Seigneur te gardera ».

X

1. Or le conseil des prêtres se réunit et ils dirent :

avait quatre-vingt-quatre ans au retour d'Égypte et qu'il avait vécu encore huit ans (*ibid.*, LXXVIII, 10). — 3. ἀπέρχομαι : Joseph semble oublier tout de suite son rôle de protecteur. Il s'agit de rendre possibles les scènes racontées aux chapitres suivants.

X. — 1. καταπέτασμα : le voile qui cache le Saint des Saints (*Exode*, XXVI, 31 sq.) ; c'est le seul qui soit mentionné dans le

Ποιήσωμεν καταπέτασμα τῷ ναῷ κυρίου. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Καλέσατέ μοι παρθένους ἀμιάντους ἀπὸ τῆς φυλῆς Δαυίδ. Καὶ ἀπῆλθον οἱ ὑπηρέται καὶ ἐζήτησαν, καὶ εὗρον ἑπτὰ παρθένους. Καὶ ἐμνήσθη ὁ ἱερεὺς τῆς παιδὸς Μαριάμ, ὅτι ἦν ἐκ τῆς φυλῆς Δαυίδ, καὶ ἀμίαντος ἦν τῷ θεῷ. Καὶ ἀπῆλθον οἱ ὑπηρέται καὶ ἤγαγον αὐτήν.

2. Καὶ εἰσήγαγον αὐτὰς ἐν τῷ ναῷ κυρίου· καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Λάχετέ μοι τίς νήσει τὸ χρυσίον καὶ τὸ ἀμίαντον καὶ τὴν βύσσον καὶ τὸ σηρικὸν καὶ τὸ ὑακίνθινον καὶ τὸ κόκκινον καὶ τὴν ἀληθινὴν πορφύραν [cf. *Exode*, XXVI, 31, 36; XXXVI, 35, 37; II *Paral.*, III, 14]. Καὶ ἔλαχεν τὴν Μαριὰμ ἡ ἀληθινὴ πορφύρα καὶ τὸ κόκκινον, καὶ λαβοῦσα ἀπίει εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς. Τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἐσίγησεν Ζαχαρίας [Luc, I, 20-22, 64], καὶ ἐγένετο ἀντ' αὐτοῦ Σαμουήλ, μέχρις ὅτου ἐλάλησεν Ζαχαρίας. Μαριὰμ δὲ λαβοῦσα τὸ κόκκινον ἔκλωθεν.

XI

1. Καὶ ἔλαβεν τὴν κάλπην καὶ ἐξῆλθεν γεμίσαι ὕδωρ· καὶ ἰδοὺ φωνὴ λέγουσα· Χαῖρε κεχαριτωμένη, ὁ κύριος μετὰ σοῦ [Luc, I, 28], εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν [Luc, I, 42]. Καὶ περιεβλέπετο δεξιὰ καὶ ἀριστερά, πόθεν αὕτη ἡ φωνή [cf. Luc, I, 29]. Καὶ σύντρομος γενομένη ἀπίει εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς καὶ ἀνέπαυσεν τὴν κάλπην, καὶ λαβοῦσα τὴν πορφύραν ἐκάθισεν ἐπὶ τοῦ θρόνου αὐτῆς καὶ εἷλκεν αὐτήν.

Nouv. Test. : Matth., XXVII, 51; Marc, XV, 38; Luc, XXIII, 45. — 2. Ζαχαρίας : voir l'Introduction au sujet de cette mention inopinée de Zacharie, p. IX.

« Faisons un voile pour le temple du Seigneur ». Et le grand prêtre dit : « Appelez-moi des jeunes filles sans tache de la tribu de David ». Et les serviteurs partirent et ils cherchèrent, et ils trouvèrent sept jeunes filles. Et le grand prêtre se souvint de la jeune Marie, se rappelant qu'elle était de la tribu de David, et qu'elle était sans tache devant Dieu. Et les serviteurs partirent et l'amenèrent.

2. Et ils introduisirent les jeunes filles dans le temple du Seigneur : et le grand prêtre dit : « Tirez au sort laquelle filera l'or, l'amiante, le lin fin, la soie, la jacinthe, l'écarlate et la vraie pourpre. » Et la vraie pourpre et l'écarlate échurent à Marie, et les ayant reçues elle retourna dans sa maison. A ce moment-là Zacharie devint muet et Samuel le remplaça jusqu'à ce qu'il eût recouvré la parole. Et Marie, ayant pris l'écarlate, la filait.

XI

1. Et Marie prit sa cruche et sortit pour puiser de l'eau : et voici qu'une voix se fit entendre qui disait : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces ; le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes ». Et elle regarda autour d'elle, à droite et à gauche, pour voir d'où venait cette voix. Et, toute tremblante, elle retourna dans sa maison, déposa sa cruche et, ayant pris la pourpre, elle s'assit sur son siège et se mit à filer.

XI. — 1. La première annonciation, à la fontaine, n'est pas dans S. Luc; l'art chrétien, qui l'a souvent représentée, l'a empruntée à notre texte.

2. Καὶ ἰδοὺ ἄγγελος κυρίου ἔστη ἐνώπιον αὐτῆς λέγων· Μὴ φοβοῦ, Μαριάμ· εὗρες γὰρ χάριν ἐνώπιον τοῦ πάντων δεσπότου, καὶ συλλήψῃ ἐκ λόγου αὐτοῦ [Luc, I, 30,31]. Ἡ δὲ ἀκούσασα διεκρίθη ἐν ἑαυτῇ λέγουσα· Εἰ ἐγὼ συλλήψομαι ἀπὸ κυρίου θεοῦ ζῶντος, καὶ γεννήσω ὡς πᾶσα γυνὴ γεννᾷ;

3. Καὶ εἶπεν ὁ ἄγγελος κυρίου· Οὐχ οὕτως Μαριάμ· δύναμις γὰρ κυρίου ἐπισκιάσει σοι [Luc, I, 35]. Διὸ καὶ τὸ γεννώμενον ἐκ σοῦ ἅγιον κληθήσεται υἱὸς ὑψίστου [Luc, I, 32]. Καὶ καλέσεις τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦν· αὐτὸς γὰρ σώσει τὸν λαὸν αὐτοῦ ἀπὸ τῶν ἁμαρτιῶν αὐτῶν [Luc, I, 31; Matth., I, 21]. Καὶ εἶπεν Μαριάμ· Ἰδοὺ ἡ δούλη κυρίου κατενώπιον αὐτοῦ· γένοιτό μοι κατὰ τὸ ῥῆμά σου [Luc, I, 38].

XII

1. Καὶ ἐποίησεν τὴν πορφύραν καὶ τὸ κόκκινον, καὶ ἀπήγαγεν τῷ ἱερεῖ. Καὶ εὐλόγησεν αὐτὴν ὁ ἱερεὺς καὶ εἶπεν· Μαριάμ, ἐμεγάλυνεν κύριος ὁ θεὸς τὸ ὄνομά σου, καὶ ἔσῃ εὐλογημένη ἐν πάσαις ταῖς γενεαῖς τῆς γῆς [cf. *Gen.*, XII, 2,3; Luc, I, 42, 48].

2. Χαρὰν δὲ λαβοῦσα Μαριὰμ ἀπίει πρὸς Ἐλισάβετ τὴν συγγενίδα αὐτῆς [cf. Luc, I, 39, 40]. Καὶ ἔκρουσεν πρὸς τὴν θύραν. Καὶ ἀκούσασα ἡ Ἐλισάβετ ἔρριψεν τὸ

2. La seconde annonciation, dans la demeure de Marie, est seule mentionnée dans l'*Évangile de la Nativité de Marie* (ch. IX). — 3. La combinaison des textes de Matthieu (I, 21) et de Luc (I, 31) que présente notre texte se retrouve dans Justin, *Apol.*, I, 33 (éd. Pautigny, p. 68) qui l'a peut-être empruntée à la source de notre récit (cf. aussi *Dial. av. Tryph.*, c, 5).

2. Et voici qu'un ange du Seigneur se plaça devant elle, disant : « Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce devant le Maître de toutes choses, et vous concevrez de son Verbe ». Et Marie entendit ces paroles, et tout hésitante répondit : « Si je dois concevoir du Seigneur Dieu vivant, c'est donc aussi que j'enfanterai comme toute femme enfante? »

3. Et l'ange du Seigneur dit : « Il n'en sera point ainsi, Marie, car la vertu du Seigneur vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi aussi l'être saint qui naîtra de vous sera appelé Fils du Très-Haut. Et vous lui donnerez le nom de Jésus : car il délivrera son peuple de ses péchés ». Et Marie dit : « Voici la servante du Seigneur devant lui; qu'il me soit fait selon votre parole ».

XII

1. Et elle travailla la pourpre et l'écarlate, et elle les porta au prêtre. Et celui-ci la bénit et dit : « Marie, le Seigneur Dieu a glorifié ton nom, et tu seras bénie dans toutes les générations de la terre ».

2. Et Marie toute joyeuse alla vers Élisabeth sa cousine. Et elle frappa à la porte. Et Élisabeth ayant entendu, jeta son écarlate, courut à la porte et ouvrit,

XII. — 2. Χαρὰν λαβοῦσα : la même expression, appliquée à Marie après l'annonciation, se retrouve dans Justin, *Dial. avec Tryph.*, c, 5 (éd. Archambault, II, p. 121 sq.). — τὸ κόκκινον : un manuscrit porte τὸ ἔριον, « la laine », et le syriaque traduit « le crible », ce qui suppose τὸ κόσκινον dans l'original, cf. Nestle, *Zeitschr. f. N. T. Wiss.*, III, (1902), p. 87. — Γαβριήλ :

κόκκινον καὶ ἔδραμεν πρὸς τὴν θύραν καὶ ἤνοιξεν, καὶ ἰδοῦσα τὴν Μαριὰμ εὐλόγησεν αὐτὴν καὶ εἶπεν· Πόθεν μοι τοῦτο ἵνα ἔλθῃ ἡ μήτηρ τοῦ κυρίου μου πρός με; ἰδοὺ γὰρ τὸ ἐν ἐμοὶ ἐσκίρτησεν καὶ εὐλόγησέν σε [Luc, i, 43, 44]. Μαριὰμ δὲ ἐπελάθετο τῶν μυστηρίων ὧν ἐλάλησεν αὐτῇ Γαβριὴλ ὁ ἀρχάγγελος, καὶ ἠτένισεν εἰς τὸν οὐρανὸν καὶ εἶπεν· Τίς εἰμι ἐγώ, κύριε, ὅτι πᾶσαι αἱ γενεαὶ τῆς γῆς εὐλογοῦσίν με; [cf. Luc, i, 48].

3. Καὶ ἐποίησεν τρεῖς μῆνας πρὸς τὴν Ἐλισάβετ [cf. Luc, i, 56]. Ἡμέρᾳ δὲ καὶ ἡμέρᾳ ἡ γαστὴρ αὐτῆς ὠγκοῦτο· καὶ φοβηθεῖσα Μαριὰμ ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτῆς, καὶ ἔκρυβεν ἑαυτὴν [cf. Luc, i, 24] ἀπὸ τῶν υἱῶν Ἰσραήλ. Ἦν δὲ ἐτῶν δέκα ἓξ ὅτε ταῦτα ἐγένετο τὰ μυστήρια.

XIII

1. Ἐγένετο δὲ αὐτῇ ἕκτος μήν, καὶ ἰδοὺ ἦλθεν Ἰωσὴφ ἀπὸ τῶν οἰκοδομῶν αὐτοῦ, καὶ εἰσελθὼν ἐν τῷ οἴκῳ αὐτοῦ εὗρεν αὐτὴν ὀγκωμένην. Καὶ ἔτυψε τὸ πρόσωπον αὐτοῦ καὶ ἔρριψεν ἑαυτὸν χαμαὶ ἐπὶ τὸν σάκκον, καὶ ἔκλαυσε πικρῶς λέγων· Ποίῳ προσώπῳ ἀτενίσω πρὸς κύριον τὸν θεόν μου; τί δὲ εὔξομαι περὶ τῆς κόρης ταύτης; ὅτι παρθένον παρέλαβον αὐτὴν ἐκ ναοῦ κυρίου τοῦ θεοῦ μου, καὶ οὐκ ἐφύλαξα. Τίς ὁ θηρεύσας με; τίς τὸ πονηρὸν τοῦτο ἐποίησεν ἐν τῷ οἴκῳ μου καὶ ἐμίανεν τὴν παρθένον; μήτι εἰς ἐμὲ ἀνεκεφαλαιώθη ἡ ἱστορία τοῦ Ἀδάμ;

le nom manquait jusqu'ici. — 3. δέκα ἕξ : c'est la leçon des meilleurs mss. D'autres corrigent de façon à faire disparaître la contradiction avec δωδεκαετοῦς, VIII, 2.

XIII. — 1. θηρεύσας με : quelques mss. ont αὐτήν. — ἡ ἱστορία τοῦ Ἀδάμ : d'après une légende juive que S. Irénée (I, xxx, 7, éd. Harvey, I, p. 234) et S. Épiphane (*Haeres.*, xl, 5) signalent

et, voyant Marie, elle la bénit et dit : « D'où me vient que la mère de mon Seigneur accoure vers moi? car voici que l'enfant qui est en moi a tressailli et t'a bénie ». Mais Marie avait oublié les mystères que lui avait révélés l'archange Gabriel, et elle leva les yeux vers le ciel et dit : « Qui suis-je, Seigneur, que toutes les générations de la terre me bénissent? »

3. Et elle passa trois mois auprès d'Élisabeth. Or de jour en jour sa grossesse avançait, et, saisie de crainte, Marie retourna dans sa maison et elle se cacha des enfants d'Israël. Elle avait seize ans lorsque ces mystères s'accomplirent.

XIII

1. Or arriva pour elle le sixième mois et voici que Joseph revint des maisons qu'il construisait et, étant entré dans sa demeure, il trouva Marie enceinte. Il se frappa le visage et se jeta à terre sur son manteau, et il pleura amèrement, disant : « De quel visage me tournerai-je vers le Seigneur mon Dieu? et quelle prière adresserai-je au sujet de cette jeune fille? car je l'ai reçue vierge du temple du Seigneur et je n'ai pas su la garder. Quel est celui qui m'a surpris? Qui a commis cette mauvaise action dans ma maison et a corrompu cette vierge? N'est-ce pas l'histoire d'Adam qui se

chez les Ophites, le serpent aurait eu commerce charnel avec Ève (cf. IV *Macch.*, XVIII, 8). S. PAUL (II *Cor.*, XI, 3; cf. EVERLING, *Die paulinische Angelologie,* Gœttingue, 1888, p. 5 sq.) fait peut-être allusion à cette croyance : ὡς ὁ ὄφις ἐξηπάτησεν Εὕαν, tandis qu'Ève, dans la *Genèse* (III, 13), dit simplement : ὁ ὄφις ἠπάτησέν με; cf. aussi I *Tim.*, II, 14.

ὥσπερ γὰρ ἐν τῇ ὥρᾳ τῆς δοξολογίας αὐτοῦ ἦλθεν ὁ ὄφις καὶ εὗρε τὴν Εὔαν μόνην καὶ ἐξηπάτησεν [*Gen.*, III, 13; II *Cor.*, XI, 3; I *Tim.*, II, 14], οὕτως κἀμοὶ ἐγένετο.

2. Καὶ ἀνέστη Ἰωσὴφ ἀπὸ τοῦ σάκκου, καὶ ἐκάλεσε τὴν Μαριὰμ καὶ εἶπεν αὐτῇ· Μεμελημένη τῷ θεῷ, τί τοῦτο ἐποίησας; ἐπελάθου κυρίου τοῦ θεοῦ σου; τί ἐταπείνωσας τὴν ψυχήν σου, ἡ ἀνατραφεῖσα εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων καὶ τροφὴν λαβοῦσα ἐκ χειρὸς ἀγγέλου;

3. Ἡ δὲ ἔκλαυσεν πικρῶς, λέγουσα ὅτι καθαρά εἰμι ἐγὼ καὶ ἄνδρα οὐ γινώσκω [LUC, I, 34]. Καὶ εἶπεν αὐτῇ Ἰωσήφ· Πόθεν οὖν ἐστὶ τὸ ἐν τῇ γαστρί σου; Ἡ δὲ εἶπεν· Ζῇ κύριος ὁ θεός μου καθότι οὐ γινώσκω πόθεν ἐστίν μοι.

XIV

1. Καὶ ἐφοβήθη Ἰωσὴφ σφόδρα, καὶ ἠρέμησεν ἐξ αὐτῆς, καὶ διελογίζετο τὸ τί αὐτὴν ποιήσει. Καὶ εἶπεν Ἰωσήφ· Ἐὰν αὐτῆς κρύψω τὸ ἁμάρτημα, εὑρίσκομαι μαχόμενος τῷ νόμῳ κυρίου· καὶ ἐὰν αὐτὴν φανερώσω τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ, φοβοῦμαι μήπως ἀγγελικόν ἐστιν τὸ ἐν αὐτῇ, καὶ εὑρεθήσομαι παραδιδοὺς αἷμα ἀθῷον [cf. MATTH., XXVII, 4] εἰς κρίμα θανάτου. Τί οὖν αὐτὴν ποιήσω; λάθρα αὐτὴν ἀπολύσω ἀπ' ἐμοῦ [MATTH., I, 19]. Καὶ κατέλαβεν αὐτὸν ἡ νύξ.

2. Καὶ ἰδοὺ ἄγγελος κυρίου φαίνεται αὐτῷ κατ' ὄναρ λέγων· Μὴ φοβηθῇς τὴν παῖδα ταύτην· τὸ γὰρ ἐν αὐτῇ

3. οὐ γινώσκω πόθεν ἐστίν μοι : il a été dit plus haut (XII, 2) que « Marie avait oublié les mystères révélés par l'ange Gabriel ».
XIV. — 1. ἀγγελικόν ἐστιν : la même supposition est faite par

renouvelle pour moi? Car de même qu'à l'heure où il glorifiait Dieu, le serpent vint et trouva Ève seule et la trompa, ainsi en a-t-il été pour moi ».

2. Et Joseph se leva de dessus son manteau, et il appela Marie et lui dit : « Toi qui es l'objet des prédilections de Dieu, qu'as-tu fait là? as-tu oublié le Seigneur ton Dieu? pourquoi as-tu avili ton âme, toi qui as été élevée dans le Saint des Saints et qui as reçu ta nourriture de la main d'un ange? »

3. Mais elle pleura amèrement, disant : « Je suis pure et je ne connais pas d'homme ». Et Joseph lui dit : « D'où donc te vient ce que tu portes dans tes entrailles? » Et celle-ci dit : « Par la vie du Seigneur mon Dieu, je ne sais pas comment il en est ainsi ».

XIV

1. Et Joseph, tout rempli de crainte, se tint éloigné de Marie et il se demandait comment il agirait à son égard. Et il dit : « Si je cache sa faute, je me trouve contrevenir à la loi du Seigneur; et si je dénonce Marie aux fils d'Israël, je crains que l'enfant qui est en elle ne soit d'un ange et que je ne me trouve livrer à la mort un être innocent. Comment donc agirai-je à son égard? Je la répudierai secrètement ». Et la nuit le surprit.

2. Et voici qu'un ange du Seigneur lui apparaît en songe et lui dit : « Ne crains pas cette enfant; car le

les jeunes filles dans l'*Évangile du Pseudo-Matthieu*, ch. x. Le passage *Gen.*, vi, 2-4 semblait l'autoriser; voir aussi le *Livre d'Énoch*, cvi, 6.

ὃν ἐκ πνεύματός ἐστιν ἁγίου· τέξεται δὲ υἱόν, καὶ καλέσεις τὸ ὄνομα αὐτοῦ Ἰησοῦν· αὐτὸς γὰρ σώσει τὸν λαὸν αὐτοῦ ἀπὸ τῶν ἁμαρτιῶν αὐτῶν [MATTH., I, 20, 21]. Καὶ ἀνέστη Ἰωσὴφ ἀπὸ τοῦ ὕπνου [MATTH., I, 24], καὶ ἐδόξασεν τὸν θεὸν Ἰσραὴλ τὸν δόντα αὐτῷ τὴν χάριν ταύτην, καὶ ἐφύλασσεν αὐτήν.

XV

1. Ἦλθεν δὲ Ἄννας ὁ γραμματεὺς πρὸς αὐτὸν καὶ εἶπεν αὐτῷ· Τί ὅτι οὐκ ἐφάνης ἐν τῇ συνόδῳ ἡμῶν; Καὶ εἶπεν αὐτῷ Ἰωσήφ· Ὅτι ἔκαμον ἀπὸ τῆς ὁδοῦ, καὶ ἀνεπαυσάμην τὴν πρώτην ἡμέραν. Καὶ ἐστράφη καὶ εἶδεν τὴν Μαριὰμ ὀγκωμένην.

2. Καὶ ἀπίει δρομαῖος πρὸς τὸν ἱερέα καὶ εἶπεν αὐτῷ· Ἰωσήφ, ὃν σὺ μαρτυρεῖς, ἠνόμησεν σφόδρα. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Τί τοῦτο; Καὶ εἶπεν· Τὴν παρθένον ἣν παρέλαβεν ἐκ ναοῦ κυρίου, ἐμίανεν αὐτήν, καὶ ἔκλεψεν τοὺς γάμους αὐτῆς, καὶ οὐκ ἐφανέρωσεν τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ. Καὶ ἀποκριθεὶς ὁ ἱερεὺς εἶπεν· Ἰωσὴφ τοῦτο ἐποίησεν; Καὶ εἶπεν Ἄννας ὁ γραμματεύς· Ἀπόστειλον ὑπηρέτας, καὶ εὑρήσεις τὴν παρθένον ὀγκωμένην. Καὶ ἀπῆλθον οἱ ὑπηρέται καὶ εὗρον καθὼς εἶπεν, καὶ ἀπήγαγον αὐτὴν ἅμα τῷ Ἰωσὴφ εἰς τὸ κριτήριον.

3. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Μαριάμ, τί τοῦτο ἐποίησας; καὶ ἱνατί ἐταπείνωσας τὴν ψυχήν σου καὶ ἐπελάθου κυρίου τοῦ θεοῦ σου; ἡ ἀνατραφεῖσα εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων καὶ λαβοῦσα τροφὴν ἐκ χειρὸς ἀγγέλου καὶ ἀκούσασα τῶν ὕμνων καὶ χορεύσασα ἐνώπιον αὐτοῦ ἐποίησας; Ἡ δὲ

fruit qui est en elle provient de l'Esprit-Saint; elle mettra au monde un fils et tu l'appelleras du nom de Jésus; car il sauvera son peuple de ses péchés ». Et Joseph s'éveilla et se leva et il glorifia le Dieu d'Israël de lui avoir accordé cette grâce, et il garda Marie.

XV

1. Or Annas le scribe vint le trouver et lui dit : « Pourquoi n'as-tu pas paru à notre assemblée? » Et Joseph lui dit : « La route m'a fatigué et je me suis reposé le premier jour ». Et Annas se retourna, et il vit que Marie était enceinte.

2. Et il s'en alla en courant auprès du prêtre et il lui dit : « Joseph, en qui tu as confiance, a péché gravement contre la loi ». Et le prêtre dit : « En quoi cela? » Et le scribe répondit : « La jeune fille qu'il a reçue du temple du Seigneur, il l'a souillée et il a consommé à la dérobée le mariage avec elle, sans le faire connaître aux fils d'Israël ». Et le prêtre répondit : « Joseph a fait cela? » Et Annas, le scribe, dit : « Envoie des serviteurs, et tu apprendras que la jeune fille est enceinte ». Et les serviteurs partirent et trouvèrent Marie comme il avait dit, et ils emmenèrent Marie et Joseph pour être jugés.

3. Et le prêtre dit : « Marie, pourquoi as-tu fait cela? et pourquoi as-tu avili ton âme et as-tu oublié le Seigneur ton Dieu? toi qui as été élevée dans le Saint des Saints, qui as reçu ta nourriture de la main d'un ange, qui as entendu les hymnes sacrés et qui as dansé devant le Seigneur, pourquoi as-tu fait cela? » Mais elle pleura

ἔκλαυσεν πικρῶς λέγουσα· Ζῇ κύριος ὁ θεός μου καθότι καθαρά εἰμι ἐνώπιον αὐτοῦ καὶ ἄνδρα οὐ γινώσκω.

4. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεὺς πρὸς Ἰωσήφ· Τί τοῦτο ἐποίησας; Καὶ εἶπεν Ἰωσήφ· Ζῇ κύριος ὁ θεός μου καθότι καθαρός εἰμι ἐγὼ ἐξ αὐτῆς. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Μὴ ψευδομαρτύρει ἀλλὰ λέγε τὸ ἀληθές· ἔκλεψας τοὺς γάμους αὐτῆς καὶ οὐκ ἐφανέρωσας τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ, καὶ οὐκ ἔκλινας τὴν κεφαλήν σου ὑπὸ τὴν κραταιὰν χεῖρα [cf. I Pierre, v, 6] ὅπως εὐλογηθῇ τὸ σπέρμα σου. Καὶ Ἰωσὴφ ἐσίγησεν.

XVI

1. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Ἀπόδος τὴν παρθένον ἣν παρέλαβες ἐκ ναοῦ κυρίου. Καὶ περίδακρυς ἐγένετο Ἰωσήφ. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Ποτιῶ ὑμᾶς τὸ ὕδωρ τῆς ἐλέγξεως κυρίου, καὶ φανερώσει τὰ ἁμαρτήματα ὑμῶν [cf. *Nombres*, v, 11-29].

2. Καὶ λαβὼν ὁ ἱερεὺς ἐπότισεν τὸν Ἰωσήφ, καὶ ἔπεμψεν αὐτὸν εἰς τὴν ὀρεινήν· καὶ ἦλθεν ὁλόκληρος. Ἐπότισεν δὲ καὶ τὴν Μαριάμ, καὶ ἔπεμψεν αὐτὴν εἰς ὀρεινήν· καὶ ἦλθεν ὁλόκληρος. Καὶ ἐθαύμασεν πᾶς ὁ λαὸς ὅτι ἁμαρτία οὐκ ἐφάνη ἐν αὐτοῖς.

XV. — 4. Ζῇ κύριος : un ms. nous a conservé une ancienne formule chrétienne, sans remarquer l'anachronisme : ζῇ κύριος ὁ θεός μου καὶ ὁ Χριστὸς αὐτοῦ καὶ ὁ τῆς ἀληθείας αὐτοῦ μάρτυς. — οὐκ ἔκλινας τὴν κεφαλήν σου : il est fait allusion sans doute aux formules solennelles de bénédiction qui accompagnaient la cérémonie du mariage, aussi bien chez les Juifs (*Ruth*, iv, 11 sq.; *Tobie*, vii, 12) que chez les chrétiens (Tert., *Ad ux.*, ii, 8; *De Monog.*, 11; *De Pudic.*, 4).

amèrement et dit : « Par la vie du Seigneur mon Dieu, je suis pure devant lui et je ne connais pas d'homme ».

4. Et le prêtre dit à Joseph : « Pourquoi as-tu fait cela? » Et Joseph dit : « Par la vie du Seigneur mon Dieu, je suis pur de tout commerce avec elle ». Et le prêtre dit : « Ne rends pas de faux témoignage, mais dis la vérité : tu as consommé à la dérobée le mariage avec elle, sans le révéler aux fils d'Israël, et tu n'as pas courbé la tête sous la main du Tout-Puissant afin que ta race fût bénie ». Et Joseph se tut.

XVI

1. Et le prêtre dit : « Rends cette vierge que tu as reçue du temple du Seigneur ». Et Joseph pleurait abondamment. Et le prêtre dit : « Je vous ferai boire l'eau d'épreuve du Seigneur, et il fera apparaître votre péché à vos yeux ».

2. Et, ayant pris l'eau du Seigneur, le prêtre en donna à boire à Joseph, et il l'envoya dans la montagne; et celui-ci en revint indemne. Il en donna aussi à boire à Marie et l'envoya dans la montagne; et elle en revint aussi indemne. Et tout le peuple admira qu'aucun péché ne s'était révélé en eux.

XVI. — 1. τὸ ὕδωρ τῆς ἐλέγξεως : la femme que son mari accusait d'adultère était soumise chez les Juifs à l'épreuve de l'eau, que les Septante appellent τὸ ὕδωρ τοῦ ἐλεγμοῦ (*Nombres*, v, 18); mais ici l'accusation est portée par le grand prêtre, et l'épreuve est imposée à Joseph aussi bien qu'à Marie. Cette scène a été souvent représentée par l'art byzantin, et on la retrouve à Saint-Marc de Venise, dans une mosaïque du XIIe siècle.

3. Καὶ εἶπεν ὁ ἱερεύς· Εἰ κύριος ὁ θεὸς οὐκ ἐφανέρωσε τὰ ἁμαρτήματα ὑμῶν, οὐδὲ ἐγὼ κρίνω ὑμᾶς [cf. JEAN, VIII, 11]. Καὶ ἀπέλυσεν αὐτούς. Καὶ παρέλαβεν Ἰωσὴφ τὴν Μαριάμ, καὶ ἀπίει εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ χαίρων καὶ δοξάζων τὸν θεὸν τοῦ Ἰσραήλ.

XVII

1. Κέλευσις δὲ ἐγένετο ἀπὸ Αὐγούστου βασιλέως ἀπογράφεσθαι πάντας τοὺς ἐν Βηθλεὲμ τῆς Ἰουδαίας [LUC, II, 1]. Καὶ εἶπεν Ἰωσήφ· Ἐγὼ ἀπογράψομαι τοὺς υἱούς μου· ταύτην δὲ τὴν παῖδα τί ποιήσω; πῶς αὐτὴν ἀπογράψομαι; γυναῖκα ἐμήν; αἰσχύνομαι· ἀλλὰ θυγατέρα; ἀλλ' οἴδασιν πάντες οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ὅτι οὐκ ἔστι μου θυγάτηρ. Αὐτὴ ἡ ἡμέρα κυρίου ποιήσει ὡς βούλεται κύριος.

2. Καὶ ἐπέστρωσεν τὴν ὄνον καὶ ἐπεκάθισεν αὐτήν, καὶ εἷλκεν ὁ υἱὸς αὐτοῦ, καὶ ἠκολούθει Ἰωσήφ. Καὶ ἤγγισαν ἐπὶ μιλίων τριῶν· καὶ ἐστράφη Ἰωσήφ, καὶ εἶδεν αὐτὴν στυγνήν, καὶ εἶπεν ἐν ἑαυτῷ· Ἴσως τὸ ἐν αὐτῇ χειμάζει αὐτήν. Καὶ πάλιν ἐστράφη Ἰωσήφ, καὶ εἶδεν αὐτὴν γελῶσαν. Καὶ εἶπεν αὐτῇ· Μαριάμ, τί σοί ἐστιν τοῦτο, ὅτι τὸ πρόσωπόν σου βλέπω ποτὲ μὲν γελῶν, ποτὲ δὲ στυγνάζον; καὶ εἶπε Μαριὰμ τῷ Ἰωσήφ· Ὅτι δύο λαοὺς [*Gen.*, XXV, 23] βλέπω τοῖς ὀφθαλμοῖς μου, ἕνα κλαίοντα καὶ κοπτόμενον, καὶ ἕνα χαίροντα καὶ ἀγαλλιώμενον.

XVII. — 1. Certains mss. ont cherché à se rapprocher plus étroitement du texte de S. Luc. — 2. δύο λαοὺς βλέπω : HARNACK cf. aussi ***Pseudo-Matth.***, XIII, 1) voit ici les Juifs et les Gentils

3. Et le prêtre dit : « Puisque le Seigneur Dieu n'a pas fait apparaître la faute dont on vous accuse, moi non plus, je ne veux pas vous condamner ». Et il les renvoya absous. Et Joseph prit Marie, et il retourna dans sa maison plein de joie et glorifiant le Dieu d'Israël.

XVII

1. Or arriva un édit de l'empereur Auguste ordonnant de recenser tous les habitants de Bethléem de Judée. Et Joseph dit : « Pour moi, je ferai inscrire mes fils; mais cette enfant qu'en ferai-je? comment la ferai-je inscrire? Comme ma femme? J'ai honte de le faire. Comme ma fille? mais tous les fils d'Israël savent qu'elle n'est pas ma fille. Le jour même du Seigneur accomplira sa volonté ».

2. Et il sella son ânesse et y fit asseoir Marie, et son fils menait la bête et Joseph suivait. Et quand ils eurent parcouru une distance de trois milles, Joseph se tourna vers Marie, et il la vit triste, et il se dit en lui-même : « Sans doute le fruit qu'elle porte en elle la fait souffrir ». Et une seconde fois Joseph se tourna vers Marie, et il vit qu'elle riait. Et il lui dit : « Marie, qu'as-tu, que je vois ton visage tantôt riant et tantôt assombri? » Et Marie dit à Joseph : « C'est que mes yeux voient deux peuples, l'un qui pleure et se frappe la poitrine, et l'autre qui se réjouit et bondit d'allégresse ».

(*Gesch. der altchr. Literatur*, II, p. 599, n. 4) et A. MEYER, les croyants et les incroyants (HENNECKE, *Handbuch*, p. 125).

3. Καὶ ἦλθον ἐν τῇ μέσῃ ὁδῷ, καὶ εἶπεν αὐτῷ Μαριάμ· Κατάγαγέ με ἀπὸ τῆς ὄνου, ὅτι τὸ ἐν ἐμοὶ ἐπείγει με προελθεῖν. Καὶ κατήγαγεν αὐτὴν ἀπὸ τῆς ὄνου, καὶ εἶπεν αὐτῇ· Ποῦ σε ἀπάξω καὶ σκεπάσω σου τὴν ἀσχημοσύνην; ὅτι ὁ τόπος ἔρημός ἐστιν.

XVIII

1. Καὶ εὗρεν σπήλαιον ἐκεῖ καὶ εἰσήγαγεν αὐτήν, καὶ παρέστησεν αὐτῇ τοὺς υἱοὺς αὐτοῦ, καὶ ἐξελθὼν ἐζήτει μαῖαν Ἑβραίαν ἐν χώρᾳ Βηθλεέμ.

2. Ἐγὼ δὲ Ἰωσὴφ περιεπάτουν, καὶ οὐ περιεπάτουν· καὶ ἀνέβλεψα εἰς τὸν ἀέρα, καὶ εἶδον τὸν ἀέρα ἔκθαμβον· καὶ ἀνέβλεψα εἰς τὸν πόλον τοῦ οὐρανοῦ, καὶ εἶδον αὐτὸν ἑστῶτα καὶ τὰ πετεινὰ τοῦ οὐρανοῦ ἠρεμοῦντα· καὶ ἐπέβλεψα ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ εἶδον σκάφην κειμένην καὶ ἐργάτας ἀνακειμένους, καὶ αἱ χεῖρες αὐτῶν ἐν τῇ σκάφῃ· καὶ οἱ μασσώμενοι οὐκ ἐμασσῶντο, καὶ οἱ αἴροντες οὐκ ἀνέφερον, καὶ οἱ προσφέροντες τῷ στόματι αὐτῶν οὐ προσέφερον, ἀλλὰ πάντων ἦν τὰ πρόσωπα ἄνω βλέποντα· καὶ ἰδοὺ πρόβατα ἐλαυνόμενα ἦν, καὶ οὐ προέβαινον ἀλλ' ἵσταντο, καὶ ἐπῆρεν ὁ ποιμὴν τὴν χεῖρα αὐτοῦ τοῦ πατάξαι αὐτὰ ἐν τῇ ῥάβδῳ, καὶ ἡ χεὶρ αὐτοῦ ἔστη ἄνω·

3. ἐπείγει με προελθεῖν : certains mss. ont essayé de corriger ce passage difficile en écrivant soit τοῦ προελθεῖν, soit ἐξελθεῖν. Notre traduction n'est qu'un décalque du texte.

XVIII. — 1. σπήλαιον : JUSTIN (*Dial. avec Tryph.*, LXXVIII, 5, éd. Archambault, II, p. 18 sq.) donne aussi ce détail, non évangélique, de la naissance de Jésus dans une grotte; ORIGÈNE (*Contre Celse,* I, 51) nous apprend qu'on montrait cette grotte à Bethléem; cf. S. JÉROME, *Ad Paulin.*, LVIII, 3. Une ancienne

3. Et ils arrivèrent à moitié chemin, et Marie lui dit : « Descends-moi de l'ânesse, car ce qui est en moi m'accable pour avancer ». Et il la fit descendre de l'ânesse, et il lui dit : « Où pourrai-je t'emmener et abriter ta pudeur? car cet endroit est désert ».

XVIII

1. Et il trouva là une grotte et il y fit entrer Marie; il laissa ses fils près d'elle et alla chercher une sage-femme dans le pays de Bethléem.

2. Or moi, Joseph, je me promenais et voilà que je cessai d'avancer : et je portai mes regards en l'air, et je vis l'air plein d'effroi; et je les élevai vers le haut du ciel, et je le vis immobile et les oiseaux du ciel arrêtés; et je les abaissai vers la terre et je vis une huche et des ouvriers couchés les mains dans la huche; et ceux qui étaient en train de pétrir ne pétrissaient plus, et ceux qui étaient en train de soulever la pâte ne la soulevaient pas, et ceux qui étaient en train de la porter à leur bouche ne l'y portaient pas, mais tous avaient les regards élevés en haut; et voici que des moutons s'avançaient et ils ne marchaient plus mais s'arrêtaient, et le berger leva la main pour les frapper de son bâton et sa main resta en l'air, et je regardai le courant du fleuve; et je vis des chevreaux dont la

traduction arménienne des Évangiles, datant du IX[e] siècle, a même introduit la mention de la grotte au verset *Matth.*, II, 9, cf. PREUSCHEN, *Zeitschr. für N. T. Wissenschaft*, III (1902), p. 360.

καὶ ἐπέβλεψα ἐπὶ τὸν χείμαρρον τοῦ ποταμοῦ, καὶ εἶδον τὰ στόματα τῶν ἐρίφων ἐπικείμενα καὶ μὴ πίνοντα, καὶ πάντα ὑπὸ θῆξιν τῷ δρόμῳ αὐτῶν ἀπηλαύνοντο.

XIX

1. Καὶ ἰδοὺ γυνὴ καταβαίνουσα ἀπὸ τῆς ὀρεινῆς, καὶ εἶπέν μοι· Ἄνθρωπε, ποῦ πορεύῃ; Καὶ εἶπον· Μαῖαν ζητῶ Ἑβραίαν. Καὶ ἀποκριθεῖσα εἶπέν μοι· Ἐξ Ἰσραὴλ εἶ; Καὶ εἶπον αὐτῇ· Ναί. Ἡ δὲ εἶπεν· Καὶ τίς ἐστιν ἡ γεννῶσα ἐν τῷ σπηλαίῳ; Καὶ εἶπον ἐγώ· Ἡ μεμνηστευμένη μοι. Καὶ εἶπέ μοι· Οὐκ ἔστιν σου γυνή; Καὶ εἶπον αὐτῇ· Μαριάμ ἐστιν ἡ ἀνατραφεῖσα ἐν τῷ ναῷ κυρίου, καὶ ἐκληρωσάμην αὐτὴν γυναῖκα· καὶ οὐκ ἔστιν μου γυνή, ἀλλὰ σύλληψιν ἔχει ἐκ πνεύματος ἁγίου. Καὶ εἶπεν αὐτῷ ἡ μαῖα· Τοῦτο ἀληθές; Καὶ εἶπεν αὐτῇ Ἰωσήφ· Δεῦρο καὶ ἴδε. Καὶ ἀπίει ἡ μαῖα μετ' αὐτοῦ.

2. Καὶ ἔστησαν ἐν τῷ τόπῳ τοῦ σπηλαίου, καὶ ἰδοὺ νεφέλη φωτεινὴ ἐπισκιάζουσα τὸ σπήλαιον [cf. MATTH., XVII, 5]. Καὶ εἶπεν ἡ μαῖα· Ἐμεγαλύνθη ἡ ψυχή μου σήμερον, ὅτι εἶδον οἱ ὀφθαλμοί μου παράδοξα, ὅτι σωτηρία τῷ Ἰσραὴλ ἐγεννήθη [cf. LUC, II, 30]. Καὶ παραχρῆμα ἡ νεφέλη ὑπεστέλλετο ἐκ τοῦ σπηλαίου, καὶ ἐφάνη φῶς μέγα ἐν τῷ σπηλαίῳ, ὥστε τοὺς ὀφθαλμοὺς ἡμῶν μὴ φέρειν. Καὶ πρὸς ὀλίγον τὸ φῶς ἐκεῖνο ὑπεστέλλετο, ἕως οὗ

2. ὑπὸ θῆξιν : cette expression semble avoir embarrassé les copistes, qui l'ont modifiée de diverses façons : θρίξιν, θήξει, θείξης, θίζει, etc. On la retrouve dans ÉPIPHANE, *Haeres.*, XVIII, 1 et XLI, 3, avec le sens que nous lui donnons ici.

XIX. — 1. Nous avons suivi le texte, qui introduit, au chap.

bouche était ouverte sur l'eau et qui ne buvaient pas, et toutes choses en un moment furent remises en mouvement.

XIX

1. Et voici qu'une femme descendit de la montagne, et elle me dit : « Homme, où vas-tu? » Et je dis : « Je cherche une sage-femme juive ». Elle me répondit : « Es-tu de la race d'Israël? » Et je lui dis : « Oui ». Et elle repartit : « Et qui est la femme qui enfante dans la grotte? » Et je lui dis : « Celle qui m'a été promise ». Et elle me dit : « Elle n'est pas ta femme? » Et je lui dis : « C'est Marie qui a été élevée dans le temple du Seigneur, et elle m'a été donnée comme femme; et elle n'est pas ma femme, mais elle a conçu du Saint-Esprit ». Et la sage-femme lui dit : « Est-ce vrai? » Et Joseph lui dit : « Viens voir ». Et la sage-femme alla avec lui.

2. Et ils s'arrêtèrent à l'endroit où était la grotte, et voici qu'une nuée lumineuse couvrait celle-ci. Et la sage-femme dit : « Mon âme a été glorifiée en ce jour parce que mes yeux ont vu des prodiges annonçant qu'un Sauveur est né pour Israël ». Et aussitôt la nuée se retira de la grotte, et il y parut une lumière si grande que nos yeux ne pouvaient la supporter. Et cette lumière diminua peu à peu jusqu'à ce que l'enfant

XVIII, le récit à la première personne, pour reprendre la troisième bientôt après. — 2. νεφέλη φωτεινή : la nuée lumineuse accompagne ici le prodige, comme *Exode,* XVI, 10; DAN., VII, 13; MATTH., XVII, 5; MARC, IX, 7; *Actes,* I, 9.

ἐφάνη τὸ βρέφος καὶ ἦλθε καὶ ἔλαβε μασθὸν ἐκ τῆς μητρὸς αὐτοῦ Μαριάμ. Καὶ ἀνεβόησεν ἡ μαῖα καὶ εἶπεν· Μεγάλη μοι σήμερον ἡ ἡμέρα αὕτη, ὅτι εἶδον τὸ καινὸν θέαμα τοῦτο.

3. Καὶ ἐξῆλθεν ἡ μαῖα ἐκ τοῦ σπηλαίου, καὶ ὑπήντησεν αὐτῇ Σαλώμη. Καὶ εἶπεν αὐτῇ· Σαλώμη, Σαλώμη, καινόν σοι θέαμα ἔχω διηγήσασθαι· παρθένος ἐγέννησεν ὃ οὐ χωρεῖ ἡ φύσις αὐτῆς. Καὶ εἶπεν Σαλώμη· Ζῇ κύριος ὁ θεός μου, ἐὰν μὴ βαλῶ τὸν δάκτυλόν μου καὶ ἐρευνήσω τὴν φύσιν αὐτῆς, οὐ μὴ πιστεύσω [cf. JEAN, XX, 25] ὅτι παρθένος ἐγέννησεν.

XX

1. Καὶ εἰσῆλθεν ἡ μαῖα καὶ εἶπε τῇ Μαριάμ· Σχημάτισον σεαυτήν· οὐ γὰρ μικρὸς ἀγὼν περίκειται περὶ σοῦ. Καὶ ἔβαλε Σαλώμη τὸν δάκτυλον αὐτῆς εἰς τὴν φύσιν αὐτῆς καὶ ἠλάλαξε καὶ εἶπεν· Οὐαὶ τῇ ἀνομίᾳ μου καὶ τῇ ἀπιστίᾳ μου, ὅτι ἐξεπείρασα θεὸν ζῶντα, καὶ ἰδοὺ ἡ χείρ μου πυρὶ ἀποπίπτεται ἀπ' ἐμοῦ.

2. Καὶ ἔκλινεν τὰ γόνατα αὐτῆς πρὸς τὸν δεσπότην λέγουσα· Ὁ θεὸς τῶν πατέρων μου, μνήσθητί μου ὅτι σπέρμα εἰμὶ Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ· μὴ παραδειγματίσῃς με τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ, ἀλλὰ ἀπόδος με τοῖς πένησιν· σὺ γὰρ οἶδας, δέσποτα, ὅτι ἐπὶ τῷ σῷ ὀνόματι τὰς θεραπείας μου ἐπετέλουν καὶ τὸν μισθόν μου παρὰ σοῦ ἐλάμβανον.

3. τὴν φύσιν : pour ce sens spécial, cf. ARTÉMID., *Oneir.*, IV, 85; V, 63 et DU CANGE, s. v.

XX. — 1. Σχημάτισον : plusieurs mss. expliquent : ἀνάκλινον. — 2. τοῖς πένησιν : certains copistes, qui semblent n'avoir pas

apparut et vint prendre le sein de sa mère Marie. Et la sage-femme s'écria : « Aujourd'hui est un grand jour pour moi, parce que j'ai vu cette merveille extraordinaire ».

3. Et la sage-femme sortit de la grotte et elle rencontra Salomé. Et elle lui dit : « Salomé, Salomé, j'ai à te raconter une merveille extraordinaire : une vierge a enfanté contrairement à la nature ». Et Salomé dit : « Par la vie du Seigneur mon Dieu, si je n'y ai mis mon doigt et si je n'ai scruté son sein, je ne croirai pas qu'une vierge ait enfanté ».

XX

1. Et la sage-femme entra et dit à Marie : « Dispose-toi, car on agite à ton sujet une question grave ». Et Salomé, après avoir mis le doigt dans son sein, poussa un cri et dit : « Malheur à mon impiété et à mon incrédulité, parce que j'ai tenté le Dieu vivant; et voici que ma main frappée du feu se détache de moi ».

2. Et elle s'agenouilla devant le Seigneur, disant : « O Dieu de mes pères, souvenez-vous que je suis de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; ne me donnez pas en spectacle aux fils d'Israël, mais rendez-moi aux pauvres, car vous savez, Seigneur, que c'est en votre nom que je donnais mes soins, et que je recevais de vous mon salaire ».

compris, ont corrigé en γονεῦσί μου. — 4. μὴ ἀναγγείλῃς : cette défense, qui rappelle MATTH., VIII, 4; XII, 16, s'explique ici par la nécessité de dérober l'enfant aux prochaines poursuites d'Hérode.

3. Καὶ ἰδοὺ ἄγγελος κυρίου ἐπέστη λέγων πρὸς αὐτήν· Σαλώμη, Σαλώμη, ἐπήκουσέν σου κύριος· προσένεγκε τὴν χεῖρά σου τῷ παιδίῳ καὶ βάσταξον αὐτό, καὶ ἔσται σοι σωτηρία καὶ χαρά.

4. Καὶ προσῆλθε Σαλώμη καὶ ἐβάσταξεν αὐτό, λέγουσα· Προσκυνήσω αὐτῷ, ὅτι βασιλεὺς ἐγεννήθη μέγας τῷ Ἰσραήλ. Καὶ ἰδοὺ εὐθέως ἰάθη Σαλώμη, καὶ ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ σπηλαίου δεδικαιωμένη [cf. Luc, xviii, 14]. Καὶ ἰδοὺ φωνὴ λέγουσα· Σαλώμη, Σαλώμη, μὴ ἀναγγείλῃς ὅσα εἶδες παράδοξα, ἕως οὗ εἰσέλθῃ εἰς Ἱερουσαλὴμ ὁ παῖς.

XXI

1. Καὶ ἰδοὺ Ἰωσὴφ ἡτοιμάσθη τοῦ ἐξελθεῖν εἰς τὴν Ἰουδαίαν. Καὶ θόρυβος ἐγένετο μέγας ἐν Βηθλεὲμ τῆς Ἰουδαίας· ἦλθον γὰρ μάγοι λέγοντες· Ποῦ ἐστὶν ὁ τεχθεὶς βασιλεὺς τῶν Ἰουδαίων; εἴδομεν γὰρ αὐτοῦ τὸν ἀστέρα ἐν τῇ ἀνατολῇ, καὶ ἤλθομεν προσκυνῆσαι αὐτόν [Matth., ii, 2].

2. Καὶ ἀκούσας Ἡρώδης ἐταράχθη [Id., ii, 3], καὶ ἔπεμψεν ὑπηρέτας πρὸς τοὺς μάγους· καὶ μετεπέμψατο τοὺς ἀρχιερεῖς καὶ ἀνέκρινεν αὐτοὺς λέγων· Πῶς γέγραπται περὶ τοῦ Χριστοῦ, ποῦ γεννᾶται; Λέγουσιν αὐτῷ· Ἐν Βηθλεὲμ τῆς Ἰουδαίας· οὕτως γὰρ γέγραπται [Id., ii, 4, 5]. Καὶ ἀπέλυσεν αὐτούς. Καὶ ἀνέκρινε τοὺς μάγους [Id., ii, 7] λέγων αὐτοῖς· Τί εἴδετε σημεῖον ἐπὶ τὸν γεννηθέντα βασιλέα; Καὶ εἶπον οἱ μάγοι· Εἴδομεν ἀστέρα

XXI. — 1. εἰς τὴν Ἰουδαίαν : l'auteur trahit ici encore son ignorance des choses de la Palestine : Joseph, étant à Bethléem, ne doit pas sortir du pays pour aller en Judée; aussi

3. Et voici qu'un ange du Seigneur lui apparut, disant : « Salomé, Salomé, le Seigneur t'a entendue : approche ta main de l'enfant et soulève-le, et il sera pour toi salut et joie ».

4. Et Salomé s'approcha et souleva l'enfant, disant : « Je veux me prosterner devant lui, parce qu'un grand roi est né pour Israël ». Et voici qu'aussitôt Salomé fut guérie et elle sortit de la grotte justifiée. Et voici qu'une voix se fit entendre qui disait : « Salomé, Salomé, ne publie pas les prodiges que tu as vus avant que l'enfant ne soit entré à Jérusalem ».

XXI

1. Et voici que Joseph se disposait à aller en Judée. Et il se fit un grand tumulte à Bethléem de Judée, car des mages étaient venus, disant : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer ».

2. Et Hérode, l'ayant appris, fut troublé, et il envoya des serviteurs près des mages; et il fit venir les princes des prêtres et les interrogea, disant : « Qu'est-il écrit au sujet du Christ? Où doit-il naître? » Ils lui dirent : « A Bethléem de Judée; car il est écrit ainsi ». Et il les congédia. Et il interrogea les mages, leur disant : « Quel signe avez-vous vu au sujet du roi nouveau-né? » Et les mages dirent : « Nous avons vu une étoile brillant d'un très grand éclat parmi ces

certains copistes ont-ils essayé de corriger. — ἦλθον γὰρ μάγοι : un ms. précise : ἐκ Περσίδος, la Perse étant le pays des Mages.

παμμεγέθη λάμψαντα ἐν τοῖς ἄστροις τούτοις καὶ ἀμβλύνοντα αὐτούς, ὥστε τοὺς ἀστέρας μὴ φαίνεσθαι· καὶ ἡμεῖς οὕτως ἔγνωμεν ὅτι βασιλεὺς ἐγεννήθη τῷ Ἰσραήλ, καὶ ἤλθομεν προσκυνῆσαι αὐτόν. Καὶ εἶπεν Ἡρώδης· Ὑπάγετε καὶ ζητήσατε· καὶ ἐὰν εὕρητε, ἀπαγγείλατέ μοι, ὅπως κἀγὼ ἐλθὼν προσκυνήσω αὐτόν [Id., ii, 8].

3. Καὶ ἐξῆλθον οἱ μάγοι. Καὶ ἰδοὺ ὃν εἶδον ἀστέρα ἐν τῇ ἀνατολῇ προῆγεν αὐτοὺς ἕως εἰσῆλθον εἰς τὸ σπήλαιον [Id., ii, 9], καὶ ἔστη ἐπὶ τὴν κεφαλὴν τοῦ σπηλαίου. Καὶ εἶδον οἱ μάγοι τὸ παιδίον μετὰ τῆς μητρὸς αὐτοῦ Μαριάμ, καὶ ἐξέβαλον ἀπὸ τῆς πήρας αὐτῶν δῶρα, χρυσὸν καὶ λίβανον καὶ σμύρναν [Id., ii, 11].

4. Καὶ χρηματισθέντες ὑπὸ τοῦ ἀγγέλου μὴ εἰσελθεῖν εἰς τὴν Ἰουδαίαν, δι' ἄλλης ὁδοῦ ἐπορεύθησαν εἰς τὴν χώραν αὐτῶν [Id., ii, 12].

XXII

1. Γνοὺς δὲ Ἡρώδης ὅτι ἐνεπαίχθη ὑπὸ μάγων, ὀργισθεὶς ἔπεμψεν φονευτὰς λέγων αὐτοῖς· Τὰ βρέφη ἀπὸ διετοῦς καὶ κατωτέρω ἀποκτείνατε [Matth., ii, 16].

2. Καὶ ἀκούσασα Μαριὰμ ὅτι ἀναιροῦνται τὰ βρέφη, φοβηθεῖσα ἔλαβεν τὸ παιδίον καὶ ἐσπαργάνωσεν αὐτὸ καὶ ἔθηκεν ἐν φάτνῃ βοῶν [Luc, ii, 7].

3. Ἡ δὲ Ἐλισάβετ, ἀκούσασα ὅτι Ἰωάννης ζητεῖται, λαβοῦσα αὐτὸν ἀνέβη εἰς τὴν ὀρεινήν, καὶ περιεβλέπετο ποῦ αὐτὸν κρύψει· καὶ οὐκ ἦν τόπος ἀποκρυφῆς. Καὶ στενάξασα ἡ Ἐλισάβετ φωνῇ μεγάλῃ λέγει· Ὄρος θεοῦ, δέξαι μητέρα μετὰ τέκνου. Οὐ γὰρ ἠδύνατο ἀναβῆναι ἡ Ἐλισάβετ. Καὶ παραχρῆμα ἐδιχάσθη τὸ ὄρος καὶ ἐδέξατο

étoiles et les éclipsant au point de les rendre invisibles ; et nous avons ainsi reconnu qu'un roi était né pour Israël, et nous sommes venus l'adorer ». Et Hérode dit : « Allez et cherchez ; et si vous le trouvez, annoncez-le-moi afin que, moi aussi, j'aille l'adorer ».

3. Et les mages s'en allèrent. Et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précéda jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à la grotte, et elle s'arrêta au-dessus de l'entrée de la grotte. Et les mages virent l'enfant avec sa mère Marie, et ils tirèrent des présents de leurs bagages, de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

4. Et avertis par l'ange de ne pas entrer dans la Judée, ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin.

XXII

1. S'apercevant qu'il avait été trompé par les mages, Hérode entra en fureur et envoya des sicaires, leur disant : « Mettez à mort les enfants de deux ans et au-dessous ».

2. Et Marie, apprenant que l'on massacrait les enfants, s'effraya ; elle prit l'enfant, l'enveloppa de langes et le déposa dans une crèche de bœufs.

3. Élisabeth, ayant appris qu'on cherchait Jean, le prit, gagna la montagne et elle regardait autour d'elle où elle pourrait le cacher ; et il n'y avait pas de lieu de refuge. Alors elle dit à haute voix, en gémissant : « Montagne de Dieu, reçois une mère avec son enfant ». Car Élisabeth ne pouvait pas faire la montée. Et aussitôt la montagne s'ouvrit et la reçut. Et il y avait une

αὐτήν. Καὶ ἦν διαφαῖνον αὐτοῖς φῶς· ἄγγελος γὰρ κυρίου ἦν μετ' αὐτῶν, διαφυλάσσων αὐτούς.

XXIII

1. Ὁ δὲ Ἡρώδης ἐζήτει τὸν Ἰωάννην, καὶ ἀπέστειλεν ὑπηρέτας πρὸς Ζαχαρίαν λέγων· Ποῦ ἀπέκρυψας τὸν υἱόν σου; Ὁ δὲ ἀπεκρίνατο λέγων αὐτοῖς· Ἐγὼ λειτουργὸς ὑπάρχω τοῦ θεοῦ καὶ προσεδρεύω τῷ ναῷ κυρίου, οὐκ οἶδα ποῦ ἐστὶν ὁ υἱός μου.

2. Καὶ ἀπῆλθον οἱ ὑπερέται ἀνήγγειλαν τῷ Ἡρώδῃ ταῦτα πάντα. Καὶ ὀργισθεὶς ὁ Ἡρώδης εἶπεν· Ὁ υἱὸς αὐτοῦ μέλλει βασιλεύειν τοῦ Ἰσραήλ. Καὶ ἀπέστειλεν πρὸς αὐτὸν πάλιν λέγων· Εἰπὲ τὸ ἀληθές· ποῦ ἐστὶν ὁ υἱός σου; οἶδας γὰρ ὅτι τὸ αἷμά σου ὑπὸ τὴν χεῖρά μου ἐστίν. Καὶ ἀπῆλθον οἱ ὑπηρέται καὶ ἀπήγγειλαν αὐτῷ ταῦτα πάντα.

3. Καὶ εἶπε Ζαχαρίας· Μάρτυς εἰμὶ τοῦ θεοῦ, εἰ ἐκχέεις μου τὸ αἷμα· τὸ γὰρ πνεῦμά μου ὁ δεσπότης δέξεται, ὅτι αἷμα ἀθῶον ἐκχέεις εἰς τὰ πρόθυρα τοῦ ναοῦ κυρίου [cf. Matth., xxiii, 53]. Καὶ περὶ τὸ διάφαυμα ἐφονεύθη Ζαχαρίας. Καὶ οὐκ ᾔδεισαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ὅτι ἐφονεύθη.

XXIV

1. Ἀλλὰ ἀπῆλθον οἱ ἱερεῖς εἰς τὴν ὥραν τοῦ ἀσπασμοῦ, καὶ οὐκ ἀπήντησεν αὐτοῖς κατὰ τὸ ἔθος ἡ εὐλογία τοῦ Ζαχαρίου. Καὶ ἔστησαν οἱ ἱερεῖς προσδοκῶντες τὸν

XXIII. — 3. L'épisode de la mort de Zacharie, père de

lumière qui les éclairait; car un ange du Seigneur était avec eux, et les gardait.

XXIII

1. Or Hérode cherchait Jean, et il envoya de ses serviteurs à Zacharie, disant : « Où as-tu caché ton fils? » Celui-ci leur répondit : « Je suis serviteur de Dieu et attaché au temple du Seigneur; je ne sais pas où est mon fils ».

2. Et les serviteurs s'éloignèrent et annoncèrent tout cela à Hérode. Et Hérode irrité dit : « Son fils doit régner sur Israël ». Et il les envoya de nouveau vers lui, disant : « Dis la vérité : où est ton fils? car tu sais que ton sang est sous ma main ». Et les serviteurs partirent et rapportèrent tout cela à Zacharie.

3. Et celui-ci dit : « Je suis martyr de Dieu, si tu verses mon sang; car le Tout-Puissant recevra mon esprit parce que c'est un sang innocent que tu veux verser à l'entrée du temple du Seigneur ». Et, au point du jour, Zacharie fut mis à mort, et les fils d'Israël ignoraient qu'il avait été mis à mort.

XXIV

1. Mais les prêtres allèrent au temple à l'heure de la salutation, et Zacharie ne vint pas au-devant d'eux, suivant l'usage, pour les bénir. Et les prêtres s'arrê-

S. Jean-Baptiste, ne se retrouve pas dans les autres évangiles apocryphes. Voir l'Introduction, p. XVII.

Ζαχαρίαν [Luc, I, 21] τοῦ ἀσπάσασθαι αὐτὸν ἐν τῇ εὐχῇ καὶ δοξάσαι τὸν ὕψιστον.

2. Χρονίσαντος δὲ αὐτοῦ ἐφοβήθησαν ἅπαντες· ἀποτολμήσας δέ εἷς ἐξ αὐτῶν εἰσῆλθεν, καὶ εἶδε παρὰ τὸ θυσιαστήριον αἷμα πεπηγὸς [cf. Matth., XXIII, 35] καὶ φωνὴν λέγουσαν· Ζαχαρίας πεφόνευται, καὶ οὐκ ἐξαλειφθήσεται τὸ αἷμα αὐτοῦ ἕως ἂν ἔλθῃ ὁ ἔκδικος αὐτοῦ. Καὶ ἀκούσας τὸν λόγον ἐφοβήθη, καὶ ἐξῆλθε καὶ ἀνήγγειλε τοῖς ἱερεῦσιν.

3. Καὶ τολμήσαντες εἰσῆλθον καὶ εἶδον τὸ γεγονός, καὶ τὰ φατνώματα τοῦ ναοῦ ὠλόλυξαν, καὶ αὐτοὶ περιεσχίσαντο ἀπὸ ἄνωθεν ἕως κάτω [cf. Matth., XXVII, 51]. Καὶ τὸ σῶμα αὐτοῦ οὐχ εὗρον, ἀλλ' εὗρον τὸ αἷμα αὐτοῦ λίθον γεγενημένον. Καὶ φοβηθέντες ἐξῆλθον καὶ ἀνήγγειλαν παντὶ τῷ λαῷ ὅτι Ζαχαρίας πεφόνευται. Καὶ ἤκουσαν πᾶσαι αἱ φυλαὶ τοῦ λαοῦ, καὶ ἐπένθησαν αὐτὸν καὶ ἐκόψαντο τρεῖς ἡμέρας καὶ τρεῖς νύκτας.

4. Μετὰ δὲ τὰς τρεῖς ἡμέρας ἐβουλεύσαντο οἱ ἱερεῖς τίνα ἀντ' αὐτοῦ στήσουσιν, καὶ ἀνέβη ὁ κλῆρος ἐπὶ Συμεών· οὗτος γὰρ ἦν ὁ χρηματισθεὶς ὑπὸ τοῦ ἁγίου πνεύματος, μὴ ἰδεῖν θάνατον ἕως ἂν ἴδῃ τὸν Χριστὸν ἐν σαρκί [Luc, II, 26].

XXV

1. Ἐγὼ δὲ Ἰάκωβος ὁ γράψας τὴν ἱστορίαν ταύτην, ἐν Ἱερουσαλὴμ θορύβου γενομένου, ὅτε ἐτελεύτησεν Ἡρώδης, συνέστειλα ἐμαυτὸν ἐν τῇ ἐρήμῳ ἕως κατέπαυσεν ὁ

XXIV. — 3. περιεσχίσαντο : il semble y avoir ici un souvenir de Matth., XXVII, 51 : « Et le voile du temple se déchira depuis

tèrent, attendant Zacharie pour le saluer dans la prière et louer le Très-Haut.

2. Et comme il tardait, tous furent saisis de crainte; et l'un d'eux, plus hardi, pénétra dans le temple, et il vit auprès de l'autel du sang figé et une voix disait : « Zacharie a été mis à mort, et son sang ne sera point effacé jusqu'à ce qu'arrive son vengeur ». Entendant ces paroles, il fut effrayé et il sortit et porta la nouvelle aux prêtres.

3. Ceux-ci, ayant osé entrer, virent ce qui était arrivé et les lambris du temple gémirent et eux-mêmes ils déchirèrent leurs vêtements du haut en bas. Et ils ne retrouvèrent pas son corps, mais ils trouvèrent son sang semblable à une pierre. Et ils sortirent effrayés et annoncèrent à tout le peuple que Zacharie avait été tué. Et toutes les tribus du peuple l'apprirent, et elles le pleurèrent et se lamentèrent pendant trois jours et trois nuits.

4. Après ces trois jours, les prêtres délibérèrent pour savoir qui ils établiraient à sa place, et le sort tomba sur Siméon; car c'était lui qui avait été averti par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait pas sans avoir vu le Christ incarné.

XXV

1. Or moi, Jacques, qui ai écrit cette histoire, des troubles étant survenus à Jérusalem lors de la mort d'Hérode, je me retirai dans le désert jusqu'à ce que

le haut jusqu'en bas. » — ἐπένθησαν αὐτόν : rappelle *Zachar.*, XII, 11 sq.

θόρυβος ἐν Ἱερουσαλήμ, δοξάζων τὸν δεσπότην θεὸν τὸν δόντα μοι τὴν δωρεὰν καὶ τὴν σοφίαν τοῦ γράψαι τὴν ἱστορίαν ταύτην.

2. Ἔσται δὲ ἡ χάρις μετὰ τῶν φοβουμένων τὸν κύριον ἡμῶν Ἰησοῦν Χριστόν, ᾧ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

l'agitation se fut apaisée à Jérusalem, glorifiant le Dieu Tout-Puissant qui m'a accordé la faveur et le talent d'écrire cette histoire.

2. La grâce sera avec ceux qui craignent Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XXV. — 2. La doxologie a des formes très variées dans les différents mss.

ÉVANGILE DU PSEUDO-MATTHIEU

TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE

PAR CHARLES MICHEL

INCIPIT LIBER DE ORTU BEATAE MARIAE ET INFANTIA SALVATORIS

A BEATO MATTHAEO EVANGELISTA HEBRAICE SCRIPTUS ET A BEATO HIERONYMO PRESBYTERO IN LATINUM TRANSLATUS

A

Dilectissimo fratri suo Hieronymo presbytero Chromatius et Heliodorus episcopi in Domino salutem.

Ortum Mariae virginis et nativitatem atque infantiam Domini nostri Jesu Christi in apocryphis libris invenimus. In quibus multa contraria fidei nostrae considerantes scripta, recusanda credimus universa, ne per occasionem Christi traderemus laetitiam antichristo. Ista ergo nobis considerantibus exstiterunt viri sancti Parmenius et Virinus qui dicerent, sanctitatem tuam beatissimi Matthaei evangelistae manu scriptum volumen hebraicum invenisse, in quo et ipsius virginis matris ortus et Salvatoris nostri infantia esset scripta. Et idcirco tuam caritatem per ipsum Dominum nostrum Jesum Christum expetentes quaesumus ut eum ex hebraeo latinis auribus tradas, non tam ad percipienda

PROLOGUE. — *Chromatius :* Évêque d'Aquilée, ami et correspondant de S. Jérôme, de S. Ambroise et de Rufin. — *Heliodorus :* évêque d'Altinum, près d'Aquilée, intimement lié avec

LIVRE DE LA NAISSANCE DE LA BIENHEUREUSE MARIE ET DE L'ENFANCE DU SAUVEUR

ÉCRIT EN HÉBREU PAR LE BIENHEUREUX ÉVANGÉLISTE MATTHIEU ET TRADUIT EN LATIN PAR LE BIENHEUREUX PRÊTRE JÉRÔME.

A

Au prêtre Jérôme, leur frère bien-aimé, les évêques Chromatius et Héliodore, salut dans le Seigneur.

Nous trouvons dans les livres apocryphes la naissance de la Vierge Marie, la nativité et l'enfance de N.-S. J.-C. Comme nous y remarquons beaucoup de choses contraires à notre foi, nous pensons devoir rejeter le tout dans la crainte de donner, à l'occasion du Christ, quelque sujet de joie à l'Antéchrist. Or tandis que nous nous livrons à ces considérations, voici que de saints personnages, Parmenius et Virinus, se sont présentés à nous et nous ont dit que votre sainteté avait trouvé, écrit de la main du bienheureux Évangéliste Matthieu, un volume en hébreu dans lequel étaient racontées la naissance de la Vierge Mère elle-même et l'enfance de notre Sauveur. C'est pourquoi au nom de N.-S. J.-C. nous faisons appel à

Chromatius. — *Parmenius et Virinus :* ces personnages n'ont pas de caractère historique. Certains mss. appellent le premier *Armenius*.

ea quae sunt Christi insignia quam ad haereticorum astutiam excludendam; qui ut doctrinam malam instituerent, bonae Christi nativitati sua mendacia miscuerunt, ut per dulcedinem vitae mortis amaritudinem occultarent. Erit ergo purissimae caritatis ut vel rogantes fratres tuos exaudias, vel episcopos exigentes caritatis debitum quod idoneum credideris recipere facias. Vale in Domino et ora pro nobis.

B

Dominis sanctis ac beatissimis Chromatio et Heliodoro episcopis Hieronymus exiguus Christi servus in Domino salutem.

Qui terram auri consciam fodit, non ilico arripit quicquid fossa profuderit lacerata; sed priusquam fulgendum pondus vibrantis jactus ferri suspendat, interim vertendis supinandisque cespitibus immoratur, et spe alitur qui nondum lucris augetur. Arduum opus iniungitur, cum hoc fuerit a vestra mihi beatitudine imperatum quod nec ipse sanctus Matthaeus apostolus et evangelista voluit in aperto conscribi. Si enim secretius non esset, evangelio utique ipsi quod edidit addidisset. Sed fecit hunc libellum hebraicis litteris obsignatum, quem usque adeo non edidit ut hodie manu ipsius liber scriptus hebraicis litteris a viris religiosissimis habeatur, qui eum a suis prioribus per successus temporum susceperunt. Hunc autem ipsum librum cum numquam alicui transferendum tradiderunt, textum vero ejus aliter aliterque tradiderunt,

votre charité et vous demandons de bien vouloir le traduire de l'hébreu pour ceux qui sont de langue latine, non pas tant en vue de faire valoir les titres du Christ, que pour écarter l'astuce des hérétiques; car ceux-ci, pour donner du crédit à une doctrine funeste, ont mêlé leurs mensonges à la pure histoire de la naissance du Christ, espérant voiler l'amertume de sa mort en montrant la douceur de sa vie. Ce sera donc un effet de votre très pure charité de bien vouloir accueillir la demande de vos frères ou bien de faire parvenir à vos évêques, en raison de ce devoir de charité que vous avez envers eux, la réponse que cette lettre vous paraîtra comporter.

Salut dans le Seigneur et priez pour nous.

B

Aux saints et bienheureux évêques Chromatius et Héliodore, Jérôme, humble serviteur du Christ, salut dans le Seigneur.

Celui qui creuse le sol à un endroit qui recèle de l'or, ne se jette pas immédiatement sur tout ce que la terre remuée amène à la surface mais avant de pouvoir enlever sur sa bêche qui tremble le brillant métal, il doit s'attarder à tourner et à retourner les mottes de terre, bercé de l'espoir qu'aucun profit encore ne vient animer.

C'est d'une rude tâche que vous me chargez, bienheureux Évêques, en me demandant de donner cours à des récits que le saint apôtre et évangéliste Matthieu lui-même n'a pas voulu publier. Car si ce n'étaient pas

sic factum est ut a Manichaei discipulo nomine Leucio, qui etiam apostolorum gesta falso sermone conscripsit, hic liber editus non aedificationi sed destructioni materiam exhibuerit, et quod talis probaretur in synodo, cui merito aures ecclesiae non paterent. Cesset nunc oblatrantium morsus : non enim istum libellum canonicis nos superaddimus scripturis, sed ad detegendam hereseos fallaciam apostoli atque evangelistae scripta transferimus. In quo opere tam jubentibus piis obtemperamus episcopis, quam impiis hereticis obviamus. Amor ergo Christi est cui satisfacimus, credentes quod nos suis orationibus adjuvent qui ad salvatoris nostri sanctam infantiam per nostram potuerint obedientiam pervenire.

EXPLICIT PROLOGUS.

Manichaei discipulo nomine Leucio : ce Leucius, dont l'époque est inconnue et que PHOTIUS appelle Leucius Charinus (*Biblioth.*, 114), a passé, depuis le IV[e] siècle, pour avoir écrit des actes hérétiques et apocryphes de Pierre, de Jean, d'André, etc. Cf. LIPSIUS, *Die apokryphen Apostelgeschichten* (Brunswick, 1883), pp. 44-117 ; HARNACK, *Gesch. der altchristl. Litteratur*, II, 1 (Leipzig, 1879), pp. 541 sq.

Ego Jacobus : ce préambule ne se trouve que dans quelques mss. ; il est en contradiction avec les lettres du prologue, mais il indique nettement, ce qui saute aux yeux d'ailleurs, que notre texte est en rapport étroit avec le Protévangile. — *plenitudinem :* allusion à l'expression τὸ πλήρωμα τοῦ χρόνου (*Gal.*, IV, 4) ou τῶν καιρῶν (*Éphés.*, I, 10), employée par S. PAUL pour désigner l'époque de l'avènement du Messie.

là des choses secrètes, il les aurait assurément jointes à l'Évangile même qu'il a publié. Mais il a écrit cet opuscule sous le couvert des lettres hébraïques et il n'a pas pourvu jusqu'ici à sa divulgation, si bien qu'aujourd'hui ce livre, écrit de sa propre main en caractères hébreux, se trouve en la possession d'hommes très religieux, qui, d'âge en âge, l'ont reçu de leurs prédécesseurs. Comme les dépositaires, s'ils ne l'ont jamais passé à personne pour le traduire, en ont cependant transmis le texte dans différentes versions, il est arrivé qu'un Manichéen du nom de Leucius, qui a écrit également de faux actes d'apôtres, l'a publié, fournissant ainsi matière non à édification, mais à perdition; et le livre sous cette forme a été approuvé par un synode à la voix duquel l'Église a bien fait de rester sourde.

Cessent maintenant les outrages de ceux qui se sont déchaînés contre nous : sans pour cela l'ajouter aux livres canoniques, nous traduirons cet écrit de l'apôtre et évangéliste pour dévoiler la fausseté de l'hérésie.

Nous apportons dans cette entreprise un égal souci de nous conformer à la volonté de pieux évêques et de nous opposer à des hérétiques impies. C'est donc à l'amour du Christ que nous obéissons, pleins de la confiance qu'ils nous aideraient de leurs prières, ceux à qui notre acte d'obéissance aura rendu accessible la sainte enfance de notre Sauveur.

FIN DU PROLOGUE.

Ego Jacobus filius Josephi conversans in timore Dei perscripsi omnia quae oculis meis ipsa vidi in tempore nativitatis sanctae Mariae virginis sive Domini salvatoris : gratias agens Deo qui mihi dedit sapientiam in historiis adventus sui, ostendens plenitudinem duodecim tribubus Israel.

PARS PRIMA

Caput I.

1. In diebus illis erat vir in Jerusalem nomine Joachim ex tribu Juda. Et hic erat pastor ovium suarum, timens Deum in simplicitate et in bonitate sua.

Cui cura nulla erat alia nisi gregum suorum, de quorum fructu alebat omnes timentes Deum, duplicia offerens munera in timore Dei et doctrina laborantibus, et simplicia offerens his qui ministrabant eis.

Ergo sive in agnis sive in ovibus sive in lanis sive in omnibus rebus suis quascumque possidere videbatur tres partes faciebat : unam partem dabat viduis, orphanis, peregrinis atque pauperibus; alteram vero partem colentibus Deum; tertiam partem sibi et omni domui suae reservabat [cf. Tobie, i, 7].

2. Haec autem illo faciente multiplicabat Deus greges suos, ita ut non esset similis illi in populo Israel. Haec autem inchoavit facere a quinto decimo aetatis suae anno. Cum esset annorum viginti, accepit Annam

Ch. ier. — 1. *in Jerusalem :* l'*Évangile de la Nativité de Marie* (ch. i) dit de Marie : *Domus paterna ex Galilea et civi-*

Moi, Jacques, fils de Joseph, vivant dans la crainte de Dieu, j'ai écrit tout ce que j'ai vu de mes yeux s'accomplir au temps de la nativité de la sainte Vierge Marie, ou du Sauveur, rendant grâce à Dieu de m'avoir donné connaissance des histoires de son avènement, en me montrant la plénitude (des temps) pour les douze tribus d'Israël.

PREMIÈRE PARTIE

Chapitre I.

1. En ce temps-là, il y avait à Jérusalem un homme du nom de Joachim, de la tribu de Juda. Et il faisait paître ses brebis, craignant Dieu dans la simplicité et la bonté de son cœur. Il n'avait d'autre souci que celui de ses troupeaux dont il employait le produit à nourrir tous ceux qui craignent Dieu; il offrait des présents doubles à ceux qui travaillaient dans la doctrine et dans la crainte de Dieu, et de simples à ceux qui étaient chargés de leur soin. Ainsi donc des agneaux, des brebis, de la laine et de tout ce qu'il possédait, il faisait trois parts : il en donnait une aux veuves, aux orphelins, aux étrangers et aux pauvres; une seconde à ceux qui étaient voués au service de Dieu; quant à la troisième, il se la réservait pour lui et pour toute sa maison.

2. Or tandis qu'il agissait ainsi, Dieu multipliait ses troupeaux, au point qu'il n'y avait personne d'égal à lui dans le peuple d'Israël. Il avait commencé lors de sa quinzième année. A l'âge de vingt ans, il prit pour

tate Nazareth. — 2. *Ysachar :* d'autres mss. donnent *Achar*, *Agar* ou *Aguar*.

filiam Ysachar uxorem ex tribu sua, id est ex genere David. Cumque moratus esset cum ea per annos viginti, filios aut filias ex ea non accepit.

Caput II.

1. Factum est autem ut in diebus festis inter eos qui offerebant incensum Domino staret Joachim, parans munera sua in conspectu Domini.

Et accedens ad eum scriba templi nomine Ruben ait : « Non tibi licet inter sacrificia Dei agentes consistere, quia non te benedixit Deus ut daret tibi germen in Israel ».

Passus itaque verecundiam in conspectu populi abscessit de templo Domini plorans, et non est reversus in domum suam, sed abiit ad pecora sua, et duxit secum pastores inter montes in longinquam terram, ita ut per quinque menses nullum nuntium potuisset audire de eo Anna uxor ejus.

2. Quae dum fleret in oratione sua et diceret : « Domine Deus Israel fortissime, jam quia filios non dedisti mihi, virum et meum quare tulisti a me? Ecce enim quinque menses transeunt et virum meum non video. Et nescio utrum mortuus sit, ut vel sepulturam illi fecissem ». Et dum nimis fleret in viridiario domus suae, in oratione elevans oculos suos ad Dominum vidit nidum passerum in arbore lauri, et emisit vocem cum gemitu ad Dominum dicens : « Domine Deus omnipo-

Ch. II. — 1. *Ruben :* l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. II) nomme à la place de Ruben, le pontife Isachar.

femme Anne, fille d'Isachar de sa tribu, c'est-à-dire de la race de David. Et après qu'il eut demeuré vingt ans avec elle, il n'en avait eu ni fils ni filles.

Chapitre II.

1. Or il arriva que, lors des jours de fête, parmi ceux qui offraient de l'encens au Seigneur, se trouvait Joachim, présentant ses offrandes en présence de Dieu. Et, s'approchant de lui, un scribe du temple, nommé Ruben, lui dit : « Tu ne peux pas te trouver parmi ceux qui font des sacrifices à Dieu, parce que Dieu ne t'a pas béni au point de t'accorder une postérité en Israël ». Plein de confusion sous les regards du peuple, Joachim quitta en pleurant le temple du Seigneur, et il ne retourna pas dans sa maison, mais il s'en alla vers ses troupeaux et il emmena avec lui ses bergers dans les montagnes en un pays éloigné, si bien que pendant cinq mois Anne sa femme n'en eut aucune nouvelle.

2. Et elle pleurait en disant : « Seigneur, Dieu très puissant d'Israël, après m'avoir refusé des fils, pourquoi m'as-tu encore enlevé mon époux? Voici en effet que cinq mois se sont passés et que je ne vois pas mon époux. Et je ne sais s'il est mort, pour pouvoir du moins lui donner la sépulture ». Tandis qu'elle pleurait abondamment dans le jardin de sa maison, levant dans sa prière les yeux vers le Seigneur, elle vit un nid de passereaux dans un laurier, et, entrecoupant ses paroles de gémissements, elle s'adressa au Seigneur en disant : « Seigneur, Dieu tout-puissant, toi qui as donné de la postérité à toutes les créatures, aux fauves, aux bêtes de somme, aux serpents, aux

tens, qui omni creaturae donasti filios, et bestiis et jumentis et serpentibus et piscibus et volucribus, et omnes super filios gaudent, me solam a benignitatis tuae dono excludis? Tu nosti, Domine, ab initio conjugii me hoc vovisse, ut si dedisses mihi filium aut filiam, obtulissem illum tibi in templo sancto tuo ».

3. Et dum ista diceret, subito ante faciem ejus apparuit angelus Domini dicens : « Noli timere, Anna, quoniam in consilio Dei est germen tuum; et quod ex te natum fuerit, erit in admirationem omnibus saeculis usque in finem ». Et cum haec dixisset, ab oculis ejus elapsus est. Illa autem tremens et pavens, quod vidisset talem visionem et talem audisset sermonem, ingressa in cubiculum jactavit se in lecto quasi mortua, et tota die ac nocte in tremore nimio ac oratione permansit.

4. Post haec vocavit ad se puellam suam et dixit ad eam : « Vides me viduitate deceptam et in angustia positam, et tu nec ingredi ad me voluisti? » Tunc illa in murmure sic respondit dicens : « Si Deus conclusit uterum tuum et virum tuum a te abstulit, ego quid tibi factura sum? » Et haec audiens Anna amplius flebat.

Caput III.

1. In ipso tempore apparuit quidam juvenis inter montes, ubi Joachim pascebat greges, et dixit ei : « Quare non reverteris ad uxorem tuam? » Et dixit Joachim : « Per viginti annos habui eam; nunc vero

poissons, aux oiseaux, et qui as fait que toutes se réjouissent de leur progéniture, tu me refuses donc à moi seule ces faveurs de ta bonté? Tu sais, Seigneur, que dès le commencement de mon mariage, j'ai fait vœu que si tu me donnais un fils ou une fille je te l'offrirais dans ton temple saint ».

3. Et tandis qu'elle disait cela, tout à coup apparut devant elle un ange du Seigneur, disant : « Ne crains point, Anne, parce qu'un rejeton issu de toi est dans le dessein de Dieu; et l'enfant qui naîtra de toi sera un objet d'admiration à tous les siècles jusqu'à la fin ». Et après avoir prononcé ces paroles, il disparut de devant ses yeux. Or celle-ci, tremblante et épouvantée d'avoir eu une pareille vision et d'avoir entendu un pareil discours, entra dans sa chambre et se jeta sur son lit comme morte et, durant tout le jour et toute la nuit, elle demeura en prière et dans une grande frayeur.

4. Ensuite elle appela à elle sa servante et lui dit : « Tu me vois désolée de mon veuvage et plongée dans la détresse, et tu n'as même pas voulu venir vers moi? » Et celle-ci lui répondit en murmurant : « Si Dieu a fermé tes entrailles et s'il a éloigné de toi ton époux, que puis-je faire pour toi? » Et en entendant ces paroles, Anne pleurait davantage.

Chapitre III.

1. En ce même temps un jeune homme apparut dans les montagnes où Joachim faisait paître ses troupeaux, et lui dit : « Pourquoi ne retournes-tu pas auprès de ta femme? » Et Joachim répondit : « Pendant vingt ans je l'ai eue pour compagne; mais maintenant, parce

quia noluit Deus mihi ex ea dare filios, cum verecundia de templo Dei exprobratus exivi : ut quid revertar ad eam, semel abjectus atque despectus? Hic ergo cum ovibus meis ero, quamdiu hujus saeculi Deus mihi lucem concedere voluerit; per manus autem puerorum meorum pauperibus et viduis et orphanis et colentibus Deum partes suas libenter restituam ».

2. Et cum haec dixisset, respondit ei juvenis ; « Angelus Dei ego sum, qui apparui hodie uxori tuae flenti et oranti, et consolatus sum eam, quam scias ex semine tuo concepisse filiam. Haec in templo Dei erit, et Spiritus Sanctus requiescet in ea; et erit beatitudo ejus super omnes sanctas feminas, ita ut nullus possit dicere quia fuit talis ante eam, sed et post eam numquam erit ei similis ventura in hoc saeculo. Propter quod descende de montibus et revertere ad conjugem tuam, et invenies eam habentem in utero : excitavit enim Deus semen in ea, unde gratias referas Deo, et semen ejus erit benedictum, et ipsa erit benedicta et mater benedictionis aeternae constituetur ».

3. Et adorans eum Joachim dixit ei : « Si inveni gratiam coram te, sede modicum in tabernaculo meo [cf. *Gen.*, XVIII, 3, 4] et benedic me servum tuum. » Et dixit ei angelus : « Noli te dicere servum, sed con-

Ch. III. — 2. *concepisse :* (cf. même chap., § 5, *concepi*). Un ms., que suit Thilo, a *concipere;* cf. *Protévangile*, IV, 2 avec

que Dieu n'a pas voulu que j'eusse d'elle des enfants, j'ai été chassé du temple de Dieu avec ignominie; pourquoi retournerais-je auprès d'elle, après avoir été une fois repoussé et dédaigné? Je resterai donc ici avec mes brebis, aussi longtemps que Dieu voudra bien m'accorder la lumière de ce monde; cependant, par l'intermédiaire de mes serviteurs, je rendrai volontiers leur part aux pauvres, aux veuves, aux orphelins et aux ministres de Dieu ».

2. Et lorsqu'il eut dit ces paroles, le jeune homme lui répondit : « Je suis un ange de Dieu; j'ai apparu aujourd'hui à ta femme qui pleurait et qui priait, et je l'ai consolée; sache qu'elle a conçu de toi une fille. Celle-ci demeurera dans le temple de Dieu, et le Saint-Esprit reposera en elle; et son bonheur sera plus grand que celui de toutes les saintes femmes, de sorte que nul ne pourra dire qu'il y eut une telle femme avant elle, mais jamais après elle non plus il n'en viendra de semblable à elle en ce monde. Descends donc des montagnes et retourne auprès de ta femme, et tu la trouveras ayant conçu dans ses entrailles : car Dieu a suscité en elle une progéniture, aussi dois-tu lui en rendre grâces, et cette progéniture sera bénie, et Anne elle-même sera bénie et sera établie mère d'une bénédiction éternelle ».

3. Et Joachim l'adorant lui dit : « Si j'ai trouvé grâce devant toi, assieds-toi quelque temps sous ma tente et bénis-moi, moi qui suis ton serviteur ». Et l'ange lui dit : « Ne te dis pas mon serviteur, mais

la note. L'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. III) : *Anna uxor tua pariet tibi filiam.*

servum meum [cf. *Apocal.,* xix, 10]; unius enim Domini servi sumus. Nam cibus meus invisibilis est, et potus meus ab hominibus mortalibus non videri potest. Et ideo non debes me rogare ut intrem in tabernaculo tuo; sed quod mihi eras daturus, tu in holocaustum offeras Deo » [cf. *Juges*, xiii, 16]. Tunc Joachim accepit agnum immaculatum et dixit ad angelum : « Ego non ausus essem offerre holocaustum Deo, nisi jussio tua daret mihi pontificium offerendi ». Et dixit ei angelus : « Nec ego te ad offerendum invitarem nisi voluntatem Domini cognovissem ».

Factum est autem cum offerret Joachim Deo sacrificium, simul cum odore sacrificii quasi cum fumo perrexit angelus ad caelum [cf. *Juges*, xiii, 20].

4. Tunc Joachim cecidit in faciem, et ab hora diei sexta usque ad vesperam jacuit. Venientes autem pueri ejus et mercenarii, nescientes quid causae esset expaverunt, putantes quod se ipse vellet interficere, et accesserunt ad eum et vix eum elevaverunt de terra. Quibus cum enarrasset quid vidisset, stupore nimio et admiratione impulsi hortabantur eum ut sine mora jussum angeli perficeret atque velociter ad suam conjugem remearet. Cumque Joachim in animo suo discuteret si reverti deberet, factum est ut sopore teneretur, et ecce angelus, qui apparuit ei vigilanti, apparuit ei in somnis dicens : « Ego sum angelus qui a Deo datus sum tibi custos : descende securus et revertere ad Annam, quia misericordiae quas fecisti tu et Anna uxor tua, in conspectu Altissimi recitatae sunt [cf TOBIE,

3. *Nam cibus meus* ne s'explique guère. Certains mss. ont

mon compagnon; car nous sommes les serviteurs d'un même maître. Ma nourriture est invisible, et ma boisson ne peut pas être aperçue par les mortels. Et c'est pourquoi tu ne dois pas me demander que j'entre sous ta tente; mais ce que tu voulais me donner, offre-le en holocauste à Dieu ». Alors Joachim prit un agneau sans tache et dit à l'ange : « Je n'aurais pas osé offrir un holocauste à Dieu si ton ordre ne m'avait pas donné le pouvoir de sacrifier ». Et l'ange lui dit : « Moi de mon côté je ne t'inviterais pas à offrir un sacrifice, si je ne connaissais la volonté du Seigneur ». Or il arriva que, tandis que Joachim offrait son sacrifice à Dieu, en même temps que l'odeur du sacrifice et pour ainsi dire avec la fumée, l'ange s'éleva vers le ciel.

4. Alors Joachim tomba la face contre terre, et il resta prosterné depuis la sixième heure du jour jusqu'au soir. Or à leur arrivée, ses serviteurs et ses journaliers, ignorant ce qui s'était passé, s'effrayèrent, pensant qu'il voulait se tuer; ils s'approchèrent de lui et le relevèrent avec peine. Lorsqu'il leur eut raconté ce qu'il avait vu, ils furent frappés d'une grande frayeur et d'admiration, et ils l'exhortèrent à exécuter sans retard l'ordre de l'ange et à retourner promptement auprès de sa femme. Et tandis que Joachim examinait dans son esprit s'il devait retourner, il arriva qu'il fut pris de sommeil et voici que l'ange qui lui était apparu quand il était éveillé, lui apparut encore, pendant qu'il dormait, disant : « Je suis l'ange que Dieu t'a donné pour gardien : descends en toute

corrigé en *sed et*, et THILO fait remarquer qu'il faudrait *quoniam vero cibus meus*. Nous n'avons pas traduit *nam*.

III, 25; *Actes,* x, 4], et tale datum est vobis germen, quale numquam ab initio nec prophetae aut sancti habuerunt neque sunt habituri ». Et factum est cum evigilasset Joachim a somno, vocavit ad se gregarios suos et indicavit eis somnium suum. At illi adoraverunt Dominum et dixerunt ei : « Vide ne ultra contemnas angelum Dei; sed surge, proficiscamur, et lento gradu pascentes eamus ».

5. Cumque triginta dies ambularent et essent jam prope, apparuit Annae in oratione stanti angelus Domini dicens ei : « Vade ad portam quae aurea vocatur [cf. *Actes,* IX, 11] et occurre viro tuo, quoniam veniet ad te hodie ». At illa festinanter perrexit cum puellis suis, et coepit in ipsa porta stans orare. Et cum diutius exspectaret et longa exspectatione deficeret, elevans oculos suos vidit Joachim venientem cum pecoribus suis, occurrensque Anna suspendit se in collo ejus, gratias agens Deo et dicens : « Vidua eram, et ecce jam non sum; sterilis eram, et ecce jam concepi ». Et factum est gaudium magnum vicinis omnibus et notis ejus, ita ut universa terra Israel de ista fama gratularetur.

5. *ad portam quae aurea vocatur :* on ne sait quelle est cette porte; peut-être y a-t-il ici un souvenir vague de la porte du temple mentionnée dans les *Actes* (III, 2) : πρὸς τὴν θύραν τοῦ ἱεροῦ τὴν λεγομένην ὡραίαν. Dans l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. III), l'ange annonce à Joachim qu'il rencontrera Anne à la ***Porte d'or qui est à Jérusalem.*** Cette rencontre à la Porte d'or est un des sujets qui reviennent le plus fréquemment dans l'ico-

sécurité et retourne auprès d'Anne, parce que les œuvres de charité que toi et ta femme vous avez faites ont été proclamées en présence du Très-Haut, et il vous a été donné une postérité telle que jamais ni les prophètes ni les saints n'en ont eu depuis le commencement et qu'ils n'en auront jamais ». Et lorsque Joachim se fut réveillé de son sommeil, il appela auprès de lui les gardiens de ses troupeaux et il leur fit connaître son songe. Et ils adorèrent le Seigneur et ils dirent à Joachim : « Prends garde de résister davantage à l'ange du Seigneur; mais lève-toi; partons, et allons lentement tout en faisant paître les troupeaux ».

5. Comme ils étaient en route depuis trente jours et que déjà ils approchaient, un ange du Seigneur apparut à Anne en prière, lui disant : « Va à la Porte d'Or, comme on l'appelle, au-devant de ton époux, parce qu'il doit revenir aujourd'hui ». Et elle s'en fut en hâte avec ses servantes, et elle se mit à prier debout tout près de la porte. Et tandis qu'elle attendait depuis longtemps déjà et qu'elle se lassait de cette longue attente, levant les yeux, elle vit Joachim qui s'avançait avec ses troupeaux. Et Anne courut se jeter à son cou, rendant grâces à Dieu et disant : « J'étais veuve et voici que je ne le suis plus; j'étais stérile et voici que j'ai conçu ». Et il y eut une grande joie parmi ses voisins et tous ceux qui la connaissaient, et toute la terre d'Israël la félicita de cette gloire.

nographie du XIII[e] s. en France. Ainsi que le dit M. MALE, « c'était la seule façon qu'on eût encore imaginée de représenter l'Immaculée Conception » (*L'art religieux en France au XIII[e] s.*, p. 280).

Caput IV.

Post haec autem, expletis mensibus novem, peperit Anna filiam, et vocavit nomen ejus Mariam. Cum autem tertio anno perlactasset eam, abierunt simul Joachim et Anna uxor ejus ad templum Domini, et offerentes hostias Domino tradiderunt infantulam suam Mariam in contubernium virginum, quae die noctuque in Dei laudibus permanebant. Quae cum posita esset ante templum Domini, quindecim gradus ita cursim ascendit ut penitus non aspiceret retrorsum, neque, ut solitum est infantiae, parentes requireret. In quo facto omnes stupore attoniti tenebantur, ita ut et ipsi pontifices templi mirarentur.

Caput V.

Tunc Anna repleta Spiritu sancto in conspectu omnium dixit : « Dominus Deus exercituum memor factus est verbi sui et visitavit plebem suam visitatione sancta sua, ut gentes quae insurgebant in nos humiliet et convertat ad se corda eorum ; aperuit aures suas precibus nostris, et exclusit a nobis insultationes inimicorum nostrorum. Sterilis facta est mater, et genuit

Ch. iv. — *vocavit nomen ejus Mariam :* dans l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. v), le nom de Marie est donné à l'enfant sur l'ordre de l'ange. — *quindecim gradus :* l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. vi) met ces quinze degrés en rapport avec les

Chapitre IV.

Or après neuf mois accomplis, Anne mit au monde une fille et l'appela du nom de Marie. Et lorsqu'elle l'eut sevrée la troisième année, Joachim et sa femme Anne s'en allèrent ensemble au temple du Seigneur, et, tout en offrant des victimes au Seigneur, ils présentèrent leur petite fille Marie pour qu'elle habitât avec les vierges qui passaient le jour et la nuit à louer Dieu. Lorsqu'elle eut été placée devant le temple du Seigneur, elle gravit les quinze marches en courant, sans regarder en arrière, et sans demander ses parents, ainsi que le font d'ordinaire les enfants. Et ce fait frappa tout le monde d'étonnement, au point que les prêtres du temple eux-mêmes étaient dans l'admiration.

Chapitre V.

Alors Anne, remplie de l'Esprit-Saint, dit en présence de tous : « Le Seigneur, le Dieu des armées, s'est souvenu de sa parole, et il a gratifié son peuple de sa visite bénie, afin d'humilier les nations qui se dressaient contre nous et de tourner leurs cœurs vers lui : il a ouvert ses oreilles à nos prières, et il a éloigné de nous les insultes de nos ennemis. Celle qui était stérile est devenue mère, et elle a engendré la joie et l'allégresse dans le peuple d'Israël. Voici que je pour-

quinze psaumes, dits *Cantiques des montées* (Ps. CXIX-CXXXIII) parce que chacun d'eux est intitulé : ᾠδὴ τῶν ἀναβαθμῶν, *canticum graduum.* Il ajoute que, par ce miracle, le Seigneur avait fait voir la grandeur future de Marie.

exultationem et laetitiam in Israel. Ecce potero offerre munera Domino, et non poterunt a me prohibere inimici mei. Dominus convertat corda eorum ad me, et det mihi gaudium sempiternum ».

Caput VI.

1. Erat autem Maria in admiratione omni populo. Quae cum trium esset annorum, ita maturo gressu ambulabat et perfectissime loquebatur et in Dei laudibus studebat, ut non infantula esse putaretur sed magna, et quasi triginta annorum jam esset ita orationibus insistebat. Et resplendebat facies ejus sicut nix, ita ut vix possent in ejus vultum intendere. Insistebat autem operi lanificii, et omnia quae mulieres antiquae non potuerunt facere, ista in tenera aetate posita explicabat.

2. Hanc autem regulam sibi statuerat, ut a mane usque ad horam tertiam orationibus insisteret; a tertia autem usque ad nonam textrino opere se occuparet; a nona vero hora iterum ab oratione non recedebat usque dum illi angelus Domini appareret, de cujus manu escam acciperet, et melius atque melius in Dei laudibus proficiebat. Denique cum senioribus virginibus in Dei laudibus ita docebatur, ut jam nulla ei in vigiliis prior inveniretur, in sapientia legis Dei eruditior, in humilitate humilior, in carminibus Davidicis

Ch. vi. — 1. *explicabat :* un ms. a *explebat.*

rai offrir des présents au Seigneur, et mes ennemis ne pourront pas m'en empêcher. Que le Seigneur tourne leurs cœurs vers moi, et qu'il me donne une joie éternelle ».

Chapitre VI.

1. Or Marie faisait l'admiration de tout le peuple. A l'âge de trois ans, elle marchait d'un pas si sûr, elle parlait si parfaitement et mettait tant d'ardeur à louer Dieu, qu'on l'aurait prise non pour une jeune enfant, mais pour une grande personne, et elle pouvait rester en prières comme si elle avait eu trente ans. Et son visage resplendissait comme la neige, au point que l'on pouvait à peine y attacher les regards. Elle s'appliquait au travail de la laine, et tout ce que les femmes âgées ne pouvaient faire, elle était, dans un âge si tendre, en état de le faire.

2. Elle s'était imposé la règle suivante : depuis le matin jusqu'à la troisième heure, elle restait en prières ; depuis la troisième heure jusqu'à la neuvième, elle s'occupait à tisser ; mais, à partir de la neuvième heure, elle ne cessait de prier jusqu'au moment où l'ange du Seigneur lui apparaissait, elle recevait sa nourriture de sa main, et elle s'entendait de mieux en mieux à louer Dieu. Enfin, avec les jeunes filles plus âgées, elle s'instruisait si bien dans les louanges de Dieu, qu'on n'en trouvait aucune qui fût plus exacte aux veilles, plus instruite qu'elle dans la sagesse de la loi de Dieu, plus remplie d'humilité, plus habile à chanter les cantiques de David, plus gracieuse dans sa

elegantior, in caritate gratiosior, in castitate purior, in omni virtute perfectior. Erat enim constans, immobilis, immutabilis, atque cotidie ad meliora proficiebat.

3. Hanc nemo irascentem vidit, hanc maledicentem nunquam ullus audivit. Omnis autem sermo ejus ita erat gratia plenus, ut cognosceretur in lingua ejus esse Deus. Semper in oratione vel scrutatione legis permanebat, et erat sollicita circa socias suas, ne aliqua ex eis vel in uno sermone peccaret, nec aliqua in risu exaltaret sonum suum nec aliqua in injuriis aut in superbia circa parem suam existeret. Sine intermissione benedicebat Deum; et ne forte vel in salutatione sua a laudibus Dei tolleretur, si quis eam salutabat, illa pro salutatione *Deo gratias* respondebat. Denique primum ab ea exiit ut homines, cum se invicem salutarent, *Deo gratias* responderent. Cotidie esca quam de manu angeli accipiebat ipsa tantum reficiebatur; escam vero quam a pontificibus consequebatur pauperibus dividebat. Frequenter videbant cum ea angelos loqui, et quasi carissimi ejus obtemperabant ei. Si quis autem de infirmantibus tetigisset eam, salvus ad domum suam eadem hora remeabat.

charité, plus pure dans sa chasteté, plus parfaite en toute vertu. Car elle était constante, inébranlable, persévérante et chaque jour elle faisait des progrès dans le bien.

3. Nul ne la vit jamais en colère, nul ne l'entendit jamais dire du mal. Toutes ses paroles étaient si pleines de grâce que l'on reconnaissait la présence de Dieu sur ses lèvres. Toujours elle était occupée à prier ou à méditer la loi, et elle se préoccupait de ses compagnes, veillant à ce qu'aucune d'entre elles ne péchât même en une seule parole, à ce qu'aucune n'élevât la voix en riant, ou ne cherchât à s'élever en faisant tort à une compagne ou en la dédaignant. Elle bénissait Dieu sans cesse; et pour ne pas être distraite des louanges de Dieu en saluant, lorsque quelqu'un la saluait, elle répondait en guise de salut : « Grâces soient rendues à Dieu ». C'est de là qu'est venu pour les hommes l'usage de répondre : « Grâces soient rendues à Dieu », quand ils se saluent. Elle ne prenait chaque jour comme aliment que la nourriture qu'elle recevait elle-même de la main de l'ange; quant à celle que lui donnaient les prêtres, elle la distribuait aux pauvres. Souvent on voyait des anges s'entretenir avec elle, et ils lui obéissaient avec la plus grande affection. Et si quelque infirme parvenait à la toucher, à l'instant même il retournait chez lui guéri.

Caput VII.

1. Tunc Abiathar sacerdos obtulit munera infinita pontificibus, ut acciperet eam filio suo tradendam uxorem. Prohibebat autem eos Maria dicens : « Non potest fieri ut ego virum cognoscam aut me vir cognoscat ». Pontifices autem et omnes ejus affines dicebant ei : « Deus in filiis colitur et in posteris adoratur, sicut semper fuit in Israel ». Respondens autem Maria dixit illis : « Deus in castitate primo omnium colitur, ut comprobatur.

2. « Nam ante Abel nullus fuit justus inter homines, et iste pro oblatione placuit Deo, et ab eo qui displicuit inclementer occisus est. Duas tamen coronas accepit, oblationis et virginitatis, quia in carne sua nunquam pollutionem admisit. Denique et Helias cum esset in carne assumptus est, quia carnem suam virginem custodivit. Haec ego didici in templo Dei ab infantia mea, quod Deo cara esse possit virgo. Ideo hoc statui in corde meo ut virum penitus non cognoscam ».

Ch. vii. — 1. *Abiathar :* différents mss. écrivent *Abiacar, Abyacar, Abichar, Abiachar.* Un grand prêtre, nommé Abiathar, est mentionné III *Rois*, ii, 26 (cf. I *Rois,* xxii, 20).

Chapitre VII.

1. Alors le prêtre Abiathar offrit des présents considérables aux pontifes pour obtenir Marie et la donner en mariage à son fils. Mais Marie les repoussait, disant : « Il ne peut se faire que je connaisse un homme ni qu'un homme me connaisse ». Et comme les pontifes et tous ses parents lui disaient : « Dieu est honoré dans les enfants et il est adoré dans la postérité, comme il en a toujours été dans Israël », Marie leur répondit : « C'est dans la chasteté que Dieu est honoré dès le commencement, comme cela est prouvé.

2. « En effet, avant Abel, il n'y eut aucun juste parmi les hommes, et il fut agréable à Dieu pour son offrande et il fut tué sans pitié par celui qui avait déplu à Dieu. Cependant il reçut deux couronnes, celle de l'offrande et celle de la virginité, parce qu'il avait toujours écarté toute souillure de sa chair. Ensuite il y a Élie, qui fut emporté au ciel avec son corps parce qu'il l'avait gardé vierge. Pour moi, j'ai appris dans le temple de Dieu dès mon enfance qu'une vierge peut être chère à Dieu. C'est pourquoi j'ai résolu dans mon cœur de ne jamais connaître d'homme ».

2. *Helias :* Élie est cité par plusieurs écrivains ecclésiastiques comme un modèle de chasteté, cf. Cassien, *De coenob. instit.*, i, 2; Sozomène, i, 12.

Caput VIII.

1. Factum est autem cum XIIII annos aetatis haberet, et esset occasio quae Pharisaeos faceret dicere, jam consuetudinem adesse feminam in templo Dei non posse morari, inventum est tale consilium ut mitteretur praeco per omnes tribus Israel, ut omnes die tertia in templum Domini convenirent. Cum autem universus populus convenisset, surrexit Abiathar pontifex et ascendit in altioribus gradibus, ut ab omni populo audiri posset et videri; et facto magno silentio dixit : « Audite me, filii Israel, et auribus percipite verba mea. Ex quo aedificatum est templum hoc a Salomone, fuerunt in eo filiae regum virgines et prophetarum et summorum sacerdotum et pontificum; et magnae ac mirabiles exstiterunt. Tamen venientes ad legitimam aetatem, viros in conjugio sunt adeptae, et secutae sunt priorum suarum ordinem et Deo placuerunt. A sola vero Maria novus ordo placendi Deo inventus est, quae promittit Deo se virginem permanere. Unde mihi videtur ut per interrogationem nostram et responsionem Dei possimus agnoscere cui debeat custodienda committi ».

2. Tunc placuit sermo iste omni synagogae. Et

Ch. VIII. — 1. XIIII *annos :* cf. *Protévangile,* ch. VIII, 2 et la note. — 2. *virgam deferret :* dans l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. VIII), Joseph cache sa baguette; comme rien ne se pro-

Chapitre VIII.

1. Or elle avait quatorze ans et cela faisait dire aux Pharisiens qu'elle devait maintenant se conformer à la tradition qui ne permet pas qu'une femme séjourne dans le temple de Dieu. Alors on résolut d'envoyer un héraut dans toutes les tribus d'Israël, pour que tous se réunissent, le troisième jour, dans le temple du Seigneur. Or lorsque tout le peuple se fut réuni le pontife Abiathar se leva et monta sur les degrés supérieurs afin de pouvoir être vu et entendu de tout le peuple; et, un grand silence s'étant fait, il dit : « Écoutez-moi, fils d'Israël, ouvrez vos oreilles à mes paroles. Il y a dans ce temple, depuis qu'il a été construit par Salomon, des vierges, filles de rois, de prophètes, de grands prêtres et de pontifes; et il s'en est trouvé qui furent grandes et admirables. Cependant quand elles sont arrivées à l'âge légal, elles ont pris un époux, et elles ont plu à Dieu en suivant la coutume de celles qui les avaient précédées. Mais Marie, toute seule, a trouvé une nouvelle manière de plaire à Dieu et lui promet de demeurer vierge. D'où je pense que, par une demande de notre part et par la réponse de Dieu, nous pouvons connaître à qui nous devons la donner en garde ».

2. Toute la synagogue approuva ces paroles. Et les prêtres tirèrent au sort parmi les douze tribus d'Israël,

duit, le grand prêtre consulte de nouveau le Seigneur qui répond : « Celui qui doit épouser la Vierge est le seul qui n'ait pas apporté sa baguette », et Joseph est ainsi découvert.

missa est sors a sacerdotibus super duodecim tribus Israel, et cecidit sors super tribum Juda. Dixitque sacerdos : « Insequenti die quicumque sine uxore est veniat et deferat virgam in manu sua ». Unde factum est ut Joseph cum juvenibus virgam deferret. Cumque tradidissent summo pontifici virgas suas, obtulit sacrificium Deo, et interrogavit Dominum. Et dixit Dominus ad eum : « Intromitte omnium virgas intra Sancta sanctorum, et ibi maneant virgae. Et praecipe eis ut mane veniant ad te ad recipiendas virgas suas, et ex cacumine unius virgae columba egredietur et volabit ad caelos ; in cujus manu virga reddita hoc signum dederit, ipsi tradatur Maria custodienda ».

3. Factum est autem ut altero die maturius venirent universi, et facta oblatione incensi ingressus pontifex intra Sancta sanctorum protulit virgas. Cumque erogasset singulas et ex nulla virga exisset columba, induit se Abiathar pontifex duodecim tintinnabulis et veste sacerdotali, et ingressus in Sancta sanctorum incendit sacrificium. Et fundente illo orationem apparuit ei angelus dicens : « Est hic virgula brevissima, quam pro nihilo computasti, illamque simul cum ceteris posuisti : hanc cum tu protuleris et dederis, in ipsa apparebit signum quod locutus sum tibi ». Erat autem

3. *virgas :* l'éd. de Thilo ajoute, d'après un ms., *ad tria mi-*

et le sort tomba sur la tribu de Juda. Et le prêtre dit : « Que quiconque est sans épouse vienne demain et porte une baguette à la main ». C'est ainsi que Joseph arriva avec les jeunes gens et qu'il apporta une baguette. Lorsqu'ils eurent remis leurs baguettes au grand prêtre, celui-ci offrit un sacrifice à Dieu et il interrogea le Seigneur. Et le Seigneur lui dit : « Place toutes les baguettes dans le Saint des Saints et qu'elles y demeurent. Et ordonne à ces hommes de venir demain auprès de toi pour les reprendre : et de l'extrémité de l'une d'elles sortira une colombe qui s'envolera vers le ciel; c'est à celui dans la main duquel la baguette aura manifesté ce prodige qu'il faut remettre la garde de Marie ».

3. Or le lendemain de bonne heure tous se trouvèrent réunis, et après avoir offert l'encens, le pontife entra dans le Saint des Saints et exposa les baguettes. Et comme il les avait toutes distribuées et qu'il ne sortait de colombe d'aucune d'elles, le grand prêtre Abiathar se revêtit des douze clochettes et de ses habits sacerdotaux, et, étant entré dans le Saint des Saints, il alluma le feu du sacrifice. Et, tandis qu'il était en prière, un ange lui apparut, disant : « Il y a ici une baguette toute petite, dont tu n'as tenu aucun compte et que tu avais déposée avec les autres; quand tu l'auras présentée et donnée, tu y verras apparaître le signe que je t'ai dit ». Or cette baguette était celle de Joseph et lui-même avait été considéré comme écarté, parce qu'il

lia, « au nombre de trois mille ». — *duodecim tintinnabulis* : cf. *Protévangile,* ch. VIII, 3, n.

haec virga Joseph, eratque ipse abjectus habitus, quoniam senex erat, et ne forte cogeretur accipere eam, requirere noluit virgam suam. Cumque staret humilis et ultimus, voce magna clamavit ad eum Abiathar pontifex dicens : « Veni et accipe virgam tuam, quoniam tu expectaris ». Et accessit Joseph expavescens quod summus pontifex cum clamore nimio vocaret eum. Mox autem extendens manum ut suam virgam acciperet, statim de cacumine ejus egressa est columba nive candidior, speciosa nimis; et volans diu per templi fastigia petivit caelos.

4. Tunc universus populus congratulabatur seni dicentes : « Beatus factus es tu in senectute tua, ut idoneum te Deus ostenderet ad accipiendam Mariam ». Cum autem sacerdotes dicerent ei : « Accipe eam, quia ex omni tribu Juda tu solus electus es a Deo », coepit adorare et rogare eos atque cum verecundia dicere : « Senex sum et filios habeo, ut quid mihi infantulam istam traditis? » Tunc Abiathar summus pontifex dixit : « Memor esto, Joseph, quemadmodum Dathan et Abiron et Core perierunt, quia voluntatem Domini contempserunt. Ita tibi eveniet si hoc quod a Deo jubetur tibi contempseris ». Et dixit ei Joseph : « Ego quidem non contemno voluntatem Dei, sed custos ejus ero, quousque hoc de voluntate Dei cognosci possit, quis eam possit habere ex filiis meis conjugem. Dentur aliquae ex sodalibus ejus virgines, cum quibus interim degat ». Et respondens Abiathar pontifex dixit : « Virgines quidem ad solatium ejus

4. *senex sum* : cf. *Protévangile*, ch. IX, 2, n.

était vieux, et, de peur d'être forcé à recevoir la jeune fille, il n'avait pas voulu réclamer sa baguette. Et tandis qu'il se tenait humblement au dernier rang, le grand prêtre Abiathar l'appela à haute voix, disant : « Viens recevoir ta baguette, car tu es attendu ». Et Joseph s'avança, tout effrayé, parce que le grand prêtre l'avait appelé à très haute voix. Or, tandis qu'il tendait la main pour recevoir sa baguette, il s'échappa tout à coup de l'extrémité de celle-ci une colombe plus blanche que la neige et extrêmement belle. Après avoir longtemps volé sous la voûte du temple, elle s'élança vers le ciel.

4. Alors le peuple tout entier félicita le vieillard, en disant : « Tu es devenu heureux dans ta vieillesse, et Dieu a montré que tu étais digne de recevoir Marie ». Et les prêtres lui dirent : « Reçois-la, puisque tu as été seul choisi de Dieu dans toute la tribu de Juda ». Mais Joseph commença à le supplier et leur dit avec confusion : « Je suis vieux, et j'ai des fils, pourquoi me confiez-vous cette jeune fille? » Alors le grand prêtre Abiathar lui dit : « Souviens-toi, Joseph, comment ont péri Dathan, Abiron et Coré parce qu'ils avaient méprisé la volonté du Seigneur. La même chose t'arrivera, si tu méprises l'ordre de Dieu ». Et Joseph lui dit : « Certes, je ne veux pas mépriser la volonté de Dieu, mais je serai le gardien de l'enfant jusqu'à ce que l'on puisse savoir lequel de mes fils, d'après la volonté de Dieu, pourra la prendre pour femme. Qu'on lui donne quelques jeunes filles de ses compagnes avec lesquelles elle demeure en attendant ». Et le pontife Abiathar lui répondit : « On lui donnera

dabuntur, quousque dies statutus veniat in quo tu eam accipias; non enim poterit alii in matrimonio copulari ».

5. Tunc Joseph accepit Mariam cum aliis quinque virginibus, quae essent cum ea in domo Joseph. Erant autem istae virgines Rebecca, Sephora, Susanna, Abigea et Zahel : quibus datum est a pontificibus sericum et jacinthum et byssus et coccus et purpura et linum. Miserunt autem sortes inter se quid unaquaeque virgo faceret; contigit autem ut Maria purpuram acciperet ad velum templi Domini. Quam cum acciperet, dixerunt ei illae virgines : « Cum tu sis minor omnibus, purpuram obtinere meruisti ». Et hoc dicentes quasi in fatigationis sermone coeperunt eam reginam virginum appellare. Cumque haec inter se agerent, apparuit angelus Domini in medio earum et dixit : « Non erit sermo iste in fatigatione missus, sed in prophetationem verissimam prophetatus ». Expaverunt autem in conspectu angeli et in verbis ejus, et rogaverunt eam ut indulgeret eis et oraret pro eis.

Caput IX.

1. Altera autem die dum Maria staret juxta fontem ut urceolum impleret, apparuit ei angelus Domini et dixit : « Beata es, Maria, quoniam in utero tuo habita-

5. *accepit Mariam* : l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. VIII) dit que Marie retourna en Galilée dans la maison de ses parents. — *quinque virginibus* : l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. VIII),

des jeunes filles pour la consoler, jusqu'à ce que vienne le jour fixé pour que tu la reçoives; car elle ne pourra être unie en mariage à un autre ».

5. Alors Joseph reçut Marie avec cinq autres jeunes filles qui devaient habiter avec elle dans la maison de Joseph. Or ces jeunes filles étaient Rebecca, Séphora, Suzanne, Abigée et Zahel : et les prêtres leur donnèrent de la soie, de l'hyacinthe, du byssus, de l'écarlate, de la pourpre et du lin. Et elles tirèrent au sort entre elles pour savoir ce que chacune d'elles aurait à faire; et il se fit que Marie reçut la pourpre pour en faire le voile du temple du Seigneur. Tandis qu'elle la prenait, les jeunes filles lui dirent : « Tu es la plus jeune de toutes, et cependant tu as mérité d'obtenir la pourpre ». Et, en disant cela, par raillerie, elles se mirent à l'appeler la reine des vierges. Mais tandis qu'elles parlaient ainsi, un ange du Seigneur apparut au milieu d'elles et leur dit : « Ces mots ne seront pas une raillerie, mais ils seront une prophétie très véridique ». Or elles furent effrayées de la présence de l'ange et de ses paroles, et elles demandèrent à Marie de leur pardonner et de prier pour elles.

Chapitre IX.

1. Le lendemain, tandis que Marie se trouvait à la fontaine pour remplir sa cruche, un ange du Seigneur lui apparut et lui dit : « Tu es bienheureuse, Marie,

comme le *Protévangile* (ch. x), mentionne sept jeunes compagnes de Marie, mais sans donner leurs noms.

Ch. ix. — 1. *Juxta fontem :* cf. *Protévangile* ch. xi, 1, n.

culum Domino praeparasti. Ecce veniet lux de caelo ut habitet in te, et per te universo mundo resplendebit ».

2. Iterum tertia die dum operaretur purpuram digitis suis, ingressus est ad eam juvenis, cujus pulchritudo non potuit enarrari. Quem videns Maria expavit et contremuit. Cui ille ait : « Noli timere Maria, invenisti gratiam apud Deum : ecce concipies in utero et paries regem, qui imperet non solum in terra sed et in caelis, et regnabit in saecula saeculorum ».

Caput X.

1. Cum haec agerentur, Joseph in Capharnaum maritima erat in opere occupatus, erat enim faber ligni : ubi moratus est mensibus novem. Reversusque in domum suam invenit Mariam praegnantem. Et totus contremuit et positus in angustia exclamavit et dixit : « Domine Deus, accipe spiritum meum, quoniam melius est mihi mori quam vivere ». Cui dixerunt virgines quae cum Maria erant : « Quid ais, domine Joseph? Nos scimus quoniam vir non tetigit eam; nos scimus quoniam integritas et virginitas in ea imma-

2. *noli timere :* certains mss. ajoutent ici le texte de la Salutation angélique et l'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. IX) en donne même une rédaction amplifiée : *Ave Maria, virgo Domini gratissima, virgo gratia plena, dominus tecum, benedicta tu prae omnibus mulieribus, benedicta prae omnibus hactenus natis hominibus.*

parce que tu as préparé au Seigneur une demeure dans ton sein. Voici qu'une lumière viendra du ciel pour habiter en toi, et, par toi, elle rayonnera sur le monde entier ».

2. De nouveau le troisième jour, tandis qu'elle tissait la pourpre de ses doigts, il se présenta à elle un jeune homme dont on n'aurait pu décrire la beauté. Marie, en le voyant, fut saisie d'effroi et se mit à trembler. Il lui dit : « Ne crains rien, Marie, tu as trouvé grâce auprès de Dieu : voici que tu concevras dans tes entrailles et tu enfanteras un roi, qui doit commander non seulement sur la terre, mais aussi dans les cieux, et qui régnera dans les siècles des siècles ».

Chapitre X.

1. Tandis que cela se passait, Joseph était à Capharnaüm au bord de la mer, occupé à son travail, car il était charpentier ; et il y demeura neuf mois. De retour chez lui, il trouva Marie enceinte. Et il trembla de tous ses membres et, dans son désespoir, il s'écria : « Seigneur Dieu, recevez mon âme, parce qu'il vaut mieux pour moi mourir que vivre ». Les jeunes filles qui étaient avec Marie lui dirent : « Que dis-tu, Joseph? Nous savons qu'aucun homme ne l'a touchée ; nous savons que la pureté, que la virginité reste im-

Ch. x. — 1. *Capharnaum maritima :* cf. *Matth.*, iv, 13, εἰς Καφαρναοὺμ τὴν παραθαλασσίαν, au bord de la mer de Galilée. — *nisi angelus Dei :* cf. *Protévangile,* ch. xiii, 1, n. Un ms. : *nisi Spiritus sanctus.* Ce dialogue de Joseph avec les jeunes filles manque dans l'*Év. de la Nat. de Marie,* comme dans le *Protévangile.*

culata perseverat. Nam custodita est a Deo, semper in oratione nobiscum permansit; cotidie cum ea angelus Domini loquitur, cotidie de manu angeli escam accipit. Quomodo fieri potest ut sit aliquod peccatum in ea? Nam si suspicionem nostram tibi vis ut pandamus, istam gravidam non fecit nisi angelus Dei ».

2. Joseph autem dixit : « Ut quid me seducitis ut credam vobis quia angelus Domini impraegnavit eam? Potest enim fieri ut quisquam se finxerit angelum Domini et deceperit eam ». Et haec dicens flebat et dicebat : « Qua fronte ad templum Dei iturus sum? Qua facie visurus sum sacerdotes Dei? Quid facturus sum? » Et haec dicens cogitabat occultare se et dimittere eam.

Caput XI.

Cumque ordinasset in nocte exsurgere ut fugiens habitaret in occultis, ecce in ipsa nocte apparuit ei in somnis angelus Domini dicens : « Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam, quoniam quod in utero ejus est, de spiritu sancto est. Pariet autem filium, qui vocabitur Jesus : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum ». Exsurgens autem Joseph a somno gratias egit Deo suo, et locutus est Mariae et virginibus quae erant cum ea et narravit

Ch. xi. — *vocabitur Jesus :* L'*Év. de la Nat. de Marie* (ch. x)

maculée en elle. Car elle a été sauvegardée par Dieu, et toujours elle est restée en prière avec nous, chaque jour un ange du Seigneur s'entretient avec elle, chaque jour elle reçoit sa nourriture de la main de l'ange. Comment peut-il se faire qu'il y ait quelque péché en elle? Car si tu veux que nous t'ouvrions notre pensée, nul ne l'a rendue enceinte, si ce n'est l'ange de Dieu ».

2. Mais Joseph dit : « Pourquoi voulez-vous me tromper et me faire croire que c'est un ange du Seigneur qui s'est uni à elle? Ne peut-il pas se faire que quelqu'un ait feint d'être un ange du Seigneur et l'ait trompée? » Et, en même temps, il pleurait et disait : « De quel front me présenterai-je au temple de Dieu? Comment oserai-je regarder les prêtres de Dieu? Que vais-je faire? » Et en disant cela, il songeait à se cacher et à la répudier.

Chapitre XI.

Il avait décidé de se lever la nuit pour s'enfuir et aller habiter dans un endroit caché, lorsque, la nuit même, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut dans son sommeil, disant : « Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre Marie pour ton épouse, parce que ce qu'elle a dans son sein, vient du Saint-Esprit. Or elle enfantera un fils qui sera appelé Jésus : car il délivrera le peuple de ses péchés ». Et Joseph, se levant, rendit grâces à son Dieu, et il s'adressa à Marie et aux jeunes

dit conformément au texte, *Matth.*, I, 21, « et tu lui donneras le nom de Jésus ».

visum suum. Et consolatus est super Maria, dicens : « Peccavi, quoniam suspicionem aliquam habui in te ».

Caput XII.

1. Factum est autem post haec et exiit rumor quod Maria esset gravida. Et comprehensus a ministris templi Joseph ductus est ad pontificem, qui una cum sacerdotibus coepit exprobrare ei et dicere : « Ut quid fraudatus es nuptias tantae ac talis virginis, quam angeli Dei sicut columbam in templo nutrierunt, quae virum numquam nec videre voluit, quae in lege Dei eruditionem optimam habuit? Tu autem si ei violentiam non fecisses, illa hodie virgo perseverasset ». Joseph autem devotabat se jurans quod numquam tetigisset eam. Cui Abiathar pontifex dixit : « Vivit Deus quoniam modo te faciam potare aquam potationis Domini, et statim apparebit peccatum tuum ».

2. Tunc congregata est omnis multitudo Israel, quae dinumerari non poterat, et adducta est etiam Maria ad templum Domini. Sacerdotes vero et affines ac parentes ejus flentes dicebant ad Mariam : « Confitere sacerdotibus peccatum tuum, quae eras sicut columba in templo Dei et accipiebas cibum de manu angeli ». Vocatus est autem et Joseph ad altare, et data

Ch. xii. — Cf. *Protévangile*, ch. xvi. L'*Év. de la Nat. de*

filles qui étaient avec elle et leur raconta sa vision. Et, consolé au sujet de Marie, il dit : « J'ai péché parce que j'ai eu quelque soupçon contre toi ».

Chapitre XII.

1. Or, après cela, le bruit se répandit que Marie était enceinte. Et Joseph fut saisi par les serviteurs du temple et conduit au grand prêtre, qui se mit avec les prêtres à l'accabler de reproches, lui disant : « Pourquoi as-tu séduit une jeune fille d'un si grand mérite, que les anges de Dieu ont nourrie dans le temple comme une colombe, qui jamais ne voulut voir un homme et qui est devenue si instruite de la loi de Dieu? Si tu ne lui avais pas fait violence elle serait demeurée vierge jusqu'à présent ». Mais Joseph faisait serment qu'il ne l'avait jamais touchée. Alors le grand prêtre Abiathar lui dit : « Par la vie de Dieu, je vais te faire boire l'eau de la boisson du Seigneur, et sur-le-champ ton péché sera révélé ».

2. Alors tout Israël se réunit en une multitude innombrable, et Marie aussi fut amenée au temple du Seigneur. Et les prêtres et les proches et les parents de Marie lui disaient en pleurant : « Avoue ton péché aux prêtres, toi qui étais comme une colombe dans le temple de Dieu et recevais ta nourriture de la main d'un ange ». Joseph fut appelé à l'autel et on lui donna l'eau de la boisson du Seigneur : si un homme après avoir menti, en goûtait et faisait sept fois le tour de

Marie s'est arrêté après la révélation faite à Joseph et rapportée au chapitre précédent.

est ei aqua potationis Domini : quam si gustasset homo mentiens et septies circuisset altare, dabat Deus signum aliquod in facie ejus. Cum ergo bibisset securus Joseph et girasset altare, nullum signum peccati apparuit in eo. Tunc sanctificaverunt eum sacerdotes omnes et ministri et populi dicentes : « Beatus es tu, quoniam non est inventus reatus in te ».

3. Et vocantes Mariam dixerunt ei : « Tu quam excusationem poteris habere? aut quod signum majus apparebit in te quam hoc quod prodit te conceptus ventris tui? Hoc solummodo a te requirimus, ut, quia Joseph mundus est a te, confitearis quis est qui te decepit. Melius est enim ut te tua confessio prodat, quam ira Dei dans signum in facie tua in medio populi te manifestet ». Tunc Maria constanter et intrepida dixit : « Si est in me aliqua pollutio aut aliquod peccatum, aut fuit in me aliqua concupiscentia vel impudicitia, detegat me Dominus in conspectu omnium populorum, ut sim omnibus emendationis exemplum ». Et accessit ad altare Domini confidenter et bibit aquam potationis et septies circuivit altare, et non est inventa in ea ulla macula.

4. Et cum omnis populus stuperet et haesitaret, videntes conceptum ventris at nullum signum in facie ejus apparuisse, coeperunt inter se varia populi loquacitate turbari. Alii dicebant sanctitatem, alii vero per

4. *sed nec cognoscere habeo :* voir d'autres exemples de cette tournure, THIELMANN, *Habere mit Infinitiv und die Entstehung*

l'autel, Dieu manifestait quelque signe sur son visage. Or lorsque Joseph eut bu tranquillement et eut tourné autour de l'autel, aucun signe de péché n'apparut sur sa face. Alors tous les prêtres et les serviteurs du temple et la foule proclamèrent sa vertu, disant : « Tu es heureux, parce qu'il n'a pas été trouvé de faute en toi ».

3. Et appelant Marie, ils lui dirent : « Mais toi, quelle excuse pourras-tu donner? ou bien quel signe plus grand pourra se montrer en toi que cette grossesse qui te trahit? Nous te demandons seulement d'avouer quel est celui qui t'a séduite, puisque Joseph est pur de tout rapport avec toi. Car il vaut mieux te livrer par ton aveu que de laisser la colère de Dieu te désigner au milieu du peuple en mettant un signe sur ton visage ». Alors Marie leur dit avec fermeté et sans trembler : « S'il y a quelque souillure ou quelque péché en moi, ou si j'ai eu quelque concupiscence impure, que le Seigneur me désigne à la face de tous les peuples, afin que je sois pour tous un exemple salutaire ». Et elle approcha avec confiance de l'autel du Seigneur, et elle but l'eau de la boisson du Seigneur et elle fit sept fois le tour de l'autel, et il ne se trouva en elle aucune tache.

4. Et comme tout le peuple était frappé de stupeur et de surprise, voyant la grossesse de Marie sans qu'aucun signe n'apparût sur sa face, il s'éleva parmi la foule une grande confusion de paroles contradic-

des romanischen Futurums (Arch. f. lat. Lexicogr., II, p. 49, et 157).

malam conscientiam accusabant eam. Tunc Maria videns suspicionem populi, quod non ex integro fuisset purgata, omnibus audientibus clara voce dixit : « Vivit Dominus Adonay exercituum, in cujus conspectu sto, quoniam virum numquam cognovi, sed nec cognoscere habeo, quia ab infantia aetatis meae in hoc mentem definivi. Et hoc Deo meo votum feci ab infantia mea, ut ipsi qui me creavit in integritate permaneam, in qua me confido ipsi soli vivere et ipsi soli sine aliqua pollutione quamdiu vixero permanere ».

5. Tunc omnes osculabantur eam rogantes ut malis suspicionibus eorum daret indulgentiam. Et deduxerunt eam omnes populi et sacerdotes et omnes virgines cum exultatione et gaudio usque ad domum suam, clamantes et dicentes : « Sit nomen Domini benedictum, qui manifestavit sanctitatem tuam universae plebi Israel ».

Caput XIII.

1. Factum est autem post aliquantum tempus ut fieret professio ex edicto Caesaris Augusti, ut profiteretur unusquisque in patria sua. Haec professio prima facta est a praeside Syriae Cyrino [cf. Luc, II, 1-3]. Necesse autem fuerat ut Joseph cum Maria proficisceretur in Bethleem, quia exinde erat, et Maria de tribu Juda et de domo ac patria David [Luc, II, 4]. Cum ergo Joseph et Maria irent per viam quae ducit Beth-

Ch. XIII. — 1. *Prima facta est :* nous ajoutons *prima*, avec Thilo et plusieurs mss., au texte de Tischendorf, suivant le

toires. Les uns vantaient sa sainteté, tandis que les autres l'accusaient par méchanceté. Alors Marie, voyant le soupçon du peuple qui ne jugeait pas sa justification complète, dit d'une voix claire pour être entendue de tous : « Par la vie du Seigneur Dieu des armées, en présence duquel je me trouve, je n'ai jamais connu d'homme; mais même je ne dois pas en connaître, parce que dès mon enfance j'ai pris cette résolution. Et dès mon enfance j'ai fait à mon Dieu le vœu de rester pure pour celui qui m'a créée, et je veux vivre ainsi pour lui seul, et je veux, pour lui seul, demeurer sans souillure tant que je vivrai ».

5. Alors tous l'embrassèrent, lui demandant de leur pardonner leurs méchants soupçons. Et tout le peuple et les prêtres et toutes les vierges la reconduisirent chez elle, se livrant à l'allégresse, poussant des cris et disant : « Que le nom du Seigneur soit béni, car il a manifesté ta sainteté à tout le peuple d'Israël ».

Chapitre XIII.

1. Or il arriva quelque temps après qu'un édit de César Auguste ordonna à chacun d'aller se faire recenser dans sa patrie. Ce premier recensement fut fait par Cyrinus gouverneur de la Syrie. Joseph fut donc obligé de partir avec Marie pour Bethléem, parce qu'il était de ce pays, et que Marie était de la tribu de Juda, de la maison et de la patrie de David. Comme Joseph et

passage de Luc (II, 3) qui est manifestement reproduit ici. — *Duos populos* : cf. *Protévangile,* ch. XVII, 2, n.

leem, dixit Maria ad Joseph : « Duos populos video ante me, unum flentem et alium gaudentem ». Cui respondit Joseph : « Sede et tene te in jumento tuo et noli superflua verba loqui ». Tunc apparuit puer speciosus ante eos, indutus veste splendida, et dixit ad Joseph : « Quare dixisti verba superflua esse de duobus populis de quibus locuta est Maria? Populum enim Judaeorum flentem vidit, quia recessit a Deo suo, et populum gentium gaudentem, quia accessit et prope factus est ad Dominum, secundum quod promisit patribus nostris Abraham, Isaac et Jacob; tempus enim advenit ut in semine Abrahae benedictio omnibus gentibus tribuatur » [cf. *Genèse,* XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18; XXVI, 4; XXVIII, 14; *Actes,* III, 25; *Galates,* III, 8].

2. Et cum haec dixisset, jussit angelus stare jumentum, quia tempus advenerat pariendi; et praecepit descendere de animali Mariam et ingredi in speluncam subterraneam, in qua lux non fuit unquam sed semper tenebrae, quia lumen diei penitus non habebat. Ad ingressum vero Mariae coepit tota spelunca splendorem habere, et quasi sol ibi esset ita tota fulgorem lucis ostendere; et quasi esset ibi hora diei sexta, ita speluncam lux divina illustravit; nec in die nec in nocte lux ibi divina defuit quamdiu ibi Maria fuit. Et ibi peperit masculum, quem circumdederunt angeli na-

2. *speluncam subterraneam :* cf. *Protév.*, XVIII, 1. — Sozomène (*Hist. eccl.*, II, 2) rapporte que sainte Hélène fit construire une église ἀμφὶ τὸ τῆς γεννήσεως Χριστοῦ σπήλαιον, et Eusèbe

et Marie allaient ainsi par le chemin qui conduit à Bethléem, Marie dit à Joseph : « Je vois devant moi deux peuples, l'un qui pleure et l'autre qui se réjouit ». Mais Joseph lui répondit : « Reste assise et tiens-toi sur ta monture, et ne dis pas de paroles inutiles ». Alors un bel enfant, vêtu d'un habit magnifique, apparut devant eux et dit à Joseph : « Pourquoi as-tu appelé inutiles les paroles que Marie a dites au sujet des deux peuples? Elle a vu le peuple juif pleurer pour s'être éloigné de son Dieu, et le peuple des gentils se réjouir parce qu'il s'est approché tout près du Seigneur, suivant la promesse faite à nos pères Abraham, Isaac et Jacob ; car le temps est arrivé où toutes les nations doivent être bénies dans la postérité d'Abraham ».

2. Après avoir dit ces paroles, l'ange fit arrêter la bête, parce que le moment de l'enfantement était venu, et il dit à Marie d'en descendre et d'entrer dans une grotte souterraine dans laquelle il n'y avait jamais eu de lumière, mais il y faisait toujours sombre parce que la clarté du jour n'y pénétrait pas. Mais à l'entrée de Marie, la grotte s'éclaira et resplendit tout entière comme si le soleil s'y fût trouvé, et la lumière divine illumina la grotte comme si on y eût été à la sixième heure du jour ; et tant que Marie resta dans cette caverne, la nuit comme le jour, sans interruption, elle fut éclairée de cette lumière divine. Et elle mit au monde un fils que les anges entourèrent

(*De vita Const.*, I, 43), qui emploie le mot ἄντρον, ajoute καὶ γὰρ καὶ γέννησιν ὑπὸ γῆν (MBA, ὑπομεῖναι VJ) ὁ μεθ' ἡμῶν θεὸς δι' ἡμᾶς ἠνέσχετο.

scentem et natum adoraverunt dicentes : « Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonae voluntatis » [Luc, II, 14].

3. Jam enim dudum Joseph perrexerat ad quaerendas obstetrices. Qui cum reversus esset ad speluncam, Maria, jam infantem genuerat. Et dixit Joseph ad Mariam : « Ego tibi Zelomi et Salomen obstetrices adduxi, quae foris ante speluncam stant et prae splendore nimio huc introire non audent ». Audiens autem haec Maria subrisit. Cui Joseph dixit : « Noli subridere, sed cauta esto, ne forte indigeas medicina ». Tunc jussit unam ex eis intrare ad se. Cumque ingressa esset Zelomi, ad Mariam dixit : « Dimitte me ut tangam te ». Cumque permisisset se Maria tangi, exclamavit voce magna obstetrix et dixit : « Domine, Domine magne, miserere. Numquam hoc auditum est nec in suspicione habitum, ut mamillae plenae sint lacte et natus masculus matrem suam virginem ostendat. Nulla pollutio sanguinis facta est in nascente, nullus dolor in parturiente. Virgo concepit, virgo peperit, virgo permansit ».

4. Audiens hanc vocem alia obstetrix nomine Salome dixit : « Quod ego audio non credam nisi forte ipsa probavero ». Et ingressa Salome ad Mariam dixit : « Permitte me ut palpem te et probem utrum verum dixerit Zelomi ». Cumque permisisset Maria ut eam palparet, misit manum suam Salome. Et cum mi-

3. *ad quaerendas obstetrices* : cf. *Protévangile*, XIX, 3, où il

dès sa naissance et adorèrent quand il fut né, disant : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ».

3. Et Joseph était allé à la recherche de sages-femmes. Lorsqu'il fut de retour à la grotte, Marie avait déjà mis au monde son enfant. Et Joseph lui dit : « Je t'ai amené deux sages-femmes, Zélomi et Salomé : elles se tiennent dehors, devant la grotte, et n'osent pas entrer à cause de cette lumière trop vive ». Et Marie, entendant cela, sourit. Mais Joseph lui dit : « Ne souris pas, mais sois prudente, de peur d'avoir besoin de quelque remède ». Alors il fit entrer l'une d'elles. Et Zélomi, étant entrée, dit à Marie : « Permets que je te touche ». Et Marie le lui ayant permis, la sage-femme poussa un grand cri et dit : « Seigneur, Seigneur grand, aie pitié de moi. Voici ce qu'on n'a jamais entendu ni soupçonné : ses mamelles sont pleines de lait et elle a un enfant mâle quoiqu'elle soit vierge. La naissance n'a été souillée d'aucune effusion de sang, l'enfantement a été sans douleur. Vierge elle a conçu, vierge elle a enfanté, vierge elle est demeurée ».

4. Entendant ces paroles, l'autre sage-femme, nommée Salomé, dit : « Je ne puis croire ce que j'entends, à moins de m'en assurer par moi-même ». Et Salomé, étant entrée, dit à Marie : « Permets-moi de te toucher et de m'assurer si Zélomi a dit vrai ». Et Marie le lui ayant permis, Salomé avança la main. Et lorsqu'elle l'eut avancée et tandis qu'elle la touchait, soudain sa

n'y a qu'une seule sage-femme, Salomé n'ayant pas ces fonctions. — *Zelomi :* quelques mss. ont *Zelemi* ou *Zaelem.*

sisset et tangeret, statim aruit manus ejus, et prae dolore coepit flere vehementissime et angustari et clamando dicere : « Domine, tu nosti quia semper te timui, et omnes pauperes sine retributione acceptionis curavi, de vidua et orphano nihil accepi, et inopem vacuum a me ire numquam dimisi. Et ecce misera facta sum propter incredulitatem meam, quia ausa fui temptare virginem tuam ».

5. Cumque haec diceret, apparuit juxta illam juvenis quidam valde splendidus dicens ei : « Accede ad infantem et adora eum et continge de manu tua, et ipse salvabit te, quia ipse est Salvator saeculi et omnium sperantium in se ». Quae confestim ad infantem accessit, et adorans eum tetigit fimbrias pannorum, in quibus infans erat involutus, et statim sanata est manus ejus. Et exiens foras clamare coepit et dicere magnalia virtutum quae viderat et quae passa fuerat, et quem admodum curata fuerat, ita ut ad praedicationem ejus multi crederent.

6. Nam et pastores ovium asserebant se angelos vidisse in medio noctis hymnum dicentes, Deum caeli laudantes et benedicentes et dicentes quia natus est salvator omnium, qui est Christus Dominus, in quo restituetur salus Israel [cf. Luc, II, 8-12].

7. Sed et stella ingens a vespere usque ad matutinum splendebat super speluncam, cujus magnitudo num-

5. *magnalia virtutum :* cf. plus loin, ch. XXIV, *tantis virtutibus; virtutes* a ici le sens de δυνάμεις : MATTH., VII, 22, δυνάμεις

main se dessécha, et de douleur elle se mit à pleurer amèrement, et à se désespérer, et à crier : « Seigneur, vous savez que toujours je vous ai craint, et que j'ai pris soin de tous les pauvres sans rien demander en retour, que je n'ai rien reçu de la veuve et de l'orphelin, et que je n'ai jamais renvoyé le pauvre les mains vides. Et voici que j'ai été rendue malheureuse à cause de mon incrédulité, parce que j'ai osé douter de votre vierge ».

5. Et comme elle parlait ainsi, un jeune homme d'une grande beauté apparut près d'elle et lui dit : « Approche-toi de l'enfant, adore-le et touche-le de ta main, et il te guérira, parce qu'il est le Sauveur du monde et de tous ceux qui espèrent en lui ». Et aussitôt elle s'approcha de l'enfant, et l'adorant, elle toucha le bord des langes dans lesquels il était enveloppé, et tout de suite sa main fut guérie. Et sortant au dehors, elle se mit à élever la voix et à proclamer les grands prodiges qu'elle avait vus et ce qu'elle avait souffert, et comment elle avait été guérie, si bien que beaucoup crurent à ses paroles.

6. Car des bergers affirmaient à leur tour qu'ils avaient vu au milieu de la nuit des anges chantant un hymne, louant et bénissant le Dieu du ciel, et disant que le Sauveur de tous était né, le Christ, en qui Israël devait retrouver son salut.

7. Et une grande étoile brillait au-dessus de la grotte depuis le soir jusqu'au matin, et jamais, depuis

πολλὰς ἐποιήσαμεν, *virtutes multas fecimus*. Voir aussi Luc, x, 13; *Actes*, xix, 11.

quam visa fuerat ab origine mundi. Et prophetae qui fuerant in Jerusalem dicebant hanc stellam indicare nativitatem Christi, qui restauraret promissionem non solum Israel sed et omnium gentium.

Caput XIV.

Tertia autem die nativitatis Domini egressa est Maria de spelunca, et ingressa est stabulum et posuit puerum in praesepio, et bos et asinus adoraverunt eum. Tunc adimpletum est quod dictum est per Isaiam prophetam dicentem : « Cognovit bos possessorem suum et asinus praesepe domini sui » [Isaïe, i, 3]. Ipsa autem animalia in medio eum habentes incessanter adorabant eum. Tunc adimpletum est quod dictum est per Habacuc prophetam dicentem : « In medio duorum animalium innotesceris » [Habac., iii, 2]. In eodem autem loco moratus est Joseph et Maria cum infante tribus diebus.

Ch. xiv. — *ingressa est stabulum :* notre auteur essaie de concilier la tradition relative à la grotte avec le texte de Luc, ii, 7. — *Bos et asinus :* le texte cite les deux passages de l'Écriture qui ont amené la mention de ces animaux près de la crèche ; le *Pseudo-Matth.* est le seul qui fasse mention d'eux. Mais la légende « est demeurée vivante à travers les siècles, parce qu'elle avait touché le cœur du peuple ému de voir son Dieu

le commencement du monde, on n'en avait vu de si grande. Et les prophètes qui étaient à Jérusalem disaient que cette étoile indiquait la naissance du Christ, qui devait accomplir les promesses faites non seulement à Israël mais à toutes les nations.

CHAPITRE XIV.

Or le troisième jour après la naissance du Seigneur, Marie sortit de la grotte, et elle entra dans une étable et elle déposa l'enfant dans la crèche, et le bœuf et l'âne l'adorèrent. Alors s'accomplit ce qui avait été annoncé par le prophète Isaïe : « Le bœuf a connu son maître, et l'âne la crèche de son Seigneur ». Or ces animaux eux-mêmes, qui avaient l'enfant au milieu d'eux, l'adoraient sans cesse. Alors s'accomplit ce qui a été dit par la bouche du prophète Habacuc : « Tu te manifesteras au milieu de deux animaux ». Et Joseph et Marie demeurèrent en cet endroit avec l'enfant pendant trois jours.

méconnu par les hommes et accueilli par les plus humbles d'entre les animaux » (MALE, *L'art religieux en France au XIIIe s.*, p 246). Il est intéressant de noter que le passage d'HABACUC est traduit directement sur le texte des Septante, et qu'il n'est pas cité d'après la Vulgate, laquelle, d'accord avec l'hébreu, dit : *in medio annorum vivifica illud.*

Caput XV.

1. Sexta autem die ingressi sunt Bethleem, ubi impleverunt septimam diem. Octavo vero die circumcidentes puerum, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo antequam in utero conciperetur [Luc, II, 21]. Postquam autem impleti sunt dies purgationis Mariae, secundum legem Moysi, tunc duxit Joseph infantem ad templum Domini. Cumque accepisset infans peritomen, obtulerunt pro eo par turturum et duos pullos columbarum [Luc, II, 22-24; cf. *Lévit.*, XII, 8].

2. Erat autem in templo vir Dei perfectus et justus, nomine Symeon, annorum centum duodecim. Hic responsum a Domino acceperat quia non gustaret mortem nisi videret Christum Dei filium in carne [cf. Luc, II, 25, 26]. Qui cum vidisset infantem, exclamavit voce magna dicens : « Visitavit Deus plebem suam, et implevit Dominus promissionem suam ». Et festinans adoravit infantem. Et post haec suscipiens eum in pallio suo adoravit eum iterum et osculabatur plantas ejus et dixit : « Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum, lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuae Israel » [Luc, II, 29-32].

Ch. XV. — 1. *circumcidentes :* plusieurs mss., suivis par Thilo, ont supprimé toute mention de la circoncision. — *peritomen :* nous avons rétabli l'exacte transcription du mot περιτομήν, mais les scribes qui ne connaissaient guère le grec

Chapitre XV.

1. Le sixième jour, ils entrèrent à Bethléem, où ils passèrent le septième jour. Le huitième, ils circoncirent l'enfant et l'appelèrent du nom de Jésus, ainsi que l'avait appelé l'ange, avant sa conception. Lorsque furent accomplis, selon la loi de Moïse, les jours de la purification de Marie, Joseph conduisit l'enfant au temple du Seigneur. Et comme l'enfant avait été circoncis, ils offrirent pour lui deux tourterelles et deux jeunes colombes.

2. Or, il y avait dans le temple un homme de Dieu parfait et juste, du nom de Siméon, âgé de cent douze ans. Le Seigneur lui avait fait connaître qu'il ne goûterait pas la mort sans avoir vu le Christ, Fils de Dieu incarné. Lorsqu'il eut vu l'enfant, il s'écria à haute voix : « Dieu a visité son peuple, et le Seigneur a rempli sa promesse ». Et il s'empressa d'adorer l'enfant. Puis, le prenant dans son manteau, il l'adora de nouveau et il lui baisait les pieds, disant : « Maintenant, Seigneur, vous laissez partir votre serviteur en paix, selon votre parole; puisque mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé à la face de tous les peuples : Lumière qui doit dissiper les ténèbres des nations et illustrer Israël, votre peuple ».

écrivent de diverses façons *perithomen*, *parhithomum* ou *parhithomus*, et l'un d'eux ajoute : *id est circumcisio*. — 2. *annorum centum duodecim :* c'est, avec le baisement des pieds de l'enfant, le seul détail que notre texte ajoute au récit de Luc (ch. II, 23-38).

3. Erat autem in templo Domini Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Asser, quae vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua; et haec vidua erat jam per annos octoginta quatuor; quae numquam discessit a templo Domini, jejuniis et orationibus vacans. Haec accedens adorabat infantem dicens quoniam in isto est redemptio saeculi [Luc, II, 36-38].

Caput XVI.

1. Transacto vero secundo anno, venerunt magi ab oriente in Hierosolymam, magna deferentes munera. Qui instanter interrogaverunt Judaeos dicentes : « Ubi est rex qui natus est vobis? Vidimus enim stellam ejus in oriente, et venimus adorare eum » [Matthieu, II, 1-2]. Haec opinio pervenit ad Herodem regem, et ita eum terruit ut mitteret ad scribas et Pharisaeos et doctores populi, ut inquireret ab eis ubi Christum nasciturum prophetae praedixissent. At illi dixerunt : « In Bethleem Judae. Sic enim scriptum est : Et tu Bethleem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda; ex te enim exiet dux qui regat populum meum Israel » [Michée, v, 2; Matth., II, 3-6]. Tunc Herodes rex vocavit magos ad se et diligenter inquisivit ab eis quando eis apparuit stella. Et misit eos in Bethleem dicens : « Ite et interrogate diligenter de puero; et

Ch. XVI. — Cf. *Protévangile*, ch. XXI. — 1. *secundo anno :*

3. Il y avait aussi, dans le temple du Seigneur, une prophétesse nommée Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser, qui avait vécu sept ans avec son mari depuis sa virginité, et qui était veuve depuis déjà quatre-vingt-quatre ans; jamais elle ne s'était éloignée du temple du Seigneur, toujours adonnée au jeûne et à la prière. Et, s'approchant, elle adorait l'enfant, disant qu'en lui était la rédemption du siècle.

Chapitre XVI.

1. Deux ans s'étant passés, des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, apportant de grandes offrandes. et ils interrogèrent les Juifs avec empressement, disant : « Où est le roi qui vous est né? Car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer ». La nouvelle parvint au roi Hérode et l'effraya tellement qu'il envoya consulter les scribes, les Pharisiens et les docteurs du peuple pour apprendre d'eux où les prophètes avaient prédit que le Christ devait naître. Et ceux-ci répondirent : « A Bethléem de Juda. Car il est écrit : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la « moindre parmi les principales villes de Juda; car « c'est de toi que sortira le chef qui doit régir Israël, « mon peuple ». Alors le roi Hérode appela les mages auprès de lui et il s'enquit d'eux avec soin du temps où l'étoile leur était apparue. Et il les envoya à Bethléem, disant : « Allez et informez-vous exactement de l'en-

un ms. lit *transactis duobus diebus*, et un autre : *tertia decima vero die*.

cum inveneritis eum, renuntiate mihi, ut et ego veniens adorem eum » [Matthieu, II, 7-8].

2. Euntibus autem magis in via apparuit eis stella, et quasi quae ducatum praestaret illis ita antecedebat eos, quousque pervenirent ubi puer erat [Id., II, 9]. Videntes autem stellam magi gavisi sunt gaudio magno, et ingressi domum invenerunt infantem Jesum sedentem in sinu matris [Id., II, 10-11]. Tunc aperuerunt thesauros suos, et ingentibus muneribus muneraverunt Mariam et Joseph. Ipsi autem infanti obtulerunt singuli singulos aureos. Post haec unus obtulit aurum, alius thus, alius vero myrram [Id., II, 11]. Qui cum ad Herodem regem reverti vellent, admoniti sunt in somnis ab angelo ne redirent ad Herodem. Illi autem adoraverunt infantem cum omni gaudio et per viam aliam reversi sunt in regionem suam [Id., II, 12].

Caput XVII.

1. Videns autem Herodes rex quod illusus esset a magis, inflammatum est cor ejus, et misit per omnes vias volens capere eos et interficere. Quos cum penitus invenire non potuisset, misit in Bethleem et occidit omnes infantes a bimatu et infra, secundum tempus quod exquisierat a magis [Matthieu, II, 16].

2. Ante unum vero diem quam hoc fieret, admonitus

Ch. XVII. — Cf. *Protévangile*, ch. XXII, 1. — Tout ce récit de l'adoration des Mages ajoute très peu de chose au texte de Matthieu, II, 1-14; il doit provenir d'une source relativement ancienne. Tertullien déjà (*Adv. Judaeos*, ch. IX) avait ap-

fant; et lorsque vous l'aurez trouvé, annoncez-le-moi afin que moi aussi j'aille l'adorer ».

2. Or, tandis que les mages s'en allaient, l'étoile leur apparut en chemin, et elle les précédait, comme pour leur servir de guide, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à l'endroit où était l'enfant. Et les mages, voyant l'étoile, furent remplis d'une grande joie, et entrés dans la maison, ils trouvèrent l'enfant Jésus reposant sur le sein de sa mère. Alors ils ouvrirent leurs trésors, et ils firent à Marie et à Joseph de très riches présents. A l'enfant lui-même, chacun d'eux offrit une pièce d'or. Après cela, l'un offrit de l'or, l'autre de l'encens, un autre de la myrrhe. Comme ils voulaient retourner auprès d'Hérode, ils furent avertis en songe par un ange de ne pas revenir vers lui. Ils adorèrent donc l'enfant avec une joie extrême, et ils revinrent dans leur pays par un autre chemin.

Chapitre XVII.

1. Or le roi Hérode, voyant qu'il avait été joué par les mages, s'enflamma de colère et envoya de ses gens par tous les chemins, voulant les prendre et les mettre à mort. N'étant pas parvenu à les atteindre, il envoya à Bethléem tuer tous les enfants à partir de deux ans et au-dessous, suivant le temps dont il s'était enquis auprès des mages.

2. Mais la veille du jour où cela eut lieu, Joseph fut

pelé les Mages des Rois en citant *Ps.* LXXI, 10 (cf. aussi Isaïe, LX, 1-6). Quant au nombre de trois rois Mages, il n'apparaît que plus tard, ainsi que les noms de Gaspard, Melchior et Balthazar.

est Joseph in somnis ab angelo Domini qui dixit illi : « Tolle Mariam et infantem, et per viam eremi perge in Ægyptum ». Joseph vero secundum angeli dictum ivit [Id., ii, 13-14].

Caput XVIII

1. Cumque pervenissent ad speluncam quandam et in ea requiescere vellent, descendit Maria de jumento, et sedens habebat Jesum in gremio suo. Erant autem cum Joseph tres pueri et cum Maria quaedam puella iter agentes. Et ecce subito de spelunca egressi sunt multi dracones, quos videntes pueri prae nimio timore exclamaverunt. Tunc Jesus descendens de gremio matris suae, pedibus suis stetit ante dracones; illi autem adoraverunt eum, et cum adorassent abierunt. Tunc adimpletum est quod dictum est per David prophetam dicentem : « Laudate Dominum de terra dracones, dracones et omnes abyssi » [*Ps.* cxlviii, 7].

2. Ipse autem infantulus Jesus ambulans ante eos praecepit eis ut nulli hominum nocerent. Sed Maria et Joseph valde timebant ne forte infantulus laederetur a draconibus. Quibus Jesus ait : « Nolite timere, nec me considerate quia infantulus sum : ego enim semper vir perfectus fui et sum, et necesse est ut ferae omnes silvarum mansuescant ante me ».

Ch. xviii. — Avec le voyage en Égypte, commencent des amplifications de toute sorte. Elles s'adaptent, en général, à

averti en songe par un ange du Seigneur, qui lui dit : « Prends Marie et l'enfant et rends-toi en Égypte par le chemin du désert ». Et Joseph partit, suivant la parole de l'ange.

CHAPITRE XVIII.

1. Comme ils étaient arrivés à une grotte et qu'ils voulaient s'y reposer, Marie descendit de sa monture, et s'assit, tenant Jésus sur ses genoux. Or il y avait trois jeunes garçons qui faisaient route avec Joseph et une jeune fille avec Marie. Et voici que soudain il sortit de la grotte un grand nombre de dragons, et, à leur vue, les enfants poussèrent des cris de frayeur. Alors Jésus, descendant des genoux de sa mère, se tint debout devant les dragons; et ceux-ci l'adorèrent, et après l'avoir adoré, ils s'en allèrent. Alors s'accomplit ce qui a été dit par le prophète David : « Louez le Seigneur, sur la terre, dragons, vous et tous les abîmes ».

2. Et l'enfant Jésus, marchant devant eux, leur commanda de ne faire aucun mal aux hommes. Mais Marie et Joseph craignaient fort que l'enfant ne fût blessé par les dragons. Et Jésus leur dit : « Ne craignez pas et ne me regardez pas comme un enfant : car toujours j'ai été un homme fait, et il faut que toutes les bêtes des forêts s'adoucissent devant moi ».

des textes de l'Ancien Testament, comme on peut le voir par les rapprochements faits dans le texte.

CAPUT XIX.

1. Similiter leones et pardi adorabant eum et comitabantur cum eis in deserto; quocumque Maria et Joseph ibant, antecedebant eos, ostendentes viam, et inclinantes capita sua adorabant Jesum. Primo autem die ut vidit Maria leones circa se venientes et varia ferarum genera, vehementer expavit. Cui infans Jesus laeto vultu in faciem ejus respiciens dixit : « Noli timere, mater : non enim ad injuriam tuam sed ad obsequium tuum venire festinant ». Et his dictis amputavit timorem de cordibus eorum.

2. Ambulabant autem leones cum eis simul, et cum bobus et asinis et sumariis qui eis necessaria portabant, et nullum laedebant quamvis simul manerent; sed erant mansueti inter oves et arietes, quos secum de Judaea adduxerant et secum habebant. Inter lupos ambulabant et nihil formidabant, et nullus ab alio laedebatur. Tunc adimpletum est quod dictum est per prophetam : « Lupi cum agnis pascentur, leo et bos simul paleas vescentur » [Isaïe, lxv, 25]. Erant autem duo boves et plaustrum, in quo necessaria portabant, quos leones dirigebant in itinere eorum.

Ch. xix. — *lupi cum agnis pascentur :* le texte d'Isaïe est

Chapitre XIX.

1. De même les lions et les léopards l'adoraient et les accompagnaient dans le désert ; partout où Marie et Joseph allaient, ils les précédaient, montrant la route, et inclinant leurs têtes, ils adoraient Jésus. Or, le premier jour que Marie vit des lions et toutes sortes de bêtes venir autour d'elle, elle eut une grande frayeur. Mais l'enfant Jésus, la regardant d'un air joyeux, lui dit : « Ne craignez pas, ma mère, car ce n'est pas pour vous faire mal, mais pour vous obéir qu'ils s'empressent autour de vous ». Et, par ces paroles, il dissipa toute crainte de leur cœur.

2. Les lions faisaient route avec eux, et avec les bœufs et les ânes et les bêtes de somme qui portaient les bagages, et ils ne leur faisaient aucun mal; mais ils étaient pleins de douceur au milieu des brebis et des béliers que Joseph et Marie avaient amenés de Judée et gardaient avec eux. Et ils marchaient au milieu des loups, et ils n'avaient aucune frayeur, et nul n'éprouvait aucun mal. Alors s'accomplit ce qu'avait dit le prophète : « Les loups paîtront avec les agneaux, le lion et le bœuf mangeront la même paille ». Car il y avait deux bœufs et un chariot dans lequel étaient portés les objets nécessaires et les lions les dirigeaient dans leur marche.

traduit des Septante, car la Vulgate porte : *lupus et agnus pascentur simul, leo et bos comedent paleas.*

Caput XX.

1. Factum est autem die tertia profectionis suae ut Maria nimio solis ardore fatigaretur in eremo, et videns arborem palmae dixit ad Joseph : « Quiescam paululum sub umbra ejus ». Joseph autem festinans duxit eam ad palmam et descendere eam fecit de jumento. Cumque resedisset Maria, respiciens ad comam palmae vidit eam plenam pomis, et dixit ad Joseph : « Desidero, si fieri posset, ut ex istis fructibus hujus palmae perciperem ». Et ait ad eam Joseph : « Miror te dicere hoc, cum videas quantae sit altitudinis palma ista, et quod tu de palmae fructibus cogitas edere. Ego magis de aquae penuria cogito, quae nobis jam defecit in utribus, et non habemus unde nos et jumenta refocillare valeamus ».

2. Tunc infantulus Jesus laeto vultu in sinu matris suae residens ait ad palmam : « Flectere, arbor, et de fructibus tuis refice matrem meam ». Et confestim ad hanc vocem inclinavit palma cacumen suum usque ad plantas Mariae, et collegerunt ex ea fructus quibus omnes refecti sunt. Postquam vero collecta sunt omnia poma ejus, inclinata manebat, expectans ut ejus ad imperium resurgeret ad cujus imperium fue-

Ch. xx. — 1. *videns arborem palmae* : Sozomène (*Hist. eccles.*, v, 21) rapporte que, lors de la fuite en Égypte, quand Jésus fut arrivé à Hermopolis, un grand perséa, qui se trouvait près de la porte de la ville, inclina ses rameaux jusqu'à terre et adora le Christ. C'est sans doute par l'intermédiaire

Chapitre XX.

1. Or il arriva que le troisième jour de leur voyage, Marie était fatiguée dans le désert par suite de l'ardeur excessive du soleil, et voyant un palmier, elle dit à Joseph : « Je vais me reposer un peu sous son ombre ». Et Joseph s'empressa de la conduire auprès du palmier et la fit descendre de sa monture. Lorsque Marie se fut assise, elle leva les yeux vers la cime du palmier, et, voyant qu'elle était chargée de fruits, elle dit à Joseph : « Je voudrais, si la chose était possible, goûter des fruits de ce palmier ». Et Joseph lui dit : « Je m'étonne que tu parles ainsi, voyant la hauteur de l'arbre, et que tu songes à manger de ses fruits. Pour moi, c'est bien plutôt la pénurie d'eau qui me préoccupe : il n'y en a plus dans nos outres, et nous n'avons pas de quoi nous désaltérer nous et nos bêtes ».

2. Alors l'enfant Jésus qui reposait, la figure sereine, sur les genoux de sa mère, dit au palmier : « Arbre, incline-toi et nourris ma mère de tes fruits ». Et, à cette parole, le palmier inclina aussitôt sa cime jusqu'aux pieds de Marie, et ils y cueillirent des fruits, dont ils se rassasièrent tous. Quand ils eurent cueilli tous les fruits, l'arbre restait incliné, attendant pour se redresser, l'ordre de celui sur l'ordre de qui il

de Cassiodore que Vincent de Beauvais a connu ce récit. Aussi, rapportant le prodige accompli par Jésus pour satisfaire le désir de sa mère, a-t-il remplacé le palmier par un pêcher (*persica*). Il a été suivi dans ce détail par l'iconographie du moyen âge (cf. Male, *L'Art religieux en France au XIII*e *s.*, p. 255 sq.).

rat inclinata. Tunc Jesus dixit ad eam : « Erige te, palma, et confortare, et esto consors arborum mearum quae sunt in paradiso patris mei. Aperi autem ex radicibus tuis venam quae absconsa est in terra, et fluant ex ea aquae ad satietatem nostram ». Et statim erecta est palma, et coeperunt per radices ejus egredi fontes aquarum limpidissimi et frigidi et dulcissimi nimis. Videntes autem fontes aquarum gavisi sunt gaudio magno, et satiati sunt cum omnibus jumentis et hominibus gratias agentes Deo.

Caput XXI.

Die autem altera profecti sunt inde, et in hora qua iter agere coeperunt Jesus conversus ad palmam dixit : « Hoc privilegium do tibi, palma, ut unus ex ramis tuis transferatur ab angelis meis et plantetur in paradiso patris mei. Hanc autem benedictionem in te conferam, ut omnes qui in aliquo certamine vicerint, dicatur eis : Pervenistis ad palmam victoriae ». Haec eo loquente, ecce angelus Domini apparuit stans super arborem palmae, et auferens unum ex ramis ejus volavit ad caelum, habens ramum in manu sua. Quod videntes ceciderunt in faciem suam et facti sunt velut mortui. Quibus Jesus locutus est dicens : « Quare formido obtinuit corda vestra? An nescitis quia palma haec, quam feci transferri in paradiso, parata erit omnibus sanctis in loco deliciarum, sicut vobis parata fuit in loco deserti huius? » At illi gaudio repleti surrexerunt omnes.

s'était abaissé. Alors Jésus lui dit : « Redresse-toi, palmier, reprends ta force, et sois le compagnon de mes arbres qui sont dans le paradis de mon père. Ouvre de tes racines la source qui est cachée sous terre, et qu'il en coule assez d'eau pour étancher notre soif ». Et aussitôt le palmier se redressa, et d'entre ses racines jaillirent des sources d'une eau très limpide, très fraîche et d'une douceur extrême. Et, voyant ces sources, ils se réjouirent beaucoup et ils se désaltérèrent avec toutes les bêtes de somme et ils rendirent grâce à Dieu.

Chapitre XXI.

Le lendemain ils partirent, et au moment où ils se mirent en route, Jésus se tourna vers le palmier, et dit : « Je t'accorde ce privilège, palmier, que l'un de tes rameaux soit emporté par mes anges et planté dans le paradis de mon père. Je veux te conférer cette faveur pour que l'on dise à tous ceux qui auront vaincu dans quelque lutte : « Vous avez obtenu la palme de « la victoire ». Tandis qu'il disait cela, voici qu'un ange du Seigneur apparut au-dessus du palmier; il prit un des rameaux, et s'envola vers le ciel, tenant le rameau dans sa main. En voyant cela ils tombèrent sur la face et ils devinrent comme morts. Jésus leur dit : « Pourquoi la frayeur s'est-elle emparée de vos cœurs? Ignorez-vous que ce palmier que j'ai fait transporter dans le paradis, sera disposé pour tous les saints dans un lieu de délices, comme il a été préparé pour vous dans ce désert? » Et pleins de joie, ils se relevèrent tous.

Caput XXII.

1. Cum autem iter agerent, dixit ei Joseph : « Domine, calor nimis decoquit nos : si tibi placet, viam teneamus juxta mare, ut possimus per civitates maritimas requiescendo transire ». Dixit ei Jesus : « Noli timere, Joseph; ego viam vobis breviabo, ut quod spatio triginta dierum ituri eratis, in hac una die perficiatis ». Haec illis loquentibus ecce prospicientes videre coeperunt montes Ægyptios et civitates ejus.

2. Et gaudentes et exultantes devenerunt in finibus Hermopolis, et in unam ex civitatibus Ægypti quae Sotinen dicitur ingressi sunt; et quoniam in ea nullus erat notus apud quem potuissent hospitari, templum ingressi sunt, quod capitolium Ægypti vocabatur. In quo templo trecenta sexaginta quinque idola posita erant, quibus singulis diebus honor deitatis in sacrilegiis perhibebatur.

Caput XXIII.

Factum est autem cum beatissima Maria cum infantulo templum fuisset ingressa, universa idola pro-

Ch. xxii. — 2. *Sotinen :* les mss. varient et lisent *Sotrina* ou *Sihenen*. On ne connaît pas de ville de ce nom en Égypte. Sozomène (*Hist. eccles.*, v, 21) place le prodige raconté au chap. suivant, à Hermopolis.

Ch. xxiii. — *universa idola prostrata sunt in terram :* cette légende, née du texte d'Isaïe, se retrouve souvent dans l'iconographie du moyen âge. « Le xiii[e] siècle donna à la légende une forme abrégée, presque hiéroglyphique. On ne voit ni la ville, ni les prêtres, ni le temple, comme dans quelques œuvres d'art des hautes époques. Deux statues tombant de

Chapitre XXII.

1. Comme ils faisaient route, Joseph lui dit : « Seigneur, la chaleur nous brûle; prenons, s'il vous plaît, le chemin près de la mer, afin de pouvoir nous reposer dans les villes de la côte ». Jésus lui dit : « Ne craignez rien, Joseph; j'abrégerai votre route, de sorte que la distance que vous deviez franchir en trente jours, vous la franchirez en cette seule journée ». Tandis qu'ils parlaient ainsi, voilà que, regardant devant eux, ils aperçurent les montagnes et les villes de l'Égypte.

2. Et remplis de joie, ils arrivèrent sur le territoire d'Hermopolis, et ils entrèrent dans une ville d'Égypte du nom de Sotine; et comme ils n'y connaissaient personne chez qui ils auraient pu recevoir l'hospitalité, ils entrèrent dans un temple que l'on appelait le capitole de l'Égypte. Dans ce temple étaient placées trois cent soixante-cinq idoles à qui on rendait chaque jour les honneurs divins dans des cérémonies sacrilèges.

Chapitre XXIII.

Mais il arriva que, lorsque la bienheureuse Marie, avec l'enfant, entra dans le temple, toutes les idoles

leur piédestal et se brisant par le milieu suffisent à rappeler le miracle. Un vitrail du Mans présente une particularité curieuse : les idoles égyptiennes sont multicolores : leur tête est d'or, leur poitrine d'argent, leur ventre de cuivre, leurs jambes, peintes en bleu, semblent de fer, leurs pieds sont couleur d'argile. Il est évident que le peintre a pensé à la statue du songe de Nabuchodonosor, qui est devenue pour lui l'idole par excellence » (Male, *L'Art religieux en France au XIII[e] siècle*, p. 254).

strata sunt in terram, ita ut omnia convulsa jacerent penitus et confracta in faciem suam [cf. I *Rois*, v, 3, 4]; et sic se nihil esse evidenter docuerunt. Tunc adimpletum est quod dictum est per prophetam Isaiam : « Ecce Dominus veniet super nubem levem et ingredietur Ægyptum, et movebuntur a facie ejus omnia manufacta Ægyptiorum » [Isaïe, xix, 1].

Caput XXIV.

Tunc Affrodosio duci civitatis illius cum nuntiatum fuisset, cum universo exercitu suo venit ad templum. Pontifices vero templi ut viderunt Affrodosium cum universo exercitu suo ad templum properare, putabant se vindictam videre in eos quorum causa dii corruerant. Ille autem ingressus templum, ut vidit omnia idola in facies suas prostrata jacere, accessit ad Mariam et adoravit infantem, quem ipsa in sinu suo portabat, et cum adorasset eum, allocutus est universum exercitum suum et amicos suos dicens : « Nisi hic Deus esset deorum nostrorum, dii nostri coram eo in facies suas minime cecidissent, neque in ejus conspectu prostrati jacerent : unde eum Dominum suum taciti protestantur. Nos ergo deos nostros quod videmus facere nisi cautius fecerimus omnes, poterimus periculum ejus indignationis incurrere et universi in interitum de-

Ch. xxiv. — *Affrodisio : Fradosio, Afrodisio,* d'après d'autres mss. — *credidit Domino Deo :* « La tradition ajoutait que, dans la suite, Aphrodise était venu en Gaule et qu'il avait

furent projetées par terre, si bien que toutes gisaient sur la face complètement brisées et réduites en pièces; et ainsi elles révélèrent leur néant. Alors fut accompli ce qu'avait dit le prophète Isaïe : « Voici que le Seigneur viendra sur une nuée légère et il entrera en Égypte, et tous les ouvrages de la main des Égyptiens trembleront devant sa face ».

Chapitre XXIV.

Alors, la nouvelle ayant été annoncée à Aphrodisius, gouverneur de la ville, celui-ci vint au temple avec toute son armée. Or les pontifes du temple en voyant Aphrodisius accourir avec toute son armée, s'attendaient à voir châtier ceux qui avaient causé la chute des dieux. Mais, étant entré dans le temple, dès qu'il vit toutes les idoles couchées sur la face, il s'approcha de Marie et adora l'enfant, qu'elle portait sur son sein et quand il l'eut adoré, il s'adressa à toute son armée et à ses amis, disant : « Si celui-ci n'était pas le dieu de nos dieux, ceux-ci ne seraient pas tombés sur la face devant lui, et ils ne seraient pas prosternés en sa présence, par quoi ils témoignent tacitement qu'il est leur maître. Or nous, si nous ne faisons tous prudemment ce que nous voyons faire à nos dieux, nous courrons risque de nous attirer son indignation et de

prêché l'Évangile dans la Narbonnaise. On voulait qu'il eût été le premier évêque de Béziers » (Male, *loc. cit.*).

venire, sicut contigit Pharaoni regi Ægyptiorum, qui tantis virtutibus non credens cum omni exercitu suo in mare demersus est [cf. *Exode*, xv, 4]. Tunc omnis populus ejusdem civitatis credidit Domino Deo per Jesum Christum.

PARS ALTERA

Caput XXV.

Non post multum tempus dixit angelus ad Joseph : « Revertere in terram Juda; mortui sunt qui quaerebant animam pueri ».

Caput XXVI.

1. Et factum est quod post regressionem Jesu de Ægypto, cum esset in Galilaea, jam inchoante quarto aetatis anno, una die sabbati ipse ludebat cum infantibus ad alveum Jordanis. Cum ergo sedisset, fecit Jesus sibi septem lacus de luto, quibus singulis fecit araciunculas, per quas de torrente ad suum imperium aquas ducebat in lacum et iterum reducebat. Tunc unus ex infantibus illis, filius diaboli, animo invido clausit aditus qui ministrabant aquas in lacus, et evertit quod operatus fuerat Jesus. Tunc dixit illi Jesus : « Vae tibi, fili mortis, fili satanae. Opera quae operatus sum tu dissipas? » Et statim qui hoc fecerat mortuus est.

Ch. xxvi. — Le *Pseudo-Matth.* a fait deux récits distincts en amplifiant le chap. ii de l'*Évang. de Thomas*. Nous ne relèverons pas d'autres différences de détail, comme celle de l'âge

périr tous, comme il est arrivé à Pharaon, roi d'Égypte, qui, ne se rendant pas à de si grands prodiges, fut englouti dans la mer avec toute son armée ». Alors, par Jésus-Christ, tout le peuple de cette ville crut au Seigneur Dieu.

SECONDE PARTIE

Chapitre XXV.

Peu de temps après, l'ange dit à Joseph : « Retourne dans le pays de Juda ; ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts ».

Chapitre XXVI.

1. Après son retour d'Égypte et comme il était en Galilée, Jésus, qui entrait déjà dans sa quatrième année, jouait un jour de sabbat avec des enfants sur le bord du Jourdain. S'étant assis, Jésus fit sept petits lacs avec de la boue, et à chacun il aménagea de petites rigoles, par où l'eau du fleuve venait d'après son ordre et puis se retirait. Alors un de ces enfants, fils du diable, obstrua par jalousie les issues par lesquelles passait l'eau et détruisit ce que Jésus avait fait. Et Jésus lui dit : « Malheur à toi, fils de la mort, fils de Satan. Tu oses détruire les ouvrages que j'ai faits ! » Et aussitôt celui qui avait fait cela mourut.

de Jésus, qui, ici, a quatre ans tandis qu'il en a cinq dans l'*Év. de Thomas*.

2. Tunc seditiosa voce clamabant parentes mortui contra Mariam et Joseph, dicentes eis : « Filius vester maledixit filium nostrum, et mortuus est ». Cum audissent Joseph et Maria, statim venerunt ad Jesum propter seditionem parentum pueri et accumulationem Judaeorum. Sed Joseph dixit secreto Mariae : « Ego non audeo illi dicere ; tu vero mone eum et dic : « Quare « excitasti nobis odium populi, et sustinemus odium « molestum hominum ? » Et cum venisset mater ad eum, rogabat eum dicens : « Domine mi, quid faciendo iste fecit ut moreretur ? » At ille dixit : « Dignus erat morte, quia dissipavit opera quae ego fueram operatus ».

3. Rogabat ergo eum mater dicens : « Noli, Domine mi, quia insurgunt in nos omnes ». At ille nolens matrem suam contristari, pede suo dextro percutiens nates mortui dixit ad eum : « Exurge, fili iniquitatis ; non enim dignus es intrare in requiem patris mei, quia dissipasti opera quae ego fui operatus ». Tunc qui erat mortuus surrexit et abiit. Jesus vero ad imperium suum per aquae ductum aquas ducebat in lacus.

Caput XXVII.

Et factum est quod post haec videntibus cunctis cepit lutum de lacis quos fecerat Jesus et ex eo fecit duodecim passeres. Erat autem sabbatum quando fecit

Ch. xxvii. — Mahomet a rappelé dans le *Coran* (iii, 43 ; v, 110) le miracle que fait ici l'enfant Jésus ; il lui fait dire : « Je formerai de boue la figure d'un oiseau, je soufflerai sur lui, et

2. Alors les parents du mort élevèrent en tumulte la voix contre Marie et Joseph, disant : « Votre fils a maudit notre fils, et celui-ci est mort ». Et quand Joseph et Marie les eurent entendus, ils s'en vinrent aussitôt auprès de Jésus, à cause des plaintes des parents et du rassemblement des Juifs. Mais Joseph dit en secret à Marie : « Pour moi, je n'ose pas lui parler; mais toi, avertis-le et dis-lui : « Pourquoi as-tu soulevé contre nous la haine du peuple et sommes-nous « chargés de la colère fâcheuse des hommes? » Et lorsque sa mère fut venue à lui, elle le pria, disant : « Seigneur, qu'a fait cet enfant pour mourir? » Mais il répondit : « Il méritait la mort parce qu'il avait détruit les œuvres que j'avais faites ».

3. Et sa mère le priait, disant : « Ne souffrez pas, Seigneur, que tous s'élèvent contre nous ». Mais lui, ne voulant pas affliger sa mère, frappa du pied droit la jambe du mort et lui dit : « Lève-toi, fils de l'iniquité; car tu n'es pas digne d'entrer dans le repos de mon Père, parce que tu as détruit les œuvres que j'ai faites ». Alors celui qui était mort se releva et s'en alla. Et Jésus, en vertu de sa puissance, conduisait l'eau par les rigoles dans les petits lacs.

Chapitre XXVII.

Après cela Jésus prit le limon des fossés qu'il avait faits, et à la vue de tout le monde, il en façonna douze passereaux. Or c'était le jour du sabbat qu'il agit

par la permission de Dieu l'oiseau sera vivant » (Traduction Kasimirski, Paris, 1865, p. 48).

hoc Jesus, et infantes plurimi erant cum eo. Cum ergo vidisset quidam de Judaeis eum hoc facientem, dixit ad Joseph : « Joseph, nonne vides infantem Jesum in sabbato operari quod ei facere non licet? Fecit enim de luto duodecim passeres ». Hoc audito, Joseph arguit eum dicens : « Quare in sabbato talia facis quae nobis non licet facere? » Jesus autem audiens Joseph et percutiens manum ad manum dixit passeribus suis : « Volate ». Et ad vocem imperii sui coeperunt volare. Et astantibus omnibus illic et videntibus et audientibus dixit avibus : « Ite et volate per orbem et per omnem mundum et vivite ». Videntes vero qui aderant talia signa, repleti sunt stupore magno. Alii laudabant et admirabantur eum; alii vero vituperabant. Et abierunt quidam ad principes sacerdotum et ad primates Pharisaeorum et adnuntiaverunt eis quod Jesus filius Joseph in conspectu totius populi Israel signa magna fecisset et virtutes. Et adnuntiatum est hoc in duodecim tribus Israel.

Caput XXVIII.

Jam iterum filius Annae sacerdotis templi, qui cum Joseph advenerat, tenens virgam in manu cunctis videntibus cum furore nimio exclusit lacus quos Jesus manibus suis fecerat, et effudit ex eis aquas quas congregaverat de torrente in eis. Nam et ipsum aquae

ainsi, et il y avait beaucoup d'enfants avec lui. Et comme quelqu'un des Juifs avait vu ce qu'il faisait, il dit à Joseph : « Joseph, ne vois-tu pas l'enfant Jésus travailler le jour du sabbat, ce qui ne lui est pas permis? Il a façonné douze passereaux avec de la boue ». Joseph alors réprimanda Jésus : « Pourquoi fais-tu le jour du sabbat ce que nous ne pouvons pas faire? » Mais Jésus, entendant Joseph, frappa une main contre l'autre et dit à ses passereaux : « Volez ». Et à cet ordre ils se mirent à voler. Et tandis que tout le monde était là et regardait et écoutait, il dit aux oiseaux : « Allez et volez par le monde et par tout l'univers et vivez ». Or les assistants, voyant de tels prodiges, furent remplis d'un grand étonnement. Les uns le louaient et l'admiraient; les autres le blâmaient. Et quelques-uns allèrent trouver les princes des prêtres et les chefs des Pharisiens et leur annoncèrent que Jésus, le fils de Joseph, en présence de tout le peuple d'Israël, avait fait de grands prodiges et révélé un grand pouvoir. Et cela fut rapporté dans les douze tribus d'Israël.

Chapitre XXVIII.

Et une autre fois un fils d'Annas, prêtre du temple, qui était venu avec Joseph, tenant à la main une baguette, détruisit, en présence de tous et avec une grande colère, les petits lacs que Jésus avait faits de ses mains, et en répandit l'eau que Jésus y avait ame-

Ch. xxviii. — Cf. *Évang. de Thomas*, iii, où Anne est qualifié de scribe (γραμματεύς), comme dans le *Protévangile*, ch. xv.

ductum, per quem intrabat aqua, clausit et postea evertit. Cumque haec vidisset Jesus, dixit ad puerum illum qui dissipaverat lacus suos : « O semen iniquitatis pessimum, o fili mortis, officina satanae, vere erit fructus seminis tui sine vigore, et radices tuae sine humore, et rami tui aridi, non ferentes fructum ». Et mox videntibus cunctis arefactus est puer et mortuus est.

Caput XXIX.

Deinde tremuit Joseph et tenuit Jesum, et ibat cum eo ad domum suam, et mater cum eo. Et ecce subito ex adverso puer quidam, et ipse operarius iniquitatis, currens intulit se super humerum Jesu, volens eum eludere aut nocere si posset. Dixit autem ei Jesus : « Non revertaris sanus de via tua qua vadis ». Et statim corruit et mortuus est. Et exclamaverunt parentes mortui, qui viderant quod factum est, dicentes : « Unde natus est hic infans? Manifestum est quod omne verbum quod dicit verum est, et frequenter antequam dicat adimpletur ». Et accesserunt parentes pueri mortui ad Joseph et dixerunt illi : « Tolle istum Jesum de loco isto ; non enim potest habitare nobiscum in hoc municipio. Aut certe doce illum benedicere et non maledicere ». Accessit autem Joseph ad Jesum et monebat eum dicens : « Ut quid talia facis? Jam multi dolentes contra te sunt, et propter te habent nos odio, et molestias hominum sustinemus propter te ». Re-

Ch. xxix. — Cf. *Évang. de Thomas*, iv.

née du torrent, car il avait fermé la rigole par où entrait l'eau, puis l'avait détruite. Jésus, voyant cela, dit à cet enfant qui avait détruit son œuvre : « Graine exécrable d'iniquité, fils de la mort, officine de Satan, sûrement le fruit de ta semence sera sans force, tes racines sans humidité, tes rameaux arides et ne portant pas de fruit ». Et aussitôt, en présence de tous, l'enfant se dessécha et mourut.

Chapitre XXIX.

Alors Joseph s'effraya et il garda Jésus, et il retournait avec lui à la maison et sa mère avec lui. Et voici que soudain un enfant, lui aussi un agent d'iniquité, accourant à leur rencontre se jeta sur l'épaule de Jésus, voulant se moquer de lui ou lui faire mal s'il le pouvait. Mais Jésus lui dit : « Tu ne reviendras pas sain et sauf du chemin que tu fais ». Et aussitôt l'enfant s'abattit et mourut. Et les parents du mort, qui avaient vu ce qui s'était passé, poussèrent des cris, disant : « D'où est né cet enfant? Il est manifeste que toute parole qu'il dit est vraie, et souvent même s'accomplit avant qu'il ne la prononce ». Et ils s'approchèrent de Joseph et lui dirent : « Emmène ce Jésus d'ici, car il ne peut pas habiter avec nous dans cette ville. Ou du moins apprends-lui à bénir et non à maudire ». Joseph alla donc vers Jésus et l'avertissait, disant : « Pourquoi agis-tu ainsi? Beaucoup déjà ont à se plaindre de toi et nous ont en haine à cause de toi, et, par ta faute, nous endurons les vexations des gens ». Jésus, répondant à Joseph, lui dit : « Il n'y a

spondens Jesus dixit ad Joseph : « Nullus filius sapiens est nisi quem pater suus secundum scientiam hujus temporis erudierit, et patris sui maledictum nemini nocet nisi male agentibus ». Tunc congregati sunt adversus Jesum et accusabant eum ad Joseph. Ut hoc vidit Joseph, perterritus est nimium, timens vim et seditionem populi Israel. Eadem hora apprehendit Jesus infantem mortuum ab aure et suspendit eum a terra in conspectu omnium, et viderunt Jesum loquentem cum eo tanquam patrem cum filio suo. Et reversus est spiritus suus in ipsum, et revixit. Et mirati sunt universi.

Caput XXX.

1. Magister autem quidam Judaeus nomine Zachyas audivit talia Jesum verba loquentem, et videns quia erat insuperabilis scientia virtutis in eo factus est dolens, et coepit indisciplinate et stulte et sine timore loqui contra Joseph. Et dicebat : « Tu non vis filium tuum tradere ut doceatur scientia humana et timore? Sed video te et Mariam plus velle diligere filium vestrum quam traditiones seniorum populi. Oportebat enim vos plus honorare presbyteros totius ecclesiae Israel, et ut cum infantibus mutuam haberet caritatem et inter eos judaica erudiretur doctrina ».

2. Cui e contrario dixit Joseph : « Et quis est qui

Ch. xxx. — Cf. *Évang. de Thomas*, vi. — 1. *Zachyas :* les

de fils sage que celui que son père a instruit suivant la science de ce temps et la malédiction de son père ne nuit à personne, si ce n'est à ceux qui font le mal ». Alors les gens s'attroupèrent contre Jésus et l'accusaient auprès de Joseph. Et Joseph, voyant cela, fut fort effrayé, craignant que le peuple d'Israël n'usât de violence et n'en vînt à la sédition. Au même moment, Jésus saisit par l'oreille l'enfant mort et le souleva de terre en présence de tous; et l'on vit alors Jésus parler avec lui comme un père avec son fils. Et l'esprit de l'enfant revint en lui et il se ranima. Et tous furent frappés de surprise.

Chapitre XXX.

1. Or un certain maître juif, du nom de Zachyas, entendit Jésus prononcer ces paroles, et, voyant qu'il y avait en lui une connaissance extraordinaire de la vertu, il s'affligea et se mit à parler rudement à Joseph, sans raison et sans retenue, et il lui disait : « Ne veux-tu pas donner ton fils pour le faire instruire dans la science humaine et dans la crainte? Mais je vois que toi et Marie, vous aimez mieux votre fils que les enseignements des anciens du peuple. Mais vous auriez bien dû honorer davantage les prêtres de toute l'Église d'Israël, afin qu'il eût avec les enfants une affection mutuelle et qu'il fût instruit parmi eux dans la doctrine judaïque ».

2. Mais Joseph à son tour lui dit : « Et qui est-ce

différents mss. donnent les formes suivantes : Zachias, Zachameus, Zacheus, Zachaeus.

possit hunc infantem tenere et docere? Sed si potes tu tenere et docere eum, nos minime prohibemus eum a te doceri quae ab omnibus discuntur ». Auditis Jesus quae dixerat Zachyas respondit ei et dixit : « Praeceptor legis, quae paulo ante dixisti et omnia quae nominasti oportet servari ab his qui hominum docentur institutis : sed extraneus sum a foris vestris, quia parentem carnalem non habeo. Tu qui legem legis et instructus es, in lege permanes : ego autem ante legem eram. Sed cum putes te non habere parem in doctrina, erudieris a me, quoniam nemo alius potest docere nisi haec quae nominasti. Ipse enim potest qui dignus est. Ego autem cum exaltatus fuero a terra (JEAN, XII, 32), cessare faciam omnem genealogiae vestrae mentionem. Tu quando natus es, ignoras : ego autem solus scio quando nati estis et quanto tempore vita vestra est in terra ».

3. Tunc omnes qui audierunt verba haec patefacta obstupuerunt et clamarunt dicentes : « O, o, o, hoc mire magnum et admirabile sacramentum [cf. *Éphés.*, v, 32; I *Tim.*, III, 16]. Nunquam audivimus hujusmodi [cf. JEAN, VII, 46]. Nunquam ab aliquo alio auditum est, nec a prophetis nec a Pharisaeis nec a grammaticis dictum est vel aliquando auditum. Nos scimus hunc unde natus est [JEAN, VII, 27], et vix est annorum quinque, et unde haec verba loquitur? » Responderunt Pharisaei : « Nos nunquam audivimus talia verba ab infante alio dicta in tali infantia ».

4. Et respondens Jesus dixit eis : « In hoc vos admiramini quia talia dicuntur ab infante? Quare ergo

qui pourrait garder et instruire cet enfant? Si tu peux, toi, le garder et l'instruire, nous ne nous opposons nullement à ce que tu lui enseignes ce que tous apprennent ». Jésus, ayant entendu les paroles de Zachyas, lui répondit et dit : « Maître de la loi, ce que tu viens de dire, tout ce que tu as cité doit être observé par ceux qui sont instruits selon les lois humaines; mais moi, je ne suis pas soumis à vos tribunaux, parce que je n'ai pas de père selon la chair. Toi qui lis la loi, et en es instruit, tu restes dans la loi : mais moi, j'étais avant la loi. Bien que tu penses que tu n'as pas d'égal en fait de science, tu apprendras de moi qu'aucun autre ne peut enseigner si ce n'est les choses dont tu as parlé. Mais celui-là le peut qui en est digne. Or moi, lorsque je me serai élevé de cette terre, je ferai cesser toute mention de votre généalogie. Toi, tu ignores quand tu es né : moi seul je sais quand vous êtes nés et quel est le temps de votre vie sur la terre ».

3. Alors tous ceux qui entendirent ces paroles, furent frappés d'étonnement et s'écrièrent : « Oh! oh! voilà un mystère vraiment grand et admirable. Jamais nous n'avons rien entendu de ce genre. Jamais rien de semblable n'a été dit par un autre, ni par les prophètes, ni par les Pharisiens, ni par les scribes; jamais on ne l'a entendu. Nous savons où il est né, il a cinq ans à peine, et d'où vient qu'il prononce ces paroles? » Les Pharisiens répondirent : « Jamais nous n'avons entendu un enfant aussi jeune prononcer de telles paroles ».

4. Et Jésus, leur répondant, dit : « Vous êtes étonnés d'entendre un enfant prononcer de telles paroles?

non creditis mihi in his quae locutus sum vobis? Et quia dixi vobis quod scio quando nati estis, omnes miramini : ampliora dicam vobis, ut magis miremini. Abraham, quem vos dicitis patrem vestrum, ego vidi et cum eo locutus fui, et ille me vidit » [cf. JEAN, VIII, 56, 58]. Et audientes hoc obticuerunt, nec quisquam eorum audebat loqui. Et dixit eis Jesus : « Fui inter vos cum infantibus, et non cognovistis me. Locutus sum vobis quasi cum prudentibus, et non intellexistis vocem meam, quia minores me estis et modicae fidei ».

CAPUT XXXI.

1. Iterum magister Zachyas legis doctor dixit ad Joseph et Mariam : « Date mihi puerum, et ego tradam illum magistro Levi, qui doceat eum litteras et erudiat ». Tunc Joseph et Maria blandientes Jesum duxerunt in scholas, ut doceretur litteras a sene Levi. Qui cum introisset, tacebat. Et magister Levi unam litteram dicebat ad Jesum, et incipiens a prima littera Aleph dicebat ei : « Responde ». Jesus autem tacebat et nihil respondebat. Unde praeceptor Levi iratus ap-

CH. XXXI. — 1. *Magistro Levi :* l'introduction de ce personnage est propre au *Pseudo-Matthieu,* qui lui a attribué en partie le rôle joué par un autre maître, cf. le ch. XXXVIII et l'*Évang. de Thomas*, XIV. — La scène de l'explication de l'alphabet, telle qu'elle est rapportée ici, était racontée dans certaines sectes gnostiques dès le II[e] siècle, ainsi que nous l'apprend S. IRÉNÉE (*Adv. Haer.,* I, XIII, I. Éd. Harvey, I, p. 177). Dans ce texte, comme dans l'*Év. de Thomas*, le commentaire s'applique à l'alphabet grec, tandis que le *Pseudo-Matthieu,* ainsi qu'il est

Pourquoi donc n'ajoutez-vous pas foi à ce que je vous ai dit? Et parce que je vous ai dit que je sais quand vous êtes nés, vous êtes tous étonnés : je vais vous en dire davantage, pour que vous vous étonniez plus encore. J'ai vu Abraham, que vous appelez votre père; je lui ai parlé et il m'a vu ». En entendant ces paroles, ils se turent, et aucun d'eux n'osait parler. Et Jésus leur dit : « J'ai été parmi vous avec des enfants, et vous ne m'avez pas connu. Je vous ai parlé comme à des hommes sages et vous n'avez pas compris ma voix, parce que vous êtes moindres que moi et de peu de foi ».

Chapitre XXXI.

1. De nouveau le maître Zachyas, docteur de la loi, dit à Joseph et à Marie : « Donnez-moi l'enfant : je le confierai au maître Lévi pour qu'il lui apprenne les lettres et l'instruise ». Alors Joseph et Marie caressant Jésus le conduisirent à l'école, pour que Lévi le vieillard lui apprît les lettres. Jésus étant entré gardait le silence. Et le maître Lévi nommait une lettre à Jésus et, commençant par la première, Aleph, lui dit : « Réponds ». Mais Jésus se taisait et ne répondit rien.

plus vraisemblable, l'applique aux lettres hébraïques. Dans la version arménienne de l'*Évangile de l'Enfance,* telle que nous la fait connaître Chardin (*Voyages en Perse*. Nouv. éd. par L. Langlès, t. IX [Paris, 1811], p. 124), l'explication de Jésus porte sur la forme de la lettre A dans l'alphabet arménien. L'enfant y voit une allusion à la Trinité. Une traduction française du texte arménien paraîtra dans un autre volume de la *Collection* Hemmer-Lejay.

prehendens virgam storatinam percussit eum in capite.

2. Jesus autem dixit ad didascalum Levi : « Ut quid me percutis? In veritate scias quia ipse qui percutitur magis docet percutientem se quam ab eo doceatur. Ego enim te possum docere quae a te ipso dicuntur. Sed hi omnes caeci sunt qui dicunt et audiunt, quasi aes sonans aut cimbalum tinniens [I *Cor.*, XIII, 1], in quibus non est sensus eorum quae intelliguntur per sonum illorum » [cf. I *Cor.*, XIV, 7]. Et subjungens Jesus dixit Zachyae : « Omnis littera ab Aleph usque ad Thau dispositione discernitur. Dic ergo tu primum quid sit Thau, et ego dicam tibi quid sit Aleph ». Et iterum dixit ad eos Jesus : « Qui non norunt Aleph, Thau quomodo dicere possunt, hypocritae? Dicite quid sit primum Aleph, et ego tunc vobis credam cum dixeritis Beth ». Et coepit Jesus singularum litterarum nomina interrogare, et dixit : « Dicat magister legis, prima littera quid sit, vel quare triangulos habeat multos, gradatos, subacutos, mediatos, obductos, productos, erectos, stratos, curvistratos ». Cum autem Levi hoc audisset, obstupefactus est ad tantam dispositionem nominum litterarum.

3. Tunc coepit cunctis audientibus clamare et dicere : « Num debet iste super terra vivere? Imo in magna cruce dignus est appendi. Nam potest ignem extinguere et alia deludere tormenta. Ego puto quod hic ante cataclismum fuerit, ante diluvium natus. Quis enim venter illum portavit? aut quae mater genuit

2. *gradatos, subacutos... :* Nous n'avons pu tenter la traduction de tous ces mots, auxquels il semble bien difficile de donner un sens intelligible. Il est probable que nous avons ici un

Alors le maître irrité saisit une baguette d'aliboufier et le frappa à la tête.

2. Mais Jésus dit au maître Lévi : « Pourquoi me frappes-tu? En vérité, sache que celui qui est frappé enseigne à celui qui le frappe plus qu'il n'en pourrait apprendre. Car moi je puis enseigner ce que tu dis. Mais tous ceux-là sont aveugles qui disent et qui écoutent, comme un airain sonnant ou une cymbale retentissante, qui ne comprennent pas ce que signifie leur propre son ». Et continuant Jésus dit à Zachyas : « Toute lettre, depuis l'Aleph jusqu'au Tau, se distingue par sa disposition. Dis-moi donc d'abord ce que c'est que Tau et je te dirai ce que c'est qu'Aleph ». Et Jésus leur dit encore : « Hypocrites, ceux qui ne connaissent pas Aleph, comment peuvent-ils dire Tau? Dites d'abord ce que c'est qu'Aleph et je vous croirai quand vous direz Beth ». Et Jésus se mit à demander le nom de chaque lettre et dit : « Que le maître de la loi dise ce qu'est la première lettre, ou bien pourquoi elle a de nombreux triangles, gradués, aigus, etc... » Lorsque Lévi eut entendu cela, il fut stupéfait d'un tel arrangement des noms des lettres.

3. Alors il se mit à crier devant tous et à dire : « Est-ce que cet enfant doit vivre sur la terre? Il mérite, au contraire, d'être attaché à une grande croix. Car il peut éteindre le feu et se moquer de tous les autres tourments. Pour moi, je pense qu'il existait avant le cataclysme, qu'il est né avant le déluge. Quelles en-

écho des spéculations des Gnostiques. L'auteur de notre texte n'en comprenait sans doute plus rien.

illum? aut quae ubera illum lactaverunt? Fugio ante eum; non enim valeo sustinere verbum ex ore ejus, sed cor meum stupescit talia verba audire. Nullum enim hominum puto ejus consequi verbum, nisi fuerit Deus cum eo. Nunc ego ipse infelix tradidi me huic in derisum. Cum enim me putarem habere discipulum, inveni magistrum meum, ignorans eum. Quid dicam? Non valeo sustinere verba pueri hujus : de hoc jam municipio fugiam, qui non valeo haec intelligere. Ab infante senex victus sum, quia neque initium de quibus ipse affirmat invenire non possum nec finem. Difficile enim est initium ex se ipso reperire. Certe dico vobis, non mentior, quod ante meos oculos operatio hujus pueri et initia sermonis ejus et intentionis exitus nihil cum hominibus commune videtur habere. Hic ergo nescio an magus aut deus sit; aut certe angelus Dei loquitur in eo. Unde sit aut unde venerit aut quis futurus sit, nescio ».

4. Tunc Jesus laeto vultu subridens de eo dixit cum imperio cunctis filiis Israel astantibus et audientibus : « Fructificent infructuosi et videant caeci et claudi ambulent [cf. Matth., xi, 5] recte et pauperes fruantur bonis et reviviscant mortui, ut redintegrato statu unusquisque revertatur et permaneat in eo ipso qui radix est vitae et dulcedinis perpetuae ». Et cum hoc dixisset infans Jesus, continuo sunt omnes restituti qui sub

trailles l'ont donc porté? quelle mère l'a mis au monde? Quel sein l'a allaité? Je fuis devant lui : je ne puis soutenir la parole qui sort de sa bouche, mais mon cœur est stupéfait d'entendre de telles paroles. Car je pense qu'aucun homme ne peut les comprendre, à moins que Dieu n'ait été avec lui. Et maintenant, malheureux que je suis, je me suis livré à ses moqueries. Alors que je croyais avoir un élève, j'ai trouvé mon maître, sans le savoir. Que dirai-je? Je ne puis soutenir les paroles de cet enfant : je vais m'enfuir de cette ville parce que je ne puis les comprendre. Vieillard, j'ai été vaincu par un enfant : je ne puis trouver ni le commencement ni la fin de ce qu'il affirme. C'est qu'il est difficile de trouver soi-même le commencement. Je vous dis en vérité, et je ne mens pas, qu'à mes yeux ce qu'a fait cet enfant, ses premières paroles et le but de son intention, tout cela ne paraît avoir rien de commun avec les hommes. Aussi bien ne sais-je pas si c'est un magicien ou un dieu : ou bien certainement un ange de Dieu parle en lui. D'où il est, d'où il vient, ou ce qu'il deviendra, je l'ignore ».

4. Alors Jésus, la figure joyeuse, lui sourit et dit d'un ton de commandement à tous les enfants d'Israël qui étaient présents et qui l'écoutaient : « Que ceux qui étaient stériles fructifient, que les aveugles voient, que les boiteux marchent droit, que les pauvres aient des biens en jouissance et que les morts ressuscitent, afin que chacun revienne à son état premier et demeure en celui qui est la racine de la vie et de la douceur perpétuelle ». Et quand l'enfant Jésus eut dit cela, aussitôt tous ceux qui avaient été frappés d'infir-

malis deciderant infirmitatibus. Et amplius non audebant dicere ei aliquid aut audire ab eo.

Caput XXXII.

Post haec abierunt inde Joseph et Maria cum Jesu in civitatem Nazareth; et erat ibi cum parentibus suis. Et cum esset ibi una sabbati, dum Jesus luderet cum infantibus in solario cujusdam domus, contigit ut quidam de infantibus alium depelleret de solario in terram, et mortuus est. Et cum non vidissent parentes mortui, clamabant contra Joseph et Mariam dicentes : « Filius vester filium nostrum misit in terram, et mortuus est ». Jesus vero tacebat et nihil eis respondebat. Venerunt autem festinantes Joseph et Maria ad Jesum, et rogabat mater sua dicens : « Domine mi, dic mihi si tu misisti eum in terram ». Et statim descendit Jesus de solario in terram et vocavit puerum per nomen suum Zeno. Et respondit ei : « Domine ». Dixitque illi Jesus : « Num ego praecipitavi te in terram de solario? » At ille dixit : « Non, Domine ». Et mirati sunt parentes pueri qui fuerat mortuus, et honorabant Jesum super facto signo. Et abierunt inde Joseph et Maria cum Jesu in Jericho.

Caput XXXIII.

Erat autem Jesus annorum sex, et misit illum mater sua cum hydria ad fontem haurire aquam cum infanti-

Ch. xxxii. — Cf. *Évang. de Thomas,* ix.

mités mauvaises furent guéris. Et on n'osait plus rien lui dire ni rien entendre de lui.

Chapitre XXXII.

Après cela, Joseph et Marie allèrent avec Jésus dans la ville de Nazareth, et il était là avec ses parents. Un jour de sabbat que Jésus jouait sur la terrasse d'une maison avec d'autres enfants, il arriva qu'un de ceux-ci fit tomber de la terrasse sur le sol, un enfant, qui mourut. Et comme les parents du mort n'avaient pas vu cela, ils poussèrent des cris contre Joseph et Marie, disant : « Votre fils a fait tomber notre enfant à terre et il est mort ». Mais Jésus se taisait et ne leur répondait rien. Or Joseph et Marie vinrent en hâte auprès de Jésus, et sa mère l'interrogea, disant : « Mon Seigneur, dites-moi si vous l'avez jeté à terre ». Et aussitôt Jésus descendit de la terrasse sur le sol et appela l'enfant par son nom de Zénon. Et celui-ci lui répondit : « Seigneur ». Et Jésus lui dit : « T'ai-je précipité de la terrasse sur le sol? » L'enfant répondit : « Non, Seigneur ». Et les parents de l'enfant qui était mort s'étonnèrent et honoraient Jésus pour le miracle qu'il avait fait. Et de là Joseph et Marie partirent avec Jésus pour Jéricho.

Chapitre XXXIII.

Jésus avait six ans, et sa mère l'envoya avec une cruche puiser de l'eau à la fontaine avec les enfants.

Ch. xxxiii. — Cf. *Évang. de Thomas*, xi.

bus. Et contigit postquam hausit aquam, ut quidam ex infantibus impegerit eum et conquassaverit hydriam et fregerit eam. At Jesus expandit pallium quo utebatur, et suscepit in pallio suo tantum aquae quantum erat in hydria, et portavit eam matri suae. At illa videns mirabatur, et cogitabat intra se, et condebat omnia haec in corde suo [Luc, II, 19].

Caput XXXIV.

Iterum quadam die exivit in agrum et tulit parum tritici de horreo matris suae, et illud ipse seminavit. Et natum est et crevit et multiplicatum est nimis. Et factum est denique ut ipse meteret, et collegit fructus ex eo tres coros, et donavit multiplicibus suis.

Caput XXXV.

Est via quae exit de Jericho et tendit ad Jordanis fluvium, ubi transierunt filii Israel : ibi arca testamenti dicitur resedisse. Et erat Jesus annorum octo et exivit de Jericho, et ibat ad Jordanem. Et erat secus viam crypta prope Jordanis ripam ubi leaena catulos nutrie-

Ch. xxxiv. — Cf. *Évang. de Thomas*, xii. — *tres coros :* le *kor* est une mesure juive qui équivaut à peu près à quatre hectolitres. Tischendorf orthographie *choros*, d'après ses manuscrits, mais la Vulgate ne connaît que la graphie *coros* que nous avons rétablie ici. Cf. Luc, xvi, 7.

Ch. xxxv. — *Ubi transierunt filii Israel :* C'est le passage du Jourdain qui est raconté au *Livre de Josué*, iii, 14-17 : « Quand le peuple fut sorti de ses tentes pour passer le Jourdain, précédé des prêtres portant l'arche de l'alliance, au moment où les porteurs de l'arche arrivèrent au Jourdain et où les pieds des prêtres plongèrent au bord de l'eau, — car le Jourdain

Et il arriva, lorsqu'il eut puisé de l'eau, que l'un des enfants le poussa, heurta la cruche et la brisa. Mais Jésus étendit le manteau qu'il portait, y recueillit autant d'eau qu'il y en avait dans la cruche et la porta à sa mère. Or celle-ci le voyant s'étonnait, elle songeait en elle-même et gardait tout cela dans son cœur.

Chapitre XXXIV.

Un autre jour, Jésus s'en alla à la campagne, et il prit un peu de blé au grenier de sa mère et il le sema lui-même. Le blé germa, grandit et se multiplia extrêmement. Enfin, il arriva qu'il le moissonna lui-même et en recueillit trois mesures de grain qu'il donna à ses nombreux parents.

Chapitre XXXV.

Il y a une route qui sort de Jéricho et qui va vers le fleuve du Jourdain, à l'endroit où passèrent les fils d'Israël; c'est là, dit-on, que s'est arrêtée l'arche d'alliance. Et Jésus était âgé de huit ans, et il sortit de Jéricho et il allait vers le Jourdain. Et il y avait à côté

déborde par-dessus toutes les rives tout le temps de la moisson, — alors les eaux qui descendent d'en haut s'arrêtèrent; elles s'élevèrent en un monceau, à une très grande distance, près de la ville d'Adom, qui est à côté de Sarthan, et celles qui descendent vers la mer de l'Arabah, la mer Salée, furent complètement coupées, et le peuple passa vis-à-vis de Jéricho. Les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance de Jéhovah se tinrent de pied ferme sur la terre sèche dans le lit du Jourdain, pendant que tout Israël passait à sec, jusqu'à ce que toute la nation eût achevé de passer le Jourdain » (trad. Crampon).

bat; et nullus poterat per viam securus ambulare. Veniens autem Jesus de Jericho, cognoscens quod in crypta illa leaena filios suos generasset, videntibus cunctis introivit in eam. At ubi viderunt leones Jesum, cucurrerunt ei obviam et adoraverunt eum. Et Jesus sedebat in caverna, et catuli leonum discurrebant circa pedes ejus, blandientes cum eo et ludentes. Leones vero seniores demisso capite a longe stabant et adoraverunt eum, et caudis suis blandiebantur ante eum. Tunc populus qui a longe stabat, non videns Jesum, dixit : « Hic nisi gravia fecisset peccata aut parentes ejus, non se ultro leonibus obtulisset ». Et cum populus haec intra se cogitaret et moerori nimio subjaceret, ecce subito in conspectu populi exivit Jesus de crypta et leones antecedebant eum, et catuli leonum ante pedes ejus ludebant inter se. Parentes vero Jesu demisso capite stabant a longe et observabant; pariter et populus propter leones longe stabat : non enim se conjungere eis audebat. Tunc Jesus coepit dicere ad populum : « Quanto meliores sunt bestiae vobis quae suum agnoscunt Dominum et glorificant, et vos homines, qui ad imaginem et similitudinem Dei facti estis, ignoratis. Bestiae agnoscunt me et mansuescunt; homines me vident et non cognoscunt ».

de la route, près de la rive du Jourdain, une caverne où une lionne nourrissait ses petits : personne ne pouvait en sécurité suivre cette route. Or Jésus, venant de Jéricho et apprenant qu'une lionne avait mis bas dans cette caverne, y entra à la vue de tous. Mais dès que les lions aperçurent Jésus, ils coururent à sa rencontre et l'adorèrent. Et Jésus était assis dans la caverne, et les lionceaux couraient çà et là autour de ses pieds, le caressant et jouant avec lui. Les vieux lions, cependant, se tenaient au loin, la tête basse; ils l'adorèrent et ils remuaient doucement leur queue devant lui. Alors le peuple qui se tenait au loin, ne voyant pas Jésus, dit : « S'il n'avait pas commis de grands péchés, lui ou ses parents, il ne se serait pas offert de lui-même aux lions ». Et tandis que le peuple se livrait à ces pensées et qu'il était accablé de tristesse, voici que tout à coup, en présence de tous, Jésus sortit de la caverne, et les lions le précédaient et les lionceaux jouaient à ses pieds. Or les parents de Jésus se tenaient au loin, la tête baissée, et regardaient; et le peuple se tenait aussi éloigné à cause des lions, et n'osait pas se joindre à eux. Alors Jésus dit au peuple : « Combien valent mieux que vous les bêtes fauves qui reconnaissent leur Maître et le glorifient, tandis que vous, hommes, qui avez été créés à l'image de Dieu et à sa ressemblance, vous l'ignorez. Les bêtes me reconnaissent et s'adoucissent; les hommes me voient et ne me connaissent point ».

Caput XXXVI.

Post haec Jesus transivit Jordanem cunctis videntibus cum leonibus, et aqua Jordanis divisa est ad dextram et ad sinistram [cf. IV *Rois,* II, 8]. Tunc dixit leonibus, ita ut omnes audirent : « Ite in pace et neminem laedatis; sed nec homo vobis noceat, donec revertamini unde existis ». At illi non voce sed corpore vale facientes abierunt ad loca sua. Jesus vero reversus est ad matrem suam.

Caput XXXVII.

1. Et cum esset Joseph faber lignarius et nihil aliud ex ligno operaretur nisi juga bobum et aratra et terrae versoria et culturae apta, ligneosque faceret lectos, contigit ut quidam juvenis illi faciendum grabatum cubitorum sex demandaret. Et jussit Joseph puero suo incidere lignum seca ferrea secundum mensuram quam miserat. Qui non servavit definitum sibi modum; sed fecit unum lignum brevius altero. Et coepit Joseph aestuando cogitare quid faciendum ei esset super hoc.

2. Et ut vidit Jesus eum sic aestuantem cogitatione, cui res gesta impossibilis erat, consolatoria voce alloquitur eum dicens : « Veni, teneamus capita singulo-

Ch. xxxvi. — Ainsi que nous l'indiquons dans le texte, il semble y avoir ici une allusion au passage du Jourdain par Élie et par Élisée, au IVe livre des *Rois* (II, 8).

Ch. xxxvii. — Cf. *Évang. de Thomas,* XIII. — *juga bobum*

CHAPITRE XXXVI.

Après cela, Jésus traversa le Jourdain avec les lions à la vue de tous, et l'eau du Jourdain se sépara à droite et à gauche. Alors il dit aux lions de façon à être entendu de tous : « Allez en paix et ne faites de mal à personne; mais que personne ne vous nuise, jusqu'à ce que vous soyez retournés à l'endroit d'où vous êtes sortis ». Et ceux-ci, le saluant non de la voix, mais par l'attitude de leur corps, retournèrent dans la caverne. Et Jésus revint auprès de sa mère.

CHAPITRE XXXVII.

1. Comme Joseph était charpentier et qu'il ne fabriquait que des jougs pour les bœufs, des charrues, des instruments propres à la culture et des lits en bois, il arriva qu'un jeune homme lui demanda de faire un lit de six coudées. Joseph dit à son apprenti de couper du bois au moyen d'une scie de fer, selon la mesure qui avait été envoyée. Mais celui-ci ne garda pas la mesure prescrite et fit une pièce de bois plus courte que l'autre. Et Joseph commença à s'agiter et à songer à ce qu'il avait à faire à cet égard.

2. Et quand Jésus le vit agité par cette pensée que la chose était impossible, il lui parla pour le consoler, en disant : « Viens, prenons les extrémités des deux

et aratra : S. JUSTIN donne le même détail, *Dial. avec Tryph.*, LXXXVIII, 8 (cf. la note de l'édit. ARCHAMBAULT, t. II, p. 76 et suiv.). La mention des *lits* a été ajoutée par le *Pseudo-Matthieu*, à cause du présent récit.

rum, et conjungamus ea caput ad caput, et coaequemus ea ad se et trahamus ad nos : poterimus enim ea facere aequalia ». Tunc Joseph obtemperavit jubenti; sciebat enim quod posset facere quicquid vellet. Et apprehendit Joseph capita lignorum et junxit ad parietem et juxta se, et tenuit Jesus altera capita lignorum et traxit ad se brevius lignum et coaequavit ligno longiori. Et dixit ad Joseph : « Vade operari, et fac quod facturum te promiseras ». Et fecit Joseph quod promiserat.

Caput XXXVIII.

1. Factum est secundo ut Joseph et Maria rogarentur a populo ut Jesus doceretur litteris in schola. Quod et facere non negaverunt, et secundum praeceptum seniorum ducebant eum ad magistrum ut doceretur ab eo scientia humana. Et tunc coepit magister imperiose eum docere dicendo : « Dic *Alpha* ». Jesus vero dixit ei : « Tu mihi dic prius quid sit *Betha*, et ego dicam tibi quid sit *Alpha* ». Et ob hoc magister iratus percussit Jesum, et mox postquam percussit eum mortuus est.

2. Et Jesus reversus est ad matrem suam domum. Timens autem Joseph vocavit Mariam ad se et dixit ei : « Vere scias quia tristis est anima mea usque ad mortem [Matth., xxvi, 38; Marc, xiv, 34] propter

Ch. xxxviii. — Cf. *Évang, de Thomas,* xiv. — On notera

pièces de bois, plaçons-les à côté l'une de l'autre et ainsi réunies tirons-les vers nous, car nous pourrons les rendre égales ». Joseph obéit à cet ordre, car il savait qu'il pouvait faire tout ce qu'il voulait. Et Joseph prit les extrémités des pièces de bois et les plaça contre un mur, près de lui-même, et Jésus prit les autres extrémités, tira à lui la pièce la plus courte et la rendit égale à la plus longue. Et il dit à Joseph : « Va travailler, et fais ce que tu avais promis de faire ». Et Joseph fit ce qu'il avait promis.

Chapitre XXXVIII.

1. Il arriva une seconde fois que Joseph et Marie furent priés par le peuple d'envoyer Jésus apprendre ses lettres à l'école. Ils ne refusèrent pas de le faire et, suivant l'ordre des anciens, ils le conduisirent auprès d'un maître pour qu'il fût instruit dans la science humaine. Et alors le maître commença à l'instruire d'un ton impérieux, en disant : « Dis Alpha ». Mais Jésus lui dit : « Dis-moi d'abord ce que c'est que Betha et je te dirai ce que c'est qu'Alpha ». Et là dessus le maître irrité frappa Jésus, et à peine eut-il été frappé qu'il mourut.

2. Et Jésus retourna chez lui auprès de sa mère. Or Joseph effrayé appela Marie et lui dit : « Sache que vraiment mon âme est triste jusqu'à la mort à cause de cet enfant. Car il peut arriver qu'un jour quelqu'un

que dans ce second récit, c'est l'alphabet grec qui est enseigné à Jésus.

puerum istum. Fieri enim potest ut aliquando aliquis percutiat in malitia puerum istum, et moriatur ». Maria autem respondens dixit : « Vir Dei, noli credere quod hoc fieri possit. Imo secure crede quod qui eum misit inter homines nasci, ipse eum ab omnibus malignitatibus custodiet et in suo nomine conservabit a malo ».

Caput XXXIX.

1. Iterum rogaverunt tertio Mariam et Joseph Judaei ut ad alium magistrum blandimentis suis ducerent ad addiscendum. Timentes autem populum Joseph et Maria et insolentiam principum et minas sacerdotum, duxerunt iterum ad scholam, scientes nihil posse ab homine discere qui ex solo Deo perfectam haberet scientiam.

2. Cum autem Jesus introisset scholam, ductus Spiritu Sancto accepit librum de manu didascali docentis legem, et cuncto populo vidente et audiente coepit legere, non quidem quae scripta erant in libro eorum, sed in spiritu Dei vivi loquebatur, tanquam si de fonte vivo torrens aquae egrederetur et fons plenus semper permaneret. Et ita in virtute docebat populum magnalia Dei vivi, ut et ipse magister caderet in terram et adoraret eum. Cor autem populi, qui consedebat et audierat eum talia dicentem, versum est in stuporem. Quod cum audisset Joseph, currendo venit ad Jesum,

le frappe par méchanceté et qu'il meure ». Mais Marie, lui répondant, dit : « Homme de Dieu, ne crois pas que cela puisse arriver. Crois plutôt avec certitude que celui qui l'a envoyé pour naître parmi les hommes, celui-là le protégera contre toute malignité et le conservera en son nom à l'abri du mal ».

Chapitre XXXIX.

1. Pour la troisième fois, les Juifs demandèrent à Marie et à Joseph d'amener par leurs caresses l'enfant auprès d'un autre maître, pour être instruit. Et Joseph et Marie, redoutant le peuple, l'insolence des princes et les menaces des prêtres, le conduisirent de nouveau à l'école, tout en sachant qu'il ne pouvait rien apprendre d'un homme, lui qui tenait de Dieu seul une science parfaite.

2. Or lorsque Jésus fut entré dans l'école, guidé par le Saint-Esprit, il prit le livre de la main du maître qui enseignait la loi, et en présence de tout le peuple qui le voyait et l'entendait, il se mit à lire, non pas ce qui était écrit dans leur livre, mais il parlait dans l'esprit du Dieu vivant, comme si un torrent d'eau jaillissait d'une fontaine vive et comme si la fontaine restait toujours pleine. Et il enseignait au peuple avec tant de force les grandeurs du Dieu vivant que le maître lui-même tomba par terre et l'adora. Mais le cœur de ceux qui étaient là et qui l'avaient entendu parler fut frappé de stupeur. Et quand Joseph l'eut appris, il vint en courant auprès de Jésus, craignant

Ch. XXXIX — Cf. *Évang. de Thomas*, XV.

timens ne ipse didascalus moreretur. Quo viso magister dixit ei : « Tu non dedisti mihi discipulum sed magistrum : et quis potest verba ejus sustinere? » Tunc adimpletum est quod dictum est per psalmistam : « Flumen Dei repletum est aqua. Parasti cibum illorum, quia ita est praeparatio ejus » [*Ps.* LXIV, 10].

Caput XL.

Post haec migravit Joseph inde cum Maria et Jesu ut venirent in Capharnaum maritimam, propter malitiam hominum sibi adversantium. Et cum habitaret Jesus in Capharnaum, erat in civitate quidam homo nomine Joseph, dives valde. Sed infirmitate sua deficiens mortuus est, et mortuus in grabato jacebat. Cum autem audisset Jesus in civitate plangentes et flentes et ululantes super mortuum, dixit ad Joseph : « Quare huic, cum nomine tuo vocetur, tuae gratiae beneficium non praestas? » Cui respondit Joseph : « Quae est potestas mea aut facultas huic praestandi beneficium? » Cui dixit Jesus : « Tolle sudarium quod est super caput tuum et vade et pone illud super faciem mortui et dic ei : Salvet te Christus. Et mox salvatus erit et resurget defunctus de grabato suo ». Quo audito Joseph statim abiit ad imperium Jesu currens, et intravit domum defuncti, et sudarium quod habebat super caput suum posuit super faciem ejus qui iacebat in grabato,

CH. XL. — Le manuscrit de Florence remplace ce récit par des résumés assez maladroits de faits relatés dans les *Évangiles :*

que le maître ne mourût. En le voyant, le maître lui dit : « Tu ne m'as pas donné un disciple, mais un maître : et qui peut soutenir ses paroles? » Alors s'accomplit ce qui a été dit par le Psalmiste : « La source divine est remplie d'eau. Tu as préparé leur nourriture, car c'est ainsi qu'on la prépare ».

Chapitre XL.

Ensuite Joseph partit de là avec Marie et Jésus pour venir à Capharnaüm au bord de la mer, à cause de la méchanceté de ceux qui étaient ses ennemis. Et quand Jésus habitait à Capharnaüm, il y avait dans cette ville un homme appelé Joseph, extrêmement riche. Mais il avait succombé à sa maladie et il était étendu mort sur son lit. Or quand Jésus eut entendu dans la ville ceux qui gémissaient, qui pleuraient et se lamentaient sur le mort, il dit à Joseph : « Pourquoi ne prêtes-tu pas le secours de ta bonté à cet homme qui porte le même nom que toi? » Et Joseph lui répondit : « Quel pouvoir, quel moyen ai-je de lui prêter secours? » Et Jésus lui dit : « Prends le mouchoir que tu as sur la tête, et va et pose-le sur le visage du mort et dis-lui : « Que le Christ te guérisse ». Et aussitôt le mort sera guéri et il se lèvera de dessus son lit ». Après l'avoir entendu, Joseph alla en courant accomplir l'ordre de Jésus ; il entra dans la maison du mort et plaça le mouchoir qu'il avait sur la tête sur le visage du mort couché sur son lit et il dit : « Que Jésus te

la multiplication des pains, la guérison de l'aveugle, la résurrection de Lazare.

et dixit : « Salvet te Jesus ». Et continuo surrexit mortuus de lecto, et quaerebat quis esset Jesus.

Caput XLI.

1. Et abierunt in civitatem quae vocatur Bethleem, et erat Joseph cum Maria in domo sua, et Jesus cum eis. Et die quadam vocavit Joseph ad se filium suum primogenitum Jacobum, et misit illum in hortum olerum ut colligeret olera ad faciendum pulmentum. Et subsecutus est Jesus Jacobum fratrem suum in hortum, et hoc Joseph et Maria nescierunt. Dumque Jacobus colligeret olera, subito exivit de foramine vipera et percussit manum Jacobi, et ipse prae dolore nimio coepit clamare. Et jam deficiens dicebat cum vocis amaritudine : « Heu, heu, vipera pessima percussit manum meam ».

2. Jesus vero stans ex adverso ad vocis amaritudinem accurrit ad Jacobum et tenuit manum ejus, et nihil aliud fecit sed tantum sufflavit in manum Jacobi et refrigeravit eam. Et statim Jacobus sanatus est, et serpens mortuus est. Et Joseph et Maria quod factum est ignorabant; sed ad clamorem Jacobi et ad imperium Jesu cucurrerunt ad hortum, et invenerunt serpentem mortuum jam et Jacobum bene sanatum.

guérisse ». Et à l'instant le mort se leva de son lit, demandant qui était Jésus.

Chapitre XLI.

Et ils allèrent dans la ville qui s'appelle Bethléem, et Joseph était dans sa demeure avec Marie et Jésus avec eux. Et un jour, Joseph appela à lui Jacques, son premier-né, et il l'envoya au jardin potager cueillir des légumes pour faire un potage. Jésus suivit son frère Jacques au jardin, et Joseph et Marie ne le savaient pas. Et tandis que Jacques cueillait les légumes, voilà que soudain une vipère sortit d'un trou et vint frapper la main de Jacques, qui se mit à crier à cause de sa grande douleur. Et, déjà défaillant, il disait d'une voix pleine d'amertume : « Hélas! une très méchante vipère m'a frappé la main ».

2. Mais Jésus qui était de l'autre côté accourut auprès de Jacques en entendant ce cri douloureux : il lui prit la main, ne fit pas autre chose que de souffler dessus et de la rafraîchir. Et aussitôt Jacques fut guéri et le serpent mourut. Et Joseph et Marie ignoraient ce qui se passait; mais aux cris de Jacques et sur l'ordre de Jésus, ils accoururent au jardin et trouvèrent le serpent déjà mort et Jacques parfaitement guéri.

Ch. xli. — Cf. *Évang. de Thomas*, xvi. Peut-être y a-t-il ici un souvenir des *Actes*, xxviii, 3-6.

Caput XLII.

1. Cum autem veniret Joseph ad convivium cum filiis suis suis Jacobo, Joseph et Juda et Simeone et duabus filiabus suis, conveniebant Jesus et Maria mater ejus cum sorore sua Maria Cleophae, quam Dominus Deus donavit patri ejus Cleophae et Annae matri ejus, eo quod obtulissent Mariam matrem Jesu Domino. Et haec Maria vocata est simili nomine Maria ad consolationem parentum.

2. Et cum convenirent, Jesus sanctificabat et benedicebat illos, et ipse prior incipiebat manducare et bibere. Nemo enim illorum audebat manducare vel bibere, nec sedere ad mensam aut panem frangere, donec ipse sanctificans eos prius hoc fecisset. Et si forte absens fuisset, expectabant donec hoc faceret. Et quando ipse volebat ad refectionem accedere, accedebant Joseph et Maria et fratres ejus, filii Joseph. Hi siquidem fratres ante oculos suos tanquam luminaria vitam ejus habentes observabant eum et timebant. Et quando Jesus dormiebat, sive in die sive in nocte, claritas Dei splendebat super eum Cui laus sit omnis et gloria in secula seculorum. Amen. Amen.

Ch. xlii. — Le manuscrit de Florence termine ce dernier chapitre en ces termes : « Le saint apôtre et évangéliste Jean

Chapitre XLII.

1. Lorsque Joseph venait à un banquet avec ses fils Jacques, Joseph, Juda et Siméon et ses deux filles, Jésus et Marie sa mère y venaient aussi avec la sœur de celle-ci, Marie, fille de Cléophas, que le Seigneur Dieu avait donnée à son père Cléophas et à sa mère Anne parce qu'ils avaient offert au Seigneur Marie la mère de Jésus. Et cette Marie avait été appelée du même nom de Marie, pour consoler ses parents.

2. Lorsqu'ils étaient réunis, Jésus les sanctifiait et les bénissait, et il commençait le premier à manger et à boire. Aucun d'eux en effet n'osait manger ni boire, ni s'asseoir à table, ni rompre le pain, jusqu'à ce que Jésus, les ayant bénis, eût le premier fait tout cela. Si par hasard il n'était pas là, ils attendaient qu'il l'eût fait. Et quand lui-même voulait s'approcher pour le repas, alors s'approchaient aussi Joseph et Marie ainsi que ses frères, les fils de Joseph. Et ces frères, ayant sa vie devant les yeux comme un flambeau, l'observaient et le craignaient. Et quand Jésus dormait, soit le jour soit la nuit, la lumière de Dieu brillait sur lui. A lui soit toute louange et gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

écrivit de sa main ce petit livre mis en lettres hébraïques et Jérôme, ce docteur illustre, le fit passer de l'hébreu en latin ».

ÉVANGILE DE THOMAS

TEXTE GREC ET TRADUCTION FRANÇAISE

PAR CHARLES MICHEL

ΘΩΜΑ ΙΣΡΑΗΛΙΤΟΥ ΦΙΛΟΣΟΦΟΥ ΡΗΤΑ ΕΙΣ ΤΑ ΠΑΙΔΙΚΑ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ.

I

Ἀναγγέλλω ὑμῖν ἐγὼ Θωμᾶς Ἰσραηλίτης πᾶσι τοῖς ἐξ ἐθνῶν ἀδελφοῖς γνωρίσαι τὰ παιδικὰ καὶ μεγαλεῖα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, ὅσα ἐποίησεν γεννηθεὶς ἐν τῇ χώρᾳ ἡμῶν. Οὗ ἡ ἀρχὴ οὕτως.

II

1. Τοῦτο τὸ παιδίον Ἰησοῦς πενταέτης γενόμενος παίζων ἦν ἐν διαβάσει ῥύακος, καὶ τὰ ῥέοντα ὕδατα συνήγαγεν εἰς λάκκους, καὶ ἐποίει αὐτὰ εὐθέως καθαρά, καὶ λόγῳ μόνῳ ἐπέταξεν αὐτά.

2. Καὶ ποιήσας πηλὸν τρυφερὸν ἔπλασεν ἐξ αὐτοῦ στρουθία ιβʹ· καὶ ἦν σάββατον ὅτε ταῦτα ἐποίησεν. Ἦσαν δὲ καὶ ἄλλα παιδία πολλὰ παίζοντα σὺν αὐτῷ.

3. Ἰδὼν δέ τις Ἰουδαῖος ἃ ἐποίει ὁ Ἰησοῦς ἐν σαββάτῳ

I. — Cf. *Introduction*, p. XXIII.

II. — Cf. *Évang. du Pseudo-Matth.*, XXVII. — 1. ῥύακος : C'est le χειμάρρους, cours d'eau descendant des montagnes, qu'une averse transforme en torrent. D'après la seconde rédaction

RÉCIT DES ENFANCES DU SEIGNEUR PAR THOMAS, PHILOSOPHE ISRAÉLITE

I

Je viens, moi, Thomas Israélite, vous annoncer, à vous tous, mes frères parmi les gentils, pour que vous les connaissiez, les actes de l'enfance et les prodiges de Notre-Seigneur Jésus-Christ, accomplis par lui après sa naissance dans notre pays. Ceci en est le commencement.

II

1. Cet enfant Jésus, âgé de cinq ans, jouait dans le gué d'un ruisseau, et il amenait les eaux courantes dans des fossés et les rendait pures aussitôt, et d'une simple parole il les commandait.

2. Et ayant amolli de l'argile, il en façonna douze passereaux, et c'était un jour de sabbat qu'il fit cela. Et il y avait encore beaucoup d'autres enfants qui jouaient avec lui.

3. Or, un Juif, ayant remarqué ce que faisait Jésus,

grecque (*B*) et le texte latin (*Lat.*), la scène se passe après un orage, ce qui explique ἐποίει καθαρά. — 3. τις Ἰουδαῖος : ἓν παιδίον. *B*; pueri Judaeorum, *Lat.*

παίζων, ἀπῆλθε παραχρῆμα καὶ ἀνήγγειλε τῷ πατρὶ αὐτοῦ Ἰωσήφ· Ἰδοὺ τὸ παιδίον σου ἐστὶν ἐπὶ τὸ ῥυάκιον, καὶ λαβὼν πηλὸν ἔπλασεν πουλία ιβ΄, καὶ ἐβεβήλωσεν τὸ σάββατον.

4. Καὶ ἐλθὼν Ἰωσὴφ ἐπὶ τὸν τόπον καὶ ἰδὼν ἀνέκραξεν αὐτῷ λέγων· Διατί ταῦτα ποιεῖς ἐν σαββάτῳ ἃ οὐκ ἔξεστι ποιεῖν; Ὁ δὲ Ἰησοῦς συγκροτήσας τὰς χεῖρας αὐτοῦ ἀνέκραξε τοῖς στρουθίοις καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Ὑπάγετε. Καὶ πετασθέντα τὰ στρουθία ὑπῆγον κράζοντα.

5. Ἰδόντες δὲ οἱ Ἰουδαῖοι ἐθαμβήθησαν, καὶ ἀπελθόντες διηγήσαντο τοῖς πρώτοις αὐτῶν ὅπερ εἶδον πεποιηκότα τὸν Ἰησοῦν.

III

1. Ὁ δὲ υἱὸς Ἄννα τοῦ γραμματέως ἦν ἑστὼς ἐκεῖ μετὰ τοῦ Ἰωσήφ, καὶ λαβὼν κλάδον ἰτέας ἐξέχεε τὰ ὕδατα ἃ συνήγαγεν ὁ Ἰησοῦς.

2. Ἰδὼν δὲ ὁ Ἰησοῦς τὸ γινόμενον ἠγανάκτησε, καὶ εἶπε πρὸς αὐτόν· Ἄδικε, ἀσεβὴ καὶ ἀνόητε, τί ἠδίκησάν σε οἱ λάκκοι καὶ τὰ ὕδατα; ἰδοὺ νῦν καὶ σὺ ὡς δένδρον ἀποξηρανθῇς, καὶ οὐ μὴ ἐνέγκῃς φύλλα οὔτε ῥίζαν οὔτε καρπόν.

3. Καὶ εὐθέως ὁ παῖς ἐκεῖνος ἐξηράνθη ὅλος. Ὁ δὲ

4. συγκροτήσας : ἐμβλέψας ἐπὶ τὰ στρουθία, *B;* apertis manibus, *Lat.* Dans la rédaction *B*, Jésus ajoute : *et souvenez-vous de moi tant que vous vivrez* (καὶ μιμνήσκεσθέ μου ζῶντα). — 5. οἱ Ἰουδαῖοι : avec *Lat.*; d'après *B*, c'est Joseph qui est frappé d'étonnement.

III. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXVIII. — 1. ὁ δὲ υἱὸς Ἄννα : Pharisaeus qui erat cum Jesu, *Lat.* — 2. ὡς δένδρον ἀποξηρανθῇς :

jouant un jour de sabbat, s'en alla aussitôt l'annoncer à son père Joseph : « Voilà, dit-il, que ton fils est près du ruisseau, et, ayant pris de l'argile il en a façonné douze petits oiseaux, et il a profané le sabbat ».

4. Et Joseph, étant venu à cet endroit, le vit et lui cria : « Pourquoi fais-tu un jour de sabbat ce qu'il n'est pas permis de faire? » Mais Jésus frappant des mains et s'adressant aux passereaux, leur cria : « Envolez-vous ». Et les passereaux ouvrant leurs ailes s'envolèrent en poussant des cris.

5. Les Juifs furent frappés d'étonnement à ce spectacle et s'en allèrent raconter à leurs chefs ce qu'ils avaient vu faire à Jésus.

III

1. Or le fils d'Annas le scribe se trouvait là avec Joseph, et, prenant une branche de saule, il faisait écouler les eaux que Jésus avait rassemblées.

2. Jésus, voyant ce qui était arrivé, s'emporta et lui dit : « [Enfant] injuste, impie et insensé, quel mal t'ont fait ces fossés et ces eaux? Voici maintenant que toi aussi il faut que tu te dessèches comme un arbre et que tu n'aies plus ni feuilles, ni racine, ni fruit ».

3. Et aussitôt cet enfant se dessécha tout entier.

B précise : ὡς τὴν βαῦδον ἥνπερ κατέχεις, *comme la branche que tu tiens*. Il semble que le mot βαῦδος ne se rencontre que dans ce texte. — 3. οἱ δὲ γονεῖς : Dans *B*, le récit se termine de la façon suivante : *les enfants qui jouaient avec lui furent frappés d'étonnement et allèrent rapporter la chose au père du mort. Celui-ci accourant trouva son enfant mort et s'en alla en accusant Joseph.*

Ἰησοῦς ἀνεχώρησε καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον Ἰωσήφ. Οἱ δὲ γονεῖς τοῦ ξηρανθέντος ἐβάστασαν αὐτὸν θρηνοῦντες τὴν νεότηταν αὐτοῦ, καὶ ἤγαγον πρὸς τὸν Ἰωσήφ, καὶ ἐνεκάλουν αὐτὸν ὅτι τοιοῦτον ἔχεις παιδίον ἐργαζόμενον τοιαῦτα.

IV

1. Εἶτα πάλιν ἐπορεύετο διὰ τῆς κώμης, καὶ παιδίον τρέχων διερράγη εἰς τὸν ὦμον αὐτοῦ. Καὶ πικρανθεὶς ὁ Ἰησοῦς εἶπεν αὐτῷ· Οὐκ ἀπελεύσει τὴν ὁδόν σου. Καὶ παραχρῆμα πεσὼν ἀπέθανεν. Ἰδόντες δέ τινες τὸ γινόμενον εἶπον· Πόθεν τοῦτο τὸ παιδίον ἐγεννήθη, ὅτι πᾶν ῥῆμα αὐτοῦ ἔργον ἐστὶν ἕτοιμον;

2. Καὶ προσελθόντες οἱ γονεῖς τοῦ τεθνεῶτος τῷ Ἰωσὴφ κατεμέμφοντο λέγοντες· Σὺ τοιοῦτον παιδίον ἔχων οὐ δύνασαι μεθ' ἡμῶν οἰκεῖν ἐν τῇ κώμῃ, ἢ δίδασκε αὐτῷ εὐλογεῖν καὶ μὴ καταρᾶσθαι· τὰ γὰρ παιδία ἡμῶν θανατοῖ.

V

1. Καὶ προσκαλεσάμενος ὁ Ἰωσὴφ τὸ παιδίον κατ' ἰδίαν ἐνουθέτει αὐτὸν λέγων· Ἱνατί τοιαῦτα κατεργάζει, καὶ πάσχουσιν οὗτοι καὶ μισοῦσιν ἡμᾶς καὶ διώκουσιν; Εἶπε δὲ ὁ Ἰησοῦς· Ἐγὼ οἶδα ὅτι τὰ ῥήματά σου ταῦτα οὐκ εἰσὶ σά, ὅμως σιγήσω διὰ σέ· ἐκεῖνοι δὲ οἴσουσίν τὴν κόλασιν αὐτῶν. Καὶ εὐθέως οἱ ἐγκαλοῦντες αὐτὸν ἀπετυφλώθησαν.

IV. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXIX. — 1. διερράγη εἰς τὸν ὦμον : ***B** : un enfant lui lança une pierre et le blessa à l'épaule.* — 2. D'après *B* et *Lat.*, ce sont les spectateurs qui adressent des plaintes à Joseph.

Jésus s'en alla et retourna dans la maison de Joseph. Mais les parents de l'enfant mort le prirent dans leurs bras en pleurant sa jeunesse et le portèrent à Joseph, à qui ils reprochèrent d'avoir un fils qui faisait de telles choses.

IV

1. Une autre fois Jésus traversait le village, et un enfant en courant lui heurta l'épaule. Et Jésus irrité lui dit : « Tu ne continueras pas ta route ». Et aussitôt l'enfant tomba mort. Et des gens, qui avaient vu ce qui s'était passé, dirent : « D'où vient cet enfant, que chacune de ses paroles se réalise aussitôt? »

2. Et les parents de l'enfant mort vinrent trouver Joseph et se plaignirent en disant : « Avec un pareil enfant, tu ne peux pas habiter avec nous dans le village, ou bien apprends-lui à bénir et non à maudire; car il fait mourir nos enfants ».

V

1. Et Joseph, ayant pris l'enfant à part, le réprimandait, disant : « Pourquoi agis-tu ainsi? ces gens souffrent et nous haïssent et nous poursuivent ». Jésus répondit : « Je sais que les paroles que tu prononces ne sont pas de toi; cependant je me tairai à cause de toi; mais, eux, ils subiront leur châtiment. » Et aussitôt ceux qui l'accusaient devinrent aveugles.

V. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXIX. — 1. ἐγὼ οἶδα : *Lat.* : ego autem scio quod isti sermones non sunt mei, sed tui sunt.

2. Καὶ οἱ ἰδόντες ἐφοβήθησαν σφόδρα καὶ ἠπόρουν, καὶ ἔλεγον περὶ αὐτοῦ ὅτι πᾶν ῥῆμα ὃ ἐλάλει, εἴτε καλόν, εἴτε κακόν, ἔργον ἦν καὶ θαῦμα ἐγένετο. Ἰδόντες δὲ ὅτι τοιοῦτον ἐποίησεν ὁ Ἰησοῦς, ἐγερθεὶς ὁ Ἰωσὴφ ἐπέλαβεν αὐτοῦ τὸ ὠτίον καὶ ἔτιλεν σφόδρα.

3. Τὸ δὲ παιδίον ἠγανάκτησε καὶ εἶπεν αὐτῷ· Ἀρκετόν σοί ἐστιν ζητεῖν καὶ μὴ εὑρίσκειν, καὶ μάλιστα οὐ σοφῶς ἔπραξας· οὐκ οἶδας ὅτι σός; μή με λύπει.

VI

1. Καθηγητὴς δέ τις ὀνόματι Ζακχαῖος ἑστὼς ἐν μέρει τινὶ ἤκουσε τοῦ Ἰησοῦ ταῦτα λαλοῦντος τῷ πατρὶ αὐτοῦ, καὶ ἐθαύμασεν σφοδρῶς ὅτι παιδίον ὢν τοιαῦτα φθέγγεται.

2. Καὶ μετ' ὀλίγας ἡμέρας προσήγγισεν τῷ Ἰωσὴφ καὶ εἶπεν αὐτῷ ὅτι· Παιδίον φρόνιμον ἔχεις, καὶ νοῦν ἔχει· δεῦρο παράδος μοι αὐτὸ ὅπως μάθῃ γράμματα, καὶ ἐγὼ διδάξω αὐτὸ μετὰ τῶν γραμμάτων πᾶσαν ἐπιστήμην καὶ προσαγορεύειν πάντας τοὺς πρεσβυτέρους καὶ τιμᾶν αὐτοὺς ὡς προπάτορας καὶ πατέρας καὶ τοῦ ἀγαπᾶν συνηλικιώτας.

3. Καὶ εἶπεν αὐτῷ πάντα τὰ γράμματα ἀπὸ τοῦ α

3. **Ἀρκετόν σοί ἐστι** : Cette seconde réponse de Jésus est tout aussi obscure que la première. *B* la réduit à ces trois premiers mots; *Lat.* : Sufficit tibi videre me, non me tangere. Tu enim nescis quis ego sum : quod si scires, non me contristares. Et quamvis modo tecum sum, ante te factus sum.

VI. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXX. — 2. **παράδος μοι αὐτό** : Dans *B*, c'est Joseph qui conduit l'enfant à Zachée pour le faire ins-

2. Et ceux qui virent cela furent extrêmement effrayés et hésitants et ils disaient de Jésus que toute parole qu'il prononçait, bonne ou mauvaise, se réalisait et produisait un miracle. Et lorsqu'ils eurent vu que Jésus faisait de semblables choses, Joseph se levant lui prit l'oreille et la tira avec force.

3. Mais l'enfant se fâcha et lui dit : « C'est bien assez pour toi de chercher sans trouver, et tu viens d'agir tout à fait en insensé : ne sais-tu pas que je t'appartiens ? ne me fais pas de mal ».

VI

1. Or un maître d'école, du nom de Zachée, qui se trouvait par là, entendit Jésus parler ainsi à son père, et il s'étonna beaucoup qu'un enfant s'exprimât de la sorte.

2. Quelques jours après, il s'approcha de Joseph et lui dit : « Tu as un enfant qui a du bon sens et de l'intelligence. Confie-le-moi pour qu'il apprenne ses lettres et avec les lettres je lui enseignerai toute science, à saluer tous ceux qui sont plus âgés, à les honorer comme des ancêtres et des parents et à aimer ceux de son âge ».

3. Et il lui dit toutes les lettres de l'alphabet depuis

truire. — 3. ἀπὸ τοῦ α ἕως τοῦ ω : sans doute pour atténuer l'invraisemblance qu'il y a à faire enseigner l'alphabet grec par un maître israélite, *B* commence par dire que Zachée écrit l'alphabet en hébreu (ἑβραϊστί), puis fait dire *alpha* à l'enfant qui répond *alpha*. Le rédacteur de *Lat.*, comme le *Pseudo-Matth.*, a eu sous les yeux un texte qui ne mentionnait que l'alphabet hébreu.

ἕως τοῦ ω μετὰ πολλῆς ἐξετάσεως τρανῶς. Ἐμβλέψας δὲ τῷ καθηγητῇ Ζακχαίῳ λέγει αὐτῷ· Σὺ τὸ ἄλφα μὴ εἰδὼς κατὰ φύσιν, τὸ βῆτα πῶς ἄλλους διδάσκεις; ὑποκριτά, πρῶτον εἰ οἶδας δίδαξον τὸ α, καὶ τότε σοι πιστεύσομεν περὶ τοῦ β. Εἶτα ἤρξατο ἀποστομίζειν τὸν διδάσκαλον περὶ τοῦ πρώτου γράμματος, καὶ οὐκ ἴσχυσεν αὐτῷ ἀνταποκριθῆναι.

4. Ἀκουόντων δὲ πολλῶν λέγει τὸ παιδίον τῷ Ζακχαίῳ· Ἄκουε, διδάσκαλε, τὴν τοῦ πρώτου στοιχείου τάξιν, καὶ πρόσχες ὧδε πῶς ἔχει κανόνας, καὶ μεσαχαρακτῆρα οὓς ὁρᾷς ξυνοὺς διαβαίνοντα, συναγομένους, ὕψους μὲν πορεύοντος πάλιν δὲ κεφαλαιοῦντος, τρισήμους ὁμογενεῖς, ὑπάρχους δὲ καὶ ὑποστάτους, ἰσομέτρους· κανόνας ἔχεις τοῦ α.

VII

1. Ὡς δὲ ἤκουσεν ὁ διδάσκαλος Ζακχαῖος τὰς τοσαύτας καὶ τοιαύτας ἀλληγορίας τοῦ πρώτου γράμματος εἰρηκότος τοῦ παιδός, ἠπόρησεν ἐπὶ τοσαύτην ἀπολογίαν καὶ διδασκαλίαν αὐτοῦ, καὶ εἶπεν τοῖς παροῦσιν· Οἴμοι, ἠπορήθην ὁ τάλας ἐγώ, ἐμαυτῷ αἰσχύνην παρέχων ἐπισπασάμενος τὸ παιδίον τοῦτο.

2. Ἆρον οὖν αὐτό, παρακαλῶ σε, ἀδελφὲ Ἰωσήφ· Οὐ

4. Notre traduction n'est qu'approximative. Elle essaie de décalquer le texte, mais celui-ci ne paraît guère en ordre. Les remaniements qu'on lui a probablement fait subir pour effacer les traces trop évidentes de gnosticisme, semblent l'avoir gâté irré-

alpha jusqu'à oméga avec beaucoup de soin et clairement. Mais Jésus regardant Zachée, le maître d'école, lui dit : « Toi qui ne connais pas l'alpha dans sa nature, comment veux-tu apprendre aux autres le bêta? Hypocrite, enseigne d'abord l'alpha, si tu le sais, et alors nous te croirons au sujet du bêta ». Puis il se mit à questionner le maître d'école sur la première lettre, et Zachée ne put lui répondre.

4. En présence de beaucoup de gens, l'enfant dit à Zachée : « Écoute, maître, la disposition du premier caractère et remarque comme il a des lignes et un trait médian traversant les lignes que tu vois communes et réunies, la partie supérieure avançant et les réunissant de nouveau, triples et homogènes, principales et subordonnées, d'égale mesure; voilà les lignes de l'alpha ».

VII

1. Quand Zachée, le maître d'école, eut entendu l'enfant exposer les allégories si nombreuses et si grandes de la première lettre, il se trouva embarrassé en présence d'une telle réponse et d'un tel enseignement, et il dit aux assistants : « Malheureux que je suis, à quelle extrémité suis-je réduit! Je me suis couvert de honte en attirant chez moi cet enfant.

2. « Aussi emmène-le, je t'en prie, Joseph, mon frère : je ne puis supporter la sévérité de son regard,

médiablement. On peut sans doute deviner ici une allusion à la Trinité. Il y a d'ailleurs des divergences sensibles entre les mss. et nous nous en sommes tenu à la rédaction adoptée par TISCHENDORF, qui s'éloigne peu de THILO.

φέρω τὸ αὐστηρὸν τοῦ βλέμματος αὐτοῦ, οὐ τρανῶ τὸν λόγον ἅπαξ. Τοῦτο τὸ παιδίον γηγενὴς οὐκ ἔστι, τοῦτο δύναται καὶ πῦρ δαμάσαι· τάχα τοῦτο πρὸ τῆς κοσμοποιίας ἐστὶν γεγεννημένον. Ποία γαστὴρ τοῦτο ἐβάστασεν, ποία δὲ μήτρα τοῦτο ἐξέθρεψεν, ἐγὼ ἀγνοῶ. Οἴμοι φίλε, ἐξηχεῖ με, οὐ παρακολουθήσω τῇ διανοίᾳ αὐτοῦ· ἠπάτησα ἑαυτόν, ὁ τρισάθλιος ἐγώ· ἠγωνιζόμην ἔχειν μαθητήν, καὶ εὑρέθην ἔχειν διδάσκαλον.

3. Ἐνθυμοῦμαι, φίλοι, τὴν αἰσχύνην, ὅτι γέρων ὑπάρχων ὑπὸ παιδίου ἐνικήθην. Καὶ ἔχω ἐκκακῆσαι καὶ ἀποθανεῖν διὰ τούτου τοῦ παιδός· οὐ δύναμαι γὰρ ἐν τῇ ὥρᾳ ταύτῃ ἐμβλέψαι εἰς τὴν ὄψιν αὐτοῦ. Καὶ πάντων εἰπόντων ὅτι ἐνικήθην ὑπὸ παιδίου μικροῦ, τί ἔχω εἰπεῖν; καὶ τί διηγήσασθαι περὶ ὧν μοι εἶπε κανόνων τοῦ πρώτου στοιχείου; ἀγνοῶ, ὦ φίλοι· οὐ γὰρ ἀρχὴν καὶ τέλος αὐτοῦ γινώσκω.

4. Τοιγαροῦν ἀξιῶ σε, ἀδελφὲ Ἰωσήφ, ἀπάγαγε αὐτὸν εἰς τὸν οἶκόν σου. Οὗτος τί ποτε μέγα ἐστίν, ἢ θεὸς ἢ ἄγγελος, ἢ τί εἴπω οὐκ οἶδα.

VIII

1. Τῶν δὲ Ἰουδαίων παραινούντων τῷ Ζακχαίῳ, ἐγέλασε τὸ παιδίον μέγα καὶ εἶπεν· Νῦν καρποφορείτωσαν τὰ

VII. — 2. ἐξηχεῖ με : correction de TISCHENDORF. THILO avait écrit d'après les mss. ἐξήχει. De ἔξηχος, « insensé », il semble qu'on ait tiré un verbe ἐξηχεῖν, « rendre insensé », ce qui correspond à *Lat.* : amentem me reddit.

je ne puis en aucune façon pénétrer le sens de sa parole. Cet enfant n'est pas né sur la terre, il peut même dompter le feu : peut-être a-t-il été engendré avant la création du monde. Quelles entrailles l'ont porté? quel sein l'a nourri? je l'ignore. Hélas! mon ami, il me met hors de moi, je ne puis suivre sa pensée. Je me suis trompé, trois fois malheureux que je suis : je cherchais à avoir un disciple et je me suis trouvé avoir un maître.

3. « J'ai conscience de ma honte, mes amis, car moi, qui suis un vieillard, j'ai été vaincu par un enfant. Et je n'ai plus qu'à m'abandonner au découragement et à mourir, à cause de cet enfant : car je ne puis, en ce moment, le regarder en face. Et quand tous diront que j'ai été vaincu par un petit enfant, qu'aurai-je à répondre? et que pourrai-je expliquer sur ce qu'il m'a dit des lignes du premier caractère? Je l'ignore, mes amis, car je ne connais ni le commencement ni la fin de cet enfant.

4. « Ainsi donc, je t'en prie, Joseph mon frère, emmène-le dans ta maison. Il est quelque chose de grand, ou un Dieu ou un ange, ou je ne sais que dire. »

VIII

1. Tandis que les Juifs donnaient des conseils à Zachée, l'enfant éclata de rire et dit : « Maintenant, que

VIII. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXI, 4. — 1. τὰ σά : en rapprochant ces mots de ceux que donne le *Ps.-M.:* fructificent infructuosi, M. MEYER suppose qu'ils ont pris la place de οἱ στεῖροι, « ceux qui sont stériles ».

σά, καὶ βλεπέτωσαν οἱ τυφλοὶ τῇ καρδίᾳ. Ἐγὼ ἄνωθεν πάρειμι ἵνα αὐτοὺς καταράσομαι καὶ εἰς τὰ ἄνω καλέσω, καθὼς διετάξατο ὁ ἀποστείλας με δι' ὑμᾶς.

2. Καὶ ὡς τὸ παιδίον κατέπαυσε τὸν λόγον, εὐθέως ἐσώθησαν οἱ πάντες οἱ ὑπὸ τὴν κατάραν αὐτοῦ πεσόντες. Καὶ οὐδεὶς ἀπὸ τότε ἐτόλμα παροργίσαι αὐτόν, ὅπως μὴ καταράσεται αὐτὸν καὶ ἔσται ἀνάπηρος.

IX

1. Καὶ μεθ' ἡμέρας δέ τινας ἔπαιζεν ὁ Ἰησοῦς ἔν τινι δώματι ἐν ὑπερῴῳ, καὶ ἓν τῶν παιδίων τῶν παιζόντων μετ' αὐτοῦ πεσὼν ἀπὸ τοῦ δώματος κάτω ἀπέθανε· καὶ ἰδόντα τὰ ἄλλα παιδία ἔφυγον, καὶ κατέστη ὁ Ἰησοῦς μόνος.

2. Καὶ ἐλθόντες οἱ γονεῖς τοῦ τεθνεῶτος ἐνεκάλουν αὐτὸν ὡς καταβαλόντα αὐτόν. <Καὶ ὁ Ἰησοῦς εἶπεν· Ἐγὼ οὐδέποτε κατέβαλον αὐτόν.> Ἐκεῖνοι δὲ ἐπηρέαζον αὐτόν.

3. Κατεπήδησεν ὁ Ἰησοῦς ἀπὸ τοῦ στέγου καὶ ἔστη παρὰ τὸ πτῶμα τοῦ παιδίου καὶ ἔκραζε φωνῇ μεγάλῃ καὶ εἶπεν· Ζῆνον, — οὕτω γὰρ τὸ ὄνομα αὐτοῦ ἐκαλεῖτο, — ἀναστὰς εἰπέ μοι, ἐγώ σε κατέβαλον; Καὶ ἀναστὰς

IX. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXII. — 1. κατέστη : correction proposée par THILO et adoptée par TISCHENDORF pour κατέβη que donnent les mss.; *B :* ὁ Ἰησοῦς ὑπελείφθη ἑστὼς ἐπάνω τοῦ στέγου; *Lat. :* Jesus autem remansit in domo illa. — 2. ὡς καταβαλόντα αὐτόν : les mss. ont καταβληθέντα, ce qui est une faute manifeste.

ton aventure porte ses fruits et que les aveugles de cœur voient. Pour moi, je viens d'en haut pour les maudire et pour les appeler en haut, ainsi que me l'a ordonné celui qui m'a envoyé à cause de vous ».

2. Et lorsque l'enfant eut fini de parler, aussitôt tous ceux qui étaient tombés sous sa malédiction furent guéris. Et personne dès lors n'osa plus le mettre en colère de peur d'être maudit par lui et frappé d'infirmité.

IX

1. Quelques jours après, Jésus jouait sur une terrasse au sommet d'une maison, et l'un des enfants qui jouaient avec lui tomba de la terrasse et mourut; les autres enfants, voyant cela, s'enfuirent et Jésus resta seul.

2. Les parents de l'enfant mort étant arrivés, accusèrent Jésus d'avoir fait tomber leur enfant. [Jésus leur dit : « Je ne l'ai pas fait ».] Et ils invectivèrent contre lui.

3. Jésus s'élança à bas de la terrasse, s'arrêta auprès du corps de l'enfant et cria d'une voix forte, disant : « Zénon (car tel était son nom), lève-toi et dis-moi : est-ce moi qui t'ai fait tomber? » Et s'étant levé aussitôt l'enfant dit : « Non, Seigneur, vous ne m'avez pas fait

Les mots placés entre crochets ont été rétablis par TISCHENDORF, d'après *Lat.* (Ms. *D*) : et cum venissent parentes illius infantis qui fuerat, dicebant adversus Jesum : « Vere tu illum ruere fecisti ». Jesus autem dixit : « Ego eum nunquam ruere feci ». Ipsi vero insidiabantur adversus Jesum.

παραχρῆμα εἶπεν· Οὐχί, κύριε, οὐ κατέβαλας ἀλλὰ ἀνέστησας. Καὶ ἰδόντες ἐξεπλάγησαν. Οἱ δὲ γονεῖς τοῦ παιδίου ἐδόξασαν τὸν θεὸν ἐπὶ τῷ γεγονότι σημείῳ, καὶ προσεκύνησαν τῷ Ἰησοῦ.

X

1. Μετ' ὀλίγας ἡμέρας σχίζων τις ξύλα ἐν τῇ γειτονίᾳ νεώτερος, ἔπεσεν ἡ ἀξίνη καὶ διέσχισεν τὴν βάσιν τοῦ ποδὸς αὐτοῦ, καὶ ἔξαιμος γενόμενος ἀπέθνησκεν.

2. Θορύβου δὲ γενομένου καὶ συνδρομῆς, ἔδραμε καὶ τὸ παιδίον Ἰησοῦς ἐκεῖ. Καὶ βιασάμενος διῆλθεν τὸν ὄχλον, καὶ ἐκράτησεν τοῦ νεανίσκου τὸν πεπληγότα πόδαν, καὶ εὐθέως ἰάθη. Εἶπε δὲ τῷ νεανίσκῳ· Ἀνάστα νῦν, σχίζε τὰ ξύλα καὶ μνημόνευέ μου. Ὁ δὲ ὄχλος ἰδὼν τὸ γεγονὸς προσεκύνησαν τὸ παιδίον, λέγοντες· Ἀληθῶς πνεῦμα θεοῦ ἐνοικεῖ ἐν τῷ παιδίῳ τούτῳ.

XI

1. Ὄντος δὲ αὐτοῦ ἑξαέτους, πέμπει αὐτὸν ἡ μήτηρ αὐτοῦ ὕδωρ ἀντλῆσαι καὶ φέρειν ἐν τῷ οἴκῳ, δεδωκὼς αὐτῷ ὑδρίαν. Ἐν δὲ τῷ ὄχλῳ συγκρούσας, ἡ ὑδρία ἐρράγη.

2. Ὁ δὲ Ἰησοῦς ἁπλώσας τὸ παλίον ὅπερ ἦν βεβλη-

X. — 1. γειτονίᾳ : les deux mss. ont γονίᾳ, que THILO et TISCHENDORF ont corrigé en γωνίᾳ. *B* τις τῶν γειτόνων. *Lat. in ipso vico*, ce qui suggère la leçon que nous avons adoptée. Pour le sens de γειτονία, cf. JOSÈPHE, *Bell. Jud.*, VII, 73 (éd. Naber);

tomber, mais vous m'avez ressuscité ». Et les spectateurs furent frappés d'étonnement. Les parents de l'enfant glorifièrent Dieu à cause du miracle accompli et ils adorèrent Jésus.

X

1. Quelques jours après, un jeune homme était occupé à fendre du bois dans le voisinage; sa hache tomba et lui fendit la plante du pied, et il mourut ayant perdu tout son sang.

2. Comme il se produisait du tumulte et un rassemblement, l'enfant Jésus accourut aussi, et se faisant faire place, il traversa la foule et il saisit le pied blessé du jeune homme, et aussitôt il fut guéri. Et il dit au jeune homme : « Lève-toi, maintenant, fends ton bois et souviens-toi de moi ». Et la foule, ayant vu ce qui s'était passé, adora l'enfant, disant : « Vraiment, l'esprit de Dieu réside dans cet enfant ».

XI

1. Lorsqu'il eut six ans, sa mère lui donnant une cruche, l'envoya pour puiser de l'eau et pour la rapporter à la maison. Mais comme il s'était heurté dans la foule, la cruche fut brisée.

2. Alors Jésus étendant le manteau dont il était re-

ÉVAGRIUS, *Hist. Eccles.*, II, 12 (éd. Bidez et Parmentier); THÉOPHANE, *Chron.*, p. 68, l. 17 (éd. de Boor). — ἀπέθνησκεν : dans *Lat.*, le jeune homme est seulement blessé.

XI. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXIII.

μένος, ἐγέμισεν αὐτὸ ὕδωρ καὶ ἤνεγκε τῇ μητρὶ αὐτοῦ. Ἰδοῦσα δὲ ἡ μήτηρ αὐτοῦ τὸ γεγονὸς σημεῖον κατεφίλει αὐτόν, καὶ διετήρει ἐν αὐτῇ τὰ μυστήρια ἃ ἔβλεπεν αὐτὸν ποιοῦντα [Luc, II, 19, 51].

XII

1. Πάλιν δὲ ἐν καιρῷ τοῦ σπόρου ἐξῆλθεν τὸ παιδίον μετὰ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἵνα σπείρει σῖτον εἰς τὴν χώραν αὐτῶν· καὶ ἐν τῷ σπείρειν τὸν πατέρα αὐτοῦ ἔσπειρε καὶ τὸ παιδίον Ἰησοῦς ἕνα κόκκον σίτου.

2. Καὶ θερίσας καὶ ἀλωνίσας ἐποίησε κόρους ρʹ καὶ καλέσας πάντας τοὺς πτωχοὺς τῆς κώμης εἰς τὴν ἅλωνα ἐχαρίσατο αὐτοῖς τὸν σῖτον, καὶ Ἰωσὴφ ἔφερεν τὸ καταλειφθὲν τοῦ σίτου. Ἦν δὲ ἐτῶν ηʹ ὅτε τοῦτο ἐποίησε τὸ σημεῖον.

XIII

1. Ὁ δὲ πατὴρ αὐτοῦ τέκτων ἦν, καὶ ἐποίει ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἄροτρα καὶ ζυγούς. Ἐπετάγη αὐτῷ κράββατος παρά τινος πλουσίου ὅπως ποιήσει αὐτῷ. Τοῦ δὲ ἑνὸς κανόνος τοῦ καλουμένου ἐναλλάκτου ὄντος κολοβωτέρου, μὴ ἔχοντες τί ποιῆσαι, εἶπεν τὸ παιδίον ὁ Ἰησοῦς τῷ πατρὶ αὐτοῦ Ἰωσήφ· Θὲς κάτω τὰ δύο ξύλα, καὶ ἐκ τοῦ μέσου μέρους ἰσοποίησον αὐτά.

XII. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXIV. — 1. ἕνα κόκκον σίτου : *Lat.* : quantum pugillo tenere potuit. — 2. ἔφερεν τὸ καταλειφθὲν τοῦ σίτου : *Lat.* : tulit de ipso frumento modicum pro benedictione Jesu in domum suam. Le récit manque dans *B*.

vêtu, le remplit d'eau et le porta à sa mère. Et sa mère, voyant le miracle qui s'était accompli, l'embrassa, et elle gardait en elle-même les mystères qu'elle le voyait accomplir.

XII

1. Une autre fois, à l'époque des semailles, l'enfant sortit avec son père pour semer du blé dans leur champ; et pendant que son père semait, l'enfant Jésus aussi sema un grain de blé.

2. Quand il l'eut récolté et battu, il en retira cent mesures, et, ayant appelé tous les pauvres du village à la grange, il leur distribua le blé, et Joseph emporta ce qui en resta. Et Jésus avait huit ans quand il fit ce miracle.

XIII

1. Et son père était charpentier et faisait en ce temps-là des charrues et des jougs. Un homme riche lui commanda de lui faire un lit. Mais l'une des deux pièces principales étant plus courte que l'autre, ils ne savaient que faire. Alors l'enfant Jésus dit à son père Joseph : « Mets à terre les deux pièces et rends les égales de ton côté ».

XIII. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXVII. — Nous reproduisons le texte arbitrairement constitué par TISCHENDORF, car les mss. paraissent tout à fait corrompus et les autres rédactions n'offrent guère de lumières. Notre traduction n'est qu'approximative.

2. Καὶ ἐποίησεν Ἰωσὴφ καθὼς εἶπεν αὐτῷ τὸ παιδίον. Ἔστη δὲ ὁ Ἰησοῦς ἐκ τοῦ ἑτέρου μέρους καὶ ἐκράτησεν τὸ κολοβώτερον ξύλον, καὶ ἐκτείνας αὐτὸ ἴσον ἐποίησεν τοῦ ἄλλου. Καὶ εἶδεν ὁ πατὴρ αὐτοῦ Ἰωσὴφ καὶ ἐθαύμασε, καὶ περιλαβὼν τὸ παιδίον κατεφίλει λέγων· Μακάριός εἰμι, ὅτι τὸ παιδίον τοῦτο δέδωκέ μοι ὁ θεός.

XIV

1. Ἰδὼν δὲ ὁ Ἰωσὴφ τὸν νοῦν τοῦ παιδίου καὶ τὴν ἡλικιότητα, ὅτι ἀκμάζει, πάλιν ἐβουλεύσατο μὴ εἶναι αὐτὸ ἄπειρον τῶν γραμμάτων, καὶ ἀπαγαγὼν αὐτὸ παρέδωκεν ἑτέρῳ διδασκάλῳ. Εἶπε δὲ ὁ διδάσκαλος τῷ Ἰωσήφ· Πρῶτον παιδεύσω αὐτὸ τὰ ἑλληνικά, ἔπειτα τὰ ἑβραϊκά. Ἤδει γὰρ ὁ διδάσκαλος τὴν πεῖραν τοῦ παιδίου, καὶ ἐφοβήθη αὐτό· ὅμως γράψας τὸν ἀλφάβητον ἐπετήδευεν αὐτὸ ἐπὶ πολλὴν ὥραν, καὶ οὐκ ἀπεκρίνατο αὐτῷ.

2. Εἶπε δὲ αὐτῷ ὁ Ἰησοῦς· Εἰ ὄντως διδάσκαλος εἶ, καὶ εἰ οἶδας καλῶς τὰ γράμματα, εἰπέ μοι τοῦ ἄλφα τὴν δύναμιν, κἀγώ σοι ἐρῶ τὴν τοῦ βῆτα. Πικρανθεὶς δὲ ὁ διδάσκαλος ἔκρουσεν αὐτοῦ εἰς τὴν κεφαλήν. Τὸ δὲ παιδίον πονέσας κατηράσατο αὐτόν, καὶ εὐθέως ἐλιποθύμησε καὶ ἔπεσεν χαμαὶ ἐπὶ πρόσωπον.

3. Ἀπεστράφη δὲ τὸ παιδίον εἰς τὸν οἶκον Ἰωσήφ. Ἰωσήφ δὲ ἐλυπήθη. καὶ παρήγγειλε τῇ μητρὶ αὐτοῦ ὅπως ἔξω τῆς θύρας μὴ ἀπολύσεις αὐτόν, διότι ἀποθνήσκουσιν οἱ παροργίζοντες αὐτόν.

XIV. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXVIII. — 1. ἐπετήδευεν : correction adoptée par THILO et TISCHENDORF ; les mss. ont ἐπετήχευεν ; *Lat.* : docebat illum. — 2. ἐλιποθύμησε : il s'agit d'une indisposition.

2. Et Joseph fit comme l'enfant lui avait dit. Jésus se mit de l'autre côté, saisit la planche qui était la plus courte, la tira et la rendit égale à l'autre. Et son père Joseph voyant cela fut dans l'admiration et prenant l'enfant, il l'embrassa, disant : « Je suis heureux que Dieu m'ait donné cet enfant ».

XIV

1. Or Joseph voyant que l'enfant croissait en intelligence et en âge résolut de nouveau qu'il ne resterait pas illettré, et, l'ayant emmené, il le confia à un second maître. Et ce maître dit à Joseph : « Je lui apprendrai d'abord les lettres grecques et ensuite les lettres hébraïques ». Car le maître connaissait l'habileté de l'enfant et il le redoutait; cependant, après avoir écrit l'alphabet, il s'occupait longuement de lui et Jésus ne lui répondait pas.

2. Puis Jésus lui dit : « Si tu es vraiment un maître et si tu connais bien les lettres, dis-moi la valeur de l'alpha, et moi je te dirai celle du bêta ». Mais le maître irrité le frappa à la tête. L'enfant, dans sa douleur, le maudit et aussitôt il tomba défaillant la face contre terre.

3. L'enfant retourna alors dans la maison de Joseph. Joseph fut fort affligé et il recommanda à sa mère : « Ne le laisse pas franchir la porte, car tous ceux qui le mettent en colère sont frappés de mort ».

car, plus loin (xv, 4), Jésus le guérit. Mais *Lat.* : cecidit et mortuus est.

XV

1. Μετὰ δὲ χρόνον τινὰ ἕτερος πάλιν καθηγητής, γνήσιος φίλος ὢν τοῦ Ἰωσήφ, εἶπεν αὐτῷ· Ἄγαγέ μοι τὸ παιδίον εἰς τὸ παιδευτήριον· ἴσως ἂν δυνηθῶ ἐγὼ μετὰ κολακίας διδάξαι αὐτὸ τὰ γράμματα. Καὶ εἶπεν Ἰωσήφ· Εἰ θαρρεῖς, ἀδελφέ, ἔπαρον αὐτὸ μετὰ σεαυτοῦ. Καὶ λαβὼν αὐτὸ μετ' αὐτοῦ μετὰ φόβου καὶ ἀγῶνος πολλοῦ, τὸ δὲ παιδίον ἡδέως ἐπορεύετο.

2. Καὶ εἰσελθὼν θρασὺς εἰς τὸ διδασκαλεῖον εὗρε βιβλίον κείμενον ἐν τῷ ἀναλογίῳ, καὶ λαβὼν αὐτὸ οὐκ ἀνεγίνωσκε τὰ γράμματα τὰ ἐν αὐτῷ, ἀλλὰ ἀνοίξας τὸ στόμα αὐτοῦ ἐλάλει πνεύματι ἁγίῳ, καὶ ἐδίδασκε τὸν νόμον τοὺς περιεστῶτας. Ὄχλος δὲ πολὺς συνελθόντες παριστήκεισαν ἀκούοντες αὐτοῦ, καὶ ἐθαύμαζον ἐν τῇ ὡραιότητι τῆς διδασκαλίας αὐτοῦ καὶ τῇ ἑτοιμασίᾳ τῶν λόγων αὐτοῦ, ὅτι νήπιον ὢν τοιαῦτα φθέγγεται.

3. Ἀκούσας δὲ Ἰωσὴφ ἐφοβήθη, καὶ ἔδραμεν εἰς τὸ διδασκαλεῖον, λογισάμενος μὴ οὗτος ὁ καθηγητὴς ἔσται ἀνάπηρος. Εἶπε δὲ ὁ καθηγητὴς τῷ Ἰωσήφ· Ἵνα εἰδῇς, ἀδελφέ, ὅτι ἐγὼ μὲν παρέλαβον τὸ παιδίον ὡς μαθητήν, αὐτὸ δὲ πολλῆς χάριτος καὶ σοφίας μεστόν ἐστιν· καὶ λοιπὸν ἀξιῶ σε, ἀδελφέ, ἆρον αὐτὸ εἰς τὸν οἶκόν σου.

4. Ὡς δὲ ἤκουσεν τὸ παιδίον ταῦτα, εὐθέως προσεγέλασεν αὐτῷ καὶ εἶπεν· Ἐπειδὴ ὀρθῶς ἐλάλησας καὶ ὀρθῶς

XV. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XXXIX. — 2. εὗρε βιβλίον : il s'agit sans doute du livre de la Loi, comme dans le récit de LUC, IV, 16, dont celui-ci s'inspire. *Lat.*, qui suit de près notre texte, ajoute : et magister ille juxta illum sedebat et libenter eum audiebat, et deprecabatur eum ut amplius doceret. — 3. ἀνά-

XV

1. Et quelque temps après, un autre maître qui était parent et ami de Joseph, lui dit : « Amène-moi l'enfant à l'école; peut-être pourrai-je, par la douceur, lui apprendre ses lettres ». Et Joseph lui répondit : « Si tu en as le courage, frère, prends-le avec toi ». Il le prit avec lui, avec crainte et grande répugnance, et l'enfant allait avec plaisir.

2. Et entrant hardiment dans l'école, il trouva un livre déposé sur le pupitre et, le prenant, il ne lisait pas les caractères qui s'y trouvaient, mais, ouvrant la bouche, parlait d'après l'inspiration de l'Esprit-Saint et enseignait la Loi aux assistants. Et une grande foule s'était rassemblée, l'entourait, l'écoutait, et s'étonnait de la beauté de son enseignement, de l'à-propos de ses discours et de ce qu'un enfant, comme il était, s'exprimât de cette façon.

3. Apprenant cela, Joseph fut effrayé et accourut à l'école, craignant que le maître ne fût frappé d'infirmité. Et le maître dit à Joseph : « Sache, frère, que j'ai pris l'enfant pour un disciple, mais qu'il est tout plein de grâce et de sagesse; et d'ailleurs, je t'en prie, frère, ramène-le dans ta maison ».

4. Dès que l'enfant eut entendu ces paroles, il lui sourit et dit : « Puisque tu as bien parlé et que tu as

πηρος : le mss. de Dresde a ἄπειρος (celui de Bologne a une lacune à cet endroit), « craignant que le maître ne fût *sans expérience* ». La correction de TISCHENDORF, que nous avons adoptée, se fonde sur VIII, 2 et sur *Pseudo-Matth.*, XXXIX, 2 : timens ne ipse didascalus moreretur.

ἐμαρτύρησας, διὰ σὲ κἀκεῖνος ὁ πληγωθεὶς ἰαθήσεται. Καὶ παραυτὰ ἰάθη ὁ ἕτερος καθηγητής. Παρέλαβε δὲ ὁ Ἰωσὴφ τὸ παιδίον καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ.

XVI

1. Ἔπεμψε δὲ Ἰωσὴφ τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν Ἰάκωβον τοῦ δῆσαι ξύλα καὶ φέρειν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ· ἠκολούθει δὲ καὶ τὸ παιδίον Ἰησοῦς αὐτῷ. Καὶ συλλέγοντος τοῦ Ἰακώβου τὰ φρύγανα, ἔχιδνα ἔδακε τὴν χεῖραν Ἰακώβου.

2. Καὶ κατατεινομένου αὐτοῦ καὶ ἀπολλυμένου προσήγγισεν ὁ Ἰησοῦς καὶ κατεφύσησε τὸ δῆγμα· καὶ εὐθέως ἐπαύσατο ὁ πόνος, καὶ τὸ θηρίον ἐρράγη, καὶ παραυτὰ ἔμεινεν ὁ Ἰάκωβος ὑγιής.

XVII

1. Μετὰ δὲ ταῦτα ἐν τῇ γειτονίᾳ τοῦ Ἰωσὴφ νοσῶν τι νήπιον ἀπέθανεν, καὶ ἔκλαιεν ἡ μήτηρ αὐτοῦ σφόδρα. Ἤκουσε δὲ ὁ Ἰησοῦς ὅτι πένθος μέγα καὶ θόρυβος γίνεται, καὶ ἔδραμε σπουδαίως· καὶ εὑρὼν τὸ παιδίον νεκρόν, καὶ ἥψατο τοῦ στήθους αὐτοῦ καὶ εἶπεν· Σοὶ λέγω, βρέφος, μὴ ἀποθάνῃς ἀλλὰ ζῆσον, καὶ ἔστω μετὰ τῆς μητρός σου.

XVI. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XLI.

XVII. — Cf. *Pseudo-Matth.*, XL. Il semble que ce récit ait été inspiré en partie par le miracle de Naïm (LUC, VII, 11-17) et par la résurrection de la fille de Jaïre (LUC, VIII, 41 et suiv.). — *Lat.* ajoute en terminant : Scribae et Pharisaei dixerunt ad Mariam : « Tu es mater istius infantis? » Maria autem dixit : « Vere ego sum ». Et dixerunt ad eam : « Beata es inter mulie- « res, quoniam benedixit Deus fructum ventris tui, quod talem

rendu un bon témoignage, à cause de toi, celui-là aussi qui a été frappé sera guéri ». Et aussitôt l'autre maître fut guéri. Et Joseph prit l'enfant et alla dans sa maison.

XVI

1. Joseph envoya son fils Jacques pour lier du bois et pour le porter à la maison ; et l'enfant Jésus le suivait. Tandis que Jacques ramassait ses ramilles, une vipère le mordit à la main.

2. Et comme il souffrait et qu'il se mourait, Jésus s'approcha et souffla sur la morsure : et aussitôt la douleur cessa et la bête creva : et à l'instant Jacques demeura sain et sauf.

XVII

1. Plus tard, un petit enfant malade mourut parmi les voisins de Joseph, et sa mère pleurait beaucoup. Et Jésus entendit le bruit d'une grande douleur, et il se hâta d'accourir. Trouvant l'enfant mort, il lui toucha la poitrine et dit : « Je te dis, enfant, de ne pas mourir, mais vis, et reste avec ta mère ». Et aussitôt l'enfant ouvrit les yeux et sourit. Et Jésus dit à la femme :

« gloriosum infantem et tale donum sapientiae dedit tibi quale « nunquam vidimus nec audivimus ». Surrexit Jesus et secutus est matrem suam. Maria autem servabat omnia in corde suo quanta fecit Jesus signa magna in populo, sanando infirmos multos. Jesus autem crescebat statura et sapientia et omnes qui videbant eum glorificabant Deum patrem omnipotentem, qui est benedictus in saecula saeculorum. Amen.

Καὶ εὐθὺς ἀναβλέψας ἐγέλασεν. Εἶπε δὲ τῇ γυναικί· Ἆρον αὐτὸ καὶ δὸς γάλα, καὶ μνημόνευέ μου.

2. Καὶ ἰδὼν ὁ παρεστὼς ὄχλος ἐθαύμασεν, καὶ εἶπον· Ἀληθῶς τὸ παιδίον τοῦτο ἢ θεὸς ἦν ἢ ἄγγελος θεοῦ, ὅτι πᾶς λόγος αὐτοῦ ἔργον ἐστὶν ἕτοιμον. Καὶ ἐξῆλθεν ὁ Ἰησοῦς ἐκεῖθεν παίζων μετὰ καὶ ἑτέρων παιδίων.

XVIII

1. Μετὰ δὲ χρόνον τινὰ οἰκοδομῆς γενομένης καὶ θορύβου μεγάλου, ἵστατο ὁ Ἰησοῦς καὶ ἀπῆλθεν ἕως ἐκεῖ. Καὶ ἰδὼν ἄνθρωπον νεκρὸν κείμενον ἐπελάβετο τῆς χειρὸς αὐτοῦ καὶ εἶπεν· Σοὶ λέγω, ἄνθρωπε, ἀνάστα [cf. MARC, V, 41 ; LUC, VII, 14], ποίει τὸ ἔργον σου. Καὶ εὐθέως ἀναστὰς προσεκύνησεν αὐτόν.

2. Ἰδὼν δὲ ὁ ὄχλος ἐθαύμασεν καὶ εἶπεν· Τοῦτο τὸ παιδίον οὐράνιόν ἐστιν· πολλὰς γὰρ ψυχὰς ἔσωσεν ἐκ θανάτου, καὶ ἔχει σῶσαι ἕως πάσης τῆς ζωῆς αὐτοῦ.

XIX

1. Ὄντος δὲ αὐτοῦ δωδεκαετοῦς ἐπορεύοντο οἱ γονεῖς αὐτοῦ κατὰ τὸ ἔθος εἰς Ἱερουσαλὴμ εἰς τὴν ἑορτὴν τοῦ πάσχα [cf. LUC, II, 41, 42] μετὰ τῆς συνοδίας αὐτῶν, καὶ μετὰ τὸ πάσχα ὑπέστρεφον εἰς τὸν οἶκον αὐτῶν. Καὶ ἐν τῷ ὑποστρέφειν αὐτοὺς ἀνῆλθε τὸ παιδίον Ἰησοῦς εἰς Ἱεροσόλυμα [ID., II, 43]· οἱ δὲ γονεῖς αὐτοῦ ἐνόμισαν αὐτὸν ἐν τῇ συνοδίᾳ εἶναι.

XIX. — Cet épisode est emprunté à LUC, II, 41-52, avec

« Prends-le et donne-lui du lait, et souviens-toi de moi ».

2. Et à cette vue, la foule qui était là fut remplie d'admiration et on disait : « Vraiment, cet enfant était un Dieu ou un ange de Dieu, parce que toute parole de lui devient un fait accompli ». Et Jésus s'en alla jouer avec d'autres enfants.

XVIII

1. Quelque temps après, comme on construisait une maison, et qu'il se produisait un grand tumulte, Jésus se leva et alla à cet endroit. Et voyant un homme qui gisait sans vie, il lui prit la main et dit : « Je te le dis, homme, lève-toi, fais ton ouvrage ». Et aussitôt il se leva et l'adora.

2. A cette vue, la foule fut remplie d'admiration et disait : « Cet enfant vient du ciel, car il a sauvé bien des âmes de la mort et il en sauvera pendant toute sa vie ».

XIX

1. Lorsqu'il eut l'âge de douze ans, ses parents, suivant la coutume, se rendirent à Jérusalem pour la fête de Pâques avec leurs compagnons de voyage, et, après la Pâque, ils s'en retournèrent chez eux. Et tandis qu'ils s'en retournaient, l'enfant Jésus revint à Jérusalem et ses parents crurent qu'il était parmi leurs compagnons.

quelques changements. Il ne figure ni dans *B*, ni dans *Lat.*, ni dans le *Pseudo-Matth.*

2. Ὁδευσάντων δὲ ὁδὸν ἡμέρας μιᾶς, ἐζήτουν αὐτὸν ἐν τοῖς συγγενέσιν αὐτῶν [cf. Luc, II, 44], καὶ μὴ εὑρόντες αὐτὸν ἐλυπήθησαν, καὶ ὑπέστρεψαν πάλιν εἰς τὴν πόλιν ζητοῦντες αὐτόν [Id., II, 45]. Καὶ μετὰ τρίτην ἡμέραν εὗρον αὐτὸν ἐν τῷ ἱερῷ καθεζόμενον ἐν μέσῳ τῶν διδασκάλων καὶ ἀκούοντα καὶ ἐρωτῶντα αὐτούς [Id., II, 46]. Προσεῖχον δὲ πάντες καὶ ἐθαύμαζον, πῶς παιδίον ὑπάρχων ἀποστομίζει τοὺς πρεσβυτέρους καὶ διδασκάλους τοῦ λαοῦ, ἐπιλύων τὰ κεφάλαια τοῦ νόμου καὶ τὰς παραβολὰς τῶν προφητῶν.

3. Προσελθοῦσα δὲ ἡ μήτηρ αὐτοῦ Μαρία εἶπεν αὐτῷ· Ἱνατί τοῦτο ἐποίησας ἡμῖν, τέκνον; ἰδοὺ ὀδυνώμενοι ἐζητοῦμέν σε [Id., II, 48]. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς ὁ Ἰησοῦς· Τί με ζητεῖτε; οὐκ οἴδατε ὅτι ἐν τοῖς τοῦ πατρός μου δεῖ εἶναί με; [Id., II, 49].

4. Οἱ δὲ γραμματεῖς καὶ Φαρισαῖοι εἶπον· Σὺ εἶ μήτηρ τοῦ παιδίου τούτου; Ἡ δὲ εἶπεν· Ἐγώ εἰμι. Καὶ εἶπον αὐτῇ· Μακαρία σὺ εἶ ἐν γυναιξίν, ὅτι ηὐλόγησεν ὁ θεὸς τὸν καρπὸν τῆς κοιλίας σου· τοιαύτην γὰρ δόξαν καὶ τοιαύτην ἀρετὴν καὶ σοφίαν οὔτε ἴδομεν οὔτε ἠκούσαμέν ποτε.

5. Ἀναστὰς δὲ Ἰησοῦς ἠκολούθησεν τῇ μητρὶ αὐτοῦ, καὶ ἦν ὑποτασσόμενος τοῖς γονεῦσιν αὐτοῦ. Ἡ δὲ μήτηρ αὐτοῦ διετήρει πάντα τὰ γενόμενα [cf. Id., II, 5]. Ὁ δὲ Ἰησοῦς προέκοπτε σοφίᾳ καὶ ἡλικίᾳ καὶ χάριτι. Αὐτῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων, ἀμήν.

2. ὑπέστρεψαν est une correction de Thilo, adoptée par Tischendorf. Les mss. donnent ὑποστρέψαντες. — ἀκούοντα : les mss. ajoutent τοῦ νόμου, que suppriment Thilo et Tischen-

2. Or, après une journée de route, ils le cherchèrent parmi leurs parents et, ne le trouvant pas, ils s'affligèrent et revinrent à la ville pour le chercher. Trois jours après, ils le trouvèrent assis dans le temple au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. Tous étaient attentifs et s'étonnaient de ce qu'un enfant réduisait au silence les anciens et les docteurs du peuple, expliquant les points principaux de la Loi et les paraboles des prophètes.

3. Or, sa mère Marie, s'étant approchée, lui dit : « Pourquoi nous as-tu fait cela, mon enfant? voilà que nous étions affligés et que nous te cherchions ». Mais Jésus leur dit : « Pourquoi me cherchez-vous? ne savez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses qui regardent mon Père? »

4. Et les scribes et les Pharisiens dirent à Marie : « Tu es la mère de cet enfant? » Elle répondit : « Je le suis ». Ils lui dirent : « Tu es heureuse parmi les femmes parce que Dieu a béni le fruit de tes entrailles; jamais en effet nous n'avons vu ni entendu tant de gloire, tant de vertu et tant de sagesse ».

5. Jésus, s'étant levé, suivit sa mère, et il était soumis à ses parents. Et sa mère gardait toutes ces choses dans son cœur. Et Jésus grandissait en sagesse, en âge et en grâce : à lui gloire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

DORF; cf. le passage cité de LUC, II, 46. — ἀποστομίζει : le verbe ἀποστομίζειν, qui signifie « émousser », a ici le sens de « fermer la bouche, réduire au silence ».

HISTOIRE DE JOSEPH
LE CHARPENTIER

RÉDACTION COPTE. — RÉDACTION ARABE.

TRADUITES

PAR P. PEETERS.

RÉDACTION COPTE

Ceci est (la relation) du décès [1] de notre père saint Joseph le charpentier, père du Christ selon la chair, lequel vécut cent onze ans. Notre Sauveur a raconté aux apôtres sa biographie tout entière, sur le mont des Oliviers. Les apôtres eux-mêmes ont écrit ces paroles et les ont déposées dans la bibliothèque à Jérusalem. Le jour où le saint vieillard abandonna son corps, fut le 26 du mois d'épiphi [2]. Dans la paix de Dieu, ainsi soit-il!

Ch. i. — Or il advint un jour que, notre bon Sauveur étant assis sur la colline des Oliviers et ses disciples rassemblés autour de lui, il leur parla en ces termes : « O mes chers frères, fils de mon bon Père, (vous) qu'il a choisis parmi le monde entier, fréquemment, vous le savez, je vous ai avertis qu'il doit m'arriver que je serai crucifié, que je goûterai la mort absolument [*Hébr.*, ii, 9] [1], que je ressusciterai d'entre les morts,

1. Littéralement : « de la sortie du corps ». — 2. *Epèp* ou ἐπιφί : 25 juin-24 juillet.

Ch. i. 1. Texte : *ha pietèrf :* ὑπὲρ παντός (*Hébr.*, ii, 9). Cf. ch. xviii et xxviii.

RÉDACTION ARABE

Au nom de Dieu un en son essence, triple en ses personnes.

Histoire de la mort de notre père, le saint vieillard Joseph le charpentier. — Que sa bénédiction et ses prières nous protègent tous, ô mes frères. Ainsi soit-il!

Le total des jours de sa vie fut de cent onze ans. Sa sortie de ce monde eut lieu le 26 du mois d'abib [1], qui correspond au mois d'âb [2]. Que sa prière nous garde. Ainsi soit-il!

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a raconté ceci à ses vertueux [3] disciples, sur le mont des Oliviers, ainsi que toute la carrière (de Joseph) et la manière dont il termina ses jours. Les apôtres ont conservé ces saints discours, les ont mis par écrit et les ont déposés dans la bibliothèque de Jérusalem. Que leur prière nous garde. Ainsi soit-il!

Ch. i. — Un jour le Sauveur, notre Seigneur, notre Dieu et notre sauveur Jésus-Christ s'assit avec ses disciples, comme ils étaient tous rassemblés sur le mont des Oliviers. Il leur dit : « Mes frères et mes amis, enfants du Père qui vous a choisis parmi le monde entier, vous savez que souventes fois je vous ai

1. Nom arabisé du mois copte *epèp*, ἐπιφί. — 2. Le mois d'août dans le calendrier syro-arabe. — 3. Texte : « purs ».

que je vous donnerai la charge de prêcher l'évangile, afin que vous l'annonciez dans le monde entier; que je vous investirai d'une force venue d'en haut [*Act.*, I, 8]; que je vous remplirai d'un esprit saint afin que vous prêchiez à toutes les nations, leur disant : « Faites pé-« nitence, car mieux vaut à l'homme de trouver un « verre d'eau dans le siècle à venir, que de posséder « tous les biens du monde entier »; — et encore : « L'espace d'une empreinte de pied dans la maison de « mon Père vaut plus que toutes les richesses de ce « monde »; — et encore : « Une heure des justes qui se « réjouissent, vaut mieux que cent ans des pécheurs « qui pleurent et se lamentent, sans qu'on essuie leurs « larmes ou qu'on s'intéresse aucunement à eux. » Or donc, ô mes membres glorieux, quand vous irez (parmi les peuples), adressez-leur cet enseignement : « C'est « avec une balance juste et un juste poids [*Lév.*, XIX, « 36] que mon Père réglera votre compte »; — et encore : « Un simple mot plaisant que vous aurez dit, « sera examiné [MATTH., XII, 36]. Comme il n'y a pas « moyen d'échapper à la mort, de même personne ne « peut échapper à ses actes bons ou mauvais. » Mais tout ce que je vous ai dit (revient) à ceci : le fort ne

annoncé que je dois être crucifié et mourir pour le salut d'Adam et de sa postérité et ressusciter d'entre les morts. Je vous confierai la prédication du saint évangile qui contient la bonne nouvelle, pour que vous l'annonciez dans le monde entier. Je vous investirai de la force d'en-haut, et je vous remplirai du Saint-Esprit. Vous annoncerez à tous les peuples la pénitence et la rémission des péchés. Car un unique verre d'eau, quand l'homme le trouvera dans le siècle à venir, vaudra plus et mieux que tous les trésors du monde entier. Et l'espace d'une empreinte de pied dans la maison de mon Père vaut plus et mieux que toutes les richesses du monde. De même une seule heure dans la joie du séjour des justes est meilleure et plus excellente que mille années des pécheurs, parce que les pleurs et les sanglots de ceux-ci ne cesseront pas; leurs larmes ne s'arrêteront pas et ils ne se trouveront jamais ni repos ni consolation. — Et maintenant, ô mes nobles membres, quand vous vous mettrez en route, prêchez à tous les peuples, donnez-leur la nouvelle et dites-leur que le Sauveur (les) examinera avec une juste balance [1] et une mesure exacte, et qu'ils auront à se défendre et à répondre [2] pour eux-mêmes au jour du jugement, tandis que lui (le Sauveur) leur demandera compte de chaque parole, comme les hommes en disent par plaisanterie et vanité. Ils auront à en répondre. Et de même que personne n'est oublié

1. Texte de Wallin-Roediger : *mīrāth*, « héritage ». Lire : *mīzān* (correction de Lagarde). — 2. Texte : *wayuḥāribū*, « et ils combattront ». Lire : *wayuğāwibū* (Lagarde propose : *wayuğāribū*, « haec proderunt eis »).

peut pas se sauver par sa force [*Ps.* XXXII, 16], ni l'homme se sauver par la multitude de ses richesses. Maintenant écoutez, que je vous raconte l'histoire de mon père Joseph, le vieux charpentier, béni (de Dieu).

Ch. II. — Il y avait un homme appelé Joseph, qui était de la ville appelée Bethléem, celle des Juifs, qui est la ville du roi David. Il était bien instruit dans la sagesse et dans l'art de la menuiserie. Cet homme (appelé) Joseph épousa une femme dans l'union d'un saint mariage. Elle lui donna des fils et des filles : quatre garçons et deux filles. Voici leurs noms : Jude et Josetos, Jacques et Simon. Les noms des filles étaient Lysia et Lydia. La femme de Joseph mourut selon (qu'il est) imposé à tout homme, et elle laissa Jacques encore en bas âge. Joseph était un juste, qui rendait gloire à Dieu en toutes ses œuvres. Il allait [1] au dehors exercer le métier de charpentier, lui et ses deux fils, (car) ils vivaient du travail de leurs mains selon la loi de Moïse. Et cet homme juste dont je parle, c'est Joseph, mon père selon la chair, celui à qui ma mère Marie fut unie comme épouse.

Ch. III. — Or tandis que mon père Joseph vivait dans le veuvage, Marie ma mère, bonne et bénie en toute manière, se trouvait, elle, dans le temple, s'y acquittant de son service dans la sainteté. Elle avait atteint l'âge de douze ans, ayant passé trois années dans la maison de ses parents et neuf dans le temple du Seigneur. Alors les prêtres, voyant que la Vierge prati-

Ch. II. — 1. Lire avec Lagarde : *nafi mvol.*

par la mort, de même le jour du jugement manifestera les œuvres d'un chacun, bonnes ou mauvaises. Et, selon la parole que je vous ai dite aujourd'hui, que le fort ne se glorifie point à raison de sa force, ni le riche à raison de sa richesse [Jér., ix, 23]; mais que celui qui tient à se glorifier, se glorifie dans le Seigneur [I *Cor.*, i, 31; II *Cor.*, x, 17].

Ch. ii. — Il y avait un homme appelé Joseph, appartenant au peuple de Bethléem, ville de Juda et ville du roi David. Il était excellemment instruit dans la sagesse et dans les sciences, et devint prêtre dans le temple du Seigneur. Il connaissait le métier de charpentier. Il se maria, conformément à l'exemple de tous les hommes, et engendra des fils et des filles, quatre garçons et deux filles. Voici leurs noms : Jude, Juste, Jacques et Simon. Les deux filles avaient nom Asia et Lydia. Et la femme de Joseph le juste, qui glorifiait [1] Dieu en toutes ses actions, vint à mourir [2]. Or (ce) Joseph, l'homme juste, était mon père selon la chair, le fiancé de Marie ma mère. Il partit, lui et ses enfants, pour un ouvrage de son métier, qui était la charpenterie.

Ch. iii. — Quand Joseph le juste devint veuf, Marie ma mère bénie, chaste et pure, venait d'accomplir sa douzième année. Car ses parents la présentèrent au temple lorsqu'elle était âgée de trois ans, et elle demeura dans le temple du Seigneur pendant neuf années. Alors, quand les prêtres virent que la vierge sainte et craignant Dieu avait grandi, ils se dirent les

1. Texte : *bimeǧd;* lire : *yumaǧǧid.* — 2. Littéralement : « mourut ».

quait l'ascétisme et qu'elle demeurait dans la crainte du Seigneur, délibérèrent entre eux et se dirent : « Cherchons un homme de bien pour la lui fiancer, en attendant la célébration du mariage, de peur que nous ne laissions le cas ordinaire des femmes lui arriver dans le temple et que nous ne soyons coupables d'un grand péché [1]. »

Ch. iv. — En ce même temps, ils convoquèrent la tribu de Juda qu'ils avaient choisie parmi les douze (tribus) du peuple (en tirant au sort) les noms des douze tribus d'Israël [1]. Le sort tomba sur le bon vieillard Joseph, mon père selon la chair. Alors les prêtres répondirent et dirent à ma mère, la vierge bénie : « Allez avec Joseph. Obéissez-lui jusqu'à ce que vienne le temps où nous accomplirons le mariage. » Mon père Joseph prit Marie dans sa maison. Elle y trouva le petit Jacques dans la tristesse de l'orphelin. Elle se mit à le choyer [2] ; c'est pour cette raison qu'elle fut appelée Marie mère de Jacques. Or sus, après que Joseph l'eut prise dans sa maison, il se mit en route (vers un endroit) où il exerçait le métier de charpentier. Dans sa maison, Marie ma mère passa deux années, jusqu'au moment opportun [3].

Ch. v. — Or, dans la quatorzième année de son âge, je vins de ma propre volonté, et j'entrai en elle, moi, Jésus, votre vie. Comme elle était enceinte depuis trois mois, le candide Joseph revint de l'endroit éloigné [1],

Ch. iii. — 1. Allusion au précepte du *Lévitique*, xv, 19 et suiv.

Ch. iv. — 1. Texte : « ... ils convoquèrent la tribu de Juda (et) ils y choisirent douze peuples, d'après le nom des douze tribus... » — 2. C'est-à-dire « elle se chargea de l'élever ». — 3. Littéralement, jusqu'au bon moment.

Ch. v. — 1. Littéralement, « du voyage ».

uns aux autres : « Cherchez un homme juste et craignant Dieu, pour lui confier Marie, jusqu'au moment du mariage, de peur qu'elle ne reste dans le temple, qu'il ne lui arrive ce qui arrive aux femmes, et que nous ne soyons coupables et que le Seigneur ne s'irrite contre nous ».

Ch. iv. — A ce moment, ils envoyèrent (des messagers) et convoquèrent les douze vieillards de la tribu de Juda. Ils écrivirent les noms des douze tribus d'Israël. Et le sort tomba sur le vieillard béni, Joseph le juste. Alors, en réponse, les prêtres dirent à ma mère bénie : « Allez avec Joseph et demeurez chez lui jusqu'au moment du mariage. » Et Joseph le juste prit ma mère et l'emmena dans sa demeure. Elle trouva Jacques (encore) en bas âge [1] dans la maison de son père, humilié [2] et attristé d'être orphelin. Elle l'éleva et à cause de cela elle fut appelée Marie mère de Jacques. Joseph la laissa dans sa maison et partit pour l'endroit où il exerçait (son) métier, qui était la charpenterie.

Ch. v. — Et lorsque la vierge pure eut passé deux années entières dans sa maison, depuis le moment où il l'avait emmenée [3], je vins [4] de mon propre gré et de par la volonté de mon Père et le dessein du Saint-Esprit et je pris d'elle un corps, par un mystère qui surpasse la science des créatures. Et lorsque trois mois

1. Littéralement : « petit ». — 2. Ou bien : « méprisé ». Cf. *Ps.* cxviii, 141. — 3. Dans le texte imprimé ces deux membres de phrase sont joints au paragraphe précédent, où ils ne donnent aucun sens acceptable. — 4. Texte : *'aḥbabt*, « j'aimai ». Lire : *'uǧit*, ou plus simplement : *ǧi't* (correction de M. Stern).

où il exerçait le métier de charpentier. Il trouva [1] que ma mère la Vierge était enceinte. Il fut troublé, il prit peur et songea à la congédier en secret. Et à cause de son chagrin, il ne mangea ni ne but [2].

CH. VI. — Au milieu de la nuit, voici que Gabriel, l'archange de la joie, vint à lui dans une vision, sur l'ordre de mon bon Père, et il lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas d'admettre près de toi Marie ton épouse, car celui qu'elle enfantera est issu du Saint-Esprit [1] [MATTH., I, 26]. On l'appellera Jésus. C'est lui qui fera paître tous les peuples [2] avec un sceptre de fer » [*Ps.*, II, 9]. Et l'ange s'éloigna de lui. Joseph se leva de sa couche; il fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné et reçut Marie près de lui.

CH. VII. — Ensuite un ordre vint du roi Auguste, pour faire enregistrer (la population de) toute la terre, chacun dans sa ville respective [LUC, II, 1, 3]. Le (vieillard) à la bonne vieillesse se leva; il conduisit Marie la Vierge ma mère dans sa ville (natale) de Bethléem. Comme elle était sur le point d'accoucher [1], il avait inscrit son nom chez le scribe, à savoir : « Joseph, fils de David, avec Marie son épouse, et Jésus son fils, issus de la tribu de Juda. » Et ma mère Marie me mit au monde, sur la route du retour à Bethléem, dans le [2] tombeau de Rachel, femme de Jacob le patriarche, qui fut la mère de Joseph et de Benjamin.

CH. VIII. — Satan donna un conseil à Hérode le Grand, le père d'Archélaüs, celui qui fit décapiter Jean,

1. Texte : « Elle trouva ». — 2. S <ce soir>.

CH. VI. — 1. S : est saint. — 2. S : son peuple.

CH. VII. — 1. Grammaticalement, cette incise se rapporterait à la proposition précédente. (Voyez la version arabe.) Le sens probable de l'original est que saint Joseph anticipa l'inscription de Jésus, dont la naissance était proche. — 2. S : *me mit au monde* dans l'auberge de B., près du.

de sa grossesse furent écoulés, l'homme juste revint de l'endroit où il exerçait son métier, et il trouva enceinte la vierge ma mère. Il (en) fut troublé et songea à la congédier en secret. Et par l'effet de sa crainte, de son chagrin et de son angoisse de cœur, il ne mangea ni ne but ce jour-là.

Ch. vi. — Et au milieu du jour, le saint archange Gabriel lui apparut en songe, par ordre de mon Père, et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains pas d'accueillir Marie ta fiancée, car elle est enceinte (par l'opération) du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils dont le nom sera Jésus. Il mènera paître tous les peuples avec un sceptre de fer. » L'ange le quitta, et Joseph se leva de son sommeil. Il fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné et Marie demeura chez lui.

Ch. vii. — Sur ces entrefaites, un ordre fut édicté par l'empereur Auguste César, d'enregistrer la population du monde entier [1], chacun dans sa ville. Joseph le vieillard juste se leva; il prit Marie et ils se rendirent à Bethléem, parce que le temps de ses couches était proche. Il inscrivit son nom sur le registre, savoir : « Joseph, fils de David, (et) Marie sa fiancée, qui sont [2] de la tribu de Juda. » Et Marie ma mère me mit au monde à Bethléem, dans une grotte près du tombeau de Rachel, épouse de Jacob le patriarche qui est la mère de Joseph et de Benjamin.

Ch. viii. — Et voici que Satan s'en fut avertir Hérode le Grand, le père d'Archélaüs. — C'est cet Hé-

1. Littéralement : « d'inscrire la terre habitée ». — 2. Texte : *allaḏī*, vulgarisme pour : *allaḏān*.

mon ami et mon parent. A la suite de quoi, celui-ci me rechercha pour me tuer, s'imaginant que mon royaume est de ce monde. Joseph en fut averti dans une vision, de par mon Père. Il se leva, me prit avec Marie ma mère, sur les bras de laquelle j'étais assis, tandis que Salomé marchait à notre suite. Nous partîmes pour l'Égypte. Là, nous demeurâmes une année, jusqu'au jour où les vers se mirent dans le corps d'Hérode : dont il mourut, à cause du sang des innocents petits enfants, qu'il avait répandu.

Ch. ix. — Après que cet impie Hérode fut mort, nous retournâmes dans une ville de la Galilée, qui s'appelle Nazareth. Mon père Joseph, le vieillard béni, pratiquait le métier de charpentier, et nous vivions du travail de ses mains. Observant la loi de Moïse, jamais il ne mangea son pain gratuitement [cf. II *Thess.*, iii, 8].

Ch. x. — Et après ce long espace de temps, son corps ne s'était pas affaibli; ses yeux n'avaient pas perdu la lumière; pas une seule dent ne s'était gâtée dans sa bouche [cf. *Deut.*, xxxiv, 7]. Jamais à aucun moment, il ne manqua de jugement ni de sagesse; mais il était comme un jeune homme, alors que son âge avait atteint, dans une vieillesse heureuse, la cent onzième année.

rode qui fit trancher la tête de Jean, mon ami et mon parent. — Il me (fit) rechercher, pensant que mon royaume était de ce monde. Joseph, le pieux vieillard, en fut averti en songe. Il se leva, il prit Marie ma mère, sur les bras de laquelle je me trouvais, Salomé les accompagnant. Il partit et se rendit en Égypte, où il resta une année entière, jusqu'à ce que la colère d'Hérode eut cessé[1]. Hérode mourût de la pire mort qui soit, pour avoir répandu le sang des petits enfants, qu'il fit mettre à mort tyranniquement, sans qu'ils eussent commis de faute[2].

Ch. ix. — Et lorsque ce perfide et impie Hérode fut mort, ils retournèrent dans la terre d'Israël et se fixèrent dans une ville de la Galilée, qui s'appelle Nazareth. Et Joseph le vieillard béni exerçait la profession de charpentier. Il se nourrissait du travail de ses mains, comme le prescrit la loi de Moïse, et jamais il ne mangea gratuitement le pain gagné par un autre.

Ch. x. — Ensuite le vieillard prit de l'âge et atteignit l'extrême vieillesse. Son corps ne s'affaiblit pas; sa vue ne s'altéra pas; pas une des dents de sa bouche ne se gâta. A aucun moment sa raison ne fut ébranlée. Mais (plutôt) il était comme un jeune gars, vigoureux en toutes ses affaires, et ses membres étaient exempts de toute infirmité. Le total de son âge fut de cent onze ans et il parvint à une belle vieillesse.

1. Texte : *'ilā 'an bād ḥasad Hīrūdis*. Lire avec Lagarde : *'ilā 'an dād ǵasad Hīrūdis,* « jusqu'au moment où le corps d'Hérode tomba en corruption ». — 2. Dans le texte imprimé, cette phrase est jointe au paragraphe suivant.

Ch. xi. — Or, ses deux plus jeunes fils, Josetos et Syméon, prirent femme et s'établirent dans leurs maisons. Ses deux filles aussi se marièrent selon qu'il est permis à tout homme. Joseph, lui, demeura avec Jacques, son plus jeune fils. Depuis que la Vierge m'avait enfanté, j'étais auprès d'eux, dans la complète soumission (qui convient à) la qualité de fils. Car, en vérité, j'ai fait toutes les œuvres de l'humanité, hormis le seul péché [*Hébr.*, iv, 15; v, 8]. Quant à moi, j'appelais Marie : « ma mère », et Joseph : « mon père ». Et je leur obéissais en tout ce qu'ils allaient me dire [1]. Je ne leur répliquais pas un seul mot, mais je les aimais beaucoup.

Ch. xii. — Ensuite il se fit que la mort de Joseph mon père devint proche, selon qu'il est imposé à tout homme. Lorsque son corps ressentit la maladie, son ange l'avertit : « C'est cette année que tu mourras. » Et comme son âme se troublait, il se rendit à Jérusalem dans le temple du Seigneur; il se prosterna devant l'autel, et pria de la sorte, en disant :

Ch. xiii. — « (O) Dieu, père de toute miséricorde et Dieu de toute chair, Dieu de mon âme, de mon corps et de mon esprit, puisque les jours de ma vie, que vous m'avez départis en ce monde, sont accomplis, voici que je vous prie, Seigneur Dieu, d'envoyer vers moi l'archange Michel pour qu'il se tienne près de moi, jusqu'à ce que ma pauvre âme soit sortie de mon corps,

Ch. xi. — 1. Littéralement : « ce qu'ils étaient sur le point de dire »; en d'autres termes : « je prévenais leurs ordres ».

Ch. xi. — Juste et Simon, les fils aînés de Joseph, se marièrent à leur tour et allèrent habiter dans leurs maisons. Pareillement les deux filles se marièrent et allèrent habiter dans leurs maisons. Il resta, dans la maison de Joseph, Jude, le petit Jacques et ma mère la Vierge. Moi, je demeurai parmi eux comme l'un de ses enfants et j'accomplis tout (ce qui compose) la vie, hormis le péché. J'appelais Marie : « ma mère », et Joseph : « mon père ». Je leur obéissais en tout ce qu'ils me commandaient et jamais je ne leur manquai, mais au contraire je leur obéissais, comme ont fait tous les hommes qui sont nés en ce monde. Pas un seul jour je ne les mécontentai. Jamais je ne leur répliquai un mot ni ne les contredis ; mais je les aimai beaucoup, comme la prunelle de l'œil [*Ps.* xvi, 8].

Ch. xii. — Ensuite le moment approcha où le saint vieillard allait s'endormir et passer de ce monde, comme tous les hommes qui sont nés en ce monde. Son corps s'affaiblit et un ange l'avertit qu'il allait entrer dans le repos. Il prit peur et fut fort troublé en son âme. Il se leva et se rendit à Jérusalem. Il entra dans le temple du Seigneur et, devant le temple[1] du Seigneur, il pria en ces termes :

Ch. xiii. — « O Dieu, père de toute consolation, Dieu de bonté, maître de toute chair, Dieu de mon âme, de mon esprit et de mon corps, je vous implore, ô mon maître et mon Dieu. Si mes jours sont accomplis, si ma sortie de ce monde est proche, envoyez le puissant Michel, le chef de vos saints anges, se tenir

1. *Sic.* Lire : « devant le sanctuaire ».

sans douleur et sans trouble. Car[1] c'est pour tout homme une grande crainte et une grande douleur que la mort : pour l'homme, ou pour l'animal domestique, ou pour la bête sauvage, ou pour le reptile, ou pour l'oiseau, en un mot, pour tout ce qu'il y a sous le ciel de créatures possédant une âme vivante [*Gen.*, VI, 17], c'est une douleur et une affliction (d'attendre) que leur âme se sépare de leur corps. Maintenant donc, ô mon Seigneur, que votre ange se tienne près de mon âme et de mon corps, jusqu'à ce qu'ils se séparent l'un de l'autre sans douleur. Ne permettez pas que l'ange qui me fut attaché depuis le jour où vous m'avez formé, jusqu'à maintenant, tourne contre moi un visage embrasé de colère sur le parcours du chemin, quand je m'en irai vers vous, mais qu'il me traite pacifiquement (*a*). Ne laissez pas ceux dont la face est changeante me tourmenter sur le parcours du chemin, quand j'irai vers vous (*b*). Ne faites pas arrêter mon âme (*c*) par les préposés à la porte, et ne me confondez pas devant votre tribunal formidable. Ne déchaînez pas contre moi les flots du fleuve de feu, celui où toutes les âmes se purifient (*d*) avant qu'elles ne voient la gloire de votre divinité, ô Dieu qui jugez chacun en vérité et en jus-

CH. XIII. — 1. Voir une imitation de ce passage dans un sermon bohaïrique faussement attribué à S. Cyrille d'Alexandrie (E. AMÉLINEAU, *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, t. IV, 1888, p. 165 et suiv.).

(*a*) S <qu'il ne me laisse point seul>. — (*b*) S [sur le parcours — vers vous]. — (*c*) S <avec des menaces>. — (*d*) (Ne déchaînez — purifient) S : que les menaces des flots du démon ne se déchaînent pas contre moi : ces flots où toute âme doit se purifier.

près de moi, jusqu'à ce que ma pauvre âme soit sortie de ce corps misérable, sans peine, ni crainte, ni commotion. Car une grande crainte et un violent chagrin s'abattent, au jour de la mort, sur tous les organismes[1] : hommes ou femmes ou bêtes de somme ou bêtes sauvages ou reptiles ou volatiles, (bref) sur tout ce qu'il y a sous le ciel de créatures animées d'un souffle de vie. Ils sont en proie à une grande peur, à une angoisse violente et à une grande fatigue, au moment où leurs âmes sortent de leurs corps. Et maintenant, ô mon maître et mon Dieu, que votre saint ange se tienne près de mon âme et de mon corps, jusqu'à ce qu'ils se séparent l'un de l'autre. Que l'ange qui eut charge de moi depuis le jour où je fus créé, ne détourne pas de moi son visage, mais qu'il marche avec moi sur la route, jusqu'à ce que j'arrive près de vous. Que son visage me soit affable et joyeux. Qu'il m'accompagne en paix. Ne laissez pas ceux dont la face est multiforme, s'approcher de moi dans les endroits où je passerai, jusqu'à ce que je parvienne en paix auprès de vous. Ne laissez pas ceux qui gardent les portes en interdire l'entrée à mon âme. Ne me confondez pas devant votre tribunal terrible. Que les bêtes féroces ne s'approchent pas de moi. Que mon âme ne soit pas submergée par les vagues du fleuve de feu, que toute âme doit traverser avant d'apercevoir la majesté de votre divinité, ô Dieu, juste juge, qui jugez le genre humain avec équité et droiture, et qui rendez à chacun selon

1. Littéralement : « les corps ».

tice. Maintenant donc, ô mon Seigneur, que votre miséricorde me soit un réconfort, car vous êtes la source de tout bien. A vous la gloire dans l'éternité des éternités. Ainsi soit-il! »

Ch. xiv. — Il advint ensuite qu'il (*a*) se rendit à Nazareth, la ville qu'il habitait. Et il s'alita de la maladie dont il allait mourir selon la destinée de tout homme. Et sa maladie était plus grave que dans tous les cas où il avait été malade, depuis le jour qu'il avait été mis au monde. Voici les états de vie de mon bien-aimé père Joseph. Il atteignit l'âge de quarante ans. Il prit femme (*b*). Il vécut quarante-neuf (*c*) autres années dans le mariage avec sa femme. Puis celle-ci mourut et il passa une année seul. Ensuite ma mère passa deux autres années dans sa maison, après que les prêtres la lui eurent confiée, en lui donnant [1] cette instruction : « Veillez sur elle, jusqu'au moment d'accomplir votre mariage. » Au commencement de la troisième année qu'elle demeura chez lui [2] — c'était la quinzième année de sa vie à elle — elle me mit au monde (*d*) par un mystère (*e*), que personne ne comprend dans l'univers entier excepté moi, mon Père et le Saint-Esprit, qui ne sommes qu'un.

Ch. xv. — Le total des jours de la vie de mon père Joseph, le vieillard béni, fut de cent onze ans, selon l'ordre qu'avait donné mon bon Père. Le jour où il

Ch. xiv. — (*a*) S : qu' <ayant dit ces choses>, il. — (*b*) S : *quarante ans*, quand on le maria. — (*c*) S : neuf (*sic*). — 1. Littéralement : « après qu'il eut reçu des prêtres ». — 2. Littéralement : « dans sa maison » (à Joseph). — (*d*) S <et dix-huit autres années se passèrent depuis que ma mère m'eut mis au monde>. — (*e*) S <insondable>. Un autre fragment : *m'eut mis au monde* dans une grotte (σπήλαιον) insondable.

ses œuvres. Et maintenant, ô mon maître et mon Dieu, atteignez-moi de votre grâce ; éclairez ma route (pour que j'aille) vers vous, la source abondante de tout bien et de toute grandeur, pour l'éternité. Ainsi soit-il ! »

Ch. xiv. — Ensuite il se rendit en sa maison, dans la ville de Nazareth. Il tomba malade et s'alita, cette fois, pour mourir selon la loi imposée à tout homme. Il fut très oppressé par le mal, et jamais depuis son entrée en ce monde, il n'avait été malade comme cette fois. Voici le compte exact des états de vie [1] de Joseph le juste. Il vécut [2] quarante ans avant que de se marier. (Sa) femme fut sous sa protection pendant quarante-neuf ans, puis elle mourut. Un an après la mort de celle-ci, ma mère, la chaste Marie, lui fut confiée par les prêtres, pour qu'il la gardât, jusqu'au temps du mariage. Elle demeura dans sa maison deux années ; et pendant la troisième année de son séjour chez Joseph, c'est-à-dire pendant la quinzième année de son âge, elle me mit au monde par un mystère, que nulle d'entre les créatures ne peut saisir, si ce n'est moi [3] et mon Père et le Saint-Esprit, qui existe en moi, dans l'unité.

Ch. xv. — Le total de la vie de mon père le juste vieillard fut de cent onze ans, conformément aux or-

1. Le texte imprimé porte : *tadbīr al-Masīḥ*, « l'arrangement (pris par) le Christ ». Nous lisons : *tadbīr al-masīr*. — 2. Texte : *fī*, « dans ». Lire : *ḥayā*. — 3. *Sic*. Entendez : « mais que je connais seul, avec mon Père et le Saint-Esprit ». On pourrait aussi traduire, en forçant la signification du mot *makhlūqāt* : « qu'aucun être ne peut saisir », etc.

abandonna son corps (*a*) fut le 26 du mois d'épiphi. Alors cet or affiné qu'était la chair de mon père Joseph, commença de se transmuer (*b*), et l'argent, qu'étaient sa raison et son jugement, s'altéra (*c*). Il oublia le boire et le manger, et son habileté dans son art tourna à l'erreur (*d*). Il arriva donc que ce jour-là, c'est-à-dire le 26 épiphi, quand la lumière commença de se répandre, mon père Joseph s'agita beaucoup sur sa couche. Il ressentit une vive crainte (*e*), il poussa un profond gémissement et se mit à crier avec un grand trouble en s'exprimant de la sorte :

Ch. xvi. — « Malheur à moi aujourd'hui! Malheur au jour où ma mère m'a enfanté en ce monde! Malheur au sein où j'ai reçu le germe de la vie (*a*)! Malheur aux mamelles dont j'ai sucé le lait? Malheur aux pieds [1] (*b*) sur lesquels je me suis assis! Malheur aux mains qui m'ont soutenu jusqu'à ce que j'aie grandi (*c*), pour devenir pécheur [2]! Malheur à ma langue et à mes lèvres, parce qu'elles se sont impliquées bien souvent dans l'injure, dans la détraction, dans la calomnie (*d*), dans de vaines (*e*) paroles de badinage (*f*), où abonde la tromperie (*g*)! Malheur à mes yeux, parce qu'ils ont regardé le scandale [3] (*h*)! Malheur à mes oreilles, parce qu'elles ont aimé à entendre les discours frivoles (*i*)!

Ch. xv. — (*a*) S : *le jour* de sa réception. — (*b*) S [cet or — se transmuer]. — (*c*) S <il passa dans une autre génération (αἰών : éon?)>. — (*d*) S <et à l'inconsidération>. — (*e*) S <il poussa un grand cri>.

Ch. xvi. — (*a*) S [Malheur au sein — vie]. — 1. Ou bien : « aux genoux ». Voir le texte arabe. — (*b*) S : genoux. — (*c*) (Malheur aux mains...) S : malheur aux entrailles qui m'ont conçu. — 2. Littéralement : « pour être dans le péché ». — (*d*) S : tromperie. — (*e*) S : dans toute sorte de. — (*f*) S : de dissipation. — (*g*) S [où — tromperie]. — 3. Littéralement : « des scandales ». — (*h*) S <et qu'ils ont aimé la fantasmagorie>. — (*i*) (aimé — frivoles) S : aimé les chuchoteries et toute espèce de babillage. (Texte : *nšaǧe mpōms* = * βαπτολογίαι pour βαττολογίαι).

dres de mon Père. Et le jour où son âme quitta son corps fut le 26 du mois d'abîb. L'or affiné commença à s'altérer et le pur argent à se transmuer, je veux dire sa raison et sa sagesse. Il oublia le boire et le manger. La connaissance (qu'il avait) du métier de la charpenterie, s'évanouit et il y devint indifférent. Comme l'aurore venait de poindre, le 26 du mois d'abîb, l'âme du juste vieillard Joseph s'agita, (tandis qu'il était étendu) sur son lit. Il ouvrit la bouche, poussa des gémissements, se frappa les mains l'une contre l'autre et s'écria à haute voix :

Ch. xvi. — « Malheur au jour où je suis venu au monde! Malheur au sein qui m'a porté! Malheur aux entrailles qui m'ont conçu! Malheur aux mamelles qui m'ont allaité! Malheur aux pieds sur lesquels je me suis assis! Malheur aux mains qui m'ont porté et qui m'ont élevé jusqu'à ce que j'aie grandi, parce que j'ai été concu dans l'iniquité et que ma mère m'a convoité [1] dans le péché [*Ps.* li, 7]! Malheur à ma langue et à mes lèvres, qui ont proféré et prononcé le badinage, la détraction, le mensonge, l'erreur [2], la raillerie, l'imposture, la fraude, l'hypocrisie [3]. Malheur à mes yeux, qui ont regardé le scandale! Malheur à mes oreilles, qui ont aimé à entendre la médisance! Malheur à mes

1. *Sic* (= ἐκίσσησε). — 2. Proprement : l'ignorance. — 3. Lire : *al-murā'āt.*

Malheur à mes mains, parce qu'elles ont pris ce qui ne leur appartenait pas! Malheur à mon estomac et à mes entrailles, parce qu'ils ont convoité des aliments qui ne leur (*j*) appartenaient pas! Si celui-là trouve quelque chose (*k*), il le dévore pis[3] que (ne fait) la flamme d'une fournaise ardente, jusqu'à le rendre impropre à tout usage[4]! Malheur à mes pieds, qui ont servi mon corps mal à propos, en le portant dans voies autres (que les) bonnes [Is., LXV, 2]! Malheur à mon corps, qui a rendu mon âme déserte et étrangère pour le Dieu qui l'a créée (*l*)! Que ferai-je maintenant? Je suis enserré de toutes parts. En vérité, malheur à tout homme qui commettra le péché. En vérité, c'est le (*m*) grand trouble que j'ai vu s'abattre sur mon père Jacob, lorsqu'il a quitté son corps, c'est le même qui s'empare aujourd'hui de moi, malheureux (*n*). Mais c'est Jésus (mon) Dieu (*o*), l'arbitre[5] de mon âme et de mon corps, qui accomplit sa volonté en moi. »

Ch. xvii. — Comme Joseph mon père chéri parlait de la sorte, je me levai et j'allai vers lui, qui était cou-

(*j*) S : *ne m'appartenaient pas*. — (*k*) S : et parce que, ceux-là, tout ce qu'ils trouvent. — 3. Littéralement : « pis ». — 4. Littéralement : « inutile sous tout rapport ». — (*l*) S [jusqu'à le rendre — qui l'a créée]. — (*m*) (en vérité, c'est le) S : Je vous le dis, ô mes fils et mes filles, c'est le. — (*n*) S : moi, ce pauvre infortuné et misérable. — (*o*) S : c'est le Seigneur Dieu. — 5. Texte : *mesitès* (μεσίτης).

mains, qui ont ravi ce qui n'était pas légitimement à elles ! Malheur à mon ventre et à mes entrailles, qui ont convoité de manger ce qu'il ne leur était pas permis de manger ! Malheur à mon gosier, qui était pareil au feu, dévorant tout ce qu'il trouve ! Malheur à mes pieds, qui ont souvent marché dans des (voies) qui ne plaisent pas à Dieu ! Malheur à mon corps et à ma triste âme qui s'est détournée du Dieu qui l'a créée ! Que ferai-je quand je partirai pour cet endroit, où[1] je comparaîtrai devant le juste juge, qui me fera des reproches à cause des œuvres que j'ai accumulées pendant ma jeunesse ? Malheur à tout homme qui meurt dans ses péchés ! En vérité cette heure est terrible : c'est celle qui s'est abattue sur mon père Jacob, au moment où son âme se séparait d'avec son corps ; et voici qu'elle s'abat aujourd'hui sur moi, malheureux. Mais celui qui gouverne mon âme et mon corps, c'est Dieu seul, et c'est lui, dont la volonté s'accomplit en eux. »

Ch. xvii. — Ainsi parla Joseph, le pieux vieillard. J'allai et je pénétrai auprès de lui. Je trouvai son âme

1. Littéralement : « et que ».

ché. Je le trouvai (*a*) l'âme et l'esprit troublés. Je lui dis : « Salut, mon père chéri, Joseph, vous dont la vieillesse est à la fois bonne et bénie (*b*)! » Il me répondit, avec (*c*) une grande peur de la mort, me disant : « Salut un grand nombre de fois, mon fils chéri! Voici que mon âme s'apaise un peu en moi, depuis que j'ai entendu votre voix. Jésus, mon seigneur! Jésus, mon véritable roi! Jésus, mon bon et miséricordieux (*d*) sauveur! Jésus le (*e*) libérateur! Jésus, le guide! Jésus, le défenseur! Jésus, qui êtes tout en bonté[1] (*f*)! Jésus, dont le nom est doux à la bouche de chacun et très onctueux (*g*)! Jésus, œil scrutateur (*h*)! Jésus, oreille attentive (*i*) en vérité! Écoutez-moi aujourd'hui, moi votre serviteur qui vous implore et répands mes larmes en votre présence. Vous êtes Dieu en vérité (*j*). Vous êtes le Seigneur en vérité (*k*), suivant ce que l'ange m'a dit souventes fois, principalement le jour où mon cœur fut pris de soupçons (*l*), à cause d'une pensée humaine contre la vierge bénie (*m*), parce qu'elle était enceinte, et que je me disais : « Je vais la renvoyer en secret. » Comme telles étaient mes réflexions, l'ange se montra à moi dans une vision et me parla en ces termes : « Joseph, fils « de David, ne craignez pas de recevoir (*n*) près de « vous Marie votre épouse, car celui qu'elle enfantera « est (issu) de l'Esprit-Saint (*o*). Ne soyez aucunement

Ch. xvii. — (*a*) S [je le trouvai]. — (*b*) S [bonne et bénie]. — (*c*) S <un grand trouble, (avec) inquiétude et> crainte. — (*d*) S [bon et miséricordieux]. — (*e*) S : mon. — 1. Texte : « en sa bonté ». — (*f*) (Jésus le guide — bonté) S : ô Jésus qui protégez l'univers! ô Jésus qui embrassez l'univers dans le vouloir de votre bonté, (dans votre bienveillance). — (*g*) (doux — onctueux) S : très onctueux et très agréable. — (*h*) S : qui voit. — (*i*) S : qui entend. — (*j*) S <et en perfection>. — (*k*) S [vous êtes le Seigneur en vérité]. — (*l*) S. fut attristé. — (*m*) S <je fus indiscret (περιεργάζομαι)>. — (*n*) (ne craignez pas...) S : recevez. — (*o*) (car — Esprit-Saint) manque dans un autre fragment saïdique.

en fort troublée et lui dans une extrême angoisse. Je lui dis : « Salut, ô mon père Joseph, l'homme juste! Comment vous trouvez-vous ainsi? » Il me dit : « Salut à vous, maintes fois, ô mon cher enfant! Voici que les douleurs de la mort et ses craintes m'ont environné. Mais mon âme s'est apaisée dès que j'ai entendu votre voix, ô Jésus mon défenseur[1]! Jésus mon sauveur! Jésus, le refuge de mon âme! Jésus, mon protecteur! Jésus, nom doux à ma bouche, et à la bouche de tous ceux qui l'aiment! Œil qui voyez, oreille qui entendez[2], entendez-moi aujourd'hui, moi, votre serviteur, qui m'humilie[3] et répands mes larmes devant vous. Vous êtes véritablement mon Dieu. Vous êtes mon maître, comme l'ange me l'a dit maintes fois et principalement le jour où mon cœur a douté, par (l'effet de) pensées mauvaises au sujet de la pure et bénie (vierge) Marie, quand elle eut conçu et que je me disais : « Je vais la ré- « pudier secrètement ». Et tandis que je songeais à cela, voici que les anges du Seigneur m'apparurent en songe, par un mystère caché, me disant : « Joseph, fils « de David, ne crains pas d'accueillir Marie ta fiancée. « Ne te chagrine pas et ne prononce point sur sa gros- « sesse une parole déplacée, car elle est enceinte par « (l'opération du) Saint-Esprit. Elle va mettre au

1. Texte : *an-nāṣirī* : « le nazaréen ». Lire : *nāṣirī*. — 2. Littéralement : « l'œil qui voit... ». — 3. Le texte imprimé porte : *'ataḍawwa'*; lire : *'ataṣarra'*.

« doute au sujet de sa grossesse (*p*), car (*q*) elle en-« fantera un fils, que vous appellerez Jésus. » Vous êtes Jésus le Christ, le sauveur de mon âme, de mon corps (*r*) et de mon esprit. Ne me condamnez pas, moi votre esclave et l'ouvrage de vos mains [*Job*, x, 3; *Ps.* cxxxvii, 8]. Je ne connaissais pas, Seigneur, et je ne comprends pas le mystère de votre conception déconcertante[2] (*s*). Jamais non plus je n'ai entendu qu'une femme ait conçu sans un homme, ni qu'une vierge ait enfanté tout en gardant le sceau de sa virginité (*t*). O mon Seigneur (*u*), n'était l'ordonnance de ce mystère, je ne croirais pas en vous ni à votre conception sainte, en rendant gloire à celle qui vous a enfanté, à Marie la vierge bénie (*v*). Je me rappelle le jour où le céraste mordit le garçon qui en mourut. Sa famille vous rechercha pour vous livrer à Hérode (*w*). Votre miséricorde l'atteignit. Vous ressuscitâtes celui à propos duquel on vous avait calomnié disant : « C'est toi qui « l'as tué ». Et il y eut une grande joie dans la maison de celui qui était mort. Aussitôt je vous pris l'oreille en vous disant : « Sois prudent, mon fils ». Aussi-

(*p*) (ne soyez — grossesse) manque dans l'autre fragment — (*q*) S [car]. — (*r*) S : de mon âme et de mon esprit. — 2. Texte : *paradoxos* (παράδοξος). — (*s*) (je ne connaissais — déconcertante) S : moi qui n'ai pas été indiscret, mais (qui) n'avais pas encore compris la gloire du grand mystère qui est votre conception sainte. — (*t*) S [ni qu'une vierge — virginité]. — (*u*) S <et mon Dieu>. — (*v*) (Marie) S : l'agneau véritable. — (*w*) S <l'impie : Je vous trouvai (texte : je la trouvai)>.

« monde un fils et le nom de celui-ci sera Jésus. Il sau-
« vera son peuple de ses péchés. » Ne me gardez pas rancune pour ce motif, ô Seigneur, parce que je ne connaissais pas le mystère de votre naissance. Je me rappelle aussi, Seigneur, le jour où le serpent piqua ce garçon, qui en mourut. Les siens voulurent vous livrer à Hérode et disaient : « C'est toi qui l'as tué ». Vous le leur ressuscitâtes d'entre les morts. Je vins, moi, je saisis votre main et je vous dis : « Mon fils,
« prends garde ». Vous me dîtes : « N'êtes-vous pas
« mon père selon la chair ? Je vous apprendrai qui je
« suis[1]. » Et maintenant, ô mon Seigneur et mon Dieu, ne vous irritez pas contre moi à cause de cet instant. Ne me jugez pas [*Ps.* CXLII, 2] : je suis votre esclave et le fils de votre servante. Vous êtes mon maître et mon Dieu [*Jean,* XX, 28], mon sauveur et le Fils de Dieu en vérité. »

1. Le sens est évidemment, comme dans le texte copte : « Si vous n'étiez..., je vous apprendrais... »

tôt (*x*) vous me fîtes un reproche, disant : « Si vous « n'étiez pas mon père selon la chair, il ne s'en fau- « drait pas que je vous apprenne ce que vous venez « de faire (*y*). » Maintenant donc, (*z*) ô mon Seigneur et mon Dieu [Jean, xx, 28], si c'est pour me demander compte de ce jour-là que vous m'avez envoyé ces signes terrifiants, je demande à votre bonté (α) de ne pas entrer en contestation avec moi. Je suis votre esclave et (β) le fils de votre servante. Si vous brisez mes liens, je vous offrirai un sacrifice de louange [*Ps.* cxv, 7-8], c'est-à-dire la confession de la gloire de votre divinité. Car vous êtes Jésus le Christ, le fils de Dieu en vérité et le fils de l'homme en même temps. »

Ch. xviii. — Comme mon père Joseph disait ces choses, je ne pus rester sans verser des larmes, et je pleurai en voyant que la mort le dominait (*a*) et en entendant les paroles de détresse qu'il prononçait. Ensuite, ô mes frères (*b*), je me souvins [1] de ma mort (*c*) sur la croix pour le salut du monde entier (*d*). Et celle dont le nom est suave à la bouche de tous ceux qui m'aiment (*e*), Marie ma mère chérie se leva. Elle me dit avec une grande tristesse (*f*) : « Malheur à moi, mon cher Fils! Va-t-il donc mourir, celui dont la vieillesse est bonne et bénie, Joseph, votre cher et vénérable père selon la chair? » Je lui dis : « O ma mère

(*x*) (vous ressuscitâtes — aussitôt) S : et il vécut. Et quand vous l'eûtes ressuscité pour ses parents, une grande joie leur advint. Je vous priai disant : « O mon cher fils, soyez calme en toute chose. » Je vous pris l'oreille droite et je la tirai. Vous me répondîtes. — (*y*) (alors — faire) S : je vous ferais la leçon pour m'avoir tiré l'oreille droite. — (*z*) S <ô mon fils chéri et>. — (α) S <de me pardonner et>. — (β) S : moi.

Ch. xviii. — (*a*) (je pleurai — dominait) S : en le voyant pris dans les pièges de la mort. — (*b*) S [ô mes frères]. — 1. Lire : *aierphmeui*. — (*c*) S <du jour> de ma mort <quand les Juifs m'élèveront>. — (*d*) S : Alors je sortis à l'extérieur (αἴθριον). — (*e*) (celle dont le nom — m'aiment) S : elle vint à l'endroit où je me trouvais. — (*f*) S <et confusion>.

Ch. xviii. — Ainsi parla mon père Joseph, et il n'avait plus la force de pleurer. Et j'observai que la mort s'était emparée de lui. Ma mère, la vierge pure, se leva, s'approcha de moi et me dit : « Mon cher fils, il va (donc) mourir ce pieux vieillard Joseph ! » Je lui dis : « O ma mère aimée, toutes les créatures qui sont nées en ce monde, doivent mourir, parce que la mort est (imposée) à tout le genre humain. Vous-même, ô vierge ma mère, il faut que vous mouriez comme tous les hommes. Mais votre mort, non plus que la mort de ce pieux vieillard, ne sera pas une mort, mais une vie perpétuelle, pour l'éternité. Moi aussi, il faut que je meure, dans ce corps que j'ai pris de vous. Mais levez-vous, ô ma mère (très) pure ; allez, pénétrez auprès de Joseph, le vieillard béni, afin de voir ce qui se passera pendant son ascension. »

chérie, quel est enfin, de tous les (*g*) hommes, celui qui, ayant revêtu la chair, ne goûtera pas la mort (*h*)? Car la mort est la souveraine de l'humanité, (*i*) ô ma mère bénie! Vous-même, il faut que vous mouriez comme tout homme. Mais tant pour Joseph mon père, que pour vous, ma mère bénie, votre mort ne sera pas une mort, mais une vie éternelle et sans fin. Car moi aussi, je dois absolument mourir [2], à cause de la chair mortelle (*j*) que j'ai revêtue en vous. Maintenant donc, ô ma mère chérie, levez-vous pour aller vers Joseph le vieillard béni, afin que vous sachiez la destinée qui lui viendra d'en haut.

Ch. xix. — Et elle se leva. Elle se rendit dans le lieu où il était couché, et elle le trouva (*a*), comme les signes de la mort venaient de se manifester en lui. Moi-même, ô mes amis, je m'assis à son chevet et Marie ma mère (*b*) s'assit près de ses pieds. Lui, leva les yeux sur mon visage. Il ne put parler parce que le moment (*c*) de la mort le dominait. Or sus, il leva les yeux (*d*) en haut et poussa un grand (*e*) gémissement. Moi, je tins ses mains et ses pieds durant un temps considérable, tandis qu'il me regardait et m'implorait (*f*) disant : « Ne permettez pas qu'ils m'emportent! » Et j'enfonçai ma main sous son cœur et je connus que son âme avait déjà passé (*g*) dans son gosier, pour être (*h*) emportée de son corps. (*i*) Mais le dernier moment n'était pas encore achevé, où la mort devait venir, sinon elle n'aurait

(*g*) S : quel fut (*texte* : est) jamais, dans la race des. — (*h*) S : qui restera sans mourir. — (*i*) S : <y compris vous-même>. — 2. Voir ch. i. — (*j*) [mortelle].

Ch. xix. — (*a*) S : Je me levai, j'allai à l'extérieur (αἴθριον), où il était couché, et je le trouvai. — (*b*) S : et ma mère bénie. — (*c*) S : Le mutisme. — (*d*) S : *il leva* sa main droite. — (*e*) S <et violent>. — (*f*) (moi, je saisis — implorait>S : il tint serrée ma main droite, en me regardant pendant longtemps, tandis qu'il m'implorait. — (*g*) S : avait atteint. — (*h*) S : étant sur le point. — (*i*) S <et les messagers de la mort l'épiaient, car il allait quitter son corps>.

Ch. xix. — Marie, ma mère (très) pure, s'en alla et entra dans la place où se trouvait Joseph, tandis que [1] moi je me tenais assis près de ses pieds. Je l'observai : les signes de la mort venaient d'apparaître sur son visage. Le vieillard béni leva la tête et me regarda en face fixement. Il ne pouvait plus parler à cause des douleurs de la mort qui l'environnaient [*Ps.* xvii, 15 ; cxiv, 3]. Cependant il gémissait beaucoup. Je lui tins les mains pendant une heure... [2], tandis qu'il me regardait et me faisait signe de ne pas l'abandonner. Je posai ma main sur son cœur et je trouvai que son âme était déjà proche de son palais, se préparant à [3] quitter son corps.

1. *Sic.* — 2. Le texte imprimé porte : *sā'at wāḥidat ǧayyidat.* Ces mots ne donnent pas de sens naturel. On pourrait peut-être lire : *waraǧlaïh*ⁱ *ḥīnat*ᵃⁿ : « je tins ses mains pendant une heure et ses pieds pendant un temps », c'est-à-dire : « je lui tenais alternativement les mains et les pieds ». — 3. Littéralement : « voulant ».

plus attendu, car en vérité (*j*) le trouble la suivait ainsi que les larmes et le désarroi qui la précèdent.

Ch. xx. — Lorsque ma mère chérie (*a*) me vit palper son corps, elle aussi lui palpa les pieds. Elle trouva que la respiration et la chaleur s'étaient envolées et (*b*) les avaient quittés. Elle me dit ingénument (*c*) : « Merci à vous, mon cher Fils ! Depuis le moment où vous avez posé votre main sur son corps, la chaleur l'a quitté. Voilà ses pieds et ses mollets devenus froids comme la glace (*d*). » Moi, j'allai vers (*e*) ses fils et ses filles et je leur dis : « Venez pour parler à votre père (*f*), car c'est (maintenant) le moment de lui parler, avant que la bouche ne cesse de parler (*g*) et que la pauvre chair ne soit froide (*h*). » Alors les filset les filles de Joseph s'entretinrent avec lui. Il était en danger à cause des douleurs de la mort et tout prêt à sortir de ce monde (*i*). Lysia la fille de Joseph (*j*) répondit et dit à ses frères : « Malheur à moi, mes frères, si ce n'est pas le mal de notre chère mère, que nous n'avons plus revue jusqu'à maintenant (*k*). Il en sera de même pour notre père Joseph que nous ne reverrons plus jamais. » Alors les fils de Joseph élevant la voix pleurèrent. Moi-même, et Marie la vierge ma mère, nous pleurâmes avec eux, car le moment de la mort était arrivé.

(*j*) (où la mort — en vérité) S : car, lorsque la mort vient, elle n'a pas de patience, parce que.

Ch. xx. — (*a*) S : sans tache. — (*b*) S [s'étaient — et]. — (*c*) S : avec ignorance. — (*d*) S <et comme la neige>. — (*e*) S : moi, je fis signe de la tête et j'appelai. — (*f*) S <béni>. — (*g*) Littéralement : « avant que la bouche qui parle, ne cesse » (πρὶν τὸ στόμα παύσασθαι λαλοῦν). — (*h*) (bouche — froide) S : la bouche qui parle dans la pauvre chair ne soit close. — (*i*) (Alors — monde) S : Alors les fils et les filles de mon cher père Joseph se levèrent et vinrent vers leur père et le trouvèrent en danger de mort, étant sur le point d'être séparé de la vie. — (*j*) S : Lysia (*sic*), fille aînée de Joseph, qui est la vendeuse de pourpre (*Act.*, xvi, 14). — (*k*) S : c'est le mal qui est arrivé à notre chère mère, et nous ne l'avons plus revue.

Ch. xx. — Lorsque ma mère la Vierge me vit palper son corps, elle aussi lui palpa les pieds et les trouva déjà morts, la chaleur s'en étant retirée. Elle me dit : « O mon fils chéri, voici que ses pieds semblent froids et sont devenus comme la neige. » Elle appela *les* fils et *les* filles (de Joseph) et leur dit : « Venez tous, pour vous approcher de votre père, parce que son heure est venue. » Asia, *la* fille (de Joseph), répondit et lui dit : « Malheur à moi, mes frères ! C'est la maladie de ma mère chérie ». Elle cria et pleura; et tous *les* enfants (de Joseph) pleurèrent. Et moi et Marie ma mère, nous pleurâmes avec eux.

Ch. xxi. — Alors je regardai dans la direction du sud (*a*), et j'aperçus la mort. Elle entra dans la maison, suivie de l'Amenti, qui est son instrument[1], avec le diable suivi d'une foule de satellites[2] (*b*) habillés de feu, innombrables, et dont la bouche lançait de la fumée et du soufre. Mon père Joseph regarda et les vit qui le cherchaient, pleins de colère contre lui, (de cette colère) dont ils ont coutume d'allumer leur visage (*c*), contre toute âme qui quitte son corps, spécialement (contre) les pécheurs en qui ils aperçoivent le moindre signe (de possession) (*d*). Lorsque le bon vieillard[3] les aperçut en compagnie de la mort (*e*), ses yeux versèrent des larmes. En ce moment-là, l'âme de mon père Joseph se détacha en poussant un grand soupir, tandis qu'elle cherchait (*f*) un moyen de se cacher, afin d'être sauvée (*g*). Lorsque je vis, au gémissement (*h*) de mon père Joseph, qu'il avait aperçu des puissances qu'il n'avait encore jamais aperçues, je me levai aussitôt et je menaçai (*i*) le diable et tous ceux qui étaient avec lui. Ceux-ci s'en allèrent avec honte et en grand désordre. Et de tous ceux qui étaient assis autour de mon père Joseph, personne,

Ch. xxi. — (*a*) S : vers le sud de la porte. — 1. Texte : *organon* (ὄργανον). — 2. Texte : *dècanos* (δεκανοί, *decani*). — (*b*) (instrument — satellites) S : le conseiller et le trompeur (πανοῦργος), l'adversaire dès l'origine (I Jean, iii, 8), avec des satellites de toute figure, qui le suivaient, bardés de feu, en nombre incalculable. Du soufre et une fumée ardente sortaient de leur bouche. — (*c*) S : comme ils ont coutume de brûler de colère avec fureur. — (*d*) S : le pécheur; s'ils *aperçoivent* en lui un signe à eux. — 3. Littéralement : « celui dont la vieillesse est bonne ». — (*e*) S : *les aperçut* qui venaient vers lui, il se troubla. — (*f*) (se détacha — soupir) S : elle voulut sortir avec (au prix d') une grande douleur et chercha. — (*g*) S : *afin d'être sauvée* et ne trouva pas place. — (*h*) (vis — aperçue) S : je vis le grand trouble qui avait saisi l'âme de mon père Joseph et (que je remarquai) qu'il apercevait des formes très étranges, qu'il est terrible de regarder. — (*i*) S <celui qui est l'organe du>.

Ch. xxi. — Quant à moi, je regardai dans la direction du sud et je vis la mort qui s'avançait suivie de l'enfer et des troupes qui l'accompagnent et de ses serviteurs. Leurs habits, leurs visages et leurs bouches répandaient[1] du feu. Lorsque mon père Joseph vit ceux qui s'avançaient vers lui, ses yeux se mouillèrent de larmes et à ce moment il gémit beaucoup. Quand je vis l'abondance de ses soupirs, je repoussai la mort et tous les serviteurs qui l'accompagnaient et je criai vers mon bon Père, lui disant :

1. Texte imprimé : *taqdaḥ*. Lire : *tafūkh*.

pas même Marie ma mère, ne connut rien de toutes les armées terribles qui poursuivent les âmes des hommes. Quant à la mort, lorsqu'elle vit que j'avais menacé les puissances des ténèbres (*j*) (et) que je les avais jetées dehors, parce qu'(*k*) elles n'avaient pas de pouvoir sur lui (*l*), elle prit peur (*m*). Et moi, je me levai à l'instant, je fis monter une prière vers mon Père très miséricordieux, (*n*) lui disant :

Ch. xxii. — « O mon Père et le père (*a*) de toute miséricorde, le père de la vérité ! Œil qui voyez ! Oreille qui entendez[1] ! Écoutez-moi qui suis votre fils chéri, tandis que je vous implore pour l'œuvre de vos mains, pour mon père Joseph, (vous priant) de m'envoyer un nombreux chœur (*b*) d'anges, avec Michel le dispensateur de la bonté, avec Gabriel le messager[2] (*c*) de la lumière. Qu'ils accompagnent (*d*) l'âme de mon père Joseph, jusqu'à ce qu'elle ait dépassé les sept éons des ténèbres. Qu'elle ne passe point par les voies étroites (*e*), celles où il est terrible de marcher, où l'on a le grand effroi de voir les puissances (*f*) qui les occupent, où le fleuve de feu qui coule là-bas, roule ses flots comme les vagues de la mer (*g*). Et soyez miséricordieux pour l'âme de mon père Joseph, qui va vers vos mains saintes (*h*), car c'est le moment où il a besoin de cette miséricorde. » Je

(*j*) S <qui la suivaient>. — (*k*) S : et que. — (*l*) S : *de pouvoir* contre mon cher père Joseph. — (*m*) (elle prit peur) S : la mort prit peur, elle s'enfuit et se cacha derrière la porte. — (*n*) S : vers mon bon Père.

Ch. xxii. — (*a*) S : et la racine. — 1. Littéralement : « l'œil qui voit », etc. — (*b*) S : un puissant (grand) chérubin et le chœur des anges. — 2. Texte : « l'évangéliste ». — (*c*) S : le messager (l'évangéliste) des éons. — (*d*) S : qu'ils gardent. — (*e*) (qu'elle ne passe — étroites) S : qu'ils franchissent les voies ténébreuses. — (*f*) S : bourreaux (δήμιοι). — (*g*) (où — mer) S : que le fleuve de feu soit comme de l'eau et que la mer diabolique et pénible devienne calme pour l'âme de mon père Joseph. — (*h*) S [qui va — saintes].

Ch. xxii. — « O Seigneur de toute clémence, œil qui voyez, oreille qui entendez [1], écoutez mon cri et ma demande pour le vieillard Joseph, et envoyez Michel, le chef de vos anges, et Gabriel, le messager de la lumière, et toutes les armées [2] de vos anges et leurs chœurs, pour qu'ils marchent avec l'âme de mon père Joseph, jusqu'à ce qu'ils l'amènent près de vous. C'est l'heure où mon père a besoin de miséricorde. » — Et moi je vous dis que tous les saints et tous les hommes qui naissent en ce monde, justes ou pécheurs, doivent nécessairement goûter la mort.

1. Littéralement : « l'œil qui voit, l'oreille qui entend ». — 2. Texte : *nūr*, « lumière »; nous lisons : *ǵunūd*.

vous le dis, ô mes frères vénérables (*i*) et mes apôtres bénis : tout homme né en ce monde (et) connaissant (*j*) le bien et le mal, après qu'il a passé tout son temps suspendu à la concupiscence [3] (*k*) de ses yeux, a besoin de la pitié de mon bon Père (*l*), lorsqu'il arrive au moment de mourir, de franchir le passage, (de paraître devant) le tribunal terrible et de présenter sa défense. Mais je retourne au (récit du) trépas [4] de mon père Joseph, le juste vieillard.

Ch. xxiii. — (*a*) Lorsqu'il eut rendu l'esprit, je l'embrassai. Les anges prirent son âme et la mirent dans un fin tissu de soie. Et m'étant approché, je m'assis près de lui, (tandis que) personne de ceux qui étaient assis autour de lui ne savait qu'il était mort. Je fis garder son âme par Michel et Gabriel, à cause des puissances qui étaient sur la route, et les anges chantaient devant elle jusqu'à ce qu'ils l'eurent remise à mon bon Père.

Ch. xxiv. — Je retournai donc vers le corps de mon père Joseph, qui gisait comme une corbeille (?) [1]. Je m'assis et je lui abaissai les yeux, je les fermai ainsi que la bouche, et je restai à le contempler. Je dis à la Vierge : « O Marie, où sont maintenant tous les travaux de métier qu'il a faits depuis son enfance jusqu'à maintenant? Ils ont tous passé en un seul moment. C'est comme s'il n'était jamais né en ce monde. » Lorsque ses fils et ses filles m'eurent entendu dire cela à Marie ma mère, ils me dirent avec beaucoup de larmes : « Malheur à nous, ô notre Seigneur! Notre père est-il mort? Et nous ne le savions pas! » Je leur

(*i*) S : ô mes membres saints. — (*j*) S : qui a connu. — 3. Texte : « à la paupière »(*vouhi*). Le traducteur copte aura lu ἐπίθημα pour ἐπιθυμία. — (*k*) S : aux convoitises. — (*l*) S <qui est aux cieux>. — 4. Littéralement : « de la sortie du corps ».

Ch. xxiii. — (*a*) Voyez l'appendice.

Ch. xxiv. — 1. Texte : « comme un *kouphon* » (pour κόφινος; ou bien serait-ce un mot apparenté avec l'arabe *qoffat* : couffe, panier?).

Ch. xxiii. — Michel et Gabriel vinrent donc vers l'âme de mon père Joseph. Ils en prirent possession et l'enveloppèrent dans un linceul lumineux. Il rendit l'esprit entre les mains de mon bon Père qui lui donna le salut de paix. Et personne des enfants (de Joseph) ne s'aperçut qu'il était mort. Les anges gardèrent son âme contre les démons des ténèbres qui étaient sur la route. Et les anges louèrent Dieu jusqu'à ce qu'ils l'eurent conduite dans la demeure des justes.

Ch. xxiv. — Son corps demeura gisant et raidi. Je posai ma main sur ses yeux et je les fermai. Je fermai sa bouche et je dis à Marie la vierge : « O ma mère, où est la profession qu'il a exercée en ce monde pendant si longtemps? Elle est passée comme si elle n'avait pas existé du tout. » Lorsque les enfants de Joseph m'eurent entendu conversant avec ma mère, la vierge bénie, ils comprirent qu'il venait de mourir. Et ils crièrent en pleurant. Je leur dis : « La mort de votre père n'est pas une mort, mais une vie éternelle, parce qu'elle a écarté de lui la fatigue de ce monde; et il est passé au repos éternel, qui durera toujours. » Quand ses enfants eurent entendu cela, ils déchirèrent leurs vêtements et (se mirent à) pleurer.

dis : « En vérité, il est mort. Cependant la mort de Joseph mon père n'est pas une mort, mais une vie pour l'éternité. Grands sont les (biens) que va recevoir mon bien-aimé Joseph. Car depuis le moment où son âme a quitté son corps, toute douleur a cessé pour lui. Il s'en est allé dans le royaume (des cieux) pour l'éternité. Il a laissé derrière lui le poids du corps; il a laissé derrière lui ce monde plein de toute sorte de douleurs et de toute sorte de vains soucis. Il s'en est allé vers la demeure du repos de mon Père qui est au cieux, cette (demeure) qui ne sera jamais détruite. » Lorsque j'eus dit ainsi à mes frères : « Il est mort votre père Joseph, le vieillard béni », ils se levèrent, déchirèrent leurs habits et pleurèrent pendant longtemps.

Ch. xxv. — Alors ceux de la ville de Nazareth tout entière et de la Galilée, lorsqu'ils eurent appris le deuil, se rassemblèrent tous dans le lieu où nous nous tenions, selon la coutume des Juifs. Ils passèrent la journée entière à le pleurer, jusqu'à la neuvième heure. A la neuvième heure du jour, je les fis sortir tous. Je répandis de l'eau sur le corps de mon bien-aimé père Joseph; je l'oignis avec de l'huile parfumée; je priai mon bon Père qui est dans les cieux, en des prières célestes que j'ai écrites de mes propres doigts, sur les tablettes des cieux, quand je n'avais pas encore pris chair de la vierge Marie. Et au moment où je dis l'amen de la prière, une multitude d'anges arrivèrent. Je donnai l'ordre à deux d'entre eux de déployer un vêtement. Je leur fis enlever le corps béni de mon père Joseph, pour le déposer dans ces habits et l'ensevelir.

Ch. xxvi. — Et je plaçai ma main sur son cœur en disant : « Que jamais l'odeur fétide de la mort ne s'attache à toi. Que tes oreilles ne sentent pas mauvais. Que la corruption ne découle jamais de ton corps. Que le linceul de[1] ta chair, (celui) dont je t'ai revêtu, ne

Ch. xxvi. — 1. Texte : *oude*. Lire : *nte*.

Cʜ. xxv. — Et voici que le peuple de Nazareth et de la Galilée, lorsqu'il eut entendu leurs cris, vint vers eux et pleura de la troisième heure à la neuvième. A la neuvième heure chacun d'eux s'en alla chez soi. Et ils emportèrent le corps après l'avoir embaumé avec des parfums de grand prix. Et j'implorai mon Père avec la prière des habitants du ciel, cette (prière) que j'ai écrite de ma main, avant que d'être conçu dans le sein de la vierge ma mère. Et lorsque je l'eus achevée et que j'eus dit l'amen, des anges vinrent en grand nombre. Je dis à deux d'entre eux d'étendre un manteau lumineux et d'y envelopper le corps de Joseph le vieillard béni.

Cʜ. xxvi. — Je lui dis : « La fétidité de la mort n'aura point de pouvoir sur toi. Ni odeur mauvaise, ni ver ne sortira jamais de ton corps. Pas un seul os n'en sera jamais brisé. Pas un seul cheveu de ta tête ne s'altérera. Rien de ton corps ne périra, ô mon père Joseph, mais il restera intact et sain jusqu'au banquet des mille années. Tout homme qui songera à (faire) une offrande le jour de ta commémoraison, je le bénirai et je le dédommagerai dans l'église des premiers-nés [*Hébr.*, xii, 23]. Celui qui, en ton nom, nourrira de l'œuvre de ses mains les pauvres et les indigents, les veuves et les orphelins, au jour de ta commémoraison, ne manquera de rien à aucun jour de sa vie. Celui qui, en ton nom, donnera à boire un verre d'eau ou de vin à une veuve ou à un orphelin, je te le donnerai pour que tu l'introduises au banquet des mille années. Tout homme qui pensera (à faire) une offrande au jour de ta commémoraison, je le bénirai et je le dé-

soit jamais attaqué par la terre, mais qu'il demeure sur ton corps, jusqu'au moment du banquet des mille années. Que les cheveux de ta tête ne se flétrissent pas, ces (cheveux) que j'ai souvent pris dans mes mains, ô mon cher père Joseph! Et le bonheur t'adviendra. Ceux qui réserveront une offrande, pour la donner à ton sanctuaire le jour de ta commémoraison, qui est le 26 du mois d'épiphi, je les[2] bénirai moi-même par un don céleste, qui (leur sera fait) dans les cieux. Celui qui, en ton nom, mettra[3] un pain dans la main d'un pauvre, je ne le laisserai manquer d'aucun bien de ce monde, pendant tous les jours de sa vie. Ceux qui mettront[4] une coupe de vin dans la main d'un étranger ou d'une veuve ou d'un orphelin le jour de ta commémoraison, je t'en ferai présent pour que tu les amènes au banquet des mille années. Ceux qui écriront le livre de ton décès[5], avec toutes les paroles qui sont sorties aujourd'hui de ma bouche, (je te jure) par ton salut, ô mon bien-aimé père Joseph, que je t'en ferai présent en ce monde; et de plus, quand ils quitteront leur corps, je déchirerai la cédule [*Col.*, II, 14] de leurs péchés, pour qu'ils ne subissent aucun tourment, sauf l'angoisse de la mort et le fleuve de feu, qui se trouve devant mon Père et qui purifie toute âme. Et quant à un pauvre homme n'ayant pas (le moyen de) faire ce que j'ai dit, si, lorsqu'il aura engendré un fils, il l'appelle du nom de Joseph pour glorifier ton nom, ni famine, ni contagion n'atteindront sa maison[6], parce que ton nom s'y trouvera. »

CH. XXVII. — Ensuite les grands de la ville se rendirent (à l'endroit) où était déposé le corps de mon père, accompagnés des préposés aux funérailles, à dessein d'ensevelir son corps selon les rites funéraires des Juifs [JEAN, XIX, 10]. Et ils le trouvèrent déjà en-

2. Texte : « le ». — 3. Littéralement : « donnera ». — 4. Littéralement : « donneront ». — 5. Littéralement : « de ta sortie du corps ». — 6. Texte : « cette maison ».

dommagerai dans l'église des premiers-nés [*Hébr.*, XII, 23], et je lui rendrai 30, et 60, et 100 pour un. Celui qui écrira ton histoire, tes travaux et ton départ de ce monde et le discours qui est sorti de ma bouche, je te le donnerai en ce monde. Et quand son âme sortira de son corps et qu'il quittera ce monde, je brûlerai le livre de ses péchés et je ne le mettrai pas à la torture au jour du jugement. Il franchira la mer de feu et la traversera sans fatigue ni douleur. — Voici ce que doit faire tout pauvre homme, qui n'a pas le moyen de rien offrir de ce que j'ai indiqué : s'il lui naît un fils, qu'il l'appelle Joseph, et il n'y aura jamais dans sa [1] maison ni disette ni mort subite. »

CH. XXVII. — Ensuite les chefs de la cité vinrent à l'endroit où se trouvait le corps de Joseph le vieillard béni. Ils apportèrent avec eux des [2] linceuls et voulurent l'ensevelir, comme les Juifs ont coutume d'ensevelir. Ils trouvèrent son ensevelissement achevé [3] : le linceul adhérait à son corps, si bien que lorsqu'ils voulurent l'écarter, ils le trouvèrent comme du fer, ne bougeant ni ne s'ouvrant. Et ils ne trouvèrent pas d'extrémité au linceul, ce qui les étonna grandement. Ensuite ils portèrent le (corps) vers l'emplacement d'une caverne. Ils ouvrirent la porte de celle-ci pour y dé-

1. Texte : « dans cette maison ». — 2. Texte : « les ». — 3. Texte : *fara'*. Lire : *farağ* (STERN : *furiğa*).

seveli. Le linceul avait été fixé à son corps, comme si on l'avait fixé avec des agrafes[1] de fer. Et lorsqu'ils le remuèrent, ils ne trouvèrent pas l'ouverture du linceul. Ensuite, ils l'emportèrent vers le tombeau. Et après qu'ils eurent creusé à l'entrée de la caverne pour en ouvrir la porte, et le déposer parmi ses pères, je me rappelai le jour où il était parti avec moi pour l'Égypte, et les grandes tribulations qu'il avait subies pour moi, et je m'étendis sur son corps, et je pleurai sur lui pendant longtemps en disant :

Ch. xxviii. — « O mort, qui causes beaucoup de larmes et de lamentations, c'est pourtant[1] celui qui domine toutes choses qui t'a donné ce pouvoir surprenant! Mais le reproche n'atteint pas tant la mort qu'Adam et sa femme. La mort, elle, ne fait rien sans le commandement de mon Père. Il y a eu des hommes qui ont vécu neuf cents ans avant de mourir, et beaucoup (d'autres) ont vécu davantage encore; personne d'entre eux n'a dit : « J'ai vu la mort », ni : « Elle vient « par intervalles tourmenter quelqu'un ». Mais elle ne tourmente les (gens) qu'une fois, et, cette fois-là, c'est mon bon Père qui l'envoie vers l'homme. Au moment où elle vient vers lui, elle[2] entend la sentence qui vient du ciel. Si la sentence vient dans le trouble et chargée de colère, la mort aussi vient avec trouble et colère remplir l'ordre de mon bon Père, prendre l'âme de l'homme et la conduire à son Seigneur. La mort n'a pas le pouvoir de le conduire dans le feu ou de le conduire dans le royaume des cieux. La mort accomplit l'ordre de Dieu. Adam au contraire n'a pas accompli la volonté de mon Père, mais (il a commis) une transgression. Il l'a commise, au point d'irriter mon Père contre lui, en obéissant à sa femme et en désobéissant à mon bon Père, de sorte qu'il a attiré la mort sur

Ch. xxvii. — 1. Texte : *pheronè* (περόνη).

Ch. xxviii. — 1. Texte : « mais c'est celui... ». — 2. Ou bien : « il entend ».

poser *le* corps (de Joseph) auprès du corps de ses pères. Et je me rappelai le jour où il partit avec moi pour l'Égypte et le grand labeur qu'il supporta à cause de moi. Et je pleurai sur lui pendant longtemps. Je me penchai sur son corps et je dis :

Ch. xxviii. — « O mort, qui anéantis toute habileté et qui provoques tant de larmes et de lamentations, c'est pourtant Dieu mon Père qui t'a donné ce pouvoir. A cause d'une transgression, Adam et Ève son épouse sont morts. Et la mort n'est supprimée ni éludée par personne[1]. Elle ne fait pourtant rien (à personne) sans l'ordre de mon Père. Des hommes ont vécu neuf cents ans en ce monde et ils sont morts. Plusieurs d'entre eux ont vécu davantage et ils sont morts. Pas un seul d'entre eux n'a dit : « Moi, je n'ai pas goûté la « mort. » Car[2] le Seigneur n'apporte pas à tout instant la punition (destinée) à chacun, mais une fois seulement. A cette heure-là, mon Père l'envoie vers l'homme. Et au moment où elle vient vers lui, elle regarde l'ordre qui lui arrive des cieux, en disant : « Je l'ai attaqué « avec impétuosité et son âme sera vite emportée. » Elle s'empare de cette (âme) et en fait ce qu'elle veut. Et parce qu'Adam n'a pas fait la volonté de mon Père, mais qu'il a transgressé son commandement, mon Père s'est

1. Le texte imprimé porte : *lā yatrok li'aḥad walā yabān* (*sic*). Nous lisons, faute de mieux : *lā yutrak li'aḥad walā yufāt*. — 2. *Sic*.

toute âme (vivante). Si Adam n'avait pas désobéi à mon bon Père, il n'aurait pas attiré la mort sur lui. Qu'est-ce donc qui m'empêche de prier mon bon Père pour qu'il m'envoie un grand char de lumière, où je placerais mon père Joseph, sans qu'il goûte aucunement la mort, pour le faire conduire, avec la chair dans laquelle il fut engendré, vers un lieu de repos, où il serait avec les anges incorporels? Mais à cause de la transgression d'Adam, cette grande douleur est venue sur l'humanité tout entière, avec cette grande angoisse de la mort. Et moi-même, en tant que revêtu de cette chair passible, il faut qu'en elle je goûte la mort, pour la créature que j'ai façonnée, afin de lui[4] être miséricordieux [*Hébr.*, II, 17]. »

Ch. XXIX. — Tandis que je parlais de la sorte et que j'embrassais mon père Joseph en pleurant sur lui, ils ouvrirent la porte du tombeau et ils y déposèrent son corps auprès du corps de Jacob son père. Sa fin arriva dans (sa) cent onzième année. Pas une seule dent ne fut entamée dans sa bouche et ses yeux ne s'obscurcirent pas [*Deut.*, XXXIV, 7]; mais sa vue[1] était celle d'un petit enfant. Jamais il ne perdit sa vigueur mais il s'occupa au métier de la charpenterie, jusqu'au jour qu'il s'alita de la maladie dont il devait mourir. »

Ch. XXX. — Nous, les apôtres, ayant entendu ces choses de la (bouche) de notre Sauveur, nous nous réjouîmes. Nous nous levâmes aussitôt, nous adorâmes ses mains et ses pieds, en nous réjouissant et en disant: « Nous vous rendons grâces, ô notre bon Sauveur, de ce que vous nous avez rendus dignes d'entendre de vous, ô notre Seigneur, ces paroles de vie. Cependant vous nous étonnez[1], ô notre bon Sauveur : pourquoi avez-vous accordé l'immortalité à Hénoch et à Élie, et

4. Littéralement : « leur ».
Ch. XXIX. — 1. Texte : *horasis* (ὅρασις).
Ch. XXX. — 1. Littéralement : « Nous sommes étonnés de vous ».

irrité contre lui et l'a condamné à mort, et la mort est entrée dans le monde [*Rom.*, v, 12]. Si Adam avait gardé le commandement de mon Père, la mort ne serait jamais devenue son partage. Pensez-vous que je ne pourrais pas prier mon bon Père et qu'il (ne) m'enverrait (pas) [*Matth.*, xxvi, 53] un char lumineux, qui emporterait le corps de mon père Joseph et l'introduirait dans le lieu du repos, où il habiterait avec les êtres spirituels? Mais à cause de la transgression d'Adam, ce labeur et la douleur de la mort ont été décrétés contre tout le genre humain. Et pour cette raison, il faut que, moi (aussi), je meure corporellement à la place de ma création, de ces (êtres) créés par moi, pour qu'ils obtiennent miséricorde. »

Ch. xxix. — Après que j'eus dit cela, j'embrassai le corps de mon père Joseph et je pleurai sur lui. Ils ouvrirent la porte du sépulcre et ils y déposèrent son corps près du corps de son père Jacob. Et il entra dans le repos, comme il venait d'accomplir (sa) cent onzième année[1]. Pas une seule dent de sa bouche n'avait souffert; son regard ne s'altéra pas; sa taille ne se courba point; sa force ne s'amoindrit pas, mais il avait pratiqué le métier de la charpenterie jusqu'au jour de sa fin, qui fut le 26 d'abîb. »

Ch. xxx. — Nous les apôtres, lorsque nous eûmes écouté notre Sauveur, nous nous réjouîmes et nous nous levâmes en l'adorant et en disant : « O notre Sauveur, atteignez-nous de votre grâce. Nous venons d'entendre la parole de vie; mais nous nous étonnons au sujet d'Hénoch et d'Élie, (sachant) comment il leur

1. Littéralement : « cent onze ans ».

(pourquoi) jusqu'à maintenant se trouvent-ils bien[1], gardant jusqu'à maintenant la chair dans laquelle ils sont nés; (pourquoi) leur chair n'a-t-elle pas connu la corruption [*Act.*, II, 31], alors que ce vieillard béni, Joseph le charpentier, celui à qui vous avez fait un si grand honneur, (celui) que vous avez appelé votre père et à qui vous obéissiez en toutes choses, (celui) au sujet de qui vous nous avez donné ces ordres, disant : « Quand je vous aurai investis de force [Luc, XXIV, « 49] et quand j'aurai envoyé vers vous celui qui est « promis par mon Père, c'est-à-dire le Paraclet, l'Es- « prit-Saint, pour vous envoyer prêcher le saint évan- « gile, vous prêcherez aussi mon saint père Joseph » ; et encore : « Dites ces paroles de vie dans le testa- « ment de son décès[2] » ; et encore : « Lisez les paroles « de ce testament aux jours de fêtes et aux jours « sacrés » ; et encore : « Tout homme qui n'a pas bien « appris les lettres[3], lisez-(lui) ce testament aux jours « de fête » ; et encore : « Celui qui retranchera quel- « que chose de ces paroles ou qui y ajoutera, de manière « à me compter pour un menteur, je tirerai de lui une « prompte vengeance » ; — nous sommes donc[4] éton- nés que, depuis le jour où vous êtes né à Bethléem, vous l'ayez appelé votre père selon la chair, et que néanmoins vous ne lui ayez pas promis l'immortalité pour le faire vivre éternellement. »

Ch. XXXI. — Notre Sauveur répondit et nous dit : « La sentence que mon Père a édictée contre Adam ne sera pas rendue vaine, attendu[1] qu'il a désobéi à ses commandements. Lorsque mon Père décrète sur l'homme qu'il sera juste, celui-ci devient son élu. Lorsque l'homme lui-même aime les œuvres du diable, par sa volonté de faire le mal, si (Dieu) le laisse

1. Littéralement : « sont-ils placés dans les biens ». — 2. Littéralement : « de la sortie de son corps ». — 3. Littéralement : « à écrire » (= γραφή). — 4. Littéralement : « et nous sommes ».

Ch. XXXI. — 1. Texte : « dans le temps que ». Le traducteur aura lu ἅτε pour ὅτι.

a été donné de ne pas mourir et d'habiter jusqu'à maintenant dans le séjour des justes, et (que) leurs corps n'ont pas vu la corruption. Or[1] le vieillard Joseph le charpentier est celui-là même qui fut votre père selon la chair. Vous nous avez dit que nous, quand nous nous mettrions en route, nous prêcherions l'évangile parmi tous les peuples : « Prêchez-leur, » nous dites-vous, « le trépas de mon père Joseph. Et « faites-lui chaque année un jour de fête sanctifiée. Ce- « lui qui retranchera de ce discours ou y ajoutera, com- « mettra une faute. » Nous sommes (donc) dans l'étonnement : celui qui, le jour de votre naissance à Bethléem, vous appela « son fils »[2] selon la chair, pourquoi ne l'avez-vous pas rendu immortel comme ceux-là, puisque vous dites qu'il est un juste et un élu? »

Ch. xxxi. — Notre Seigneur nous dit en réponse : « La prophétie de mon Père s'est accomplie sur Adam à cause de son peu d'obéissance. Et la volonté de mon Père se réalise en toute chose qu'il lui plaît. Or donc, lorsque l'homme abandonne le commandement de Dieu et suit les œuvres de Satan en faisant le péché, si sa vie se prolonge, c'est qu'il est épargné, dans l'espoir qu'il se repentira et qu'il apprendra qu'il doit être livré entre les mains de la mort. Et si un homme fait de bonnes actions et que sa vie se prolonge, pour

1. La phrase doit évidemment être redressée sur le modèle du texte copte. — 2. Littéralement : « mon fils ».

vivre longtemps, ne sait-il pas qu'il tombera entre les[2] mains (de Dieu), s'il ne fait pénitence? Mais quand quelqu'un atteint un grand âge parmi de bonnes actions[3], ce sont ses œuvres qui font de lui un vieillard. Chaque fois que Dieu[4] voit quelqu'un pervertir ses voies [*Gen.*, VI, 12], il raccourcit sa vie. Il en est qu'il prend ainsi au milieu de leurs jours [Is., XXXVIII, 1]. Cependant toute prophétie prononcée par mon Père doit s'accomplir sur le genre humain et se réaliser pour lui en entier[5]. Vous m'avez aussi parlé d'Hénoch et d'Élie, (disant) : « Ils vivent en la chair dans laquelle « ils sont nés », et au sujet de Joseph, mon père selon la chair, (disant) : « Pourquoi ne l'avez-vous pas laissé « dans sa chair jusqu'à maintenant? » — (Mais) s'il avait vécu dix mille ans, il lui faudrait cependant mourir. Je vous le dis, ô mes membres saints, chaque fois qu'Hénoch et Élie pensent à la mort, ils voudraient en avoir fini de la mort, pour être délivrés de cette grande angoisse dans laquelle ils se trouvent. Car ceux-là surtout doivent mourir en un jour de terreur, de trouble, de clameur, de menace et d'affliction. En effet, l'Antechrist tuera ces deux hommes en répandant leur sang sur la terre, comme[6] un verre d'eau, à cause des affronts qu'ils lui feront subir en le reprenant. »

Ch. XXXII. — Nous répondîmes, lui disant : « O notre Seigneur et notre Dieu [Jean, XX, 28], quels sont ces deux hommes dont vous avez dit que le fils de la perdition [II *Thess.*, II, 3] les tuera pour[1] un verre d'eau ? » Jésus, notre Sauveur et notre vie, nous dit : « C'est Hénoch et Élie ». Or tandis que notre Sauveur nous disait ces choses, nous nous réjouîmes et nous fûmes dans l'allégresse. Nous le remerciâmes et nous lui rendîmes grâces et louanges, à lui, notre Seigneur et

2. Littéralement : « ses mains ». — 3. Littéralement : « ses œuvres étant bonnes ». — 4. Texte : « il ». — 5. Littéralement : « et toute chose leur arrivera ». — 6. Texte : « pour ».

Ch. XXXII. — 1. Voyez ci-dessus, ch. XXXI, note 6.

ce motif, les faits et gestes[1] de sa vieillesse deviennent notoires et les hommes de bien les imitent. Si vous voyez un homme irascible[2], (sachez que) ses jours seront abrégés. Ce sont ceux-là qui sont emportés au milieu de leurs jours. Toutes les prophéties faites par mon Père dominent les enfants des hommes jusqu'à ce qu'elles s'accomplissent de tout point. En ce qui concerne (d'une part) Hénoch et Élie, (à savoir) comment ils sont jusqu'à ce jour vivants dans le corps qu'ils ont reçu à leur naissance, et (d'autre part) mon père Joseph, qui n'a pas été comme eux laissé dans son corps, (je réponds) que l'homme, même s'il vit des myriades d'années, doit cependant mourir. Et je vous le dis, mes frères, ceux-là[3] doivent à la fin des temps, au jour de la commotion, du trouble, de la détresse et de l'angoisse, venir dans le monde et mourir. Car l'Antechrist tuera les Quatre Hommes[4] et répandra leur sang comme un verre d'eau, à cause du blâme qu'ils lui infligeront, en le couvrant publiquement de confusion[5]. »

Ch. xxxii. — Nous dîmes : « O notre Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur, qui sont ces Quatre dont vous avez dit que l'Antechrist les tuera à cause de leurs reproches ? » Le Sauveur dit : « Ce sont Hénoch, Élie, Silas, et Tabitha. » Et lorsque nous eûmes entendu de notre Sauveur ce discours, nous nous ré-

1. Littéralement : « les histoires ». — 2. Littéralement : « dont l'âme est étroite ». — 3. C'est-à-dire Hénoch et Élie. — 4. Le texte porte : « les quatre corps ». Le traducteur arabe doit avoir confondu, dans son original copte, *sōma* (σῶμα) avec *rōme*, « homme ». — 5. Texte : *'aḥyā*, « vivants ». Lire : *ḥayā'an*.

notre Dieu, notre Sauveur Jésus-Christ, celui par qui toute gloire et toute louange convient au Père, et à lui-même et à l'Esprit vivificateur, maintenant et dans tous les temps, et jusqu'à l'éternité de toutes les éternités. Ainsi soit-il!

jouîmes, nous exultâmes et nous adressâmes toutes (nos) louanges et toutes nos actions de grâces à notre Seigneur, à notre Dieu et à notre Sauveur Jésus-Christ, celui à qui reviennent la gloire, l'honneur, la domination, la puissance et la louange, et, avec lui, au Père (très) bon et à l'Esprit-Saint vivificateur, dès maintenant et dans tous les temps et jusqu'aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

APPENDICE

(FRAGMENT SAÏDIQUE)

CH. XXIII. — Or donc, lorsque j'eus dit l'amen, que Marie ma mère chérie répéta après moi, dans la langue des habitants du ciel, en ce moment, Michel et Gabriel avec le chœur des anges, sortant du ciel, vinrent et se tinrent près du corps de mon père Joseph. A ce moment la rigidité (?) et l'oppression l'accablèrent extrêmement et je connus que l'instant suprême[1] était venu. Il demeura en proie à des douleurs pareilles à celles qui précèdent l'enfantement. L'agonie le poursuivait, telle une violente tempête ou un grand feu qui dévore une masse de bois. Quant à la mort elle-même, la crainte ne lui permit pas d'entrer dans le corps de mon cher père Joseph, pour le séparer (d'avec son âme), parce que, en regardant à l'intérieur (de la chambre), elle m'aperçut, assis près de sa tête et lui tenant les tempes. Et lorsque je sus que la mort craignait d'entrer à cause de moi, je me levai, j'allai derrière l'embrasure[2] de la porte et je trouvai la (mort), qui attendait seule, en proie à une grande crainte. Alors je lui dis : « O toi qui es venue de la région du midi, entre vite pour accomplir ce que mon Père t'a

1. Littéralement : prochain. — 2. Littéralement : l'endroit.

ordonné. Mais veille sur lui (Joseph) comme sur la lumière de tes yeux, car il est mon père selon la chair et il a pris de la peine pour[3] moi depuis les jours de mon enfance, fuyant avec moi d'un lieu à un autre, à cause du mauvais dessein[4] d'Hérode. Et j'ai reçu ses leçons, comme tous les fils, que leurs pères ont coutume d'instruire pour leur bien. » Alors Abbaton[5] entra et prit l'âme de mon père Joseph et l'emporta de (son) corps, au moment que le soleil allait poindre sur son orbite[6], le 12 du mois d'épiphi, dans la paix. Le total des jours de la vie de mon cher père Joseph fait cent onze années. Michel saisit deux coins d'un drap de soie précieux et Gabriel saisit les deux autres coins. Ils prirent l'âme de mon cher père Joseph et la déposèrent dans le drap. Personne d'autre, parmi ceux qui étaient assis auprès de lui, ne connut qu'il était mort. Marie ma mère ne (le) connut pas, elle non plus. Je fis veiller Michel et Gabriel sur le corps de mon cher père Joseph, à cause des ravisseurs qui étaient sur les routes, et je fis (en sorte) que les anges incorporels continuassent de chanter sur son chemin, jusqu'à ce qu'ils l'eussent conduit dans les cieux, auprès de mon bon Père.

Ch. xxiv. — Et je retournai auprès du corps qui gisait comme une corbeille (?)[7]...

3. Littéralement : avec. — 4. Texte : *peivoulè*. Lire avec Lagarde et Robinson : *epeivoulè* (*epivoulè*, ἐπιβουλή). — 5. Pour *Abaddôn* (Ἀββαδών), nom de l'ange de l'abîme (*Apoc.*, ix, 11). — 6. Texte : *vasis* (βάσις). — 7. Voir la note au texte bohaïrique.

INDEX

Les chiffres arabes renvoient aux pages du volume. Pour les livres bibliques, le chiffre romain suivi d'un chiffre arabe renvoie au passage cité, puis, après un tiret —, le chiffre arabe désigne la page où se trouve la citation.

TABLE DES MATIÈRES